LA

D'INI

ŒUVRE DE LA COLONISATION

LA BOURSE ET LA VIE

RECUEIL

DE RENSEIGNEMENTS UTILES ET D'INFORMATIONS EXACTES SUR LES CANTONS DU NORD ET EN PARTICULIER SUR LE TERRITOIRE DE LA

MANTAWA

PAR

TH. S. PROVOST, Ptre,

CURÉ DU ST-ESPRIT

JOLIETTE

Imprimerie du College Joliette

1883

JC 2943
A35
P76

ENRÉGISTRÉ conformément à l'acte du parlement du Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt-trois par TH. S. PROVOST, Prêtre, Curé du St-Esprit, au bureau du ministre de l'Agriculture.

DEDICACE

A L'HONORABLE J. A. MOUSSEAU, PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Honorable Monsieur,

A qui dédierai-je cet humble travail sur la colonisation avec plus de raison et plus utilement qu'à vous-même ? Premier ministre d'un gouvernement qui fait de cette question la principale partie de son programme, vous voyez sans doute avec bonheur les efforts qui ont pour but d'activer son développement dans la province. Vous savez que la prospérité du peuple augmentera considérablement sous une administration qui favorisera cette grande entreprise, importante et nationale s'il en fût jamais. Il est bien compris de tous que la colonisation, avec la bonne culture du sol pour conséquence, est

non-seulement une source de richesse et de prospérité privées, mais aussi de progrès social et de civilisation, qu'elle facilite le développement des facultés intellectuelles, qu'elle étend le règne des influences morales, qu'elle est une cause efficace et sûre de vrai bien-être sous tous les rapports.

D'un autre côté, vos sympathies personnelles pour cette œuvre de bien et de mérite sont connues depuis longtemps. Il y a déjà plus de vingt ans, votre plume habile et féconde alimentait un journal exclusivement consacré à l'agriculture et à la colonisation de nos vastes domaines. De nombreux discours, éloquents et remplis de hautes prévisions, montrent encore tous les jours les sentiments qui ne cessent de vous animer sur ce sujet. La subdivision de nos terres incultes, leur défrichement, leur exploitation par des propriétaires intelligents sont des garanties particulières de la force et de la stabilité de nos institutions provinciales, aussi bien que du plus pur patriotisme de notre population. Toutes choses qui méritent une place prééminente dans les attentions d'un homme d'Etat.

C'est à ces titres divers que je me rattache pour oser solliciter votre bienveillante approbation de l'ouvrage que je vous présente.

Je suis convaincu que sous un patronage aussi

élevé, malgré son peu de mérite, il fera son chemin.

Sincère dans mes convictions, exact dans mes renseignements, de bonne foi dans mes conseils, vrai dans toutes mes paroles, j'espère être de quelque utilité à mes compatriotes et par conséquent à mon pays.

Puissiez-vous en juger de la sorte, et honorer mes faibles efforts de votre précieux concours autant que de votre considération distinguée.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect,

Honorable Monsieur,

Votre humble et obéissant serviteur

TH. S. PROVOST, PTRE, CURÉ.

Lettre de F. Dugas, Ecr, M. P., Député du comté de Montcalm au Parlement fédéral.

Montcalm, 15 août 1882.

Au Rév. M. Th. S. Provost, Ptre, Curé du St-Esprit.

Mon cher Monsieur,

Après avoir pris connaissance de votre manuscrit sur la colonisation, je ne puis que vous encourager dans la publication que vous en avez entreprise. Ce travail important dit avec éloquence et franchise tout ce qui peut contribuer au succès de cette œuvre dans les terres incultes de nos cantons du nord. C'est un chaleureux appel au patriotisme de nos concitoyens, autant dans la vue de leur propre bien-être que sous le rapport du progrès général de la province. Si les populations de nos campagnes veulent profiter de vos études et de vos informations, elles ont de vastes champs à expérimenter. Comme les familles qui y sont rendues et que vous mentionnez avec honneur, elles y trou-

veront des richesses et un riant avenir, ou plutôt, comme vous le dites si bien, la *Bourse et la Vie.* Or qu'est-ce que nous recherchons tous ensemble à la sueur de notre front, si ce n'est lo prosperité du pays, la paix et la joie de ses habitants marchant dans les sentiers de l'aisance et du confort vers leurs destinées finales?

Telle est l'influence de l'agriculture sur la vie humaine, que le courant général des idées de l'homme le porte naturellement vers cet art, duquel dépendent toutes les positions sociales. A lui de s'y livrer avec ardeur et persévérance, s'il veut faire son chemin. La colonisation, c'est-à-dire le défrichement de la terre, est la gremière étape sur cette route, elle ouvre la porte à tous les travailleurs, elle tend ses bras à une infinité de personnes, et combien dans notre jeune pays devraient répondre à son invitation?

Je suis heureux de voir que vous avez pris le moyen de faire parvenir à la connaissance du public les plus précieux renseignements qui puissent être désirés et donnés sur ce sujet. Aucune partie du pays ne sera mieux connue maintenant que notre belle *Mantavaisie,* dont les profondeurs du comté de Montcalm renferment le plateau le plus élevé. Votre livre fait connaître sa position, son étendue, la qualité de ses terres, ses mines et carrières, ses ressources enfin. Rien ne plaît à un Canadien qui s'intéresse à la colonisation comme la lecture facile et attrayante de ce livre.

Soyez persuadé, Monsieur, que j'userai de ma

part d'influence en tous lieux sur mes compatriotes, afin de les faire profiter des avantages immenses qu'ils peuvent retirer de la connaissance de votre ouvrage.

Dans mon humble opinion, si ce volume était distribué aux Etats-Unis, dans les principaux groupes canadiens, il serait pour un grand nombre l'occasion efficace d'un prompt rapatriement.

Veuillez accepter mes remercîments pour la marque d'attention que vous avez bien voulu me donner, et me croire, en même temps, avec toute la considération possible,

Votre tout dévoué serviteur et ami

FIRMIN DUGAS, M. P.

LETTRE DE J. B. T. RICHARD, ECR., M. P. P., DÉPUTÉ DU COMTÉ DE MONTCALM AU PARLEMENT PROVINCIAL.

St-Liguori, 18 août 1882.

Au Rév. M. Th. S. Provost, Ptre, Curé du St-Esprit.

Révérend Monsieur,

J'ai appris avec plaisir que vous étiez à composer un ouvrage sur les beautés de la vallée de la Mantawa et sur les immenses avantages

qu'elle offre à la colonisation. Laissez-moi vous féliciter de consacrer ainsi une partie de votre temps et de vos talents littéraires à une œuvre si chrétienne et si patriotique. Après le salut des âmes, je ne trouve pas, dans la province de Québec, d'occupation plus digne du dévouement du Prêtre canadien-français. La colonisation ! c'est la sauvegarde de notre religion, c'est le secret de l'avenir et de la prospérité de notre jeune peuple. C'est le moyen d'arrêter l'émigration et de faire revenir dans notre vaste pays ces milliers de nos compatriotes qui diminuent, par leur absence, notre force et notre richesse nationales au profit de la république voisine à laquelle ils sacrifient leurs sueurs, leur santé et quelquefois même leur langue et leur religion.

Courage donc, Révérend Monsieur, dans votre grande et noble entreprise ! Pour l'honneur du comté de Montcalm, la satisfaction de son jeune député local, l'avantage de la vallée de la Mantawa et la prospérité de la province de Québec, puisse le succès de votre livre égaler la grandeur de votre patriotisme et de votre zèle religieux.

J'ai l'honneur d'être, Révérend Monsieur, avec respect et considération,

Votre très-humble et très-dévoué serviteur

J. B. TREFFLÉ RICHARD, M. P. P.

Lettre de Edouard Guilbault, Ecr., M. P., Maire de la ville de Joliette et Député du comté de Joliette au Parlement d'Ottawa.

Joliette, 25 août 1882.

Au Rév. M. Th. S. Provost, Ptre, Curé du St-Esprit.

Mon cher Monsieur,

Je viens de lire avec empressement et avec beaucoup d'intérêt votre ouvrage sur la colonisation de la vallée de Mantawa. J'en avais déjà entendu parler très-favorablement, et maintenant je ne puis, à mon tour, après la connaissance personnelle que j'en ai, qu'apprécier hautement cet ouvrage. Je le regarde comme très-utile et même indispensable au succès de cette œuvre dans nos cantons du nord. Il nous manquait des détails, des informations, des recherches sur ce territoire important. En les donnant, vous les illustrez de faits et d'exemples frappants qui sont de nature à porter conviction partout.

Je suis bien persuadé qne la lecture de votre livre fera impression sur tous ceux qui ont besoin de prendre des terres. Ils s'y décideront en plus grand nombre, plus promptement et avec plus de courage. C'est ce que nous désirons tous qu'il soit fait, et vous aurez contribué pour votre grande part à cette œuvre patriotique.

Si ce livre parvient en outre, comme je l'espère, à nos compatriotes qui sont à l'étranger, il exercera sur eux la

plus grande influence. Il faut faire en sorte qu'il leur arrive, car il est destiné à leur faire un très-grand bien. Je joindrai mes efforts à tous ceux qui doivent s'intéresser à la diffusion de cette brochure dans le pays comme ailleurs.

Veuillez accepter l'encouragement que je vous donne d'en faire terminer l'impression le plus tôt possible, et après en avoir agréé mes félicitations, me croire avec estime et respect, Monsieur,

Votre bien dévoué serviteur

ED. GUILBAULT, M. P.

LETTRE DE V. P. LAVALLÉE, ECR, M. P. P., DÉPUTÉ DU COMTÉ DE JOLIETTE AU PARLEMENT PROVINCIAL.

St-Félix-de-Valois, 31 août 1882.

Au Rév. Th. S. Provost, Ptre, Curé du St-Esprit.

Mon cher Monsieur,

Je viens de prendre connaissance de votre livre sur la colonisation de la Mantawa. Je suis heureux de voir que vous avez élevé cette question au véritable degré d'intérêt qu'elle mérite. En lisant cet ouvrage, on

s'apercevra que la Mantawa était peu connue, et cependant il y a longtemps qu'elle aurait dû l'être. Que de familles nous aurions conservées sur le sol natal si nous avions pu leur faire connaître à temps les précieux renseignements, les succès étonnants, les heureux exemples que vous mentionnez dans votre livre. De telles publications sont de nature à faire un bien immense, elles sont un trésor pour le peuple. On lira ce livre avec un vif intérêt, et marchant sur les données qu'il renferme, encouragé par le spectacle du bien-être et du confort dont jouissent déjà tant de familles établies sur ces terres nouvelles, on ira se choisir des lots, se créer un chez-soi, et donner ainsi de nouvelles forces à la patrie.

Vous avez fait une œuvre qui mérite les plus chaleureuses approbations, vous en recevrez de tous les côtés, sans aucun doute, quand on aura pris communication de votre excellente brochure, mais aucune ne sera plus sincère ou mieux fondée que celle que je vous transmets avec tant de plaisir, parce que je me suis trouvé plusieurs fois à même de constater ce qui s'est déployé d'énergie, ce qui s'est développé de succès dans notre colonisation du nord.

La richesse de ce sol fertile n'est pas toute étalée à la vue, c'est ce qui a causé le retard de la colonisation dans ce territoire ; mais cette cause est disparue maintenant. Vous faites connaître la nature du sol, vous en mesurez l'immense étendue, vous décrivez les forêts qui le couvrent, les rivières et les cours d'eau qui serpentent ici et là, donnant les plus belles et les plus riches vallées ; vous montrez même que les entrailles de ce sol recèlent en différents endroits des mines fécondes, de très-belles carrières ; enfin vous désignez avec de précieux et d'abondants détails les champs d'honneur où des milliers de familles peuvent trouver l'aisance et la prospérité.

Quel est celui qui aimant l'œuvre importante de la colo-

nisation ne s'intéresserait pas, sous ces circonstances, à la prompte diffusion de votre livre ? J'ai confiance que tous ceux qui veillent aux vrais intérêts du pays travailleront à le propager et à le répandre dans toutes les familles de nos belles campagnes. Nul doute que ce ne soit un moyen très-efficace de diminuer l'émigration et de garder parmi nous nombre de personnes indécises qui ne sauraient puiser ailleurs de plus utiles renseignements, ou s'autoriser de faits plus concluants pour s'en aller dans les terres nouvelles.

La culture de la terre dans les nouveaux cantons, voilà la pluie d'or qui apportera l'aisance au sein de la famille, et si les chefs ne dédaignent pas de cultiver cette source de prospérité très-certaine, ils se reposeront un jour sur les lauriers de leur industrie. L'éloge de la colonisation est dans sa récompense, dans la satisfaction qu'elle procure des besoins nécessaires à la vie.

Tout en effet dépend et résulte de la culture des terres ; si elle constitue la force intérieure des Etats, ce n'est que parce qu'elle attache les hommes à la propriété, et par la sûreté de ses fonds et par la quantité de ses revenus. L'intérêt des autorités gouvernementales est donc de favoriser la classe des cultivateurs et en particulier celle des nouveaux colons. C'est la racine de l'arbre qu'il faut arroser, si l'on veut qu'il fleurisse et qu'il prospère. Un gouvernement sage et bien dirigé ne saurait donc, sans se couper les veines, refuser ses attentions premières à l'agrandissement du cercle agricole, c'est-à-dire à la colonisation. Et l'un des moyens les plus actifs et les plus prompts de la seconder dans notre province, c'est bien de favoriser la circulation la plus libre et la plus illimitée de brochures semblables à la vôtre.

Je vous remercie de m'avoir fait connaître d'avance l'œuvre importante que vous venez de terminer. J'unirai

de grand cœur mes efforts aux vôtres dans le but de faire arriver votre ouvrage, comme un heureux messager, dans toutes les familles de notre district. Puissions-nous réussir, comme vous le souhaitez sans doute si légitimement, et comme je le désire moi-même pour l'avantage particulier du comté que je représente d'abord, et ensuite pour l'utilité générale de tous ceux qui l'avoisinent immédiatement ou à quelque distance sur cette belle rive de notre grand fleuve.

Je demeure, cher Monsieur, avec la plus haute considération possible,

Votre bien dévoué serviteur

V. P. LAVALLÉE, M. P. P.

Lettre de l'honorable Louis Archambeault, conseiller législatif et ancien commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics pour la Province de Québec.

L'Assomption, 1er septembre 1882.

Au Révd. Mr. Th. S. Provost, Ptre, Curé du St-Esprit.

Mon cher Monsieur,

Le livre que vous présentez au public colonisateur a du mérite. Votre belle *Mantavaisie*, que j'ai scrupuleusement visitée moi-même, bénéficiera sans doute des informations que vous donnez sur le territoire qui la compose. L'exactitude de vos renseignements est confirmée par les succès de l'agriculture qui s'y développe de jour en jour. Je loue hautement la bonne idée que vous avez eue de réclamer pour ce territoire important la part d'attention qu'il mérite. Vous avez accompli cette tâche avec talent, de toutes parts on s'intéressera à l'établissement de votre colonie.

Je regarde comme une œuvre utile au pays celle d'avoir fait faire quelques travaux publics dans cette riche portion de notre province. Aussi est-ce avec plaisir que je cons-

tate le mouvement de colonisation qui s'y est opéré depuis.

La vallée du lac St-Jean, celle de l'Ottawa, votre naissante *Mantavaisie*, seront un jour des centres d'exploitation qui alimenteront nos grands marchés et fourniront des ressources à la province.

Je contribuerai autant que possible à répandre votre ouvrage parmi nos populations rurales ; c'est un *vade mecum* qui, suivant mon humble opinion, devrait avoir sa place partout au foyer domestique. La lecture de ce livre dissipera bien des préjugés, détruira beaucoup d'illusions et fera connaître aux jeunes gens comme aux chefs de famille, ce qu'il est de leur intérêt de bien savoir, c'est-à-dire, où aller pour s'établir et que faire pour se procurer un bon avenir.

Le titre de votre ouvrage se vérifie à la lettre et à chaque page ; il est frappant, il est neuf et hardi, mais il est profondément vrai et vous avez bien choisi, je vous en félicite. Puisse cette belle étude porter les fruits que vous avez droit d'en attendre et que je désire comme vous pour l'avantage de notre peuple.

Vous avez rendu service à la religion et à la patrie ; cette simple parole vous en comprenez toute la portée, et c'est là le plus bel éloge comme le meilleur remerciement que je puisse vous en adresser.

Veuillez me croire, Monsieur, avec estime et considération

Votre humble et dévoué serviteur,

LS. ARCHAMBEAULT,

Conseiller Législatif et ci-devant Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics.

AVANT-PROPOS

Aux vrais amis de l'agriculture et de la colonisation, aux bienveillants lecteurs qui voudront voir si ces quelques pages méritent une attention particulière, présentons d'abord quelques considérations sur la dignité de l'Agriculture, montrons l'importance que l'on a attachée dans tous les temps au développement de cet art intéressant, et disons ce que nous pouvons attendre nous-mêmes du progrès de la colonisation dans les endroits de notre province qui sont favorables à cette œuvre.

Nous verrons ensuite, dans le corps de l'ouvrage, quels sont ces endroits que nous devons favoriser de préférence comme étant à proximité de nous, et dans lesquels on ne peut manquer de réussir. Nous les décrirons avec soin, nous indiquerons où ils sont, comment on peut s'y rendre, et nous ferons voir les succès qu'on y a déjà obtenus.

I.

Au point de vue des intérêts temporels de l'humanité, l'agriculture est la plus noble besogne dont il soit donné à ses membres de s'occuper. Outre les

avantages matériels qu'elle leur procure, elle les fait marcher dans une voie qui, il est permis de l'affirmer, conduit plus sûrement au bonheur éternel.

On sait que le Maître de la création avait précisément la pensée de rendre l'homme heureux, lorsqu'en le créant il le plaça dans le paradis terrestre, avec ordre de cultiver ce beau domaine et de l'entretenir avec soin. Cet homme est tombé, mais sa déchéance ne l'a pas soustrait à l'obligation de tendre vers la Divinité, ni à la légitime aspiration d'arriver au bonheur. La plus honorable occupation à laquelle, tout déchu qu'il est, l'homme puisse donc se livrer, tant en vue de son avenir éternel qu'en vue de ses intérêts matériels, est toujours celle que le Souverain Maître lui a désignée lui-même. Beaucoup d'autres occupations sont nécessaires, il est vrai, mais seulement comme complément à cette œuvre par excellence, l'agriculture.

Le soin de la terre, la conservation de sa fertilité, la culture de ses fruits, ayant été l'ouvrage donné à l'homme immédiatement après sa création, c'est-à-dire au sein de sa gloire et au milieu de son bonheur, ce travail, loin d'être une punition a d'abord été pour lui une source de vraie jouissance. Plus tard, après sa chute, il lui fut imposé comme un châtiment, mais voilà que, par un effet de la sagesse et de la bonté divines, il s'est transformé de nouveau en une de ses plus belles prérogatives. Par le travail, en effet, l'homme s'harmonise avec la perfection des œuvres du Créateur, il fait revenir l'ordre

dans tout ce qui l'environne. L'homme de travail n'est plus cet esclave à qui l'on refuse le nom d'homme, mais il est l'enfant le plus chéri de son Créateur. Et de même qu'Adam fut le plus haut type de la perfection humaine, ainsi l'occupation qui lui fut marquée, est encore celle qui devrait attirer l'attention et fixer les désirs de tout homme bien intentionné dans n'importe quel état de la société. Autant nous devons tendre vers la perfection humaine pour notre plus grand bien, autant, pour nos légitimes intérêts matériels, nous devons chercher à donner à la terre la perfection du jardin d'Eden, cette ferme modèle bienveillamment présentée au premier cultivateur du monde.

Celui donc qui se dévoue à l'occupation de cultiver la terre, travaille d'après les instructions mêmes de la Divinité : il fait justement ce que le divin Propriétaire a commandé qu'il fît sur ce champ de labeur, pour suivre le cours d'une vie honorable et vertueuse. Oui, l'agriculteur, en se livrant au travail immédiat primitivement désigné à l'homme dans son état d'innocence, doit se sentir honoré de pouvoir exécuter le plan de Dieu dans la poursuite de son propre avenir. Quelle dignité en effet dans cet emploi ! Le roi et le paysan, le riche et le pauvre, le savant et le militaire y ont tour à tour trouvé une jouissance délicieuse, une véritable satisfaction.

II.

Les siècles anciens comme les temps modernes

ont fourni leur contingent de grands hommes, qui ont donné l'exemple d'un travail agricole intelligent et soutenu, tant pour leur avantage personnel et matériel, que pour savourer les joies pures d'une vie calme et champêtre. Recueillons en passant quelques faits de l'histoire profane et religieuse qui feront cette preuve pour tous les âges du monde. Quelle sublimité dans la prière d'Abraham offerte en plein champ au milieu de ses nombreux troupeaux ! Quelles magnifiques actions de grâces Isaac rend à Dieu pour les moissons abondantes recueillies sur le sol fertile qu'il habite ! Job, Elisée, David, Osias, entre autres personnages bibliques que l'on peut citer avec avantage, ont illustré l'agriculture de leurs connaissances et de leurs travaux personnels. Qu'étaient Noé, Loth, Moïse, Gédéon, Saül, sinon des agriculteurs et des bergers ? Les livres saints sont remplis de paroles élogieuses tant à l'adresse des hommes versés dans l'art agricole qu'à l'adresse de cet art lui-même. Les paroles suivantes sont consignées dans le chapitre septième de l'Ecclésiastique : « Ne fuyez pas les ouvrages laborieux ni le travail de la campagne qui a été créé par le Très-Haut. »

Sous d'autres cieux et en d'autres terres, Confucius reçoit les honneurs de l'apothéose parce qu'il rend de grands services à l'agriculture de son pays. Pour la même raison, Osiris, Bacchus, Cérès, Triptolème, Saturne, Janus, Numa sont mis au rang des dieux en Egypte, en Grèce et en Italie ; comme témoignage vivant de reconnaissance, on leur élève des autels.

Le vieux roi Laërte était à creuser la terre et à faire ses plantations, quand Ulysse alla se jeter à ses pieds pour s'en faire reconnaître. Un autre roi grec du nom d'Augias, enseigna à ses peuples la manière d'appliquer utilement les engrais à la terre ; il en nourrissait lui-même son domaine privé.

Un roi de Perse, Cyrus, distribuait de sa propre main des récompenses aux cultivateurs industrieux de son royaume. Il avait coutume de leur dire : « Mes amis, j'ai le même titre que vous aux honneurs et à la reconnaissance du public. Je vous accorde ce que je crois mériter moi-même, ayant fait, avec diligence et succès, les mêmes expériences, les mêmes travaux que vous. »

Combien l'agriculture n'était-elle pas en vénération chez les Romains ! Leurs premières enseignes portaient l'emblême de cet art respectable. Dans les premiers siècles de Rome, les plus grands hommes se livraient à l'agriculture. Cincinnatus, Attilius, Curius Dentatus étaient occupés à labourer leurs champs lorsqu'on vint leur offrir le commandement des armées ainsi que le consulat. Les Fabius, les Pison, les Lentulus se faisaient gloire de porter le nom des plantes légumineuses dont leurs ancêtres avaient introduit la culture.

Caton le Censeur, à dix-sept ans, se distingua contre Annibal ; plus tard il s'éleva à tous les honneurs de la république, pourtant vers la fin de sa longue vie, on le trouve occupé à l'agriculture. Il écrivit même sur

ce sujet un ouvrage recommandable qui lui valut le titre de meilleur cultivateur de son siècle. Régulus demande au sénat romain la permission d'aller sur sa terre faire les travaux, que les occupations politiques auxquelles il a été appelé, l'ont forcé de suspendre.

Terentius Varron, mort à 88 ans, fut un grand guerrier sur terre et sur mer, il eut les honneurs du consulat. C'était un grammairien, un philosophe, un historien, un astronome. Il écrivit environ cinq cents volumes sur différents sujets. Un de ses bons ouvrages, le seul qui ait été conservé, est un traité sur l'agriculture. Retiré enfin dans son domaine d'Italie, sa science et son expérience furent mises à contribution au profit d'une ferme modèle qu'il exploitait avec soin. Virgile, à la cour d'Auguste, fit un compendium estimé d'agriculture qui lui coûta sept ans de travail. Il avait cultivé lui-même sa terre des rives du Mincio jusqu'à l'âge de trente ans. Horace trouvait ses plus chères délices dans la culture de sa ferme. Cicéron, Hortensius, Pline, Columelle, Palladius et une foule d'autres hommes remarquables ont honoré l'agriculture de leurs travaux manuels ou de leurs écrits.

III.

Au moyen-âge, Charlemagne encouragea beaucoup l'agriculture. Il a laissé dans ses Capitulaires des dispositions particulières à cet effet. Il cultiva la

vigne et planta des vergers sur plusieurs points de son empire. Au rapport de l'abbé Suger, les terres de l'abbaye de St-Denis donnaient plus du double des revenus ordinaires sous les soins intelligents des membres du clergé. S. Thomas Becket, devenu archevêque de Cantorbéry, avait pour habitude de sortir avec les religieux des monastères qu'il visitait, de se rendre avec eux dans leurs champs et de les aider de ses propres mains à récolter leurs grains et leur foin ; exemple honorable de la haute estime dans laquelle on tenait l'agriculture dans les premières classes de la société. Dans sa vie de l'abbé de Weremouth, le vénérable Bède nous dit que cet abbé était un homme robuste, fort, d'une grande humilité, d'une vertu à toute épreuve. Il assistait régulièrement ses administrés dans leurs travaux champêtres. Il tenait lui-même les mancherons de la charrue. Il vannait son grain et confectionnait de sa propre main, dans une boutique de forge, les instruments nécessaires à l'agriculture.

L'Eglise catholique s'est occupée de protéger et d'encourager tous ceux qui étaient concernés dans les travaux de l'agriculture. Le vingt-sixième canon du concile général de Latran, tenu en 1179, en est une preuve. Ce canon décrète que, « tout prêtre, clerc, moine, pèlerin, paysan, engagés dans les travaux de la terre, soit qu'ils labourent leurs champs ou qu'ils y déposent la semence, jouiront d'une parfaite sécurité, et que tous ceux qui les molesteront ou les interrompront dans leur travail, seront d'abord

avertis, puis excommuniés, s'ils ne se rendent pas au dit avertissement. »

Par les établissements religieux de ses moines dans presque tous les pays de l'Europe, l'Eglise contribua puissamment à la conservation et au développement de la science agricole. On sauva de la destruction générale dans ces monastères respectés des barbares, tout ce qui survivait de l'antiquité, sous le rapport des lettres, des sciences et des arts. En transcrivant les ouvrages précieux des temps précédents sur l'agriculture, on sut mettre à profit les informations que ces livres contenaient, et en même temps qu'ils enrichissaient leurs bibliothèques, les moines amélioraient leurs possessions territoriales. Une certaine quantité de terre, don de puissants guerriers ou de riches seigneurs, était entre les mains du clergé. Celui-ci faisait valoir ces propriétés suivant les systèmes les mieux connus dont il était le seul dépositaire. Plusieurs de ses membres étaient des hommes d'invention et de génie, qui conduisirent, avec habileté et succès, les travaux et les progrès de l'agriculture. Ils s'occupaient également de toute espèce d'industrie relative à cet art important.

Des travaux considérables d'irrigation sont pratiqués, en Italie, par les religieux de Chiaravalle, au point que toute l'Europe est surprise de ces étonnantes améliorations. L'Empereur Frédéric I les consulte, puis en fait venir quelques-uns pour diriger certains travaux hydrauliques dont il veut faire bénéficier le peuple de ses Etats.

Le Pape Sixte-Quint prêche à ses sujets l'importance de se livrer à l'agriculture comme moyen sûr de rencontrer leurs obligations. Orgueilleux, nonchalants et pauvres, ils ne remplissaient qu'à demi leurs devoirs civils. En peu de temps, sur un sol aussi fertile, ils deviennent industrieux, et des années d'abondance leur arrivent. La régularité de leur travail agricole, basé sur de solides connaissances qu'on met à leur portée, les récompense largement des quelques peines qu'ils s'imposent. Une nouvelle ère, une ère de prospérité leur sourit, l'aisance et le bien-être deviennent leur partage, ils sont contents, ils sont heureux.

On conserve encore dans l'arsenal de Dresde, les instruments d'agriculture dont se servait Auguste II, électeur de Saxe, pour cultiver ses terres et entretenir ses jardins.

Il suffit de mentionner les noms d'Henri IV et de son célèbre ministre Sully, pour rappeler les immenses travaux industriels et les grandes améliorations agricoles dont la France fut le théâtre pendant le règne de ce grand roi. L'impulsion donnée en haut lieu et savamment dirigée fit abonder sur le sol français les grains, les légumes, la laine, les fruits et généralement tous les produits de la terre.

IV.

Partout, on le voit, à la fin du seizième siècle l'agriculture était en honneur. Crescenzio en Italie,

Olivier de Serres en France, Herbach en Allemagne, Herrera en Espagne, Fitz Herbert en Angleterre, publièrent à cette époque différents traités d'agriculture qui produisirent d'excellents résultats. Une longue série d'observations et d'expériences avait formé des matériaux importants pour l'étude de cette science ; aussi se propagea-t-elle rapidement et continua-t-elle d'être un objet d'attention spéciale de la part des têtes couronnées, des savants et de tous les peuples.

Le roi d'Angleterre George III n'aimait aucun de ses titres autant que celui de cultivateur, au point qu'il se faisait appeler de ses sujets du nom de « FARMER GEORGE ». Il cultivait en effet l'une des plus belles fermes modèles d'Angleterre, et collaborait aux *Annales d'Agriculture* d'Arthur Young sous le nom de Ralph Robinson, fermier de Windsor.

Edmund Burke, grand orateur et illustre homme d'Etat, était aussi, dans toute l'acception du mot, un véritable cultivateur. Théoriquement et pratiquement il sut pendant vingt-sept ans honorer l'agriculture de ses travaux manuels autant que de ses écrits.

Le fondateur et le père de la république américaine, avec tout l'honneur attaché à son nom comme président de l'Union et général de ses armées, n'est pas moins admiré de ses compatriotes, quand il retourne à sa belle ferme de Mount Vernon, pour leur donner l'exemple de l'agriculteur instruit qui sait fidèlement servir sa patrie aussi bien que ses propres

intérêts. D'une main ferme, il sut conduire des armées victorieuses à la conquête de l'indépendance de la patrie, et d'un autre côté il sut doter son peuple d'une constitution qui lui fait honneur. Le nom de Washington ne sera jamais oublié. Trois rayons de gloire émergent de sa personne : il était à la fois profond politique, vaillant soldat et excellent agriculteur.

Parmi les hommes de talent et de célébrité qui ont illustré la carrière agricole dans ce pays, nous pouvons encore citer les noms de Jefferson, Buel, Clay, Webster, Jackson, Calhoun, Lathrop, Smith, Pratt, Johnson. Cette liste, nous pourrions l'augmenter d'un grand nombre de contemporains, hommes influents, hommes éminents, qui honorent la vie de la campagne en faisant leurs délices de ses occupations.

V.

Enfin si nous jetons les yeux sur notre petite colonie, nous verrons, depuis deux cent soixante-quinze ans, nos premiers hommes, non-seulement s'intéresser aux progrès de l'agriculture, mais aussi payer de leur personne dans l'œuvre importante du défrichement des terres. Champlain, Maisonneuve, Boucher, Talon, Nicolas Juchereau, Aubert de la Chesnaye, de Chambly, de Varennes, de Sorel, Legardeur, Leber, Dugué de Bois-Brilliant, Robert de la Salle, de Lamotte Saint-Paul, Vincent de Hautmesnil, et quelle nomenclature pourrai-je ici continuer

d'hommes haut placés, d'officiers de mérite qui ont fait de l'agriculture leur œuvre de prédilection. Quand on parcourt les annales de notre pays, et qu'on voit une poignée de rejetons illustres de la vieille France, se conserver ici en dépit des efforts de l'ennemi et des haines calculées d'une race rivale, on est toujours frappé d'admiration et d'étonnement. Quoique dispersés sur une longue chaîne d'années et passant tour à tour par les terribles épreuves de l'oubli, de la guerre et des persécutions, nos pères ne fléchirent pas sous le vent des orages, ils demeurèrent attachés au sol comme s'ils eussent pris racine ; c'est ce qui fut leur salut, et c'est ce qui nous a amenés nous-mêmes à des jours dont nous nous faisons gloire.

Aujourd'hui l'agriculture est en honneur dans notre pays et nous avons lieu d'espérer de plus grands succès encore. Notre code de lois renferme des dispositions très-favorables à la culture des terres anciennes, ainsi qu'à la colonisation des terres nouvelles. Un bureau spécial est organisé pour favoriser l'une et l'autre. Un ministre responsable préside au fonctionnement de ces lois. Un conseil d'Agriculture cherche à répandre les connaissances les plus utiles à l'avancement de cet art. Des agents du gouvernement ont fait des lectures pratiques sur ce sujet. Des écoles publiques sont ouvertes à tous les jeunes gens indistinctement. Enfin tout nous fait voir la sollicitude générale dont on entoure aujourd'hui cette question vitale.

Le fait est que pour un art aussi compliqué que celui de l'agriculture et qui exige, pour avoir un succès complet, l'union de la science avec un esprit judicieux, de la théorie avec l'observation la plus éclairée, les puissances intellectuelles d'un peuple aussi bien que ses forces physiques doivent être largement mises à contribution. Une grande prévoyance, une pensée juste, une action prompte, sont de rigoureuse nécessité chez ceux qui s'adonnent à cet art d'une manière immédiate. Qu'un jeune homme déploie sur sa terre la même énergie, le même zèle, que d'autres appliquent à des affaires hasardeuses, il réussira. S'il ne recueille pas aussi abondamment, ni aussi vite que ceux qui sont engagés dans le commerce ou dans quelque autre profession libérale, il ne subira pas, du moins, de revers qui le mèneront, d'un seul coup, aux portes de la ruine. S'il a des falcultés mentales ordinaires qu'il sache mettre à profit, s'il a de plus une bonne santé, il possède des éléments de prospérité qui lui permettront de défier, avec assurance et pendant longtemps, toute mauvaise fortune.

Partout on cherche avec avidité les biens de la nature. Les richesses sont le but de grandes fatigues, d'innombrables travaux. On veut entasser or sur argent dans l'espoir de se procurer toutes les aisances et les commodités d'une vie heureuse. On s'évertue à trouver les moyens de s'enrichir. Ne sait-on point qu'il n'y a aucune part de banque, de manufacture ou de chemin de fer qui assure et paie à la longue

de meilleurs dividendes que les parts de la charrue? L'agriculture basée sur un bon système, dirigée avec une sage économie, poursuivie avec habileté, procure à l'homme autant de richesses qu'il en peut légitimement désirer pour un usage raisonnable. Elle rémunère en moyenne plus que les autres branches de travail; suffisamment, dans tous les cas, pour rendre le laboureur capable de vivre confortablement, de bien élever sa famille, de pourvoir à son avenir et de répondre, en outre, aux devoirs de la charité chrétienne.

Et que demanderions-nous de plus à l'agriculture? Y a-t-il en ce monde pour l'homme, quelque riche qu'il soit, un état de paix et de repos complets? Mettons dans l'un des plateaux d'une balance toutes les richesses imaginables, une fortune de millionnaire, si nous le voulons; et dans l'autre la certitude comparative des profits du cultivateur, son exemption des revers et des malheurs subits qui affectent très-souvent les forces physiques et parfois les facultés mentales de l'homme, ajoutons-y l'absence des noirs soucis et des anxiétés dévorantes d'un Crésus absorbé dans ses calculs; évidemment, comme bien-être et pure jouissance de la vie, la balance penchera en faveur des occupations champêtres. L'industrie agricole, en effet, développe des ressources et procure des richesses d'autant plus réelles et plus durables qu'elles ont la nature même pour garant. Et si parfois quelques circonstances peuvent les diminuer ou les amoindrir, il n'y en aura jamais d'assez fâcheu-

ses pour les anéantir.

J'ai cru devoir présenter ces quelques considérations comme encouragement aux jeunes gens qui ont besoin de coloniser. La dignité de l'emploi auquel ils sont appelés dans l'agriculture, leur fera connaître le bel avenir qu'ils peuvent se créer. Une position indépendante, une occupation rémunératrice, des succès certains, seront le résultat précieux des sacrifices passagers qu'ils devront faire ; et j'ai lieu de croire qu'en pesant bien ces vérités, ils comprendront que mieux vaut se livrer au travail honorable de la charrue, de la hache et de la bêche, que de revêtir un petit surtout de drap, un éphémère chapeau de castor et faire le *dandy* dans les rues d'un village ou dans les faubourgs d'une cité. Je parle ici des jeunes gens qui se déclassent, comme on en voit malheureusement un trop grand nombre dans toutes les directions. A chacun sa profession, ses occupations et sa manière de vivre en rapport avec ses aptitudes et sa vocation. Tout emploi honnête est agréable à Dieu. Et si chacun travaille bien dans sa sphère naturelle, l'honneur et le respect se perpétueront dans la société.

INTRODUCTION

Les humbles pages des chapitres qui vont suivre ont pour but principal de faire connaître la vallée de Mantawa, ainsi qu'une partie des territoires qui lui sont contigus. Elles feront connaître aussi les essais de colonisation qui y sont commencés, les travaux que l'on y poursuit avec courage, et les espérances qu'on peut légitimement entretenir sur l'avenir de ces fertiles domaines.

En présence du mouvement qui se fait dans presque toutes les localités de cette province, et en particulier, je dirais, dans notre district de Joliette, il semble que ce livre ne sera pas sans quelque utilité. Tous les jours nous rencontrons des cultivateurs, des jeunes gens, des hommes de métier, différentes personnes enfin, qui cherchent un avenir meilleur que celui qu'ils ont en perspective dans leur position particulière. De minces ressources, de faibles capitaux, pour ne pas dire moins encore, les empêchent de jeter la vue au loin, ils ne savent pour ainsi dire où donner de la tête. Eh bien, je veux leur montrer que malgré l'exiguité de leurs moyens, ils ont à leurs portes une vraie chance de se faire une position respectable, pourvu qu'ils déploient, à cet effet, un peu

de courage et de bonne volonté. Je demande pour condition essentielle qu'ils aiment le travail et qu'ils s'y adonnent véritablement. Un paresseux est un *défalcataire* dans le gouvernement de la Providence ; la nature n'a point de respect pour lui. En peu de temps elle lui fait son procès, elle le juge et le condamne infailliblement à la misère.

Il n'en est pas ainsi d'un homme laborieux qui fait son ouvrage dans le bon temps et donne à son champ des soins assidus. Il sait que les gerbes d'une abondante récolte ne remplissent ses greniers qu'en proportion de son travail. Quelque fertile que soit la terre, elle ne produit pas d'elle-même les choses nécessaires à la vie. Il faut qu'elle soit arrosée de sueurs ; mais ces sueurs sont la monnaie du confort, et d'une existence vraiment heureuse. Voyez cet homme qui vient de travailler toute la journée, quelle vigueur il a dans ses membres, de quelle florissante santé il jouit dans tout son corps ! Puis la voix ineffable de la conscience qui lui dit : « tu as fait ton devoir, Dieu est content de toi, tu as amélioré ta position, » elle vaut bien des trésors, elle est déjà une récompense. On le verra bien revenir de son champ un peu accablé des fatigues du jour, mais tout est riant dans son esprit et dans son cœur, comme le firmament tout pourpré des rayons d'un beau soleil couchant, comme l'air rafraîchi par la suave brise du soir qui vient sécher ses sueurs, comme ses champs couverts de moissons et dont les épis se balançant avec un léger bruit charment ses oreilles,

comme les oiseaux qui chantent pour lui leurs plus douces modulations. Dans sa maison quelle joie pure et douce l'attend ! Il semble que le bon Dieu, pour le consoler de ses fatigues, lui envoie ses petits enfants qui l'embrassent, lui prodiguent leurs caresses et l'égayent par leur naïf babil ; pendant ce temps la bonne épouse a apporté un blanc vaisseau de lait, elle l'a poudré du produit de l'érable. Oh ! comme il est heureux de tous ces soins ! il jouit, et les fatigues du jour, elles se sont enfuies, il n'a plus que le sentiment de sa jouissance. Tels sont les bienfaits du travail chez le bon cultivateur, chez l'homme honnête et laborieux qui met de l'ordre dans tout ce qui le concerne ou l'environne.

Telle sera aussi un jour la joie du colon défricheur dont le courage et la persévérance auront tressé pour le déclin de sa vie la couronne d'une position indépendante.

Et ici, je tiens beaucoup à faire remarquer au cultivateur et au colon qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des capitaux pour se créer un heureux avenir. Il n'en est pas de l'agriculture comme de l'industrie. Les lois qui régissent ces deux arts contrastent singulièrement. Dans les arts industriels, la grandeur des profits résulte de l'augmentation du capital ; de nouveaux capitaux, en effet, permettent d'améliorer ou d'augmenter les machines et procurent un usage plus rapide et plus économique de tous les matériaux bruts. Alors, avec le concours actif de tous les agents nécessaires, avec un marché fourni à deman-

de, une prompte rémunération sera la conséquence certaine de l'engagement dans une manufacture d'un puissant capital, lequel augmentera dans la proportion du travail accompli.

En agriculture c'est le contraire. Un grand capital ne donne pas toujours, ni souvent, un gain proportionnel, à moins qu'une méthode sage et savante c'est-à-dire fort rare, ne vienne y suppléer. Ceci est facile à constater par la comparaison des produits d'une petite ferme ou d'un jardin avec ceux d'une grande terre. Les profits ont une tendence à la baisse quand il y a un grand déploiement de force et d'argent. Un arpent de terre peut facilement rapporter cent piastres, mais cent arpents ne rapporteront pas dix mille piastres. Convenons donc que l'agriculteur, le colon, n'ont pas besoin de grands capitaux pour préparer un arpent de terre, et que même ils peuvent commencer n'en ayant pas du tout ; qu'il leur suffise d'avoir de la nourriture pour nettoyer sur leurs lots quelques arpents; l'ordre dans le travail et la méthode dans la culture suppléeront chez eux au manque d'argent.

L'ordre, la méthode, la concentration du travail, voilà le vrai capital du colon, un capital assuré,infaillible. Cette idée est généralement trop méconnue, cependant elle est d'une haute importance surtout pour ceux qui ont de grandes propriétés. Que l'on cultive bien ce que l'on se met en frais de cultiver, que l'on suive les méthodes améliorées, que l'on applique sur un espace plus restreint la somme de tra-

vail qui serait dépensée en vain sur une grande étendue, et la terre étant ainsi mieux soignée, le rendement sera proportionnel au labeur et paiera bien davantage. La concentration du travail, autant que faire se peut, est une véritable économie. Chaque partie d'une ferme étant sous l'œil immédiat de son propriétaire, si celui-ci est un homme intéressé, il ne se gaspillera ni bois de service, ni bois de chauffage, les broussailles ne croîtront pas à tous les dix pieds, les souches ne pousseront pas de nouvelles tiges, les vilains bouquets rouges et blancs dont les racines prennent tout le suc de la terre n'étoufferont pas les moissons, les prairies ne seront pas à moitié couvertes de framboisiers, les clôtures seront faites à temps et solidement, les animaux seront à leur place dans des pâturages bien fournis, enfin tout sera à l'ordre partout, et la ferme aura la régularité et même l'élégance d'un jardin. Cette ferme ainsi tenue paiera bien, prendra de la valeur, et son propriétaire verra des fruits abondants remplir ses granges, ses caves et ses greniers.

L'ordre est la première loi de la nature; elle est aussi la première pour le cultivateur. S'il la méprise, il s'habituera peu à peu au relâchement et à la négligence, son travail sera perdu ; n'ayant pas plus de considération pour sa ferme que pour lui-même, il n'inspirera plus que de la pitié, si toutefois le ridicule ne vient pas s'y ajouter. Que dire et que penser en effet d'un homme qui laisse tout aller à l'abandon, qui ne s'occupe de rien, qui semble avoir perdu tout

respect humain et qui ravale sa dignité jusqu'au dernier échelon de la dégradation agricole ! Afin de montrer jusqu'où l'indolence peut être poussée, que dire et que penser, par exemple, d'un propriétaire quand les fenêtres de sa maison sont brisées et que les vitres sont ici et là remplacées par de vieux chapeaux ou quelques lambeaux d'ancienne étoffe; quand le toit fendu ou troué laisse en maints endroits passer la pluie, quand les portes ou les contre vents sont à moitié pendus et battent à tous les vents ; quand le perron ou la galerie sont devenus de véritables trappes ; quand les clôtures de son champ sont éparpillées sur le chemin ou que les barrières à demi-cassées sont rendues sur le bord du fossé ; quand les instruments d'agriculture, les voitures et autres articles de nécessité ont pour abri d'hiver la voûte étoilée et pour abri d'été les gouttières de la grange ; quand on voit les animaux, qui souvent sont la terreur des voisins, voyager alternativement dans le parc et dans le chemin, les bêtes à cornes la tête ornée d'une planche mobile qui leur couvre toute la face, ou les cornes enchevêtrées dans des bouts de câble, les chevaux avec des colliers de bois franc dont l'extrémité inférieure râcle le sol ; quand on voit les volailles dans le blé d'Inde écorchant les épis et faisant leurs délices des légumes dont le champ est aussi parsemé ; quand on voit les mauvaises herbes et les chardons étouffer la moisson, épuiser le sol ; encore une fois que dire, que penser d'un tel cultivateur ? N'est-ce pas la dégradation, l'indolence poussées au dernier

point ? Est-il étonnant de voir alors le spectre hideux de la pauvreté ou plutôt le loup affamé de la misère arriver chez lui avec un cortège de peines, d'inquiétudes et d'afflictions ? Ah ! la négligence, l'oisiveté, la paresse, ce sont de vrais fléaux, c'est la destruction de la famille, c'est la ruine, c'est la mort !

Il est donc facile de conclure, et c'est ce que tout agriculteur, tout colon surtout qui commence ses défrichements, doivent l'un et l'autre bien savoir, que le succès de l'avenir, la perfection de la vie agricole reposent sur le travail, et sur le travail de la tête comme sur celui des bras. En agriculture, comme en toute autre branche d'occupation, si l'intelligence et la science ne président pas, le travail dégénère en routine. Quels sont ceux qui se plaignent toujours du manque de succès dans leurs opérations, qui ne trouvent point d'ouvrage à faire en tel temps ou en tel autre, et pour lesquels la moitié de l'année se compose de ce qu'ils appellent « mortes-saisons » ? Ce sont ces gens qui flottent à tout vent d'irrésolution, sans stabilité ni but définitif, qui ne sont jamais chez eux, qui ne font que rêver et spéculer, qui s'occupent de tout excepté de leur propre affaire. Un proverbe qui devrait être connu particulièrement de tout agriculteur, de tout colon est celui-ci : « Honorez votre état et attachez-vous-y fermement. » Une énergique résolution de faire son devoir ouvrira à cet homme le sentier du succès. Ce chemin est facile, il est plein de consolations, la Providence l'a doté et embelli de tous les avantages, de

tous les charmes et de toutes les bénédictions qu'un homme de cœur puisse désirer.

A l'œuvre donc, jeunes gens, pères de famille, hommes de métiers, fils d'habitants, qui que vous soyez, quelle que soit votre condition, écoutez ces paroles d'un ami sincère qui vous veut du bien, prêtez l'oreille aux avis bienveillants qu'il ose vous faire parvenir dans ces pages écrites pour vous rendre service ; venez voir les beaux domaines, les grands bois, les fertiles vallées qu'il vous propose de coloniser, soyez sûrs que vous ne serez pas trompés, votre avenir est là ; d'immenses richesses, de grands trésors y sont enfouis, il ne tient qu'à vous d'en faire l'heureuse et importante acquisition.

Quand vous jetez les yeux sur les terres de notre vallée du St-Laurent qui sont l'orgueil du pays, vous êtes parfois tentés de croire qu'il n'y a pas moyen de vivre ailleurs, de faire des établissements profitables sur d'autres points de la province, eh bien ! il est temps de vous détromper, de déchirer le bandeau de préjugés qui retient tant de bras vigoureux et robustes sur des propriétés déjà morcelées. Voyez ce qui se fait aujourd'hui dans la vallée de l'Ottawa. Sous la parole de feu du Révérend M. Labelle, sous les efforts puissants de son indomptable énergie, la colonisation de ces lieux a fait des progrès incroyables. On dirait qu'il a dans ses mains le levier qui manquait à Archimède pour soulever le globe ou bien encore qu'il a par devers lui les secrets merveilleux de la lyre d'Orphée. Il place ici une église, là un moulin, ailleurs

un village. Il trace des chemins, il ouvre des rangs entiers, la forêt recule à son approche, un courant de population le suit partout où il passe. De nouvelles paroisses surgissent où il les a marquées, frappant le sol de ses pieds. Enfin tout un pays s'établit dans ces plaines et ces montagnes dont il a su faire l'espérance du colon.

Mais le théâtre sur lequel agit M. Labelle n'est pas différent du nôtre. Ce sont les mêmes bois, les mêmes terres, les mêmes collines, les mêmes vallées ; les cours d'eau, les lacs sont semblables; d'ailleurs, on le verra plus loin, tous ces territoires se tiennent. Ils auront le même avenir. Une population homogène s'y développera et la communication qu'un chemin de fer établira, dans quelques années, entre l'Ottawa et le St-Maurice, puis le lac St-Jean, mettra cette population en rapport avec le reste de la province, et lui fera connaître, d'une manière plus particulière encore, la richesse et l'importance des magnifiques domaines dont elle sera alors en possession. Si M. Labelle pouvait se multiplier, il ferait dans les plaines de la *Mantavaisie* ce qu'il fait à Nominingue et dans toute la vallée de l'Ottawa. Mais dans l'impossibilité de l'y voir à présent, ou en attendant qu'il y vienne un jour, qu'on veuille bien accepter comme invitation spéciale ces quelques pages, pâles et décolorées sans doute à côté d'une parole d'apôtre, mais remplies du plus pur patriotisme. Qu'on veuille bien croire à l'exactitude des renseignements qu'elles renferment, et surtout bien

remarquer que l'auteur n'a qu'une chose en vue : le progrès de la colonisation, puisque c'est là l'œuvre nationale par excellence, une œuvre religieuse de première importance, le vrai bien public enfin dans toute la force du mot.

LETTRE DU RÉVÉREND M. A. LABELLE, CURÉ DE ST-JÉROME. (1)

St-Jérôme, 1er octobre 1882.

Au Rév. Mr. Th. S. Provost, Ptre, Curé du St-Esprit.

Mon cher Monsieur,

Ayant lu en grande partie votre ouvrage sur la vallée de Mantawa, je ne puis que vous féliciter d'avoir fait un beau et bon livre qui servira hautement les intérêts de la colonisation. Tout Canadien qui aime véritablement son pays le lira avec empressement et sera heureux d'y trouver des renseignements aussi précieux que pleins d'importance.

A part les lignes qui me regardent et qui sont trop flatteuses, je ne puis qu'applaudir à votre œuvre qui ne manquera pas de donner, surtout dans le district de Joliette qu'elle semble favoriser tout particulièrement, et aux habitants duquel elle est d'ailleurs si convenablement dédiée, un nouvel élan vers les belles et immenses régions colonisables de la Mantawa.

---

(1) L'ouvrage était déjà sous presse quand nous avons eu l'honneur de recevoir la lettre du Rév. M. Labelle. Nous croyons obliger nos lecteurs en la publiant à la suite de l'Introduction.

Il appartenait à votre plume de faire connaître la richesse territoriale de cette vallée, le succès de ses colons, et les espérances légitimes de tout bon agriculteur et de tout industriel diligent qui se dirigeront vers cette belle partie du pays. Il en était temps et votre brochure arrive on ne peut mieux dans la circonstance.

Vous avez travaillé depuis vingt ans à raviver le sentiment national sur cette question de la colonisation, Vous avez écrit, vous avez parlé, vous faites encore l'un et l'autre avec beaucoup d'à-propos et de mérite. De plus, vous avez joint l'exemple à la parole. Afin de montrer la facilité qu'il y a de réussir dans l'établissement des terres nouvelles, vous avez colonisé vous-même d'une manière très-efficace et fort heureuse. Bientôt vous réussirez sur toute la ligne, n'en doutez pas. Déjà, à l'heure qu'il est et à propos de ceux qui vous ont suivi, vous voyez vos nobles et généreux efforts en partie couronnés du plus grand succès. Courage et persévérance, Dieu est avec nous.

Votre livre est destiné à donner une nouvelle force morale à l'idée maintenant puissante de la Colonisation et à faire estimer cette œuvre par excellence à sa juste valeur. Vos considérations générales sont excellentes, vos conseils fort pratiques, vos faits concluants. Le tout se lit avec plaisir et se retient facilement. Tout le monde doit avoir ce livre.

Je ne parle pas du mérite littéraire de l'ouvrage ; sous ce rapport vos écrits vous ont déjà acquis une réputation honorable et justement méritée.

Recevez, cher ami, l'assurance de mon profond attachement.

A. LABELLE, PTRE.

LA BOURSE ET LA VIE

CHAPITRE I.

Avis important dans lequel l'auteur montre qu'il est loin de s'imposer aux lecteurs. — Observations sur la facilité d'acquérir des richesses solides et durables au moyen de la culture de la terre. — Bonheur de la vie agricole. — Erreur de ceux qui la déconsidèrent. — On offre véritablement dans le présent travail la Bourse et la Vie. — Examen de certaines localités sur la route de Mantawa et premièrement de Joliette.

Quand vous aurez lu ce petit livre, mes chers amis, si vous n'êtes pas satisfaits de votre lecture et des renseignements qui y sont contenus, vous désapprouverez publiquement l'auteur, vous direz mille et une choses défavorables sur son plan, son style, tout en respectant son intention, et le dit auteur n'écrira plus pour vous, cela sera convenu. Si, au contraire, vous êtes contents des informations que vous y aurez puisées, vous lui voterez quelques remerciements en famille. Il se déclare d'avance amplement dédommagé de ses peines, la chose advenant, car il aura atteint son but, celui d'être utile à quelques-uns de ses compatriotes, en leur faisant goûter l'œuvre importante de la colonisation et en les poussant à y travailler pour leur propre compte et avantage. Combien de jeunes gens, de pères de famille, journaliers ou autres, battent négligemment la poussière du che-

min, la tête remplie de ce que l'on appelle communément des châteaux en Espagne et qui n'arrivent jamais à la réalisation de leurs désirs ! Combien soupirent après une existence regardée par eux comme chimérique et qu'il est si facile néanmoins de se procurer ! L'agriculture n'est-elle pas un art, la mère même des arts, comme le dit Xénophon ? Et l'homme lui-même n'en est-il pas l'artiste ? Voyez : son laboratoire, c'est le sol ; son matériel brut, ce sont les engrais et les semences ; son pouvoir, c'est la force animale et celle de quelques instruments ; l'air, la chaleur, l'humidité sont ses agents ; les grains, les légumes, le foin, tous les fruits sont ses produits ; y a-t-il quelque chose de coûteux dans tout ceci ? Où sont les difficultés de l'entreprise, les hasards du résultat ? Le sol est cultivé, les semences y sont déposées, puis les moissons se succèdent. Supposons maintenant, comme cela devrait être, que la science orne l'esprit de l'artiste, cette science lui indiquera les meilleures manières de dresser et d'améliorer son laboratoire ; elle l'instruira des différentes propriétés de son matériel et des attentions qu'il doit recevoir ; elle lui enseignera comment utiliser ses forces avec profit, et tirer le meilleur parti possible de l'action de ses agents ; par conséquent de rendre son travail vraiment rémunérateur en multipliant ses produits.

Un point de la plus haute importance sera gagné, lorsque le cultivateur comprendra l'importance et la dignité de son état, et qu'il sentira le besoin d'infiltrer ses propres convictions dans l'esprit de ses

enfants. Ce n'est pas seulement une méprise, une erreur ordinaire, mais c'est un grand malheur que tant de jeunes gens voient d'un œil défavorable les gains prétendus si lents de l'agriculture, et qu'ils ne voient dans la vie agricole qu'une vie de soumission et d'avilissement. Ils remarquent la rapidité avec laquelle, souvent, les commerçants, les marchands, les hommes de profession paraissent s'enrichir ; ils les voient généralement dans une situation apparente d'aise et de confort qui leur fait envie, ils limitent leurs observations aux quelques heureux qui réussissent, et ne font pas attention à ceux qui, en bien plus grand nombre, végètent, languissent ou tombent complètement. Et cependant qu'arrive-t-il ? quelle est la vérité sur ce sujet ? Indépendamment de l'inquiétude, de l'ambition désappointée, d'un rapide épuisement, ainsi que des cuisants regrets et des chétives récompenses d'une carrière publique, on devrait savoir que rien n'est moins encourageant que ces situations éphémères qui n'assurent que fort rarement un bel avenir. De mille marchands qui tenaient, il y a quelques années, des comptes considérables dans l'une des principales banques de Boston, il n'en est que six qui sont morts riches. Un rapport du commissaire de l'Agriculture pour 1862 publie à la face des Etats-Unis qu'à New-York le nombre en est encore plus petit. Et cependant ce sont les centres commerciaux les plus renommés du monde.

Le cultivateur, lui, s'il n'est pas aussi immensément riche que ces rares échappés du naufrage, s'il

n'augmente pas dans des proportions aussi rapides, est toujours sûr d'un revenu passable et parfaitement indépendant, s'il le veut. Il a une maison, un établissement qu'il a préparés suivant ses goûts, un champ qui est à lui. Il n'a pas à s'abaisser, à ramper, à fondre de crainte en présence d'un créancier ; son maître, c'est Dieu ; ses faveurs, il ne les attend point des hommes, il tient dans sa main la clef de tous les trésors, il est libre, il vit en paix, l'avenir de sa famille est assuré. O noble vie que celle du cultivateur ! Placé au milieu des merveilles toujours renouvelées de la nature, il observe d'un œil scrutateur ses admirables développements et l'infinie variété de ses formes. S'il fait attention aux nuages, s'il surveille les saisons, c'est pour unir, dans le bon temps, son travail à celui de la nature ; s'il respire l'air frais et pur de l'atmosphère, s'il se nourrit du pain de son industrie, s'il boit l'eau claire de la fontaine, c'est pour remercier l'Auteur de tous ces dons. Nouveau Moïse, nouvel Enoch, littéralement « il marche avec Dieu. » Oh ! qu'on a tort dans une infinité de familles canadiennes-françaises de se déclasser comme on le fait ! On prive d'une belle vie nombre d'enfants que l'on pousse dans des professions libérales ou autres carrières publiques sans savoir ce qu'on leur réserve. N'arrive-t-il pas souvent que parmi leurs enfants, les cultivateurs choisissent ceux qui ont le moins de talents, pour leur succéder dans la culture de la terre, et que ceux qui ont le plus de capacité ou qui paraissent davantage, sont désignés pour le comptoir ou les

professions libérales? Fatale erreur! Ne faut-il pas une belle intelligence, un jugement sûr, une science considérable et variée pour devenir un agriculteur capable? Ce n'est pas tant le capital d'argent que le capital d'esprit qui est nécessaire pour en arriver là, tandis qu'une intelligence ordinaire peut vendre du coton et de l'indienne, livrer de la melasse, peser des *groceries*, recevoir ou échanger des billets de banque, et enfin même s'acquitter honorablement des devoirs généraux de toute position sociale. On disait, autrefois, chez le peuple-roi, que le plus bel éloge que l'on pouvait faire d'un homme, était de lui donner la qualification de bon cultivateur. Un grand orateur et philosophe recommandant l'agriculture à son fils lui disait : « De tout ce qui peut être entrepris ou recherché, rien au monde n'est meilleur, plus utile, plus doux, plus digne d'un homme libre que l'agriculture ». Que tous en demeurent bien persuadés, la terre cultivée par des mains habiles et guidées par la science, est le plus fidèle des dépositaires, le plus scrupuleux des débiteurs. Elle est à la fois la plus abondante des mines et le plus solide de tous les biens. C'est pour cela que l'économie rurale est la base de la richesse des États et des particuliers.

Il est temps de vous rassurer maintenant, chers lecteurs, sur la nature de l'ouvrage qui vous est adressé. Lisez bien le titre, vous comprendrez de suite que je ne viens pas vous dévaliser, mais vous offrir une petite fortune, moyennant travail, économie, surveillance : travail modéré, sage économie,

surveillance active : en d'autres termes, je vous offre LA BOURSE ET LA VIE, si toutefois vous en voulez. — Mais certainement nous en voulons, direz-vous ; qui va refuser cela ? Plus de gens que vous ne pensez refusent les deux, mais puisque vous acceptez mon offre, veuillez me suivre sans délai ; le temps pour un homme de cœur, c'est de l'argent.

J'ai un petit voyage-excursion à vous faire faire, c'est dans le cours et l'exécution de cette entreprise que je vous montrerai où sont la BOURSE ET LA VIE. Je partirai avec vous de Joliette qui est la ville du grand Nord que nous cherchons à coloniser. Nous jetterons un coup d'œil, en passant, sur cette jolie petite ville, aux rues larges et régulières, qui vient de naître pour ainsi dire, à l'avenir le plus brillant, puis nous entrerons dans les montagnes.

Joliette

La ville de Joliette est bâtie sur les bords de la rivière de L'Assomption à 25 milles à peu près de son embouchure. Cette rivière la sépare en deux parties bien distinctes. D'un côté, la gare du chemin de fer du Nord et ses grandes dépendances, un moulin à scie, les grandes carrières de pierre de taille et de pierre à chaux, la manufacture de papier, la briqueterie, le chemin de fer de St-Félix et de St-Gabriel, et un triangle isocèle de constructions régulières où habite environ le tiers de la population. De l'autre, une seconde scierie, un moulin à farine, un moulin à

cardes, la grande manufacture de chaussures, la manufacture de machines à battre, la fonderie, les tanneries, etc. Plus loin, vers le centre, le grand carré du marché, l'hôtel de ville, le bâtiment des pesées publiques. Au fond du splendide parallélogramme, le Palais de Justice, le bureau d'Enregistrement. Ailleurs, sur les rues de Lanaudière, Notre-Dame et Manseau, le bureau des Terres de la Couronne, (Agence de L'Assomption), le bureau de l'Inspecteur des Ecoles, les deux librairies, les ateliers de la presse, la résidence de l'honorable Juge du district, etc. Puis les hôtels, les magasins, la jolie bâtisse de l'aqueduc. Enfin l'Eglise paroissiale, le Collège Joliette, dont les vastes bâtiments sont dominés par une magnifique statue du Sacré-Cœur, le Noviciat des Clercs de St-Viateur, dont les sites et les alentours sont ombragés de plantations régulières et très-fournies d'ormes, d'érables, de sapins, ainsi que d'arbres fruitiers de toute espèce. Au Sud, le couvent de la Congrégation, ancien manoir convenablement restauré de l'honorable M. Joliette, la nouvelle chapelle de Bonsecours et celle de St-Joseph, l'hôpital et l'asile des orphelins, les deux écoles des Clercs de St-Viateur et l'Institut.

La principale partie de la ville, on le voit, se trouve de ce dernier côté de la rivière. Un solide et large pont couvert unit ses deux rives au centre même de la ville. Un autre, à quelques arpents plus bas, est jeté avec la même solidité sur l'espèce de canal taillé par la rivière dans la pierre calcaire qui en forme

les parois. La première ligne de chemin, de fer, qui fut construite par M. Joliette, et qui partait de Lanoraie pour se rendre au pied des montagnes de Rawdon, traversait la rivière en cet endroit. La principale partie de la ville est bâtie sur une longue et large pointe que la rivière embrasse dans un arc très-étendu dont le sommet se trouve à l'Est. U onde calme, profonde et limpide dans la partie supérieure de cet arc au-dessus des moulins ; dans l'autre partie, des flots écumeux, bouillonnants qui, comme des coursiers fougueux, bondissent et se cabrent dans les escaliers du rapide en aval du pont couvert, présentent à l'œil des aspects aussi beaux que diversifiés. Jamais promenade ne sera plus agréable que le parcours de la plage que baigne cette rivière dans la ville même.

Six grandes routes arrivent à la ville ous côtés, et permettent de l'apercevoir, à une grande distance. Ses tours, ses clochers, ses dômes, ses grands édifices, nous réflètent l'éclat du soleil par dessus ou à travers les bouquets de bois qui l'entourent. Neuf paroisses touchent, il faut dire, à son territoire, et forment comme la circonférence d'un cercle dont elle est le centre. Ce sont les paroisses de St-Paul, de St-Jacques, de St-Liguori, de St-Ambroise, de Ste-Mélanie, de St-Félix, de Ste-Elisabeth, de St-Thomas et de L'Assomption. Entrons maintenant dans cette jeune et fraîche cité, et voyons en deux mots où elle en est dans son avenir et vers quelle carrière de prospérité elle marche à grands pas.

Qui de nous, déjà et plus d'une fois, n'a fait attention à ce prodigieux travail d'avancement dont quelques-uns des citoyens de cette ville sont encore aujourd'hui les principaux acteurs, et d'autres, en plus grand nombre, les irrécusables témoins ? Qu'était la ville de Joliette il y a un demi-siècle ? Une quasi-solitude au sein de laquelle germait un avenir de prospérité, de haute importance, de grandeur même. Trente ans à peine pèsent sur la tombe de son fondateur, et déjà son progrès peut faire la matière d'un livre. Citons en quelque chose au public : de tels exemples encouragent, fortifient.

A ses destinées spirituelles président la science et la vertu dans le personnel d'un clergé vénérable et respecté dont s'honore le pays. Un collège, l'orgueil légitime et l'ornement de cette ville, vient de se dilater encore pour donner entrée à une jeunesse plus nombreuse, aussi studieuse qu'avide des jouissances intellectuelles que procure la véritable instruction. Le nombre des élèves sortis de cette institution forme déjà une phalange dans la société canadienne qu'elle sait honorer de ses œuvres. — Cette ville possède un corps éclairé de médecins, sur les soins et les lumières desquels on se repose avec confiance dans les dangers de la vie. — Des sociétés d'avocats, défenseurs du corps social, des droits de propriété, de la réputation, tiennent toute la hauteur de leur position en cherchant, avec ardeur et conviction, le triomphe de cette reine dont la société désire voir le règne solidement établi, la justice. — Une société nombreuse d'artisans

fournit à tous les besoins ; ses marchands satisfont amplement toutes les exigences. Des citoyens riches, honnêtes, vertueux se plaisent à faire le bien, à verser d'abondantes aumônes dans le sein des pauvres, à sustenter des associations charitables, à secourir des corporations religieuses, à doter enfin largement des institutions de bienfaisance et d'utilité publique comme les hôpitaux. — Ses couvents se multiplient et s'agrandissent. Ils suivent, sous l'impulsion divine, la marche générale du vrai progrès. — Ajoutons à tout ceci l'organe du district de Joliette publié dans cette ville. La presse elle-même s'est hâtée de faire écho à cet appel d'activité. Messagère de paix et d'union, propagatrice des saines doctrines auprès de la multitude, elle est appelée à jouer un grand rôle dans ce noble milieu ; premièrement, par la diffusion et le développement nécessaire en ces temps des principes de la grande école catholique, et en second lieu, par l'instruction, les renseignements, les conseils pratiques sur l'agriculture et la colonisation qu'elle portera à la connaissance de tous. Et il n'est pas besoin d'autre garantie qu'elle sera fidèle à sa mission que le nom des hommes de talent et de mérite qui qui lui prêtent leur plume. Que demanderions-nous encore, et tout ceci n'est-il pas un grand, un véritable progrès ? Oui, et cette ville toute jeune et toute fraîche en possède les vrais éléments, c'est une des plus solides espérances pour son avenir. — L'honorable M. Joliette, en défrichant ces lieux, les a dotés d'un capital étonnant de future prospérité. Il a versé des

sueurs dans la fondation de sa chère *Industrie*, mais la goutte de sueur qui coule du front d'un défricheur en produit un million qui tombent du ciel en rosée fertilisante. La terre ainsi imbibée se vivifie doublement sous l'action conjointe de Dieu et des hommes, et voilà comment l'entreprise de M. Joliette a été singulièrement prospère. Cet honorable Monsieur a su créer une source de vie pour une multitude de personnes. Ce capital qu'il y a déposé, cette source de vie qu'il y a fait surgir, ne peuvent que s'accroître maintenant dans des proportions considérables. — Honneur à l'honorable Barthélemy Joliette ! Trois fois nous devons applaudir à l'homme, à l'œuvre et au succès !.....Cet homme en faisant le bien s'est acquis une position excellente, une réputation de mérite. Inutile d'insister davantage sur les titres de gloire qui lui reviennent si légitimement, et que les étrangers comme ses concitoyens lui décernent avec tant de raison. — Rattachons ce faible tribut d'honneur, comme une guirlande, au monument précieux que lui a élevé son éloquent biographe, M. l'abbé Joseph Bonin, dans sa brochure de 1874.

Tout dans cette jeune cité de Joliette, dans cette nouvelle création, tout nous montre *la Bourse et la Vie* s'offrant comme d'elles-mêmes à quiconque les désire d'une manière efficace, et se développant avec rapidité sur tous les points. Des hommes de dévouement sont aujourd'hui comme autrefois à la tête des affaires. Des sociétés industrielles exploitent les richesses de nos forêts. La rivière de L'Assomption,

malgré la largeur de ses rives et l'abondance de ses eaux, ne peut suffire au flottage des bois qu'elles descendent. Nous avons vu, tout l'été, sa surface pavée de billots jusqu'à la distance de deux et quelquefois de trois milles au-dessus des barrages de la chaussée. Ces billots se chiffraient par centaines de mille. Puis est venu le bois scié en planches et en madriers, puis le bois de chauffage dont les milliers de cordes sont en ce moment mêm ntassés sur les grèves.

Joliette peut être appelée avec raison, et est effectivement la ville du grand Nord. Située à 45 milles en plein nord de Montréal, vingt paroisses y apportent leurs produits. Deux fois par semaine, le marché est ouvert au public, mais c'est le samedi surtout qu'il est facile de constater les opérations commerciales qui s'y font. Il n'y a pas de temps, il n'y a pas de saison où des milliers de personnes ne viennent ce jour-là vendre ou échanger leurs produits, se procurer les choses nécessaires à la vie, continuer, accentuer, accélérer je dirais même, le mouvement général de progrès qui s'y constate de jour en jour.

Mais nous venons de prononcer le nom de Joliette, et déjà il nous faut quitter cette attrayante localité. Nous n'avons presque rien dit de ses marchés, de ses industries, de son commerce, de ses entreprises, de ses hommes de dévouement, de sa population toujours croissante, et de l'affluence extraordinaire avec laquelle on arrive de toutes parts pour y travailler ou s'y fixer, enfin du mouvement général qui s'y

déploie régulièrement, — D'autres écrits feront plus tard connaître son histoire en grand. Tel n'est pas aujourd'hui notre but. Il suffisait pour le moment de laisser savoir en peu de mots ce qu'est Joliette. — Hâtons-nous de poursuivre le cours de notre excursion afin d'arriver à ce grand théâtre de colonisation, qui est à nos portes, le territoire de la Mantawa. Toutefois, avant de fouler le sol de cette vallée remarquable, comme notre chemin nous fait passer à travers quelques nouvelles paroisses du versant méridional des Laurentides, il est à propos de jeter un coup-d'œil sur ces établissements de récente formation.

CHAPITRE II.

St-Jean-de-Matha, St-Gabriel, St-Damien, Ste-Emmélie de l'Energie, St-Alphonse, Ste-Béatrix, St-Côme. — Ce que sont aujourd'hui ces localités. — Comment l'agriculture et certaines industries s'y développent. — Exemples de succès encourageants et dignes de remarque.

St-Jean-de-Matha.

Il y a quarante ans aujourd'hui une épaisse et sombre forêt couvrait en entier les terres de St-Jean-de-Matha. Le voyageur attristé ou le chasseur avide que la Providence aurait conduits dans ces lieux, n'y auraient entendu pour tout bruit que le bourdonnement du vent dans les pins ou le monotone murmure du ruisseau qui descend la colline en éparpillant ses

eaux, et quelquefois peut-être le cri perçant du geai bleu qui voltige d'arbre en arbre, fuyant partout le passage de l'homme. Pas un habitant n'avait encore pensé à fixer sa demeure en ces lieux, et le travailleur des chantiers se croyait le seul à devoir jamais rompre le silence de ces bois. Les années que je viens de dire se sont écoulées, et ce terrain, que l'on avait longtemps considéré comme inhabitable, a subi des métamorphoses étonnantes. Au lieu d'une forêt dense et boisée qui recouvrait le sol, les épis serrés d'une abondante moisson, récompense d'un persévérant labeur, ondulent sous la brise comme les flots du lac qu'ils entourent. Au lieu du silence des bois et de la grande solitude des montagnes, s'élèvent aujourd'hui les clameurs de mille colons à l'aise qui ramassent les gerbes de leur récolte en fredonnant gaiement quelque vieil air connu. Sur ces terres montagneuses, dont on a fait malheureusement si peu de cas jusqu'à présent, on fait des récoltes surprenantes; les terres qui sont trop inclinées pour être cultivées souvent, forment toujours d'excellents pâturages ; le foin et le trèfle y croissent en abondance et avec une vigueur extraordinaire, au point que l'on sait la graine de trèfle et de mil du Nord être recherchée avec avidité. Des expériences spéciales ont démontré qu'elle a deux et trois fois la vigueur de croissance de celle du Sud. D'un autre côté, rien ne s'oppose à ce que les autres grains mûrissent sur ces terres. On y recueille de bonnes récoltes d'avoine, d'orge, de seigle, de mélange, de sarrazin, de blé-d'inde, de

choux, de navets, de pommes de terre, etc. Outre ces grains et légumes, le blé froment, quand il n'a pas été détruit comme ailleurs par la mouche hessoise ou par la rouille, a toujours bien réussi. Cette année, par exemple, peut être citée en particulier.

Un des premiers habitants de cette localité, dont le nom est bien connu partout, planta un jour sa tente au beau milieu de la forêt. Il se mit à l'œuvre avec courage, et après quelques années de travail, il recueillait à lui seul, sur une étendue cultivée d'environ trente arpents, une récolte de huit cent cinquante-huit minots de grain. La même année lui donna en graine de trèfle et de mil, un revenu net de cinq cents piastres. Voilà certes une bonne bourse, et, avec un peu de précautions pour la suite, la vie assurée chez ce cultivateur. C'est ce qui est arrivé. Ce brave homme se trouve aujourd'hui amplement récompensé de son travail et des quelques sueurs qu'il a versées, car il a la consolation de voir ses enfants établis autour de lui sur des lots respectifs qu'il leur avait réservés et où ils vivent eux-mêmes dans une honnête aisance. Et pourtant, il m'a répété plusieurs fois qu'il s'était rendu dans le bois avec une dette de deux mille francs, et avec toute sa fortune dans son sac de provisions. Ajoutons encore que le terrain qu'il avait choisi, sans être mauvais, n'était ni le meilleur ni le plus avantageux.

Voulez-vous d'autres exemples ? Allez voir sur les bords du lac Noir, à l'angle nord-ouest, cette élégante maison, ces spacieux bâtiments construits

avec art sur une ferme bien nettoyée et bien entretenue. Tout y est à l'ordre et révèle un homme judicieux et plein de foi dans son avenir. Ce riche propriétaire vous dira qu'il a commencé dans les conditions les plus défavorables, qu'il n'a été aidé par personne, que son avoir est le fruit d'un travail persévérant, d'une sage économie; il vous dira que tout homme bien intentionné, d'un bon jugement et surveillant bien ses affaires peut réussir comme lui. Il a trouvé sur sa terre la Bourse et la Vie : qu'on l'interroge. Maintes fois il a rendu service aux colons de sa localité, il a encouragé ceux du loin, il est hospitalier, sa maison est généreusement ouverte aux habitants des cantons qui ont besoin d'aide et de secours. Il se rappelle le temps où il a été comme eux voyageur et peu fortuné. Il mérite d'être cité, son nom est Thaddé Belleville.

St-Gabriel de Brandon.

Sans nous détourner longtemps de la voie devant nous qui conduit à Mantawa, hasardons néanmoins, quelques pas à droite et à gauche de la ligne principale pour l'utilité du sujet qui nous occupe. Et d'abord, suivons à droite une direction perpendiculaire à notre marche du nord-ouest, avançons de quelques milles jusque sur le haut des collines qui nous avoisinent, et jetons un regard vers l'Est. Voyez-vous, là bas, le grand lac Maskinongé tout bordé d'habitations joyeuses et animées ? Voyez-vous ces collines ondulantes qui alternent avec des vallées, des

dépressions qui les coupent et les contournent dans toutes les directions? Voyez-vous cette église, ce couvent, ce populeux village tout souriant de la perspective d'un bel avenir? C'est la paroisse de St-Gabriel de Brandon qui compte une population dense et généralement à l'aise. Nommez tous les rangs de cette belle paroisse et vous avez autant de théâtres particuliers où la colonisation a réussi magnifiquement. Une activité nouvelle renaît sur tous les points de cette charmante localité. Ses habitants sont fiers d'eux-mêmes et de la position qu'ils se sont faite sur ce versant des Laurentides, chacun regarde avec confiance dans l'avenir. Le grand mouvement que le centre influent communique dans toutes les directions, aura pour fin de donner une importance majeure à cette sentinelle avancée du grand Nord de Montréal. Le commerce et l'agriculture, qui sont déjà florissants dans cette paroisse, vont se raviver sérieusement puisqu'un chemin de fer va bientôt y surgir. Voilà des rayons d'établissements dans les montagnes qui vont alimenter la belle source de revenus que donne une voie ferrée. Il y a peu d'années encore, l'emplacement du village n'était qu'une forêt; quelques colons cachés pour ainsi dire dans les bois, ou blottis au fond du Lac, composaient toute la population de St-Gabriel. Peu à peu l'on s'achemina vers ces terres nouvelles; elles étaient généralement bonnes. Le succès de quelques-uns fut l'encouragement de plusieurs autres qui suivirent. En peu de temps les chemins, les rangs s'ouvrirent; des amis, des pa-

rents appelèrent d'autres parents, d'autres amis qui vinrent se grouper autour d'eux. Combien de colons pourrions-nous citer qui n'avaient rien, on peut dire, ou presque rien lorsqu'ils ont quitté leurs anciennes paroisses, qui ont eu à lutter contre la forêt pour lui arracher un champ de culture et qui maintenant vivent à l'aise sur un sol préparé de leurs propres mains !

« Que n'avons-nous autrefois pris des terres dans cette localité, lorsque nous pouvions nous les procurer si facilement, diront quelques-uns ? Que n'avons-nous gardé ces lots que nous avions défrichés et que nous avons vendus pour des bagatelles, diront peut-être quelques autres ? L'éloignement et les premières difficultés du chemin nous ont découragés, mais aujourd'hui que nous nous sentirions amplement dédommagés si nous les possédions encore ! Pourquoi nous sommes-nous laissés bercer du fol espoir d'un plus grand succès sur une terre étrangère, diront encore plusieurs autres ? Nous avons dépensé là les plus grandes forces de notre vie, nous y avons versé des sueurs en abondance, nous avons arrosé cet étrange pays des pleurs de l'exil, et que sommes-nous aujourd'hui après tant de déboires ? Hélas ! notre condition est bien loin d'être améliorée ! Heureux habitants qui nous avez remplacés, heureux colons qui avez été constants dans votre travail, jouissez en paix de vos établissements prospères et souhaitez-nous un meilleur sort pour l'avenir qui nous reste à parcourir ! Avec du courage et de la persévérance, avec de l'é-

conomie, nous pouvons quelque peu réparer nos fautes et créer encore de bonnes situations à nos chers enfants. N'y a-t-il pas autant de terres que d'espace, pour ainsi dire, et tout à proximité de nous ; à l'œuvre donc, nous disons-nous, dans les nouveaux cantons, plus que jamais nous y voyons la Bourse et la Vie. »

St-Damien.

St-Gabriel de Brandon a donné en partie naissance à la paroisse de St-Damien qui, à six milles en profondeur vers l'Ouest, s'épanouit gracieusement en pleines Laurentides. Cette nouvelle place est déjà dotée de tous les éléments de succès que l'on peut désirer dans les commencements. Un joli village, de magnifiques établissements religieux et commerciaux, des pouvoirs d'eau avantageusement utilisés, une colonisation régulière et bien réussie ; tout montre que les choses vont bien dans cette localité : un plus grand succès encore ne fait doute pour personne.

Ste-Emmélie de l'Energie.

Passons à l'ouest de notre grande ligne d'excursion, nous y trouverons Ste-Emmélie, dont les parties sud et ouest surtout forment un sol avantageux pour l'agriculture. De jolies rangées d'habitations sont échelonnées sur le parcours des routes, et partout où l'on constate de l'économie, une sage et active surveillance, quelques talents enfin, on découvre de l'aisance et un bien-être marqués. Il est impossible de passer

à Ste-Emmélie sans mentionner avec honneur le nom de cet homme dévoué que l'on peut considérer comme le fondateur de cette paroisse, M. Antoine Leprohon. Placé au début de sa carrière dans une situation avantageuse et lucrative au département des Terres de la Couronne, cet homme, jeune alors et plein d'énergie, quitta cette position après quelques années pour aller jeter les bases d'un établissement de colonisation dans les forêts du Nord de Joliette. Il choisit un grand terrain sur les bords de la rivière Noire à quatre lieues en profondeur de St-Jean-de-Matha. Avec l'aide de quelques hommes, il s'ouvrit une route à travers le bois, puis ayant déterminé définitivement le lieu de son habitation, il se mit hardiment à l'ouvrage, défricha une grande étendue de terre, puis y construisit son chantier et ses dépendances. Le voilà installé dans un établissement primitif bien différent de celui qu'il habitait dans les bureaux du Gouvernement. Son courage lui donne des forces extraordinaires, une ardeur infatigable les redouble, une santé de fer les conserve. Il défriche ses terres, il ouvre des chemins, il installe une scierie, il place des colons ici et là, il les aide de son travail, de ses corvées comme de ses conseils, il se sacrifie pour eux comme pour lui-même, il est à la fois dans tous les lieux et à tous les ouvrages. C'est un lion dans la forêt, il en est le maître, il en est le roi. On vient à lui de tous côtés, on ne fait rien sans le consulter. Ah ! si nous avions vingt colons comme celui-là, dispersés de côté et d'autre,

dans les nouveaux cantons, de quels changements ne serions-nous pas témoins partout ! Il baptise son établissement du nom de *l'Energie*, et certes, à part la beauté de l'idée, c'était bien la raison même, la justice, la convenance qui dictaient cette dénomination. Il lui a fallu en effet beaucoup d'énergie pour entreprendre seul, jeune et sans expérience sous ce rapport, le défrichement des terres qui font aujourd'hui sa propriété. A l'instar de bien d'autres qui, parvenus enfin à une noble aisance, à force de travail et de dévouement, regardent les déboires, les peines et les sacrifices du passé, comme les perles les plus précieuses d'une couronne de succès, M. Leprohon m'a souvent parlé de ses travaux, de ses fatigues, de ses mécomptes avec une satisfaction toujours croissante, tant il est vrai que la mémoire d'un devoir bien rempli, d'un service rendu à la religion et à la patrie, d'une noble tâche accomplie au profit de ses compatriotes comme au sien propre, d'une œuvre de colonisation enfin faite avec succès, apportent dans l'âme un feu sacré qui en remue toutes les fibres et qui en fait jaillir les paroles les plus éloquentes.

M. Leprohon a donc défriché avec énergie et nettoyé une étendue considérable de terre, il s'y est construit plus tard de jolis édifices, et a su attirer un assez grand nombre de colons pour y former une nouvelle paroisse. L'autorité ecclésiastique a jugé à propos, il a une quinzaine d'années, d'y ordonner la construction d'une église et d'un presbytère. Naturellement le lieu où résidait M. Leprohon étant fort

convenable et d'ailleurs assez central, on y a érigé les édifices religieux. Ce Monsieur a fait le don généreux d'une soixantaine d'arpents de terre en culture pour les asseoir et les fonder. Encore une fois, honneur à ce Monsieur qui a su comprendre ce que réclamaient de lui, comme d'un protecteur en ces lieux, la religion et la patrie. Depuis deux ans M. Leprohon demeure à Joliette. Il est retourné vivre dans un ancien cercle d'amis et de parents qui l'ont revu avec bonheur. Rendons-lui un dernier témoignage avant de passer outre. Sa maison de Ste-Emmélie n'était pas un hôtel, il est vrai, mais si un voyageur attardé ou fatigué frappait à sa porte, rien ne lui manquait. Il était sûr de rencontrer un ami prévenant et obligeant dans M. Leprohon, et puis la bienveillance, la politesse, le bon cœur achevaient l'ornement de sa maison dans la personne de sa respectable Dame.

De forts pouvoirs d'eau sont utilisés en plusieurs endroits à Ste-Emmélie. Il y a plusieurs scieries et deux moulins à farine. Citons en particulier les scieries de M. Jubinville. Elles sont dignes de remarque et fort utiles à la colonisation, comme on peut le voir par les quelques données suivantes. Tout le bois dont les colons peuvent disposer est acheté à des prix raisonnables. Dans ces moulins, on fait du bardeau, des lattes, des planches et des madriers de tout bois. L'année dernière le propriétaire a sorti dix mille caisses de bardeaux, cent mille planches et madriers de pin, d'épinette, de bois blanc, de me-

risier. On conçoit qu'il y a là pour les habitants un avantage incalculable. Dans l'œuvre du défrichement des terres nouvelles, que de bois gaspillé, que de valeurs enfouies, que de ressources perdues ! Un ou plusieurs moulins, suivant le cas, sont donc, il semble, de rigueur. Et de fait la chose étant arrivée dans Ste-Emmélie les affaires, en bonne partie, y changent de face. Un cultivateur, l'année dernière, consacre cent piastres pour faire de la terre neuve, il coupe le bois avec une certaine précaution ; une partie sert pour du bardeau, une autre partie pour des planches et des madriers, enfin une troisième partie, le cèdre, pour bardeau encore, puis pour piquets et perches que le propriétaire du moulin, moyennant un léger bénéfice, accepte pour revendre. Ce cultivateur vendit ainsi tout le bois qui pouvait être utilisé. Le revenu net, dépenses et charrois payés, lui rapporta cent piastres. C'est ce qu'il avait calculé d'ailleurs, il voulait faire des travaux pour ce montant. Et voilà comment l'augmentation considérable de défrichements sur sa terre ne lui coûta rien.

Un progrès sensible se fait remarquer là aussi depuis quelques années, grâce à l'énergie des colons, à l'esprit d'initiative de quelques hommes d'entreprise et, disons-le en passant, puisque la chose est facile à constater, au zèle du pasteur, le Rév. M. J. Bonin, cet ami, ce partisan dévoué de la colonisation qui sait payer en tout lieu de sa personne et de ses lumières, dont les conseils ont retenu chez eux plusieurs habitants, dont l'exemple a fait faire des amé-

liorations surprenantes et dont la plume habile a maintes fois rendu service.

St-Alphonse.

Achevons de parcourir du regard l'horizon qui nous entoure. A côté de cette montagne, qui se baigne au loin dans la rivière de l'Assomption, ne voyez-vous pas la vallée qui conduit à St-Alphonse? Elevons-nous sur une de ces hauteurs et contemplons un instant cette chaîne douce d'élévations moyennes entrecoupée de forêts et de champs cultivés, laissons nos regards errer de colline en colline dans cette immense circonférence. Comme chaque rayon présente un aspect différent, mais enchanteur et digne d'examen ! Ici c'est une croupe légèrement arrondie que la charrue du laboureur a contournée cent fois; son flanc dépouillé conserve encore, ici et là, quelques vieux pins qui meurent de tristesse dans la solitude où la hache du bûcheron les a plongés; plus loin c'est une vallée profonde et toute couverte d'une belle moisson, courbée dans ses contours comme un arc sous-tendu au loin, riche morceau de terre où les familles se groupent de préférence. Ailleurs sur le haut, sur le penchant, comme au pied des mamelons en friche, qu'on dirait distribués avec un art tout particulier pour cet objet, de gras pâturages récèlent un nombreux bétail. Protégés contre les feux du soleil par de frais ombrages et par d'inépuisables ruisseaux, ces animaux sont une vraie richesse pour ceux qui les traitent avec soin. Enfin de tous côtés s'étale

avec un certain orgueil l'industrie des colons qui, tout en ouvrant et cultivant leurs terres, savent aussi se créer une autre source de revenus dans le bois de service qu'ils préparent pour le commerce.

Voyez ces heureux habitants, dont je vous indique les demeures là-bas près du lac des Français, en deçà dans les augmentations de Kildare, tout près d'ici au lac Cloutier, comme sur les bords de la rivière L'Assomption, plus loin dans les troisième et quatrième rangs de Cathcart, enfin jusqu'à la ligne extérieure du canton de Joliette qui est en face de nous. Ceux que je vous montre dans ce rapide coup d'œil peuvent soutenir comparaison avec les cultivateurs les plus à l'aise des grandes paroisses d'en bas. En voici un sur le second rang qui n'a pas moins de cinq mille piastres de prêtées, et dont tout l'avoir, en se mariant, consistait dans les quelques hardes que pouvait envelopper son mouchoir de poche. Ceci est à la lettre.

En voici un autre qui a trois jolies terres en sa possession, une ferme très-bien montée, des lots de réserve pour ses enfants, de l'argent en banque, et que voudrions-nous donc de mieux ? Celui de là-bas dans les augmentations, possède un troupeau considérable de bons animaux : nommons en particulier seize belles vaches à lait, le reste en proportion, près de quatre cents arpents de terre sur lesquels on compte encore au moins deux mille érables, une beurrerie privée qu'il s'est lui-même construite à peu de frais ; où trouverons-nous mieux dans tout un

district? Trois entre cent autres que je pourrais également mentionner avec honneur. Tous ont la Bourse et la Vie. Ils ont trouvé l'une et l'autre dans la colonisation de leurs terres.

Et cependant qu'était St-Alphonse il y a quelques années? Je le répète, l'endroit que je décris n'était alors qu'une épaisse forêt ne promettant rien moins qu'un joli petit village en 1882. Les quelques rares habitants d'alors n'avaient qu'une foi bien faible dans l'avenir de leur paroisse ; ils ne s'attendaient pas à une augmentation si rapide de la population. Celui qui leur aurait dit que bien avant ce jour, une flèche élancée, brillante, surmonterait un jour leur église, et s'élèverait dans les airs à une hauteur de cent trente pieds, que l'airain de deux cloches réveillerait à leurs oreilles de lointains échos, celui-là, dis-je, les eût trouvés certainement incrédules. Tout cela s'est exécuté en peu de temps. L'aspect de cette église bien finie, dans de justes proportions, assise au pied d'une verte colline, au bord d'un lac charmant où elle se mire avec orgueil, annonce la prospérité croissante de la population de ces montagnes et jette un audacieux défi aux contempteurs de leurs terrains.

Le commerce se fait à St-Alphonse sur une bonne échelle. Qu'ils aillent en de plus grands centres ou qu'ils viennent à leur village, les colons sont sûrs de trouver un échange rémunératif de leurs produits soit en provisions, soit en marchandises, soit en argent. Un marchand solidement établi aujourd'hui, M. F. M. Trudeau, et dont l'activité s'étend à toutes

les branches possibles de commerce, contribue puissamment au progrès de la localité; lui-même s'étant fait cultivateur en outre, identifie son œuvre à celle du public qui l'entoure, et juge mieux des moyens à prendre, des ressources à faire valoir, pour que chacun réusisse dans sa position : ce qui doit être le but de tout vrai commerçant dans les terres nouvelles. En encourageant et favorisant la population de manière à ce qu'elle s'attache de plus en plus à ses propriétés, en évitant de la rançonner et de la rudoyer, il est sûr de se l'attacher, et par là de fixer son avenir, tout en rendant d'immenses et d'importants services.

Ste-Béatrix — St-Côme.

Dans la circonscription de terrain que notre vue embrasse, nous avons encore deux paroisses desquelles nous pourrions dire beaucoup de choses intéressantes. Ste Béatrix, dont les terres sont presque partout de bonne qualité et qui se suffit largement à elle-même ; St Côme, un peu plus au nord-ouest, paroisse nouvelle qui s'étend graduellement tous les jours en profondeur dans le canton Cartier. La rivière de L'Assomption la traverse dans son milieu. On y remarque déjà un certain nombre d'habitants en moyens, qui sont arrivés là sur des lots boisés d'une robuste forêt, sans autres ressources que quelques sacs de provisions, des bras vigoureux et une grande énergie. Ils ont ainsi débuté, comme pionniers, avec le seul capital d'une hache, et puisqu'ils vivent main-

tenant à l'aise, cela doit donner de l'espoir et du courage à tous ceux qui ont besoin de coloniser.

CHAPITRE III.

Le chemin de Mantawa, la rivière Noire, les *sept chutes*. — Quelques vallons de bonne qualité. — Etablissements isolés. — Descriptions. — Le sommet des Laurentides.

Celui qui pour la première fois entreprend le voyage de la *Mantavaisie*, se demande, en tournant le dos à Ste-Emmélie, si la direction générale qu'on lui montre n'est pas un piège qu'on veut tendre à sa crédulité. Un rempart de hautes montagnes se dresse en effet devant nous; on dirait qu'il est impossible de le franchir. On craint de se perdre dans cet entassement de rochers; une indéfinissable émotion s'empare de l'âme. Il y a bien, tout près de nous, au nord, une fissure, une crevasse au fond de laquelle coule une petite rivière; serait-ce par là que nous allons traverser ces hauteurs? Précisément, et nous allons voir qu'on y pénètre et qu'on en sort assez facilement. Longeons d'abord pendant quelques arpents le pied de cette montagne qui semble être une barrière infranchissable, voici que nous arrivons de suite et sans obstacle au bord de la rivière Noire. Sa rive droite, en se repliant un peu vers l'ouest, contourne cette montagne, et le terrain horizontal qu'elle parcourt ne pouvait être aperçu de loin. N'avons-nous pas ici une lisière de terre bien adaptée pour un chemin!

Qui aurait dit qu'on y pouvait circuler avec une si grande aisance ? Voilà donc une trouée bien faite et déjà maintenant tout change d'aspect. Voyez-vous ce chemin de traverse qui débouche dans le nôtre, il court sur le revers de la montagne et donne accès à de magnifiques sucreries qui sont là à quelque distance. Ce que nous en voyons dans le moment n'en est que l'annonce pour ainsi dire. En effet ce terrain, bien qu'élevé, devient régulièrement plan sur un espace considérable, des défrichements sont faits dans ces érablières même, et plusieurs colons y ont fixé leurs demeures. Traversons la rivière sur le pont des *sept chûtes*, voici un autre chemin qui se dirige vers l'Est. Au delà des collines qui sont en face de nous, des établissements importants ont été faits depuis quelques années. Des lots d'excellente terre sont cultivés avec succès, un moulin vient d'y être construit, le village y surgira tôt ou tard sans aucun doute. Un homme d'entreprise et d'énergie, M. Martel, y a mis tout son avoir.

Hâtons-nous de franchir le terrain ou plutôt les rochers des *sept chûtes*. Ici, sur une longueur de quarante arpents, il n'y a pas de colonisation possible ni auprès, ni à distance du chemin. D'énormes blocs de granit, superposés parfois jusqu'à une altitude considérable, s'élèvent à côté, en face et derrière nous ; cette stratification gigantesque, disposée irrégulièrement et sur laquelle ne se produit aucune végétation, forme une surface lisse, souvent verticale, partout noircie par la pluie, l'air et le soleil. Il était difficile

de faire passer un chemin à travers ces crêtes de rochers dont la mine et le marteau néanmoins ont fini par avoir raison. M. Brassard, il y a dix ans, a fait là des travaux qui sont encore bons aujourd'hui.

En amont des chutes, le terrain redevient uni : la rivière Noire que nous côtoyons tantôt de près, tantôt de loin, donne une vallée passablement large ; le sol en est de bonne qualité, le bois qui y domine est le merisier blanc, dont les proportions se soutiennent et en font un arbre d'une grosseur et d'une hauteur extraordinaires. Il y a par endroits une grande quantité d'épinettes rouges très-grosses aussi et d'une longueur non commune. Nous trouvons ici quelques défrichements et cinq ou six maisons. En observant toutes choses avec attention, l'on est surpris de la profondeur de la couche de terre et de la facilité avec laquelle elle peut être travaillée, lorsque les pierres qui paraissent à sa surface en ont été enlevées. Toutes ces roches sont à fleur de terre et il reste un sol profond de terre grasse qui est très-productive. Nous sommes ici dans une vallée qui peut avoir un mille de largeur et qui s'étend jusqu'à cette autre montagne escarpée qu'on appelle la *Grande muraille.* Cette vallée mesure ainsi une longueur d'environ deux lieues. Elle est coupée en son millieu par la rivière Noire, et, par-ci par-là, nous voyons d'assez grandes clairières d'aulnages et de foin bleu. Nul doute qu'on y puisse faire plusieurs établissements prospères qui abrègeront la distance sans habitations jusqu'à Mantawa. Vers le milieu de cette vallée, lorsqu'on a fran-

chi vers l'Est la première rangée de hauteurs qui la bordent, l'on tombe dans de belles sucreries et dans un terrain passablement plan ; on assure qu'il y a là de quoi établir toute une paroisse. D'un autre côté, sur la rive opposée de la rivière, à l'Ouest et au Nord de ce que l'on appelle la *Ferme de Crépeau*, on trouve pour le moins les mêmes avantages. Si jamais ces terres viennent à se prendre et qu'on s'y établisse définitivement, la vallée dont je parle aura son importance, car elle deviendra un centre d'approvisionnement et de commerce pour toute la population fixée dans cette grande circonscription. M. Crépeau, qui a lui-même surveillé l'ouverture du premier chemin, de colonisation dans cette direction, peut ajouter un témoignage précieux à celui que j'en donne et fournir d'utiles renseignements sur cette région. Que de fois, en explorant ces lieux à la tête d'une compagnie de travailleurs, ne s'est-il pas épris d'admiration pour ces solitudes couvertes du plus beau bois possible et qui lui semblaient récéler dans leur sein les trésors de l'abondance ! Que de fois dans les rencontres que nécessitaient nos travaux conjoints de colonisation, n'ai-je pas trouvé sur ses lèvres, dans le cours de nos entretiens, des expressions bien sincères d'apitoiement sur le sort de ceux qui laissaient de côté les assurances qu'ils pouvaient trouver là d'un bon avenir, pour courir après les chimères et les illusions d'un projet de fortune à l'étranger ! Ah ! que de fois, que de fois, en vérité, on a laissé la Bourse et la Vie, pour aller se jeter dans les bras de l'indigence et de la ruine !

De l'extrémité nord de cette vallée, il n'y a que quelques milles pour atteindre le sommet des Laurentides. Le niveau du chemin est un peu différent maintenant. Des trois lieues et demie que nous venons de parcourir depuis Ste-Emmélie, nous pouvons en compter presque trois dont la surface est parfaitement unie, et, si jamais les moyens en sont fournis, on peut faire pour toujours dans cette partie un bon et très-beau chemin. A partir du point où nous sommes, il y a bien une légère ascension à faire sur quelques milles en avant, mais ce qui contrarie le plus, c'est le passage, il faut dire, sur pierres d'environ quatre milles qui n'ont jamais été finis comme route de colonisation. Une montagne haute et sombre se dresse ici devant nous ; elle est taillée à pic d'un côté de la rivière, et de l'autre elle projette inégalement de gros rochers : ces masses informes, nues et dépouillées de toute végétation, sont étagées perpendiculairement à l'horizon, à des hauteurs sans limites ; on dirait que cette montagne, double aujourd'hui, s'est fendue autrefois pour laisser passer un filet d'eau qui circule avec misère au fond de cette crevasse. Ce filet d'eau, c'est encore la rivière Noire qui porte ici son nom avec plus de raison que partout ailleurs, étant singulièrement assombrie par ces deux noirs et gigantesques remparts. Lorsque nous avons tracé le chemin de Mantawa, nous fûmes obligés de nous jeter à l'eau plusieurs fois afin d'opérer notre passage dans ces lieux difficiles ; et je me rappelle fort bien que, pour comble de *bien-être*, le

soir du 3 août 1863, nous y fûmes assaillis par un orage affreux. Nous eûmes à peine le temps de nous retirer sous la toile de notre tente fragilement tendue dans l'angle d'un rocher, que déjà de grosses gouttes de pluie commencèrent à tomber. Un vent d'ouragan s'engouffre tout à coup dans le ravin ; notre maison s'écrase du premier coup : les arbres craquent, se balancent et se tordent avec fracas ; on entend leur chûte ; ils entraînent avec eux de grosses pierres qui se brisent en éclats sur d'autres plus solides. La pluie, poussée avec une violence extrême, se précipite et crépite sur les parois dépouillées de la montagne et ruisselle en cataractes bruyantes jusque sur nous. Le ciel s'illumine d'innombrables éclairs, le tonnère éclate à tout moment, et dans ses roulements sourds, terribles, saccadés, on aurait dit que la montagne était secouée jusque dans ses fondements. Epouvantable concert que celui-là, où le vent, l'eau, le feu, le tonnerre faisaient chacun leur partie. Nous en fûmes quittes, grâces à Dieu, pour une heure d'inquiétude.

C'est au fond de cette gorge profonde, sur la rive gauche du cours d'eau, que passe le chemin. On a réussi à y déblayer le fond d'une bonne route, il resterait maintenant à la parachever : ce qui demanderait assurément moins d'ouvrage qu'il y en a de fait. La différence de niveau, dans ces quatre milles, est à peine de cinquante pieds, il n'y a que deux ou trois côtes de peu d'importance, la ligne est très-bonne.

Notons en passant que ceux qui, sans aller bien

loin, voudraient jouir du pittoresque de la grande nature montagneuse et forestière de la chaîne des Laurentides, pourraient fort bien essayer de cette région qui en forme à peu près le sommet. On vante avec beaucoup de raison sans doute les admirables paysages du Saguenay, le splendide aspect de ses rives, l'altitude de ses caps : en voici un, le cap *Alpha*, qui porte à près de mille pieds de hauteur sa noire chevelure de mélèzes et de cyprès. Ses pieds sont baignés par la rivière, et de sa droite s'échappe un large filet d'eau qui descend perpendiculairement d'au moins six cents pieds de hauteur. C'est la décharge du lac Marchette qui se trouve en arrière du cap. Cette langue monstrueuse qui creuse doucement son lit dans le roc vif, qui se précipite avec fureur sous les grands arbres qui l'abritent et à travers un léger nuage de vapeurs, fixe nécessairement l'attention du voyageur. On s'arrête instinctivement devant cette phénoménale création. Une fameuse reine de Babylone creusait autrefois des lacs, bâtissait des villes, se taillait des palais dans les montagnes de l'Arménie en se plaignant du peu d'ouvrage que ces constructions nécessitaient ; il est certain qu'elle aurait ici trouvé matière à exercer comme à satisfaire son génie ; longtemps elle aurait employé ses milliers d'hommes, la nature n'aurait pas refusé la matière, eût-elle fait travailler durant un siècle. Il est vrai que sa domination ne subsista point, mais ses œuvres matérielles restèrent. Rien ne lui résista, ni les rochers, ni les précipices, ni les lieux les plus es

carpés. Pour y graver une inscription et y laisser son image, elle fit ouvrir et trancher les flancs d'une montagne. On les verra longtemps ces chemins magnifiques qu'elle fit tracer et parfaire à travers les pics et les lieux abruptes applanis. Oh ! que n'est-elle passée par ici ! ses œuvres du moins, sinon sa renommée, auraient survécu à toutes les vicissitudes des temps et nous en profiterions admirablement aujourd'hui !...

Avançons maintenant au-delà de cette nature tourmentée ; nous voici à la hauteur des terres, l'ascension est à peine sensible, la ligne du chemin est très-bonne; il y a de grands *brulés* où le terrain se trouve parfaitement nettoyé, on voit à de grandes distances dans toutes les directions. Ce lac, que nous avons devant nous, était autrefois élevé de sept pieds au dessus du niveau actuel. Une chaussée de castors barrait sa décharge et refoulait ses eaux par dessus les grandes pointes que l'on aperçoit aujourd'hui sur ses rives de droite et de gauche. Ses flots envahissaient même une lisière considérable de la forêt et les arbres séchés et détruits complètement depuis, ont été remplacés par du foin qu'on y recueille à présent en grande quantité. Des établissements sont faits à l'extrémité nord-ouest de ce lac ; à quelques arpents en arrière de ces premières habitations commence une région de bois francs où l'érable domine, le terrain est un peu rocheux, mais il est bien bon. Nous avions placé là, il y a quelques années, plusieurs familles de colons qui furent considérablement aidées par une société de colonisation. Mais quelque louable que

soit le but d'une entreprise, quelque généreux et constants que soient les efforts faits pour l'atteindre, il ne faut pas toujours compter sur un succès certain, parce que les hommes, qui sont les instruments de ce travail d'avancement, sont souvent inconstants et se laissent de fois à autre influencer à leur désavantage par les plus futiles raisons. Un colon, lancé tout à coup à vingt cinq ou trente lieues seulement de sa paroisse, de ses parents, de ses amis, de ses connaissances se lasse quelquefois de la solitude temporaire où il se trouve, il se décourage, et pour peu qu'il prête l'oreille aux niais discours de quelques passants, il abandonne une position avantageuse qui lui aurait assuré rapidement, ainsi qu'à ses enfants, une existence indépendante et aisée. C'est ce qui arriva dans le fait des quatre ou cinq familles que la société de colonisation du comté de L'Assomption avait fait monter aux cantons, et auxquelles cette même société avait fourni des provisions en abondance, afin de leur éviter toute inquiétude et toute perte de temps dans l'œuvre du défrichement de leurs lots. Quand ces familles eurent épuisé les secours qui leur avaient été accordés, elles quittèrent leurs établissements et reprirent le chemin du retour. C'est ainsi, comme le montre une trop fatale expérience, que l'on préfère louer à tout hasard le travail de ses bras à des étrangers plutôt que d'en bénéficier soi-même directement sur des terres nouvelles; c'est ainsi que l'on semble préférer vivre dans l'incertitude du pain de la semaine qui va suivre plutôt que de demander à une terre

distante de quelques lieues, dans les nouveaux cantons, le revenu qui donne la force de résister aux accidents ou aux revers ordinaires de la vie. Convenons donc qu'ils ne comprennent pas ou qu'ils comprennent fort mal leurs vrais intérêts ceux qui, ayant à lutter pour leur existence quotidienne, se laissent décontenancer par la perspective, soit de l'ouvrage à faire sur une terre en bois debout, soit de l'éloignement de quelques lieues dans les montagnes, soit de l'isolement temporaire où ils peuvent se trouver. Et ceux qui, par des réflexions inconsidérées, entretiennent de l'indécision, ou apportent du découragement dans l'âme de quelques nouveaux colons, devraient prendre garde à la responsabilité qu'ils assument. Quelle autre carrière plus noble, plus importante et plus rémunératrice leurs belles paroles ouvriront-elles à de pauvres familles qui vont languir et périr dans la servitude ! Une compassion intempestive et fort déplacée n'est pas un conseil d'ami; le gain, l'argent, le bien-être, les richesses ne se substituent pas aux conséquences désastreuses d'un jugement mal fondé, et surtout, qu'on le rappelle souvent à sa mémoire, les conseilleurs ne sont pas les payeurs.

Dieu sait quelles déceptions suivent les folles idées d'un homme qui prend en dégoût le sillon qu'il a préparé dans la forêt, qui trouve sa terre ingrate, qui jette un œil d'envie sur les villes et les villages de sa province, qui pense que toutes les aises de la vie arrivent sans qu'on se donne la peine de les mériter ! Infidèle à la voix de la raison et de la religion, il ne

veut pas se fixer au lieu où la Providence l'appelle ; alors il s'agite, se démène, se tourmente afin de porter ailleurs ses destinées ; le bonheur qu'il aurait pu goûter dans une humble aisance, il le remplace par l'inquiétude, la souffrance et la misère. O imprudent, ô malheureux, o insensé, comme si le droit de jouir sans travailler lui était acquis ! Pourquoi laisser son ouvrage sur la parole irréfléchie sinon malicieuse d'un faux docteur, d'un sinistre prophète ?

Encore à l'heure qu'il est, et malgré tout, le jeune homme se détache bien trop aisément de son champ comme de son pays; il est curieux, avide d'aventures, désireux de changement, il ne tient plus guère à la maison de sa mère, au métier de son père, il abandonne sans regret le nid de son enfance, l'horizon béni dont l'image a pris la première place dans ses affections et ses souvenirs. Un grand malaise tourmente son existence, il faut qu'il sorte, qu'il s'éloigne, qu'il se répande au loin. Puis quand il est parti, son âme bouleversée comme un volcan n'a plus de repos ; il pense à la patrie, à son clocher, à sa famille, à son avenir ; il voit les terres qu'il a laissées, les succès que le travail procure, les positions que l'on s'y est assurées ; il entend les louanges qu'on en fait ; d'un autre côté les désappointements qu'il éprouve le poursuivent à toute heure et partout. Un jour il reviendra, mais il reviendra affecté de la maladie commune, c'est-à-dire, n'ayant rien dans sa bourse, physiquement déshabitué du travail agricole, affaibli, indifférent ou plein d'un mépris déguisé pour ses an-

ciens compatriotes, la bouche pleine de fadaises, dégoûté enfin de la vie suave et tranquille du cultivateur canadien. O tristes conséquences de la trompeuse assertion passée en proverbe et crue comme mot d'Evangile en tant de paroisses : « Le Lac est bon, le lac est bon cette année ». O funestes ravages de la doctrine de deux piastres par jour aux Etats-Unis ! Où aboutiront enfin ces malheureuses tendances, si l'on ne cherche pas, avant tout, à fixer dans l'âme des familles canadiennes de notre province, un attachement profond au sol natal, si l'on ne cherche pas à faire coloniser les belles terres qui nous avoisinent et dont le nombre est encore si grand ?

Mais arrivons maintenant à St-Zénon. Nous voici à la ligne extérieure sud-est du *Canton Provost :* les ruisseaux coulent au nord, les montagnes s'abaissent et s'isolent : c'est l'entrée de la *Mantavaisie.* Le territoire que nous allons fouler à nos pieds paie le tribut de ses eaux à l'un des grands affluents de notre beau fleuve. Opérons notre descente vers les plaines de la Mantawa qui ne sont elles-mêmes qu'une partie de l'immense et fertile vallée du St-Maurice.

CHAPITRE IV.

Le versant nord des Laurentides. — St-Zénon. — Les établissements qui y sont commencés. — Ceux qu'on y peut faire. — Descriptions. — Détails. — Encouragements.

Ici tout change d'aspect, le sommet des montagnes forme comme une ligne de démarcation bien sensible. Quel beau et grand territoire nous avons maintenant à gauche, à droite et devant nous ! Je l'ai vu, parcouru, étudié cent fois ; riche par la nature de son sol, par ses pouvoirs d'eau, ses bois, ses lacs, ses rivières et sans doute aussi par ses minéraux; beau et grand territoire où des milliers de familles peuvent se placer avec facilité, vivre dans l'aisance en travaillant avec entente et harmonie au développement des ressources qu'il renferme. Oui, j'en suis certain, l'avenir dira éloquemment un jour si j'en ai parlé avec connaissance.

Nous ne sommes pas encore ici, tout à fait, dans une parfaite et vaste plaine où l'œil cherche en vain quelque point pour se reposer, les rivières ne traînent pas encore leur cours indolent dans un paysage uniformément plan et monotone ; nous retrouvons des hauteurs, mais ce sont des collines à grande surface qui sont couvertes pour la plupart de bois francs. Des lacs sont cachés à l'intérieur avec d'immenses bordures du plus beau bois de service possible, par çi par là des cascades fumantes qui cherchent un niveau ; le tout présente un paysage vraiment enchanteur et très-varié dont les accidents mê-

mes de terrain offrent de nombreux avantages à la colonisation sous le rapport de l'égouttement des terres.

Avancons de quelques milles au delà de la ligne du *Canton Courcelles*, nous voici sur les bords du lac St-Louis au milieu d'un grand défrichement. Ici, malgré bien des obstacles, et avec de faibles ressources nous avons commencé, en 1866, un établissement qui a été d'une grande utilité pour les colons et les voyageurs.

St-Zénon de Mantawa.

Un lac long de trois milles et large de quelques arpents fait la limite nord-est d'une douzaine de lots dont le sol est d'excellente qualité. Jamais et nulle part dans aucun canton, l'on ne trouvera de plus beau bois et de meilleure terre. On vante avec raison les terrains de la rivière Rouge et des autres affluents de l'Ottawa; ceux dont je parle ne leur cèdent en rien sous quelques rapports qu'on les examine. Une épaisse et forte couche de détritus végétaux recouvre quelques pouces de terre jaune la plus grasse possible, celle-ci repose sur un lit de terre grise et d'argile dont la profondeur varie suivant la conformation du terrain, mais où la culture même des racines pivotantes les plus profondes peut être poursuivie avec avantage dans toutes ses parties. Et la qualité de ce sol fertile n'est pas limitée à ces deux mille acres de terre seulement, elle s'étend au nord,

à l'est et à l'ouest sur un rayon de plusieurs lieues. La circonscription entière dans laquelle commence à se développer la paroisse de St-Zénon de Mantawa, renferme donc dans la bonne qualité de ses terres un trésor précieux ; c'est la Bourse, c'est la Vie assurément pour tous ceux qui s'en iront là se livrer aux travaux d'une agriculture raisonnée.

Déjà un rang long de deux lieues est ouvert, toutes les terres en sont prises et en partie occupées. L'on y a fait de magnifiques récoltes, le foin est bon, les pâturages sont excellents. Nous y avons rencontré des colons qui, pour tout au monde, n'échangeraient pas la position qu'ils se sont faite contre celle qu'ils avaient dans la plaine.

« Me voici, disait l'un d'eux entre autres, avec vingt arpents de terre bien faite; j'ai un bon pacage, une bonne récolte, de quoi nourrir convenablement mes animaux tout l'hiver, et de plus en engraisser quelques-uns. J'aurai cet automne du lard à vendre ainsi qu'une petite quantité de beurre; nous avons une ample provision de légumes, le grain nécessaire à échanger pour de la fleur; je pourrai rachever de payer ma dette qui n'est plus, Dieu merci, que de vingt-cinq piastres. Ma maison et mes bâtiments sont en bon état, j'augmenterai ces derniers à mesure que mes défrichements pourront l'exiger. J'ai eu un peu de misère en commençant, il est vrai, les mouches m'ont tiré du sang, j'ai versé des sueurs, enfin j'ai mangé mon pain noir le premier, mais comme le travail ne tue pas, j'ai encore bonne santé, les mou-

ches nous ont quittés, le désert s'est fait pour moi et pour mes enfants qui pourront s'établir à mes côtés. Je ne saurais donc être mécontent de mon sort actuel ; tout au contraire, je remercie la divine Providence de m'avoir inspiré l'idée de venir ici d'abord et de m'y établir ensuite avec ma famille. »

Le nom de cet homme est Didace Thériault. Quand il est venu à Mantawa pour la première fois, il était à peine âgé de quinze ans, il n'avait aucune ressource et ne pouvait attendre aucun secours de ses parents. Force lui fut donc de s'engager. Dès les premières années, il gagna beaucoup d'argent ; mais étant jeune encore, sans expérience, sans surveillant, il se dissipa comme tant d'autres font malheureusement, perdit de l'argent et des avantages. Ce ne fut que plus tard, après des misères et des embarras de toutes sortes, qu'il s'aperçut de son erreur. Il sut alors réparer ses pertes et racheter le temps perdu. En homme de cœur, il se mit consciencieusement à l'ouvrage. Il choisit un lot à St-Zénon et commença résolument à le défricher. Homme fort et robuste, en peu de temps il nettoya son abattis, et se prépara le terrain nécessaire pour une bonne semence. Sa première récolte fut bonne, elle lui fournit le moyen d'agrandir son défrichement et de commencer de bonnes bâtisses. Une seconde le paya davantage, et alors notre colon aussi persévérant dans son labeur que dans ses bonnes résolutions, parfaitement réhabilité aux yeux de tous par une conduite exemplaire, s'adjoignit une honnête et fidèle compagne qui sut le

seconder et l'encourager dans ses louables entreprises. Ils ont bien réussi jusqu'à présent ; aujourd'hui leur avoir est d'au moins deux mille piastres; tout leur fait espérer de plus grands succès encore; et voilà pourquoi ce jeune père de famille parle un si franc langage aujourd'hui à ceux qui le questionnent. Il considère son avenir comme assuré, et certes rien n'est mieux fondé que cette espérance.

Parmi le grand nombre de ceux qui, dans nos paroisses, ont besoin d'établissements, en est-il un qui soit moins fortuné que ne l'était Didace Thériault? En est-il un parmi ceux-là qui ne désirerait jouir du bien-être que ce jeune homme ressent aujourd'hui sur sa propriété de St-Zénon? Faites un pas, chers amis, un acte de courage et tout est dit, tout est fait. Vous avez un exemple de succès prompt et frappant, vous avez sous les yeux le vrai modèle d'un colon qui n'a eu recours qu'à ses bras et à sa hache pour arriver où il est.

Un autre colon, voulant répondre d'une manière péremptoire à certaines objections qui lui était faites sur la nature et la qualité de son terrain, s'avança de quelques pas dans la pièce de grain en face de lui, puis faisant croiser les épis verts sur sa tête, il répondit par le proverbe : « Jugez du sol par ses fruits ». Cependant c'était la troisième récolte qu'il faisait sur ce morceau de terre.

Rien de plus facile que de préparer ce beau terrain pour toutes les fins principales de l'agriculture. Le feu détruit l'excès de matière végétale quand il y en

a, et les cendres de tous les bois et végétaux produisent des ingrédients terreux fort appréciés et tout à fait convenables à cette espèce de sol. Ici, je le répète, l'aspect des lieux, la fertilité du territoire, la facilité des communications, la proximité des grands centres, la circulation toujours croissante, tout semble inviter d'avance le fermier canadien à venir déposer quelques sous, verser quelques sueurs. Son travail y ouvrira des trésors, c'est connu. Que son seul regret aujourd'hui soit de n'y être pas encore rendu. Faute de connaissances et de renseignements suffisants, on perd souvent des avantages immenses.

Un très-joli cours d'eau, la rivière Kaïakamak ou, comme on l'appelle plus communément, la rivière Sauvage, coule du sud au nord à travers toute la paroisse de St-Zénon. Elle prend sa source à quelques milles plus bas que l'établissement Provost, vers le sud-ouest, et va déboucher, après de longs circuits, dans le grand lac Kaïakamak, lequel touche à la rivière Mantawa par une décharge de quelques arpents. Cette rivière donne une vallée assez large et un paysage remarquablement beau. A une distance régulière d'environ un mille, à droite, le chemin longe cette rivière et présente une suite de bons établissements qui sont déjà pour la plupart bien avancés et qui continuent à se développer rapidement. Dans ces trois lieues, il est parfois aussi droit et aussi aplomb que ceux des grandes lignes des paroisses d'en-bas. Le côté sud-ouest de la rivière Sauvage, au delà du premier mille, s'élève graduellement et

reprend à peu près le même niveau que le côté opposé, celui de l'Est où passe le chemin actuel. Ces hauteurs se prolongent avec de légères inégalités de surface par çi par là jusqu'à la rivière Mantawa elle-même, c'est-à-dire sur une distance d'environ trois lieues. Sur le revers de ces collines et au delà, on trouve de jolis lacs, un terrain bien plan et de grandes érablières. Ces terres répondent à celles qui aboutissent au chemin, et sont par conséquent bien faciles à trouver. Nous avons marché des journées entières, allant de surprise en surprise, dans ce beau territoire. Le lac Doria en particulier est entouré du plus beau bois que j'aie jamais vu. Il existe là de belles sucreries dans lesquelles nous pouvons partout circuler avec aise même à cheval. Vis-à-vis le lac, mais un peu au sud, et près de la rivière, il y a une dépression d'une étendue considérable; le sol en est glaiseux et convient particulièrement à la culture des pois. Un grand avantage que je signale en passant, est que cette dépression a été rasée de sa forêt par le feu et qu'en conséquence les travaux pour la préparation de la terre y sont de beaucoup diminués. Le second rang de la paroisse de St-Zénon, du côté sud-ouest de la rivière, sera donc un théâtre bien certain de succès pour ses futurs propriétaires.

Si nous traversons à l'Est maintenant et que nous nous placions en arrière du lac St-Louis, nous avons devant nous le trait carré de profondeur des lots qui ont frontière sur le chemin. Quelle uniformité de niveau, peut-on dire, jusqu'au lac Kaïakamak.

A peine quelques crêtes isolées vers la tête de la rivière du *Pin rouge*. Deux ou trois beaux lacs, une pousse vigoureuse de bois mêlé parmi lesquels beaucoup de gros cèdres, du pin et autre bois de service en abondance ; plus loin, en plein nord, encore de grandes érablières. Je me rappelle qu'une fois en 1863, nous avons marché toute une journée dans ce bois composé d'érables très-élevés et très-gros ; c'est dire son étendue. Combien de colons auraient pu déjà se placer avantageusement sur ces lots ! Deux rangs parallèles auraient pu s'ouvrir et l'on remarquerait là aussi, bien certainement, l'aisance et la satisfaction que l'on commence à découvrir dans les habitations de la ligne centrale. Quelle différence aujourd'hui avec les premiers jours de l'arrivée dans cette ligne centrale ! Je ne puis m'empêcher d'en faire la comparaison. Alors tout n'était que forêt, épaisse et sombre forêt, l'on n'avait qu'un demi-jour sous ces grands arbres chargés du feuillage le plus touffu : pas de perspective, aucune vue du dehors, et d'un autre côté une assez faible espérance dans l'avenir. Aujourd'hui un désert magnifique, plein de chaleur et de lumière, un vaste horizon, le plus beau coup d'œil imaginable et surtout les fruits précieux d'un heureux succès. Le seul bruit d'alors était le murmure du ruisseau St-Louis, dont l'eau s'échappait péniblement des rapides, des cascades tournantes et des embarras de toutes sortes qu'elle rencontrait en descendant du lac. A l'heure qu'il est ce murmure n'est plus sauvage et renfermé comme il l'était alors ; il se mêle au vent

du désert, au cri du défricheur, à l'écho de sa cognée, De nombreuses et fortes voix animent maintenant cet espace, et l'écho, réveillé d'un long silence, redit au loin tous leurs cris, tous leurs chants, toute la gloire de leur triomphe.

Un établissement digne de remarque parmi ceux que l'on peut mentionner avec avantage, est celui de Guillaume Dulac, sur le quarante-troisième lot du sixième rang du canton Provost. Une maison haute, propre et bien finie borde le chemin et fait face au lac St-Joseph. Une grange d'au moins cinquante pieds sur vingt-cinq, bâtie suivant toutes les exigences de l'art et comprenant toutes les commodités désirables, est alignée sur la maison, mais de l'autre côté du chemin; d'autres dépendances également convenables s'y remarquent en outre. Les clôtures du chemin, celles des lignes, les traverses, sont toutes en gros cèdre, régulières et aussi parfaites que possible, enfin une longue et large terre en ordre sous tous les rapports ; tout montre évidemment l'état d'aisance et de bien-être dans lequel vit aujourd'hui son propriétaire. Aussi la valeur de sa propriété est-elle estimée à deux mille piastres. Mettons en compte à part les instruments d'agriculture, les animaux et tout le reste, nous aurons l'idée juste et certaine d'un habitant qui a par devers lui tous les éléments possibles de richesse. De fait, Dulac en possède déjà, et à lui aussi l'avenir est assuré. Cependant demandons-nous ce qu'était ce jeune homme quand il est venu à St-Zénon. Il serait difficile de décrire l'état de dé-

nûment dans lequel il se trouvait. A moins d'avoir des dettes dans l'indigence, on ne peut pas monter plus pauvre qu'il n'était. Longtemps il a eu à combattre dans la mauvaise fortune. Toutes les tribulations, il les a éprouvées. Aucune de ces difficultés ne l'a abattu ; terrassé aujourd'hui, demain il se relève plein de courage. Il est un exemple frappant de ce que peut la patience dans l'épreuve avant d'arriver au succès. Jeune encore, quelle somme de bonheur ne goûte-t-il pas dans cette nouvelle position que quelques années de persévérance et d'énergie lui ont créée.

Une scierie est érigée à St-Zénon sur le cours d'eau qui descend du lac St-Louis. Elle est assez considérable et on y prépare tout le bois nécessaire aux différentes constructions. Il faudrait maintenant au même endroit un moulin à farine et un moulin à cardes. Celui qui tentera cette expérience peut être assuré qu'il réalisera de bons profits ; mais le temps est arrivé, la chose presse, et celui qui viendra le premier sera singulièrement favorisé. Déjà quelques personnes se sont préoccupées de cette affaire et l'on espère qu'un jour ou l'autre, sous un court délai, la chose aura lieu : ce qui ne manquera pas tout en rémunérant le constructeur, au delà même de son attente, de donner une impulsion nouvelle, un élan considérable à la colonisation de ces lieux.

La chapelle bâtie par M. Provost est bien propre, très-commode, suffisamment grande et peut répondre d'ici à longtemps aux besoins de la desserte. Il y a

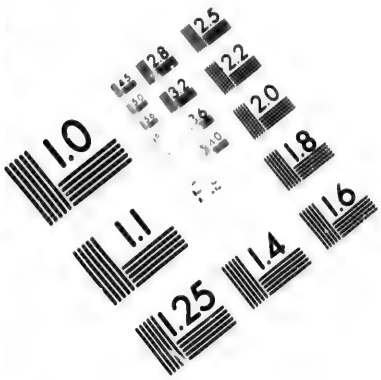

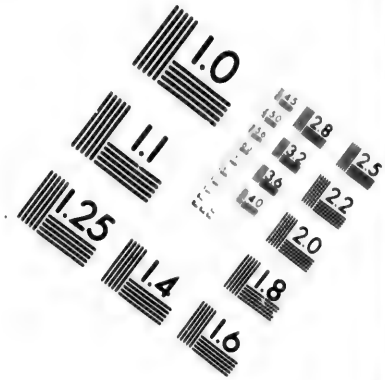

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

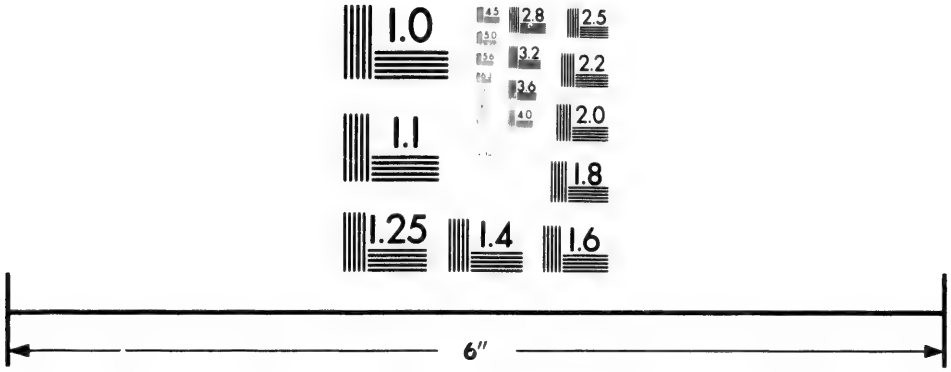

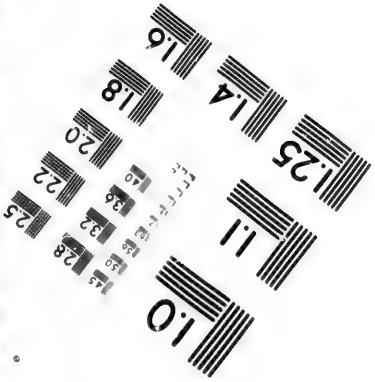

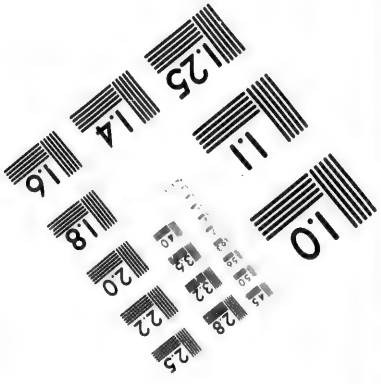

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

du luxe même dans la sonnerie. Un petit carillon de deux cloches s'y fait entendre pour annoncer les cérémonies religieuses. Puis, c'est à qui d'entre les colons, lorsqu'ils arrivent d'en bas, présentera quelque chose pour l'ornementation de la chapelle. Quelle pure et douce jouissance de pouvoir dire : C'est moi qui ai donné ceci, c'est moi qui ai donné cela ! L'obolè du pauvre dans la maison du Seigneur est une belle prière.

Il n'y a pas moins de cent lots à prendre à un mille est et ouest du grand chemin actuel de Mantawa ; tous ces lots, on l'a vu déjà, soit qu'on en considère le sol, soit qu'on en considère le bois, sont bons et avantageux. A quatre ou cinq milles plus haut que la chapelle, au delà du lac St-Joseph et sur le chemin même, il y a encore plusieurs lots vacants qui ont été partiellement nettoyés par le feu et sur lesquels il ne reste, comparativement, que peu d'ouvrage à faire. Quelques-uns de ces lots sont spécialement favorables à la culture des pois, et les essais que l'on a faits sur ceux qui les avoisinent, ont produit d'excellents résultats, je veux dire du beau grain et un rendement considérable. C'est près de là, vers l'extrémité nord-ouest de la paroisse, à l'endroit où le chemin coupe la rivière Sauvage, qu'un nommé Olivier Hêtu s'est établi il y a quelques années. Ce jeune homme n'avait aucune ressource quand il est arrivé à Mantawa. Il s'engagea pendant quelque temps chez M. Brassard, fit un peu de chasse dans ses moments de moindre occupation, puis il finit par prendre le lot

de terre sur lequel nous le voyons aujourd'hui. Ce lot, disons-nous, est à l'embouchure de la rivière Sauvage dans la grande baie du Kaïakamak. Nous y étions débarqués le 12 septembre 1862, dans la première exploration que nous fîmes de ces terres, nous l'avions trouvé de qualité supérieure comme une infinité d'autres d'ailleurs qui lui sont contigus ou qui l'avoisinent sur la rivière en la remontant par le côté ouest. Une volonté bien ferme, une prévoyance mesurée sur de sages réflexions, une économie bien réglée ont présidé aux travaux de notre colon. Et voilà qu'aujourd'hui il est récompensé largement des quelques sacrifices qu'il a su faire en temps et lieu, récompensé même au delà de toute espérance. Trois mots le disent et le prouvent. Sa propriété vaut deux mille piastres, son troupeau d'animaux et son matériel roulant en valent très-certainement un mille; ajoutons à cela mille piastres qu'il a de prêtées. Vingt-quatre mille francs nets gagnés dans l'espace d'une dizaine d'années par ce colon, à Mantawa, sur un bon lot, il est vrai, mais sans coup de chance extraordinaire. Vingt-quatre mille francs gagnés dans ce laps de temps, répétons-le, au milieu de ses compatriotes, à l'ombre de son clocher, près de l'école, et, disons-le aussi bien haut. à vingt lieues de Joliette, quel succès ! Ah, je demande à qui veut m'entendre si ce n'est pas là vraiment la Bourse et la Vie, la bourse et la vie après lesquelles courent tant de personnes et que l'on s'obstine à ne pas aller chercher dans ces lieux ? Et je le demande aussi, qui fera mieux

n'importe où dans des circonstances ordinaires ? Donnons immédiatement la réponse qui n'est malheureusement que trop vraie : pas un ne fera mieux, dix mille n'y arriveront pas, parce qu'ils ne veulent point s'en donner la peine.

Et combien de citations de ce genre n'aurais-je pas à faire, si je ne craignais pas de fatiguer le lecteur ou de surcharger cet ouvrage. Je me contente d'en faire deux ou trois par localité, elles sont bonnes, très-concluantes, il est vrai, mais il ne faudrait pas croire que ces quelques citations soient des cas isolés ou les seuls dans lesquels nous puissions constater un succès marquant. Prenez tous les habitants de cette grande ligne qui commence à un mille au sud du lac St-Louis et qui se poursuit sans interruption jusqu'au Kaïakamak, distant de deux lieues ; qu'on les interroge discrètement sur leur position antérieure, qu'on examine leur avoir actuel, que l'on mette en compte les accidents, les revers dus aux années perdues, aux voyages ruineux, aux dettes contractées de l'ancien temps, et on verra s'il était rationnel, après quelques années seulement passées sur ces terres nouvelles, de compter après tout sur une position meilleure que celle qu'ils se sont faite en un si court délai. Tous ces habitants sont autant de preuves vivantes et frappantes que la terre de la *Mantavaisie* n'est ingrate pour personne et qu'elle procurera toujours la plus solide situation possible à ceux qui sauront la cultiver avec quelque talent.

Je ne ferais qu'une description incomplète de la

paroisse de St-Zénon, si je ne parlais maintenant de quelques autres points remarquables de cette localité. Le côté nord-est du lac St-Louis, à quelque distance de ses rives, s'élève jusqu'à la hauteur d'une montagne, il est vrai, mais l'ascension de cette hauteur est douce, sa pente allongée donne un accès facile au plateau qui la couronne, et du haut de cette élévation, la vue s'étend à cinq milles en profondeur sur une surface parfaitement plane. Toutes sortes de gros bois croîssent en ces lieux. On y remarque des cèdres dont la circonférence mesurée de plusieurs d'entr'eux dépasse dix et douze pieds. La forêt n'est pas dense, on y circule librement de tous côtés, en plusieurs endroits même on y pourrait passer avec une voiture ; c'est ce qui explique la grosseur et la longueur du bois qui couvre ce terrain. Le sol est de première qualité et il n'est pas rocheux. Il est bien certain que si ce terrain se fût trouvé sur le chemin, il y a longtemps qu'il aurait été défriché : il est à proximité, mais on ne le voit pas. Que de belles terres restent incultes, tandis que des lots moins avantageux sont occupés, et cela parce que le regard ne porte pas immédiatement sur eux quand on suit la route habituelle. J'ai vu, j'ai rencontré fréquemment, j'ai suivi des chercheurs de lots qui, voulant se placer avantageusement sur de belles propriétés, disaient-ils, n'ont jamais voulu dévier néanmoins de la ligne centrale dans leurs prétendues recherches. Une ligne de passage tracée quelquefois à tout hasard, très-rapidement, et dans un tout autre but que celui de

faire apprécier les terres, ne donne pas toujours satisfaction par le coup d'œil qu'elle présente ; quand on n'a pas sur la route ce que l'on cherche, il faut s'éloigner à droite et à gauche, voir ici, aller là, se donner quelque peine enfin. Une terre, un beau lot, un pouvoir d'eau ne viendront pas à nous d'eux-mêmes. La plus commune des inconséquences est de ne pas prendre les moyens de trouver ce que l'on cherche à acquérir. Mais si l'on veut trouver, il y a certitude absolue que l'on réussira, on n'a qu'à s'en donner la peine. Ainsi à dix arpents du chemin, quand on a tourné le fond du lac et qu'on a repris à droite le niveau général du terrain qui se déploie devant nous, une mer de verdure s'étend à perte de vue. Dans sa gloire sauvage et solitaire, elle est d'une ravissante beauté. La nature est vraiment prodigue en ces lieux ; la forêt, la vallée, le cours d'eau, le sol sont beaux comme s'ils venaient de sortir des mains du Créateur. Ici point de chaos, point d'abîme, aucune confusion ; à peine quelques petits ravins de côté et d'autre au fond desquels se faufile un filet d'eau à demi-caché dans des arbustes odoriférants. Vraiment un bon écrivain, un poète pourraient rêver cette scène et composer ensuite un magnifique tableau. Un colonisateur, lui, vient s'asseoir au pied de ces grands arbres, il gémit sur la solitude et l'abandon dans lesquels il les trouve, puis il finit par se demander à la fin : ces richesses territoriales ne seront-elles pas exploitées un jour, les moissons n'ondoyeront-elles jamais sur ces champs fertiles, d'heu-

reuses et de nombreuses familles ne les peupleront-elles pas un jour ou l'autre ? Alors il porte à la connaissance du public les renseignements qu'on a sur ces lieux, il parle, il écrit, il fait des efforts pour y faire arriver des cultivateurs.

Que l'on demeure bien persuadé qu'il est facile de trouver ici, à quelques arpents du lac St-Louis, dans les cinquième et sixième rangs du canton Provost tout ce qu'il faut pour assurer le succès d'établissements importants de colonisation. Que l'on vienne et que l'on choisisse pour soi. On ne saurait vouloir ni choisir par un autre ou pour un autre sans s'exposer à quelques désagréments, ou peut-être occasionner des désappointements propres à nuire à l'œuvre que l'on désire entreprendre.

CHAPITRE V.

Suite du précédent. — Les alentours de St-Zénon. — Les grandes érablières de l'ouest. — La vallée de la rivière Sauvage ou du *Darro*. — Immense étendue de bonnes terres. — Premières récoltes sur certains lots. — Moyens de réussir. — Diligence à faire. — Conseils. — Appel aux colons.

Poursuivons. Vers le temps où je commençai mes établissements de St-Zénon, un dimanche après-midi, le 27 Mai 1866, comme je désirais connaître plus particulièrement les terrains environnants, nous fîmes, mes hommes et moi, une petite excursion au sud-ouest de notre chantier, en remontant le cours

de la rivière Sauvage. Nous reconnûmes que la décharge du lac St-Louis venait déboucher dans cette rivière à vingt arpents du lieu de nos travaux. La réunion de ces deux cours d'eau donne une vallée large, basse et actuellement un peu humide, l'un et l'autre étant obstrués dans leur marche par des amas de branches, des arbres renversés qui barrent le passage d'une rive à l'autre. Ces centaines d'acres de terre, formant un espace presque circulaire, une fois convenablement égouttées, feront une place très-avantageuse pour le foin et les pâturages.

Nous sommes de là montés sur la colline des Mamelons qui court du nord au sud. Même bois, même terrain que sur les hauteurs environnantes. Cette colline est très-longue, elle se prolonge au delà de deux milles dans la direction du sud, en conservant partout un niveau uniforme. Elle s'élargit à droite à mesure que la rivière courbe dans l'ouest et donne à la fin un terrain aussi large que long. A sa gauche, un ravin la sépare d'abord du plateau qui domine le lac St-Louis ; ce ravin renferme une cédrière comme nous n'en avons jamais encore vue, rare par la qualité autant que par les dimensions de son bois. Dix arpents plus haut, ce ravin n'est plus qu'une légère dépression, son fond se relève peu à peu jusqu'à ce qu'il vienne se confondre à moins d'un mille de distance avec la colline des Mamelons. Du haut de cette colline, l'aspect du paysage est enchanteur. Devant nous, dans la direction du nord, nous voyons la grande baie du Kaiakamak, la vallée si régulière et

si belle de la rivière Sauvage qui s'y décharge, l'immense plateau St-Louis que l'agriculture a depuis envahi et nettoyé, lequel projette aujourd'hui, et non sans un légitime orgueil, sa chapelle, ses maisons de ferme, leurs dépendances, le moulin, un commencement de village enfin. A droite, le lac aux trois quarts encadré comme un vaste miroir dans une gracieuse forêt qui étend ses branches au dessus de ses eaux, comme pour lui verser la fraîcheur de ses ombres ; à gauche les grandes érablières dont nous avons déjà parlé ; en arrière et assez loin de nous le gros de la chaîne des Laurentides dont la nature bizarre et parfois tourmentée ressemble assez à une mer en fureur qui se serait subitement solidifiée. De magnifiques établissements, sur une terre riche, fertile et profonde, peuvent être faits avec avantage dans tous ces endroits que je désigne. Il en est qui sont commencés sur le chemin actuel, à cinq milles en deçà de St-Zénon, près du lac Robert, et ils peuvent être continués sans interruption jusqu'à la chapelle, si, après avoir franchi les côtes sablonneuses du lac, on se rejette un peu à l'ouest en laissant à droite le chemin de voitures. A une très-faible distance de cette ligne, on trouvera une large vallée sur le côté nord de laquelle aboutit la colline des Mamelons. On reprend alors le plateau de bois franc qui se poursuit jusqu'au lac St-Louis. C'est dans cette direction et dans ce bois qu'avait d'abord été tracé, puis ouvert le premier chemin de Mantawa, l'on en voit encore quelques vestiges, les lots qui le bordent

sont d'excellentes terres, elles devraient être prises depuis longtemps, elles appartiennent au troisième rang du canton Provost.

Sur cette même ligne du troisième rang, au delà des grandes sucreries du lac Doria, vers les quarantième et cinquantième lots, il existe un terrain qui est encore inconnu de bien du monde et très-certainement du lecteur, s'il n'a pas fait la campagne des chantiers ou quelques excursions particulières de pêche dans cette direction. Un grand lac en forme de croix et plusieurs ruisseaux qui l'alimentent, arrosent ces terres à surface plane. La partie nord surtout en est remarquable : la vue plonge à une distance d'au moins deux lieues sans autre point de repère qu'un énorme bloc de granit, isolé et comme oublié dans cet espace ; on l'aperçoit d'autant mieux que le feu a dévoré les grands bois de ce magnifique territoire en n'y laissant que des souches noires et quelques grands squelettes calcinés qui semblent gémir de l'épouvantable ravage dont ils ont été les victimes. Sans un grand effort d'imagination, il aurait été facile à certains esprits des temps mythologiques de voir dans ce rocher aux proportions singulières une bête énorme et monstrueuse qui aurait fait carnage autour d'elle, mais dont la terrible colère et la cruelle férocité auraient été punies sur-le-champ par une métamorphose étonnante. Les ouvrages de défrichement sont plus qu'à moitié faits sur ces lots, la terre est partout d'une excellente qualité, le chemin est facile à faire, il débouchera près du lac St-Joseph sur la rivière

Sauvage. Je suis persuadé que si les environs du lac de Léry étaient connus ou avaient été visités, il y aurait déjà plusieurs familles qui habiteraient cette importante partie de St-Zénon.

C'est de St-Zénon que l'on se dirigera plus tard par un chemin très-court vers le lac Bourget, comme aussi vers les grands plateaux du lac L'Assomption, puis à St-Donat du lac Archambeault. Il y a dans ces parages une grande région de terres fertiles qui attendent un chemin, et qui appellent des agriculteurs pour les exploiter. Nous avons visité ces terrains qui sont pour la plupart d'excellente qualité et bien boisés. On y peut faire partout de beaux établissements.

Telles sont les différentes parties de cette nouvelle paroisse que l'on peut considérer comme les plus dignes de remarque. Il est bon d'observer que sur les quarante mille acres de terre dont se compose à peu près la superficie de cette mission, il n'y a pas un huitième de mauvaises terres ou de perte quelconque. Quel vaste champ de colonisation ouvert à l'industrieuse activité de nos cultivateurs canadiens ! Il me tarde de voir une population canadienne-française échelonnée par exemple sur la pente de ces deux collines qui ornent les bords enchanteurs de la rivière Sauvage et se sourient avec complaisance au-dessus de cette vallée. L'une achève de se découvrir par déférence pour sa sœur, qui ne tardera pas, il faut l'espérer, à lui rendre sa politesse. Il viendra bientôt, sans aucun doute, le temps où l'on verra les défrichements du côté occidental concorder avec ceux

du côté oriental, et quelque bon jour nous contemplerons avec autant d'agrément que de bonheur des habitations charmantes qui embelliront ces campagnes en rivalisant de beauté. Qui sait même si quelques constructions extraordinaires, sur l'une et sur l'autre de ces hauteurs, ne rappelleront pas un jour ces deux collines de la superbe Grenade avec leurs couronnes historiques et monumentales, l'Alhambra et l'Alcazar ? Qui sait si quelqu'un ne proposera pas un jour ou l'autre de substituer le nom du Darro qui divise celles-là, au nom primitif de la rivière Sauvage qui sépare les nôtres ? Et s'il ne trouvera pas un Xénil, où se décharge le Darro, dans la Mantawa qui reçoit la rivière Kaïakamak ? Alors la ressemblance sera en quelque sorte plus parfaite avec ce ravissant paysage d'un coin de la vieille Espagne. Nous avons tant de baptêmes à faire dans ces nouveaux cantons et territoires que l'emprunt de quelques noms étrangers pour des localités qui se ressemblent ne saurait être inconvenant, ni déplaire. Mais ceci n'est pas le plus important, et je reviens à demander avec instance à tous ceux qui ont besoin de se procurer des terres, d'établir leurs enfants, de coloniser enfin, de vouloir bien se donner la peine de visiter avec impartialité ces champs fertiles où des années d'abondance récompenseront, s'ils viennent s'y fixer, leur courage et leur persévérance.

Afin de produire une conviction plus motivée encore, s'il est possible, dans le public, que l'on me permette de citer de nouveau quelques chiffres. A la

fin d'avril de l'année 1867, je fis commencer les semences sur un terrain préparé dès l'automne précédent. Ce fut le 24 de ce mois qu'on y sema les premiers grains ; le 16 de mai tout était fini. J'avais réussi à faire semer vingt-huit minots et un quart d'avoine, un demi-minot de blé, un demi-minot de seigle et un quart de minot de sarrasin. Au commencement de septembre, mon homme leva du champ et mit en grange dix-sept cents gerbes d'avoine. Après l'opération du battage, on en mesura trois cent cinquante-deux minots. Le demi-minot de blé en produisit quatre minots et trois quarts, le demi-minot de seigle six minots et demi et le quart de sarrasin nous donna seize minots. Tous ces grains avaient parfaitement mûri, n'avaient aucunement souffert de la gelée et auraient pu soutenir comparaison avec les plus beaux du district sans trop d'infériorité. Je cite la première année de ces travaux parce que c'est ordinairement celle dans laquelle il est le plus difficile de se procurer du bon grain. Le fourrage est presque toujours en abondance, mais souvent la qualité du grain n'y correspond pas. Tout dépend de la préparation. Il est bon d'observer que pour obtenir ce résultat, j'ai dû préparer le terrain dans le cours de l'automne précédent, en sorte qu'aux premières chaleurs du printemps, la neige, n'étant à l'abri d'aucun embarras d'arbres ou de broussailles, a fondu sous les premiers feux du soleil d'avril et que le 24, comme je l'ai dit, nous pouvions déjà commencer les semences sur une terre en or-

dre. C'est ce qui explique la parfaite maturité de ces grains dans le temps propice.

Assez souvent dans les terres nouvelles les récoltes sont détruites par les gelées d'automne. Il n'y a rien en cela de surprenant, si l'on fait attention au temps et à la manière dont on prépare trop souvent la terre. C'est une habitude malheureusement trop générale chez ceux qui commencent à défricher, d'abattre le bois à la fonte des neiges ou même avant, dans les mois de janvier et février. Ce bois doit être séché au soleil du printemps avant d'être consumé par le feu. Or il arrive d'ordinaire que ce bois n'est suffisamment sec qu'à la fin de mai ou dans le cours de juin, quelquefois même à la fin de ce mois. Après le premier feu, tasser le bois de nouveau, faire brûler encore, arracher quelques souches, nettoyer le terrain pour y passer la herse, tout cela prend un temps considérable, un temps des plus précieux vu la saison, et quand enfin les préparatifs d'ensemencement sont terminés, l'été arrive, on s'obstine à semer malgré tout, et pour peu alors que la sécheresse s'en mêle, la levée des grains retarde, leur pousse languit, d'où il résulte que de telles moissons ne peuvent arriver à maturité avant les fortes gelées d'octobre qui les détruisent. L'on aurait donc bien tort de rejeter sur l'éloignement et la position des cantons du nord les gelées qui se font sentir sur leurs terres et qui finissent par détruire les récoltes qui leur sont confiées dans de telles circonstances. Moyennant certaines précautions de rigueur, avec un travail judicieux et

fait dans le bon temps l'on évitera ce danger, l'on réussira comme il vient d'être dit plus haut, et à moins d'années exceptionnelles, comme il en arrive parfois dans tout un pays, l'on aura raison de compter sur des revenus abondants.

Tout ceci est bien connu et généralement compris de tous. Néanmoins on verra des gens aller encore prendre des lots et faire de l'abattis en plein hiver avec l'intention de semer au printemps. On aura attendu trop tard pour se décider, on aura tiré des plans, calculé des riens, végété, perdu le temps dans de folles attentes ; et quand les circonstances forceront à partir, sans précautions, sans moyens, sans le sou, on se lancera à tout hasard sur les terres nouvelles. On n'aura plus le temps, dira-t-on, on n'aura plus le loisir, on n'aura pas les moyens d'attendre quelques mois, de préparer son terrain dans la bonne saison ; vite on se hâtera d'ensemencer une pièce de terre à moitié faite, on fera ces travaux superficiellement et avec une extrême rapidité, parce que c'est au delà de la saison. J'ai vu de pauvres malheureux suer sang et eau pour ensemencer de la terre neuve à la fin de juin et même en juillet, avec l'intention de recueillir une récolte dans laquelle ils mettaient toutes leurs espérances. Mais comment ne pas s'apercevoir que, dans de telles circonstances, on sera frustré dans son attente ! Quand on prévoit la nécessité de s'approprier des terres nouvelles pour l'établissement de la famille, pourquoi tergiverser si longtemps, pourquoi attendre au dernier moment, pourquoi se laisser

acculer, par une coupable négligence, au delà du terme que l'on a d'ailleurs ordinairement prévu. On se ruine ainsi par sa propre faute, on se désespère sans raison et l'on rejette sur les terres nouvelles les malheureuses et terribles conséquences de son péché. Car vraiment, il y a un péché dans l'œuvre de la colonisation, c'est de s'y prendre trop tard et trop souvent à contre-cœur, c'est de mal choisir le temps de faire profiter son travail de la première année. S'il y a insuccès du premier coup, c'est une rude épreuve à laquelle plusieurs ne résistent pas. Il est donc important d'exercer une grande diligence dans l'heure de la décision et du départ, dans l'heure du choix de la terre, dans l'heure du premier travail. Qu'un homme de bon jugement saisisse bien tous ces temps, qu'il condense très-sérieusement toutes ces choses dans son esprit, qu'il agisse conformément à ces observations, à ces expériences, et qu'il parte. Si cet homme se dirige à St-Zénon, par exemple, je lui promets du succès, un avenir heureux et brillant ; il jouira de sa récompense en peu de temps. Il n'y a pas de doute à entretenir sur ce sujet.

Venez donc, compatriotes éclairés, concitoyens inflents, montez de l'Est, du Sud et de l'Ouest, arrivez aux belles terres de St-Zénon, montrez que la colonisation tient une place honorable, exclusive, dans votre esprit, prouvez par votre énergie que la conservation et le bien-être de vos familles sont l'objet de votre prédilection toute particulière, et que vous êtes bien convaincus, en outre et par dessus

tout, que l'avenir du pays, le salut du peuple dépendent de votre part de bonne volonté dans la coopération publique.

CHAPITRE VI.

Le lac Kaikamak et ses terres. — Etablissement de F.-X. Gougé. — La rivière Mantawa. — St-Michel-des-Saints. — Histoire et succès de quelques colons. — Chute et mont Roberval. — Etablissement de M. Brassard. — M. Alex. Ménard, ses propriétés, sa position, etc.

L'endroit bien remarquable où le chemin de Mantawa coupe la rivière Sauvage, disons mieux le Darro, est aujourd'hui complètement découvert, les défrichements s'étendent au loin de tous côtés, et l'œil embrasse un vaste panorama tout à fait digne d'attention. De la berge même de la rivière que nous venons de traverser l'on aperçoit devant nous les habitations de la rive gauche du lac Kaïakamak qui se succèdent à intervalles réguliers. Il était bien difficile autrefois de franchir cet espace qui nous sépare encore de la rivière Mantawa. D'inextricables embarras obstruaient le passage à tout instant, et dans ces premières années l'on n'avait d'autre ressource que le canot d'écorce. Aujourd'hui une bonne et large route est ouverte à toute espèce de voitures et l'on y circule avec assez d'avantage. La frontière des terres est sur le lac même, tous ces lots sont pris et cultivés, les habitants rendent un bon témoignage

de la qualité du sol qui, en effet, semble très-fertile. La terre est grasse et mélangée d'argile, ce qu'il est aisé de constater surtout à l'époque des pluies. Souvent dans ces temps-là plus d'un s'est assis *ex abrupto*, ou a exécuté des pantomimes dignes de remarque. La chose nous était arrivée à nous-mêmes, M. Brassard et moi, lorsque, dans la première exploration que nous fîmes de ces terres, nous allâmes, après une journée de pluie battante, planter notre tente sur les rives du lac. Ces petits accidents, avouons-le, nous avaient porté à redoubler d'attention dans l'examen de ce sol que nous trouvâmes être alors ce que tout le monde reconnaît qu'il est aujourd'hui après expérience, c'est-à-dire gras, riche et par conséquent fertile.

Nous voici en face du Kaïakamak, vaste parallélogramme dont les grands côtés mesurent à peu près trois milles et les petits environ quarante arpents. Sa rive de l'est se compose d'une longue montagne surmontée de trois pitons dénudés, presque chauves et complètement détachés les uns des autres. Quelques touffes d'une ancienne chevelure se hérissent encore par-ci, par-là, tant sur la montagne elle-même que sur ces crêtes isolées. Ces vieux débris, qui ont résisté à la fureur de toutes les tempêtes, sont donc les glorieux trophées d'une victoire longuement disputée sur les éléments. Au sud, est une grande baie de mêmes dimensions que le lac, terrain bas et un peu humide où croît en abondance le foin bleu. Ce fourrage, fait dans le bon temps et en saison conve-

nable, constitue une bonne nourriture pour le bétail, surtout lorsqu'en l'engrangeant, on a soin de l'arroser de saumure. Les terres de l'ouest, on l'a vu, sont très-bonnes, leurs lignes de profondeur passent sur le sommet de la colline qui arrive de St-Zénon, et la rive nord est bornée par la plaine, la grande plaine de Mantawa. Nous touchons ici à la rivière de ce nom, mais, avant d'aller la traverser, n'omettons pas de jeter un coup d'œil sur cet établissement qui se trouve devant nous, qui attire l'attention particulière du passant, et dont l'aspect révèle un propriétaire en moyens.

Voyez-vous en effet cette grande maison aux proportions nettes et régulières, luisante de propreté autant que de peinture, voyez-vous ces spacieux bâtiments de ferme disposés avec art et bien construits, ces clôtures en ordre, ces champs nettoyés ? Tout révèle, n'est-ce pas, l'homme économe et actif qui surveille de près toutes ses affaires. Le nom de cet homme est François-Xavier Gougé, et voici son histoire en quelques mots. Il est originaire de St-Paul. Divers accidents malheureux, des revers considérables l'avaient réduit à la plus extrême indigence. Un soir, il y a quinze ans, il va frapper à la porte du presbytère ; on le fait entrer.

— M. le Curé, dit-il bien résolument, mais avec des larmes dans la voix, je m'en vais à Mantawa.

M. Brassard un peu surpris de cette détermination, qui lui paraît hasardée, se permet de lui faire quelques observations.

— Mais enfin, lui dit-il, as-tu quelques ressources, qui est-ce qui te fait prendre cette direction, avec qui, avec quoi montes-tu là, comment espères-tu réussir ?

— Je pars avec ma femme et mon enfant, je n'ai d'autres ressources que mes bras et mon travail ; Dieu aidant, je compte sur les deux, ma volonté ne faillira pas.

— Où vas-tu te loger ?

— Voulez-vous me permettre de me retirer dans votre chantier avec vos engagés pour un mois ou deux ?

— Soit, mais où sont tes provisions ? As-tu quelques sous pour t'en procurer ? Il te faut toujours quelque chose pour vivre avec ta femme et ton enfant.

— Je n'ai rien du tout, tout mon avoir est dans ma voiture, vous voyez où j'en suis. Je compte sur votre bienveillance, vous ne refuserez pas de m'engager pour quelque temps ; quand j'aurai un mois devant moi, je serai sûr de mon affaire. Inutile de vous en dire davantage aujourd'hui, mon ouvrage parlera pour moi dans quelque temps. Permettez seulement que j'aille me faire votre serviteur et votre obligé, comme je viens de vous le demander.

— Va donc, mon cher ami, va pour toi-même, pour ta famille et pour la colonie. Des hommes tels que toi ne se refusent point. Courage, énergie, persévérance. Tu réussiras.

Ces paroles sont tout un avenir dans son esprit.

Il part, ou plutôt il continue son voyage, animé du plus ferme espoir. Sa femme est heureuse de ses dispositions, l'un et l'autre s'encouragent mutuellement et tous deux considèrent moins les sacrifices à faire que le résultat qu'ils prévoient. A leurs yeux, la route n'est pas longue, elle n'est pas difficile, en peu de temps elle est franchie. Les conventions susdites consenties au presbytère de St-Paul sont exécutées de part et d'autre avec ponctualité.

Quelques mois se sont à peine écoulés que notre colon est au comble de ses désirs, il a obtenu ce qu'il convoitait pour le temps, c'est-à-dire un peu d'avance. Il choisit un lot, nettoie une place pour s'y loger, y construit son chantier de bois brut, et commence à travailler. Le lot qu'il avait choisi paraissait, comme tant d'autres à Mantawa, n'avoir qu'une valeur médiocre. Le beau bois était brûlé, d'affreux abattis, des amoncellements monstrueux de troncs calcinés jonchaient le sol en plusieurs endroits, des roches fendillées et blanchies par le feu émergeaient de ces embarras sur une surface uniformément noire, tout enfin donnait un aspect sinistre à ce terrain. Vulgairement parlant, on n'en aurait pas donné vingt-cinq centins à première vue.

Cependant notre homme continue son œuvre avec une indomptable énergie ; il coupe le bois par grandes longueurs, le corde en énormes monceaux par-ci par-là, il tasse les pierres dans les endroits où elles nuiront le moins, il arrache une quantité de souches, enfin il se prépare du premier coup un ensemence-

ment magnifique. Cette terre préparée dans le temps favorable lui donne un bon rendement, sa récolte lui procure de nouveaux moyens d'activer ses travaux. De serviteur il devient maître. Il engage un homme et plus tard deux et trois, la main d'œuvre ainsi multipliée change sa terre de face. D'autres lots sont acquis, ils sont à leur tour dépouillés de leurs vêtements sinistres. On les revêt d'une nouvelle parure qui sourit à tous les yeux, mais à aucuns plus éloquemment qu'à ceux de leur heureux propriétaire. Tout ceci se fait en quelques années. Maintenant l'état de notre pauvre colon est bien changé. De robustes bras sont à son service depuis longtemps. Ses revenus augmentent en progression surprenante ; peu d'accidents, point de revers ; il vient toujours un bon temps dans la vie, les grandes épreuves ne sont que passagères. Aujourd'hui, en l'an de grâce 1882, François-Xavier Gougé possède un actif de six mille piastres. Il ne doit rien à personne, et vit heureux sur son lot. Il s'est engagé tout dernièrement dans quelques affaires commerciales, on trouve chez lui, en quantité, des provisions de toutes sortes. Après avoir au début manqué de tout, il peut en rendre à beaucoup de monde à l'heure qu'il est. La vérité de ce que j'en dis est facile à constater, l'homme dont je parle est plein de vie et peut donner verbalement les renseignements que je donne ici par écrit. Lui également n'a-t-il pas trouvé la *Bourse et la Vie* dans Mantawa ?

Disons les choses tout au long : trente-six mille francs, au moins, réalisés dans l'espace de quinze ans,

c'est deux mille quatre cents francs par année. Quel est donc le cultivateur émérite de la vallée du grand fleuve qui, commençant sa carrière sous des auspices telles que celles sous lesquelles le dit Gougé a commencé la sienne, va mettre régulièrement tous les ans deux mille quatre cents francs de côté ? L'expérience ne nous apprend-elle pas que le commun des cultivateurs, même à l'aise et bien établis dans leurs localités respectives, ne réalisent pas annuellement ce bénéfice net et clair de deux mille francs ? Cet homme, infailliblement, eût végété toute sa vie dans l'indigence et peut-être dans la misère, s'il ne fût entré dans les montagnes en temps opportun ; voilà cependant qu'aujourd'hui il est maître et seigneur sur sa terre, son avenir est assuré, ainsi que celui de sa famille. S'il a pu réussir dans ces circonstances, avec une dose ordinaire de courage et de bonne volonté, qu'eût-ce été, je vous le demande, s'il eût eu à sa disposition quelque argent, quelques provisions, quelques ressources enfin qui l'eussent aidé, telles, par exemple, que peuvent en avoir de leurs parents tant de jeunes gens qui ne savent où donner de la tête et qui perdent simultanément la *Bourse et la Vie* ?

Je l'ai dit plus haut, nous touchons ici à la rivière Mantawa, une quinzaine d'arpents nous en séparent. Un chemin parfaitement plan nous y conduit. Nous la voyons arriver de l'ouest, avec calme, roulant tranquillement ses flots limpides à travers des prairies naturelles d'une grande étendue. Depuis le rapide Brûlé jusqu'à la chute Roberval, elle se plie et se re-

plie vingt fois sur elle-même. En se dirigeant au sud, elle va raser les bords du Kaïakamak, comme pour inviter les ondes de ce lac à venir se mêler aux siennes ; de fait dix arpents plus loin, après avoir tourné au nord sous trois angles de quarante degrés, elle les reçoit avec grâce et sait les conduire avec honneur au milieu d'un charmant paysage, vers l'endroit où leur concours est utilisé pour le bien de la colonie. Quelques milliers d'acres de terre sont presque entièrement circonscrits par le cours capricieux de cette rivière qui va et vient, roule et circule dans toutes les directions, jusqu'à revenir même dans l'ouest et former ainsi de cette grande pointe une véritable presqu'île. On traverse la Mantawa sur un pont flottant, et comme aucun obstacle ne s'y oppose, le chemin coupe la presqu'île en ligne droite dans sa partie la moins large, et va frapper le coude que fait la rivière en reprenant sa direction générale vers le nord-est. Encore quelques arpents et nous sommes à la chapelle de St-Michel-des-Saints.

Au nord donc de la rivière, tout près du rivage, sur un terrain uni mais sablonneux, sont construits les édifices actuels de la mission. Une maison haute et spacieuse répond temporairement aux besoins de la desserte. L'étage supérieur est converti en chapelle, le bas sert de résidence au curé ; les dépendances nécessaires sont adjacentes et en très-bon état. Quelques arpents de terre seulement sont là affectés à l'usage du missionnaire, le reste est plus loin vers la chute, comme nous le verrons bientôt. La presqu'île,

les autres pointes, les terres avoisinantes, sur un diamètre d'un mille environ dans tous les sens, sont sablonneuses et paraissent stériles au premier coup d'œil ; mais on sait qu'il y a sable et sable. Celui-ci est mélangé avec la cendre d'abord, et la terre jaune ensuite, qui n'est qu'à quelques pouces de la surface. Ce sol ainsi composé ne laisse pas d'avoir une certaine fertilité, on a fait des expériences qui l'attestent d'une manière irrécusable. Les légumes y viennent toujours en abondance avec la préparation ordinaire ; les céréales donnent de bons produits une première, une deuxième année ; ensuite si l'on a soin de laisser ces terres en pacage pendant deux ans, à la reprise des travaux, les récoltes y viennent comme auparavant, les graines de trèfle et de mil produisent aussi d'excellents résultats, en sorte que ce terrain dont on a une idée défavorable à première vue, paie, comme tous les autres, son maître avec usure.

Un Monsieur Chartrand, venu de Montréal, il y a quelques années seulement, fit l'acquisition d'une partie de ces terres réputées ingrates. Il construisit sa demeure et les dépendances de sa ferme à quelques arpents seulement de la chapelle, nettoya ces lots convenablement, opérant ainsi une dépense d'environ deux mille piastres ; aujourd'hui ce cultivateur en vaut au moins trois mille, ce qui n'est pas peu dire dans un si court espace de temps. Une culture appropriée et bien dirigée lui apporte annuellement des revenus abondants. La troisième terre plus bas, dont la rivière fait la limite sud-est, et qui apparte-

nait à l'un des neveux de M. Brassard a été vendue, il y a quelques années, pour la somme de dix-huit mille francs. Tout ceci ne montre pas que l'on doive dédaigner ces propriétés, au contraire, nous devons y regarder très-sérieusement.

Enfin nous voici au pied du mont Roberval sur lequel et aux alentours duquel M. Brassard a fondé son établissement. Nous reviendrons plus loin dans un chapitre particulier sur les œuvres et les mérites du fondateur de la colonie ; pour le moment nous devons faire l'ascension de ce monticule afin d'avoir une vue d'ensemble sur le territoire de la paroisse de St-Michel-des-Saints ; d'en indiquer les endroits les plus dignes d'attention et de montrer le facile accès que l'on peut avoir à tous ces lieux. La hauteur de la colline Roberval est de deux cent trois pieds. C'est une espèce de rotonde isolée qui se trouve sur le vingt-sixième lot du premier rang du canton Brassard. On l'aperçoit de très-loin sur tous les côtés, et quand le temps est beau, son sommet brille d'une élégante construction due au goût particulier du vieil anachorète qui l'habite. Cette construction est comme un nid d'aigle perché sur une haute élévation. C'est un manoir rappelant ces antiques châteaux-forts qui font encore l'ornement de quelque lieu escarpé sur le bord d'un lac ou d'une rivière. En ce moment prenons-le comme un observatoire important pour les fins qui nous occupent. Déployons nos regards, le panorama est vaste.

A ses pieds du côté sud, arrivent conjointement

les eaux du Kaïakamak et de la Mantawa, qui passent dans un petit rapide, en amont des chutes, comme en frémissant de terreur à la vue du gouffre où elles vont se précipiter. La disposition particulière des berges de la rivière, tout-à-coup rapprochées des deux tiers de leur éloignement ordinaire, rend les ondes qu'elles renferment comme étourdies, affolées, elles frappent de côté et d'autre pour demander une issue ; repoussées de tous les côtés, elles reculent, tournoient, puis, furieuses de ces obstacles et de ces retards, elles se lancent avec une précipitation vertigineuse dans la gueule de l'abîme qui les reçoit enfin sous un nuage de vapeur. Elles s'engloutissent jusqu'à une profondeur insondable, mais quand elles reviennent de cet épouvantable chaos, quand elles revoient la lumière et le soleil, elles sont bien changées, leur fureur s'est adoucie, leur colère est passée, et dans leurs innombrables tournoiements, elles semblent se rechercher pour couler paisiblement vers d'autres lieux.

Un canal taillé dans le roc vif à la tête de la chute reçoit un dégorgement modéré de la rivière et conduit ce filet d'eau jusqu'au moulin qu'il fait mouvoir au pied de la chute. Il y a là dans une même bâtisse un moulin à farine, une scierie et une machine à planer le bardeau. Depuis le 27 octobre 1864 ces moulins et instruments ont répondu aux besoins de la localité. Plus loin, à gauche, au pied de la montagne, un grand défrichement de cent cinquante arpents fixe notre attention. Des légumes, du foin,

des céréales en abondance y viennent tour à tour sur des champs séparés ; une culture intelligente et soignée développe les qualités de ce terrain, les multiplie ou les augmente tous les ans, en sorte qu'on y fait annuellement de bonnes récoltes. Le terrain défriché n'est que la dixième partie de la propriété foncière affectée à l'établissement Brassard. Ces quinze cents arpents de terre sont de très-bonne qualité, et M. Alexandre Ménard est certainement aujourd'hui l'un des grands et riches propriétaires de l'endroit.

Ce jeune homme, arrivé à Mantawa dès l'âge de quatorze ans, n'avait, comme tant d'autres d'ailleurs aucune ressource. On conçoit qu'à cet âge, en effet, il n'avait pas encore eu l'occasion de regarder bien loin dans l'avenir. Mais quand on n'a pas l'âge de concevoir et d'exécuter de grands plans, on a toujours celui d'écouter de bons conseils, de sages avis. Ce jeune homme eut le bon esprit d'obéir à son père et de se rendre avec empressement aux invitations de son vénérable cure qui l'emmena d'abord comme servant de messe, en lui promettant protection dans la suite, s'il savait se montrer digne de sa confiance. Le jeune Ménard répondit si bien aux espérances de M. Brassard que quatre ans plus tard, en 1867, celui-ci lui donna la surintendance de tout ce qu'il possédait dans la vallée de Mantawa. Dès lors il s'appliqua plus que jamais à justifier l'estime et la confiance que son maître avait reposées en lui. Travail assidu, tenue régulière de comptes, prévoyance générale,

tout dans sa conduite révéla l'homme judicieux et intéressé au plus haut degré. Trois ans plus tard, alors qu'il atteignait l'âge de vingt et un ans, M. Brassard crut devoir récompenser largement tous les soins que ce jeune homme lui avait prodigués, tous les services qu'il lui avait rendus, tout le dévouement dont il avait fait preuve à son égard ; en même temps ce bon père voulait s'assurer d'un protecteur, d'un gardien pour sa vieillesse. Il constitua donc son fidèle protégé héritier d'une partie de ses biens. Et depuis, notre jeune colon ne s'en est pas montré ingrat, tant s'en faut. Il sut d'abord se choisir une compagne digne de la position qu'il occupait, puis de concert avec son épouse, il redoubla d'attentions envers son bienfaiteur, et celui-ci aujourd'hui, dans son âge avancé, n'est heureux, ne se porte bien, il faut dire, que lorsqu'il séjourne dans son manoir avec cette famille qui lui est toujours si dévouée. Honneur et succès à celui dont le cœur reste enflammé du feu de la charité, et dont l'âme toute entière est toujours pénétrée, inondée du zèle de la reconnaissance !

M. Ménard possède aujourd'hui sans contredit le plus bel établissement de Mantawa : on l'évalue à sept mille piastres. C'est la Bourse, c'est la Vie qu'il a gagnées à la suite d'un travail soutenu, d'un dévouement exemplaire, d'une fidélité à toute épreuve. Exemple que je considère d'une grande valeur, car il nous permet de conclure et de dire : Voilà comment ont honorés et payés nombre de serviteurs honnê-

tes qui ne marchandent pas leurs services au poids de la rigueur textuelle de leur engagement.

CHAPITRE VII.

Autres établissements de St-Michel-des-Saints. — Succès et comparaisons. — Le haut et le bas de la rivière Mantawa, le rapide Brûlé, l'île de France. — Partie de la rive nord, le ruisseau Micacé. — Partie de la rive sud, le site des établissements religieux. — Les terres du lac à la Truite. — Courage et dévouement de la veuve Thuot pour sa famille. — Récompense de ses sacrifices.

Du sommet de la colline Roberval, on peut voir, à travers le grand brûlé, les établissements qui sont déjà faits dans les premier, second et troisième rangs du canton Brassard. Il y a beaucoup de terres à prendre dans cette direction, le terrain est plan, le sol est une terre jaune fort grasse, en beaucoup d'endroits on y remarque de la terre grise. C'est un fonds très-productif. Des colons arrivés là bien pauvres ont aujourd'hui de jolies propriétés et font de bonnes récoltes. Nommons en particulier Narcisse Beauséjour qui commença ses défrichements il y a trois ans. Non-seulement il était sans avance, mais encore il avait des dettes. S'il est quelque chose qui puisse entraver l'œuvre d'un colon qui aborde les terres nouvelles, c'est bien la perspective de ne pouvoir travailler de suite pour lui-même dans la nouvelle position qu'il s'est chosie. Mais le paiement d'une dette légitime est de première importance, c'est un devoir rigoureux et toujours pressant. En liquidant

cette dette au prix de tous les sacrifices possibles, on satisfait à toutes les exigences, on se met à l'aise, la situation devient bonne, et le nom, le crédit reviennent promptement. Le vaillant colon dont je parle se mit donc à l'ouvrage avec ardeur, avec courage, disons le mot, avec une espèce de fureur. Il augmenta même sa dette en achetant à crédit du grain de semence ; l'ayant vu à l'œuvre pendant toute une saison, on ne craignit pas de lui avancer. Une bonne récolte lui advint, il fut payé en proportion de son travail ; il remit son grain de semence et se hâta de diminuer sa dette dès cette première année. Poursuivant ses travaux avec la même activité, la même vigueur, le même discernement, il sut l'année suivante faire honneur à ses affaires, et le voilà maintenant chez lui propriétaire assuré et plus que jamais confiant dans l'avenir. Soixante arpents de terre bien nettoyés, en ordre parfait de culture, bonne maison, dépendances convenables, tel est son avoir qui est estimé à quinze cents piastres. Et cependant il n'y a que trois ans qu'il est établi sur les lots qu'il a choisis. Avis à qui de droit, c'est-à-dire à tant de pères de famille qui peuvent encore imiter notre colon.

Un autre est arrivé ces années dernières dans des circonstances également défavorables. Norbert Provost avait une dette de trois cents piastres quand il est venu se fixer à Mantawa. Doué d'une grande énergie, absorbé dans une idée, celle de se racheter en se libérant de toutes ses obligations, il donna l'exemple de la persévérance dans le travail ardu de la

préparation de ses terres. Celles-ci l'ont payé outre mesure des sueurs dont il a su les arroser ; en ce moment cet homme ne doit plus rien, il est bien établi : une maison confortable, des constructions de ferme bien appropriées, donnent à son établissement une valeur d'au moins mille piastres. Voilà ce qu'il a gagné dans l'espace de trois ans. Vous, cultivateurs des grandes paroisses de la plaine qui lisez ces lignes, trouvez-moi quelqu'un qui fera mieux sur vos belles terres, ou plutôt, je m'exprime mal, trouvez-moi quelqu'un qui en fera autant, la moitié même dans des circonstances semblables. On réussit donc à Mantawa, la chose est patente, c'est un lieu de succès, c'est un pays d'avenir. Voilà des faits qui le prouvent.

Les deux côtés de la rivière Mantawa, dans la direction de l'ouest vers lequel nous sommes tournés en ce moment, sont plans, composés de bonnes terres, parfaitement cultivables, aisés à nettoyer, et arpentés jusqu'à la ligne extérieure des cantons Brassard et Provost. Un certain nombre d'établissements bordent déjà cette rivière, il y a même deux colons fixés à cinq milles au delà du rapide Brûlé, mais que de belles terres restent encore à la disposition du public jusqu'aux limites de la paroisse, que de familles pourraient vivre à l'aise et couler paisiblement des jours heureux sur les bords de cette rivière ! Espérons qu'elles se couvriront bientôt de nombreuses habitations, d'agréables demeures, et que l'on appréciera cette partie comme elle mérite de l'être.

Changeons maintenant de direction dans l'examen du territoire de la paroisse de St-Michel-des-Saints et tournons nos regards vers le nord-est. Nous voyons toujours la Mantawa qui serpente à travers un paysage remarquablement plan. Dans ses longs et tortueux replis, elle enserre des langues de terre d'une grande étendue où s'étalent avec grâce de superbes constructions qui font la surprise des chercheurs de lots. Des fermes bien nettoyées, ornées de jolies bâtisses, avec un personnel nombreux se renvoient de joyeuses acclamations d'une rive à l'autre ; ces établissements sont presque tous à la suite les uns des autres et sur la rivière même ; aujourd'hui il n'y a que peu de terres à prendre dans cette partie sur les bords de la Mantawa jusqu'au lac des Pins. Mais les second, troisième et quatrième rangs parallèles sont en grande partie disponibles. Quelques-uns de ces lots sont occupés, il en reste néanmoins en abondance pour tous les goûts et tous les genres de travaux. Un bon chemin conduit du mont Roberval au lac des Pins, et de ce chemin central, l'accès aux rangs de profondeur est facile. Les ravages que le feu a aussi exercés de ce côté ont rendu ce terrain passablement libre d'embarras. Je me rappelle qu'une fois dans une excursion au lac des Pins, m'étant élevé sur le coteau qui l'avoisine au nord-ouest, j'y fis une promenade d'une demi-journée aussi facilement que si j'eusse été dans un chemin de voitures parfaitement déblayé. Ma vue plongeait à une grande distance sur un terrain uni ; la rivière du Milieu, le ruisseau des Aulna-

ges arrosent et fertilisent ces terres, qui, comme prime d'encouragement, offrent aux colons un sol entièrement dépouillé de sa forêt.

C'est aux environs de cette localité qu'un nommé Morrissette alla planter sa tente il y a quelques années. Comme la plupart des colons de Mantawa, il y arriva pauvre, très-pauvre, ce qui veut dire sans moyens, sans ressources pécuniaires. Ce père de famille plein de courage et de bonne volonté choisit un lot aisé à défricher. Il s'y installa sans délai, se mit à l'ouvrage immédiatement. Il n'y avait pas non plus à balancer, il fallait tirer du sein de la terre sa nourriture, celle de sa famille,et trouver le moyen de régler, en outre, certaines affaires pécuniaires antérieures à son immigration dans la Mantawa, toutes choses propres à occuper sérieusement l'esprit d'un homme qui possède même un certain capital. Et comme était au commencement le susdit colon, c'est-à-dire quand on n'a rien du tout, quand il faut prendre sur le sol que l'on cultive tout ce que je viens de mentionner, il y a vraiment de quoi préoccuper l'intelligence la mieux ordonnée ; la qualité des entreprises doit en compenser la multiplicité et l'on doit avoir un jugement sûr afin de mettre tout à profit. M. Morrissette fut un de ces hommes qui s'occupent uniquement et activement de leur affaire de manière à la mener à bonne fin, malgré toutes les difficultés de la situation. Son état si précaire au commencement s'améliora peu à peu, il employa quelques années de plus à le refaire complètement, puis enfin il sortit victorieux

de la lutte, comme on peut le voir aujourd'hui par le fait que ce cultivateur bien établi vaut au moins deux mille piastres à l'heure qu'il est.

Ce serait bien le lieu de citer ici encore la famille Ferland, dont le père, arrivé en 1868, a su, par ses talents et son énergie, refaire une petite fortune délabrée, et procurer à tous ses enfants des propriétés de valeur sur lesquelles ils sont présentement établis. Vaillant pionnier de la colonisation dans la Mantavaisie, il mourut sur la brèche et les armes à la main, en donnant l'exemple de la patience et de la persévérance dans l'œuvre du défrichement des terres nouvelles. La colonie a perdu en lui un homme sage, plein de mérite, un citoyen de bon conseil. Sa mémoire est bien conservée et sera longtemps mentionnée avec honneur. Il a fait une œuvre durable et sa famille bénificiera longtemps de sa généreuse initiative dans ces terres nouvelles.

Le lac des Pins que nous pouvons d'ici contempler à l'aise est un cercle d'eau d'environ deux milles de diamètre. De grandes îles semblent en être la limite vers le sud. Elles sont formées par la rivière, qui, en divisant ses eaux, rapproche ses rives, tout en conservant une largeur et une profondeur suffisantes pour ne point gêner la circulation des embarcations ordinaires. Ces îles sont couvertes de belles prairies et ont été d'un immense avantage aux premiers habitants de ces lieux. A l'extrémité nord-est du lac des Pins, le fond de la rivière se soulève, ses rives se resserrent, il en résulte un rapide assez considérable,

mais qui n'est pas long. On le saute en canot assez facilement. Ses flots redeviennent calmes à une courte distance, ils se reposent quelques minutes dans un bel étang de forme trapézoïde, et après avoir, d'un commun accord, caressé gracieusement la grève qui les reçoit, ils reprennent leur cours tranquille et régulier. Ils baignent des rives d'une terre grasse au sud, quelque peu sablonneuse au nord. Une suite régulière d'établissements peut être alignée sur cette partie nord de la rivière jusqu'en bas de l'île de France, c'est-à-dire sur une distance d'environ deux lieues. Les embouchures des deux rivières du Milieu et du lac Clair ne seraient que des augmentations d'agréments dans ce paysage cultivé. Et puis les côtés respectifs de ces deux grands cours d'eau donnent un terrain plan, de bonne qualité et facile à cultiver. Ils peuvent répondre à toutes les exigences d'établissements de première classe. Il y a de grands brûlés aux environs qui laissent voir une large plaine dont la bordure forestière est à une lieue de là. En explorant ce territoire, j'ai battu et rebattu cette forêt du nord étant un jour à la recherche d'un fameux ruisseau que je désirais voir depuis longtemps, où la renommée faisait couler un sable d'or, et sur les bords duquel je voulais au moins me désaltérer. Je me rappelle avoir découvert ce filet d'eau, après de longues et de pénibles marches, dans les grandes et verdoyantes forêts qui séparent, à deux ou trois lieues de profondeur, les rivières du Milieu et du lac Clair. Le roi Midas ne s'y était point baigné. Loin

d'être un Pactole, c'était dans le temps, un ruisseau isolé, ignoré, caché sous un épais rideau d'aulnages et roulant un sable micacé dans une eau rougeâtre. La prétention d'y trouver de l'or ne m'a pas paru soutenable ; nous y avons par contre trouvé des traces assez sérieuses d'un minerai de fer pour nous laisser soupçonner l'existence de quelques gisements considérables de ce métal dans les alentours.

Dans mes recherches et dans l'examen des bois, des terres si magnifiques que j'avais sous les yeux, je m'étais laissé entraîner par une légitime curiosité loin de mes compagnons, si loin qu'il me devenait presque impossible de les rejoindre dans la même journée. Quand je m'aperçus de cette distraction, il était tard le soir, la nuit se faisait. Me trouvant alors dans un bois de gros bouleaux, dont les troncs blancs étaient hérissés d'une fine écorce soulevée et tordue sur elle-même, je m'avisai d'y mettre le feu afin que mes compagnons, à ce signal, pussent faire la moitié du chemin à ma rencontre. J'en allumai trois et ce fut tout un spectacle. Une flamme pétillante les entoure à l'instant, elle les bat, elle les lèche, elle les enveloppe, elle les entortille d'un rideau de feu : elle tourbillonne, et d'épais rouleaux de fumée la précèdent dans l'air. Cet incendie éclaire en dessous la forêt qui se teint d'une couleur de sang. La réverbération s'étend de tous côtés sur un long rayon. Un sourd grondement, pareil à de grands bruits souterrains, porte au loin l'annonce de l'incendie. La terre tremble sous mes pieds. Lorsque le gros de la flam-

me a fini sa course de bas en haut, il reste quelques bouquets de feu suspendus dans les branches. Vus à distance, ce sont comme des étoiles perdues dans la forêt. Bientôt ils retombent en se divisant à l'infini comme de vraies fusées. Un télégraphe de cette nature, à cette heure du soir, avertit de bien loin. Mes compagnons répondent à l'instant de la même manière ; le télégraphe devient téléphone, car l'ébranlement de l'air se fait jusqu'à nos stations respectives et nous nous entendons parfaitement. Quelques torches de bouleau éclairent la route des deux côtés et en peu d'heures, la distance est franchie. A minuit nous nous retrouvons.

Tout le bois qui n'est pas brûlé entre les deux rivières est d'une pousse forte et vigoureuse. Le sol est généralement bon. Deux ou trois établissements sont faits dans cette direction.

La grande vallée qui borde les deux rives de la Mantawa depuis le lac des Pins s'élargit encore à mesure que l'on descend le cours de cette rivière. A cinq ou six milles du lac, celle-ci se divise et enserre une île, dont la forme est à peu près celle d'un parallélogramme ; elle est grande, il faut six heures de marche en canot pour en faire le tour. Elle est en partie couverte de beau bois, le frêne et l'orme dominent sur ses bords, la terre est bonne partout. Elle renferme une assez haute montagne du haut de laquelle le point de vue est magnifique. Nous avons appelé cette île dans le temps, l'île de France. Non loin de la tête du chenal qui descend vers le sud,

arrive la décharge de deux grands lacs qui sont à quelque distance en profondeur. Le premier est étroit mais très-long, on dirait qu'il est barré au milieu par deux langues de terre très-rapprochées l'une de l'autre, et qui semblent se croiser de quelques pieds ; on le nomme le lac des Pointes, à cause des longues franges dont ses rives sont dentelées. A l'extrémité sud de ce lac, il y a un très-court portage qui mène au lac Ignace. Celui-ci paraît entouré de terres remarquablement fertiles. Sur la droite, mais à une bonne distance, une large colline couverte de bois francs court dans la direction des deux lacs que je viens de nommer ; elle part de la Mantawa sur le même niveau que la rive opposée, se soulève graduellement à mesure qu'elle s'en éloigne, puis elle va se rattacher au groupe de la chaîne des Laurentides dont elle se trouve ainsi l'un des puissants contreforts. De quelque côté que l'on regarde, à peu d'exceptions près, ce n'est partout qu'une plaine verte et riante qui semble étonnée de se voir encore sans habitants. En foulant du pied ces belles terres qui ont été si longtemps inexplorées mais qui commencent à être connues maintenant d'un grand nombre de personnes, l'on est saisi malgré soi d'un sentiment de peine de ce que tant de bras robustes et vigoureux, désertant ces lieux enchanteurs, refusent de s'approprier les trésors d'abondance que le Créateur a déposés dans leur sein. Il est certain pourtant qu'un homme de cœur n'aurait qu'à frapper ces terres de quelque coup décisif pour en faire surgir d'enviables

moissons. Le blé peut y croître assurément et rémunérer par un bon rendement le propriétaire qui en entreprendra la culture. Ceci ne fait doute pour aucun de ceux qui ont examiné avec attention la qualité de ce sol. Si l'on ne s'en est pas encore emparé, c'est que l'on cherchait à se grouper de préférence auprès des établissements déjà faits, le moins loin possible de la chapelle et des moulins, et que d'un autre côté il manquait des arpentages. Mais très-certainement le temps arrive où ces terres seront prises et cultivées avec soin comme avec succès.

Il reste maintenant à parler de la rive sud de la Mantawa depuis la ligne du district jusque au lac Kaïakamak. Il y a dans cet espace des terres d'une fertilité étonnante. La rugosité de leur surface paraît être au premier coup d'œil un obstacle à la colonisation, mais la chose est plus apparente que réelle. Traversez ces milliers d'acres de terre dans le sens que vous voudrez, vous serez toujours surpris de ne point arriver à ces précipices que votre imagination avait créés. Derrière les montagnes du Kaïakamak vous croiriez que la nature bouleversée a creusé des gouffres et ouvert des abîmes, ou que d'autres montagnes en arrière du premier rang sont assises l'une sur l'autre comme Pélion sur Ossa ; point du tout, il n'est rien de cela, le niveau général se maintient à une certaine hauteur, il est vrai, mais le sol n'en est que plus ferme et la forêt plus belle : on voit aujourd'hui dans cette direction des lots qui sont cultivés avec avantage.

Toute la rive sud de la Mantawa, vis-à-vis la chapelle de St-Michel-des-Saints, est couverte d'habitations, les terres se prolongent en arrière, à côté de la montagne du lac et présentent un terrain favorable à la colonisation. C'est là et avoisinant les habitations vers l'est que se trouve le terrain affecté aux établissements religieux de la paroisse. Il consiste en trois cents acres de terre achetés et donnés par M. Brassard. C'est l'endroit qu'il avait d'abord choisi pour y ériger l'église et le presbytère. En face du mont Roberval, sur la berge même de la rivière, non loin du moulin, dominant la plaine du Kaïakamak et celle du lac des Pins, au milieu du vaste et fertile terrain qui appartient à la mission, le prêtre résident eût joui vraiment de la plus belle position. Autorisé par Monseigneur de Montéal à fixer le site de l'église, M. Brassard y érigea le 13 septembre 1863 une croix que l'on y voit encore aujourd'hui : ce jour-là était la date anniversaire de notre passage et de notre campement dans ces lieux l'année précédente. Plus tard, en 1870, le placement des colons ayant rendu désirable un changement de localité pour les édifices religieux, avant d'en autoriser la construction, l'autorité ecclésiastique choisit un nouvel emplacement sur le côté opposé de la rivière à quelques arpents plus haut que le premier. C'est le lieu que nous avons mentionné déjà au sud-ouest du mont Roberval. Ce lieu répond admirablement aujourd'hui aux exigences de la desserte, et sans doute y répondra toujours convenablement, eu égard aux limites natu-

relles de la mission, lesquelles s'étendent à cinq ou six milles de chaque côté. Voici ces limites qui font voir la chose très-clairement et qui la mettent au dessus de toute contestation raisonnable : — 1° à l'est, la grande ligne du district des Trois-Rivières, — 2° au sud, la perpendiculaire sur cette ligne qui coupe la rivière Sauvage ou le Darro sur le cinquante-troisième lot au point où le chemin la traverse, — 3° à l'ouest, l'extrémité occidentale de la vallée des Aulnets, au delà du rapide Brûlé, — 4° au nord, les cinq rangs de profondeur du canton Brassard. — Les diagonales de ce grand quadrilatère se coupent au mont Roberval, c'est-à-dire à quelques arpents de la chapelle paroissiale. Il est aisé de constater ainsi que le choix d'abord fait par M. Brassard comme le centre de la future paroisse et quelque peu modifié plus tard par l'autorité ecclésiastique, est judicieux et bien motivé.

Je ne puis descendre de notre observatoire du mont Roberval sans attirer l'attention sur les terrains du lac à la Truite, terrains plans et fertiles s'il en existe. Le révérend M. Gaboury, curé de St-Marcel et M. l'arpenteur Jérémie Laporte possèdent, dans les environs, de magnifiques établissements qui partent de la rivière Mantawa et qui correspondent à ces riants domaines. Je viens de citer deux noms bien connus, avant d'aller plus loin, rendons hommage au mérite et disons en passant que l'un et l'autre de ces Messieurs ont rendu d'importants services à la colonisation de la Mantawa, tant par les encouragements

puissants et répétés qu'ils ont donnés en toute occasion, que par les sacrifices personnels qu'ils se sont imposés de toute manière. Il n'y a rien comme de payer de sa personne pour une œuvre comme celle-là. Ces Messieurs ont procuré des renseignements certains et de haute importance sur la qualité des terres à acquérir ; souvent ils ont dirigé eux-mêmes ceux qui voulaient explorer les lieux plus directement. Ils ont levé bien des difficultés, ils ont fait disparaître mille et une objections, ils ont fait comprendre à des étrangers, à des amis, à des parents, que leur unique ressource était dans le déboisement de cette belle forêt, dans la culture de son sol, que ces terres récélaient des trésors, qu'on y trouverait le pain de la maison, les doux fruits de l'abondance, peut-être même le superflu de la richesse et dans tous les cas la gloire de la famille. Or est-il un héritage comparable à tout cela ? Si celui qui fait pousser un brin d'herbe où il n'y en avait pas auparavant, est un bienfaiteur de l'humanité, nous pouvons dire avec raison que le révérend M. Gabourv, M. l'arpenteur Laporte ont bien mérité du pays, et le faible témoignage qui leur en est ici rendu n'est que trop juste. Nous pourrions associer à leurs noms celui du révérend M. Damase Laporte aujourd'hui curé de la Longue-Pointe qui a donné de son côté tant de marques d'intérêt à notre naissante colonie. Lui aussi, par de sages et utiles représentations, ainsi que par quelques sacrifices pécuniaires bien entendus, a puissamment favorisé l'œuvre de la colonisation, et tout

particulièrement dans cette région du lac à la Truite. Je suis heureux de mentionner ces hommes généreux et dévoués ; quand l'exemple part de haut, il est plus éloquent, plus entraînant. Peut-être m'échappe-t-il quelques noms encore, mais c'est involontairement ; dans ce cas, on voudra bien me pardonner, il y aura toujours lieu de reprise et moyen de réparer.

Il y a beaucoup de bonnes terres à prendre au lac à la Truite. Afin de faciliter la circulation dans ces parages, l'on a ouvert, avec grandes raisons, un chemin qui, passant à travers la section du Pin Rouge, vient déboucher au lac St-Joseph dans la paroisse de St-Zénon. Les habitants du lac à la Truite, qui sont déjà à proximité du mont Roberval et de la chapelle de St-Michel-des-Saints, seront ainsi favorisés d'une double route pour leurs sorties. Il est certain que ce chemin se bordera bientôt d'habitations, car les terres sont bonnes, d'excellente qualité en général et faciles à nettoyer. Déjà quelques-uns ont réussi merveilleusement, au delà même de ce qu'ils pensaient, et dans un temps très-court. Je pourrais citer plusieurs noms, contentons-nous d'en indiquer un seul, celui de la veuve Thuot qui mérite une mention toute particulière. Elle était, il y a quelques années, aux États-Unis avec son mari et sa famille. La mort étant venue lui ravir son époux pendant qu'ils étaient dans cet exil, elle se trouva seule, sans ressources, sans appui, sans protecteurs. Cette dure épreuve suscita un acte de courage héroïque chez cette pauvre femme. Il lui restait des enfants capables de l'ai-

der un peu ; le plus vieux néanmoins n'avait que quinze ans, c'était une assez faible ressource comme on le voit. Toutefois sa décision est prise, elle ne balance pas ; « J'irai, dit-elle, et je retournerai dans mon pays, je n'ai pas un coin de terre en propriété il est vrai, mais il y en a dans les nouveaux cantons qui sont en disponibilité, plusieurs y trouvent des richesses, tous y trouvent leur vie, le sol de la patrie ne sera pas plus ingrat pour moi que pour d'autres, je le travaillerai, je l'arroserai de mes sueurs, le bon Dieu bénira mes travaux, cette terre deviendra féconde, et j'assurerai l'avenir de mes chers enfants. » Elle communique sa généreuse résolution à sa jeune famille, elle essuie les larmes qui baignent les paupières et qui coulent abondamment sur les joues de ses tendres enfants, elle les console, elle les encourage, elle les fortifie de cette espérance si vivace d'une mère chrétienne et dévouée.

— Où vas-tu nous conduire, maman, disent-ils tour à tour, et groupés autour d'elle, ces pauvres petits n'ont pas encore absorbé l'espérance qu'elle s'efforce d'inoculer dans leur âme ?

— Nous irons à Mantawa, répond-elle, je sais par des rapports certains ce qui se passe dans ce pays-là, il faudra travailler tous ensemble, mes chers enfants, chacun suivant ses forces, mais avec courage et bonne volonté ; vous m'écouterez, vous m'obéirez bien, la céleste Providence favorisera nos efforts. Il ne faut pas en douter, les portes de la divine miséricorde sont ouvertes à la veuve et à ses pauvres orphelins.

Le Père des pauvres qui règne là-haut donnera des forces à vos faibles bras comme aux miens un peu plus forts, ses mains pleines de bénédictions feront rendre à la terre le centuple de ce que nous lui aurons confié ; l'enfant pauvre qui n'a plus de père, Dieu le garde, et il donne à sa mère un surcroît de tendresse et d'amour qui lui fait faire des prodiges. Allons, chers petits, exilés redevenons enfants de la patrie, allons revoir nos clochers, la maison de Dieu, nos autels, redevenons plus canadiens et meilleurs chrétiens que jamais. Les longues nuits que nous avons passées au chevet du lit de votre père, les soins que nous lui avons prodigués, les cruelles inquiétudes que nous avons éprouvées, les larmes amères que nous avons versées quand il a fallu s'arracher aux bras de sa tendresse, tout cela vaut quelque chose auprès de Celui qui récompense le don d'un verre d'eau froide ; nous serons bénis, nous serons protégés, nous réussirons ; allons, mes enfants.

— Partons, maman, répètent ensemble ces pauvres petits orphelins en qui l'ardente confiance de la mère était passée désormais pleine et entière.

Les préparatifs sont bientôt terminés ; dès le lendemain même on s'achemine vers le pays. Cette mère inspirée ne tergiverse point dans sa résolution, elle s'en vient directement à St-Michel-des-Saints. Elle raconte les motifs de son retour, elle dit ses intentions ; on l'introduit sur un lot de bonne qualité, puis elle commence ses travaux. On le sait déjà, l'aîné de ses enfants n'avait que quinze ans, elle-mê-

me était affligée d'une ophtalmie grave, elle ne voyait qu'à demi. Cependant la voilà à l'œuvre avec son faible entourage.

On sait qu'à cet âge tout est joie, confiance et désir dans l'âme. Ces adolescents possèdent des affections calmes et pures, de gracieuses espérances qui se jouent dans leur cœur, et puis les tendresses de la mère pleuvent sur eux chaque matin comme une rosée fortifiante. Elle a éprouvé de grands chagrins cette mère chrétienne, mais ces chagrins plutôt que de briser son corps ont semblé le nourrir et donner plus de grâce, plus d'énergie à ses mouvements. Ses larmes ont rafraîchi sa vie, ont fait refleurir la vigueur de son âme. Enfin son intelligence, sa volonté sont dans son cœur, cette volonté surtout lui donne de nobles audaces, de courageuses témérités. Elle et ses enfants s'inspirent des mêmes sacrifices, ils travaillent dans le même champ, s'asseyent à la même table, vivent de la même foi, s'épanouissent de la même espérance, embrassent la même croix, exhalent la même prière. « O mon Dieu, disent en particulier ces petits orphelins, ayez pitié de nous qui n'avons plus de père, conservez-nous précieusement le trésor qui nous reste dans notre bonne mère, rendez-lui la vue. Unis à elle, nous ferons tout ; séparés nous sommes perdus. Sa pensée, son cœur, sa vigilance, sa prière, ses pleurs sont les compagnons, les témoins de nos travaux. Les difficultés ne nous rebutent pas, mais les fleurs du succès ne croîtront que sous la chaleur de ses encouragements. Conservez-

nous notre mère, nous sommes heureux de travailler avec elle et pour elle. »

Pauvres petits, c'était bien le fond de leur âme qui se manifestait dans ces paroles, dans ces accents. La vivacité de leurs sentiments enflammait leurs yeux, colorait leurs joues ; cette éloquence enfantine, ces élans de ferveur dans l'infortune auraient subjugué tous les cœurs sur la terre, on comprend qu'ils triomphèrent dans le ciel. L'assistance d'en-haut ne se fit pas attendre. Le souffle brûlant d'une aussi puissante prière ouvrit le trésor des bénédictions célestes. Tout ce que je pourrais dire ici de l'énergie, du travail et de la persévérance de cette pauvre femme resterait au-dessous de la vérité. Empressons-nous d'ajouter que cette terre dont elle avait pris possession en arrivant à Mantawa fut pour elle un théâtre de succès prompts et étonnants, récompense d'un généreux dévouement. Elle fut pour elle et sa famille une mine précieuse, puisqu'il en est sorti dans l'espace de quatre ans un vrai trésor, celui d'un bien-être marqué et d'une position aujourd'hui enviable. La veuve Thuot est présentement bien établie, elle a une jolie résidence, elle peut même y faire les honneurs d'un petit salon. On remarque encore sur sa ferme une bonne grange et d'autres bâtisses importantes, la terre est en ordre et bien tenue partout, on y voit aussi un bon troupeau d'animaux : tout cela porte son avoir en ce moment à quinze cents piastres.

Quel est donc ce jeune homme si pauvre, quel est

donc ce père de famille si dénué de moyens qui ne pourront faire, pour peu qu'ils aient de la bonne volonté, ce qu'a fait cette pauvre veuve avec ses jeunes enfants? Peut-on plus éloquemment que par ces traits d'actualité faire connaître au public ce qui l'attend sur ces terres fertiles de la *Mantavaisie*? Oui, disons-le hardiment, une ère nouvelle s'ouvre aujourd'hui, s'ils en veulent, pour les fils de nos cultivateurs canadiens qui ne pourraient s'établir dans les anciennes paroisses, sans traîner dans les dettes une longue et malheureuse existence, et en présence de ces faits il nous est permis de porter bien loin et bien haut nos espérances. Unissons donc nos efforts en leur faveur, et dirigeons-les promptement vers cette partie du pays qui est à nos portes. Tâchons de convaincre les parents qu'ils doivent conduire eux-mêmes leurs enfants dans ces localités, et leur procurer les moyens d'y faire de bons établissements ; que ce sera pour eux, ces bons parents, une véritable satisfaction de les établir pour ainsi dire à côté du toit qui les a vus naître ; qu'ils pourront visiter de temps en temps ces enfants bien-aimés dans leurs nouvelles demeures ; que ceux-ci y feront alternativement des fêtes joyeuses et innocentes au milieu de frères, de sœurs, de voisins, d'amis pleins d'estime et d'affection mutuelles ; qu'ils toucheront enfin par ce moyen le moment fortuné de la vie où toutes les joies les plus pures de la famille étant rassemblées, on goûte un vrai bonheur.

CHAPITRE VIII.

La vallée de Mantawa. — Sa position. — Son étendue. — Ses bois. — Ses terres. — Ses mines, ses carrières. — Nombre de paroisses qu'on y peut établir. — Population qui peut s'y placer. — Le lac Bourget, le plateau des Sources, etc.

J'ai parlé dans les chapitres précédents de deux points principaux de la vallée de Mantawa où des établissements sont commencés, St-Zénon et St-Michel-des-Saints. Je viens de montrer comment les essais de colonisation qu'on y a faits ont été couronnés du plus brillant succès et comment on a raison d'entretenir les plus légitimes espérances sur l'avenir de ces deux localités en particulier. Parlons maintenant de toute la vallée qui fait le sujet de nos études. Appuyé sur des connaissances certaines, puisées dans quatre grandes explorations que j'y ai faites moi-même, je puis répondre de l'exactitude de mes renseignements. J'ai parcouru ce territoire en tous sens et dans toutes les saisons. Ce que je puis en dire est fondé sur les plus scrupuleuses observations. Il y aurait beaucoup d'inconvénients à donner des informations qui pourraient être contredites plus tard ; le dommage et les désagréments qui en résulteraient deviendraient incalculables.

Cette immense vallée, dont je veux parler dans le présent chapitre, court en latitude 46° 45°, depuis le soixante-quatorzième et demi de longitude à l'ouest jusqu'à la rencontre du St-Maurice à l'est, sur une largeur moyenne de vingt-cinq à trente lieues. Le

grandes lignes qui bornent cette vallée en largeur ne sont ni droites ni réguliè es ; tantôt elles se rapprochent, tantôt elles s'éloignent de la rivière Mantawa. Quelques chaînons détachés de montagnes, surtout dans la partie inférieure, viennent baigner leurs pieds dans les rapides de la rivière, mais en général on peut dire que c'est un terrain favorable à la colonisation et dont la surface est passablement uniforme. A la hauteur de cette latitude que je viens de mentionner, et principalement vers le haut de la rivière, le pays n'a plus alors sur presque tous les côtés que l'apparence d'une plaine sans bornes. La perspective s'étend au loin vers le sud jusqu'à la ligne bleue des montagnes qui dentèle l'horizon, sur tous les autres points la vue est libre de toute élévation. Ce n'est généralement qu'une forêt, il se rencontre néanmoins par intervalles quelques clairières de prairies. J'en citerai une en particulier à quelques milles au-dessus du lac Bourget, dont la superficie renferme deux à trois milles acres de terre. En deux endroits différents sur le cours de la rivière dans cette partie supérieure, de légères éminences empêchent la navigation par les rapides qu'elles forment, cependant la *dénivellation* du plus grand des deux ne peut guère être estimée à plus de cinquante pieds.

La rivière Mantawa prend ses eaux sur le même plateau que la rivière Rouge, tributaire de l'Ottawa. En laissant le lac Bourget pour remonter vers sa source, nous arrivons bientôt à un endroit où cette rivière se divise dans la partie nord d'une grande baie,

le bras sud-ouest est le maître-courant, et environ deux milles plus loin elle se divise encore. Un troisième, un quatrième, puis un cinquième embranchement se succèdent à distance égale d'un peu plus d'un mille : finalement après quelques nouveaux détours, nous venons avec beaucoup de difficultés et de grands embarras à une sixième division au delà de laquelle il est impossible de remonter en canot. Plusieurs courants arrivent de toutes les directions, principalement du sud-ouest, de l'ouest et du nord. Un assez grand et joli bassin reçoit tous ces filets d'eau. De là, une marche de deux heures nous conduit sur un vaste plateau où les eaux se séparent ; les unes descendent dans la direction que je viens d'indiquer, les autres coulent au sud, vers l'Ottawa : ce sont les ramifications de la branche est de la rivière Rouge. Plus loin, toujours en avant, un fort courant arrive de plus haut, ses ondes se sont séparées à quelques lieues de là de celles de la rivière du Milieu ; c'est la grande branche ouest de la rivière Rouge qui, descendant jusque près du lac Nomininguе, fait alors un coude vers l'est pour aller se rattacher à la première un peu plus bas. Ainsi il y a là un vaste et magnifique plateau superbement arrosé par ces trois rivières dont les subdivisions fertilisantes font de cette contrée un endroit beau, remarquable et fort important. C'est le point de jonction des grandes vallées de la Rouge et de la Mantawa qui, s'adjoignant ainsi l'une à l'autre, présentent le plus vaste théâtre à la colonisation.

Les établissements qui se feront dans ces deux vallées pourront donc se succéder sans qu'un pouce de terrain soit perdu. Ceux qui sont faits aujourd'hui sont à une grande distance les uns des autres, mais dans quelques années le flot de la colonisation débordant des deux côtés se confondra pour l'avantage général, et ces lieux, que personne ne connaissait il y a dix ans,sortiront de leur obscurité,se couvriront de fermes florissantes et deviendront tout un district agricole. Que l'on ouvre un chemin entre le lac Nomininguе et le lac Bourget, cette transformation s'opère de suite. Elle serait puissamment aidée et considérablement avancée par une bifurcation de Ste-Agathe à St-Zénon en passant par le lac de L'Assomption. Ici aux alentours de ce lac, le sol est très-propre à la culture ; terrain haut, plan, couvert de bois franc, non rocheux, mélangé de terre jaune et de glaise : on ne saurait trouver dans les Laurentides d'endroits plus favorables à la colonisation. De quelque côté que l'on tourne ses regards, l'on est enchanté du coup d'œil et de l'apparence des terres. Celles-ci se poursuivent en surface plane bien loin dans l'ouest, où les bois francs sont toujours d'une beauté remarquable et le sol de même nature. Un chemin dans cette direction permettrait l'établissement de quatre ou cinq belles paroisses, et du coup ferait de Ste-Agathe un centre fort important. Deux artères puissantes et à peu près d'égale longueur, s'étendant ainsi de Nomininguе à Ste-Agathe et de Ste-Agathe à St-Zénon, feraient affluer au point de jonction d'abondantes ri-

chesses, des produits de toute sorte qui trouveraient un écoulement facile dans le chemin de fer que l'on se propose d'y faire arriver de St-Jérôme.

D'un autre côté, on le sait déjà, une charte est accordée avec un octroi de deux cent quarante mille acres de terre à une compagnie qui se prépare à construire une voie ferrée depuis Louiseville jusqu'à un point quelconque de la rivière Mantawa, près du lac des Pins. Une autre branche, également en perspective, partirait directement des Trois-Rivières pour se diriger vers les mêmes endroits et aboutir au même point. Ces deux lignes de l'ouest et de l'est seraient facilement soudées l'une à l'autre, car la distance entre St-Zénon et le lac des Pins est à peine de trois lieues, et la surface est très-favorable à toute espèce de travaux de ce genre. De quelle utilité pour la colonisation ne serait pas cette ligne, et quelle alimentation ne fournirait-elle pas au commerce de bois ? Il est sorti cette année seulement des chantiers de la Mantawa environ cent mille billots de pin. Avec un chemin de fer, il se construirait des scieries sur les puissants pouvoirs d'eau de la rivière, et la descente du bois, au lieu de s'opérer par eau et à grands frais sur une distance de cinquante ou soixante lieues, se ferait en planches et en madriers par les chars sur une ligne de moitié plus courte. Une grande partie du Nord est intéressée à la réalisation de ces divers projets.

Il est à remarquer que depuis le lac Nominingue jusqu'à l'embouchure de la Mantawa dans le St-Mau-

rice, où arrivera bientôt le chemin des Piles, six grands comtés se partagent ce territoire : ce sont les comtés de Moncalm, de Joliette, de Berthier, de Maskinongé, de St-Maurice et partie de Champlain. Ici, maintenant, le St-Maurice lui-même, puis la rivière des Bostonnais et la rivière Croche donnent par leurs vallées un accès relativement facile au lac St-Jean, qui n'est qu'à une distance de soixante-quinze milles. On voit de suite quelle est l'importance de ce que j'appellerais cette seconde section de notre grande province. L'on a déjà émis l'idée d'un chemin de fer qui, descendant du lac Témiscaming au Désert, remonterait au lac St-Jean par les rivières Rouge et Mantawa, le St-Maurice et la Croche ; ce serait tout un autre pays ajouté à celui que nous cultivons aujourd'hui. Et pour ce qui regarde en particulier la partie de cette vallée que nous favorisons actuellement de nos efforts, les embranchements de Ste-Agathe vers l'ouest, de St-Gabriel ou St-Jean-de-Matha au sud, de Louiseville ou Trois-Rivières vers l'est, seraient plus que suffisants pour répondre aux besoins de la prompte et complète colonisation de ces lieux déjà bien avancés, qui sont si avantageux, et dans lesquels on affluerait ainsi de toutes parts.

Il est assez difficile de dire où sont les morceaux de préférence dans notre grande et belle *Mantavaisie.* Nous avons mentionné plus haut le plateau des Sources ; un mot maintenant du lac Bourget et de ses environs. A six lieues plus haut que St-Michel-

des-Saints, en remontant la rivière Mantawa, au-dessus du rapide des Trois-Sapins, l'on voit arriver du sud un joli cours d'eau : c'est la décharge du lac Bourget, lequel se trouve à deux lieues en profondeur. Les deux côtés de cette rivière sont en maints endroits couverts d'aulnages à une large distance, et tout ce terrain peut être facilement converti en prairies par le drainage et avec les précautions ordinaires. A deux lieues de l'embouchure de cette petite rivière, on rencontre le lac dont la partie nord-ouest est à peu près circulaire. Une pointe longue de deux milles et large de quelques arpents, un peu rocheuse mais boisée d'une belle forêt, s'avance dans le lac : cette pointe à elle seule peut former une très-belle propriété, le site en serait charmant. Au delà du détroit qu'elle forme avec le rivage opposé, se développe une nappe d'eau longue d'au moins six milles et large d'un mille et demi. De jolies îles, comme autant de fleurs soulevées et fraîches, se baignent avec agrément dans ces eaux limpides. Les rives de droite et de gauche sont des collines de médiocre hauteur couvertes tantôt de pur bois franc, tantôt de bois mêlé. Sur la rive gauche du lac, une autre langue de terre s'avance encore assez loin dans les eaux, elle est dépouillée de grands arbres et se termine par une magnifique grève de sable. Je me rappelle qu'en 1864, nous avons choisi cet endroit que l'on aperçoit de toutes parts pour y élever une croix de cèdre sur laquelle nous avons cloué une planchette contenant une inscription relative au but de notre voyage et

marquant la date de notre passage en ces lieux. Nous avons alors dressé ce signe de salut dans la profondeur des bois, en mémoire, comme je dis, de notre exploration, et pour nous rappeler aussi la manière dont nos religieux ancêtres prenaient possession des pays qu'ils découvraient. « *In hoc signo vinces.* » Depuis l'établissement de la colonie, nous n'avons fait que vaincre sous cet invincible étendard. Qui sait si un avenir encore plus assuré n'est pas réservé aux futurs habitants de ces lieux ! Plus tard, dans mon passage de 1869, je célébrai au pied de cette croix même le saint sacrifice de la Messe. On le comprend, la présence réelle de Notre Seigneur Jésus-Christ sanctifiant ces lieux purs, solitaires et pleins de majesté, remplissait nos âmes de grandes émotions, cet endroit est pour ainsi dire consacré par la religion. Là sera l'église des nouveaux colons.

On peut dire que le versant septentrional des Laurentides meurt à la tête du lac Bourget. A l'extrémité opposée, un terrain plan s'enfonce à perte de vue dans l'ouest et vers le nord. J'ai pénétré dans cette plaine de l'ouest jusqu'à la distance d'une journée de marche ; on y trouve généralement du bois mêlé mais très-long ; le sol paraît en être de première qualité, car, chose que l'on remarque assez rarement dans ces régions, l'on y voit beaucoup de terre grise. Un bois d'épinette rouge et de sapin croît aux environs de la décharge, le terrain est un peu humide, mais il n'est pas trop bas pour être assaini convenablement.

Toute la rive sud de la Mantawa sur une largeur d'environ deux lieues à partir du lac Bourget jusqu'au plateau des Sources, est une plaine dont le sol est excellent, recouvert d'une belle forêt et bien arrosé. Il en est ainsi de la rive opposée, avec cette différence que la plaine, de ce côté, n'est pas limitée par une mesquine distance de cinq à six milles, elle s'étend jusqu'aux grandes Laurentides, c'est-à-dire, on l'a vu, à vingt-cinq ou trente lieues de là. Prenons seulement ici, dans le but d'y tailler quelques établissements, une largeur correspondante à celle de l'autre rive, et nous aurons la place de huit belles paroisses. Dans la lisière de bois francs qui monte vers les sources de la rivière du Milieu, on en pourrait installer facilement quatre autres. Depuis le rapide Brûlé, où commence la vallée des Aulnets, jusqu'au lac Bourget, on compte trente milles de navigation ; les bords de la rivière ont de cinq à douze pieds de hauteur ; par endroits ils sont couverts de foin, ailleurs ils sont bordés d'aulnes ; de distance en distance la berge s'allonge et forme des pointes d'un aspect très-fertile : il y a place dans ces trente milles pour au moins six paroisses qui se trouveront ainsi sur les bords mêmes de la Mantawa. Si maintenant nous descendons cette rivière jusqu'au lac des Pins et que nous nous rejetions en profondeur dans la direction de la rivière du Milieu, pour de là revenir à l'ouest joindre la plaine des Aulnets, nous trouverons une circonscription suffisante à l'établissement de quatre grandes paroisses, à part les deux qui sont déjà commencées dans les

cantons Brassard et Provost. Poursuivons notre ligne de profondeur vers l'ouest et poussons notre examen jusqu'à la hauteur de la dernière branche de la rivière Rouge, prenant seulement trois lieues de nouvelles limites vers le nord, nous aurons encore la place de six autres paroisses. Il est ici à la connaissance de plusieurs personnes qu'en bas de la ligne du district des Trois-Rivières, sur les deux côtés de la Mantawa, et en remontant de quelques lieues dans la direction du lac Clair, on peut établir avec avantage quatre paroisses. Les environs du lac en permettrajent facilement deux. Ainsi, dans à peu près la moitié de la vallée de Mantawa, l'on pourrait, abstraction faite des terres improductives, placer avec profit, tant sur les bords de la rivière qu'à cinq ou six lieues en profondeur, près d'une quarantaine de paroisses, soit une population de plus de soixante mille âmes ! N'ai-je pas eu raison de le dire, quel vaste théâtre de colonisation n'avons-nous pas ici même à nos portes ?

Et afin de ne pas être considéré comme fournissant des données inexactes, quoique de bonne foi, je citerai quelques phrases de M. l'arpenteur Laurier qui a sans doute bien examiné le territoire qu'il a circonscrit. « La rivière Mantawa, dit-il dans son rap-« port, court du sud-ouest au nord-est, sa largeur « moyenne est d'environ cent quatre-vingt pieds, ses « eaux sont pures, agréables au goût et très-poisson-« neuses. La vallée qu'elle arrose est vaste et unie, « accidentée seulement de temps en temps par de

« petits coteaux inconnus sur les rives du St Laurent.
« Le sol sur les rives est formé d'une espèce de terre
« jaune, parfois sablonneuse qui paraît être d'allu-
« vion. Sur les hauteurs le sol est composé de trois
« couches de terre bien distinctes. A la surface est
« une couche très-mince qui, à première vue, ressem-
« ble à du sable gris ; cette terre s'écrase facilement
« entre les doigts et s'y attache encore plus facilement ;
« un examen attentif fait voir que ce prétendu sable
« n'est autre chose que de la cendre. Vient ensuite
« une couche de terre jaune si grasse que, boulever-
« sée par la charrue et mouillée par la pluie, il est
« presque impossible de s'y tenir debout. Cette couche
« profonde de cinq pieds en recouvre une autre de
« terre forte, argileuse. Quelques dépressions qui se
« rencontrent dans la plaine sont généralement ro-
« cheuses, pas assez cependant pour nuire à l'agricul-
« ture. Les bois qui croîssent dans la vallée de Man-
« tawa sont le sapin, l'épinette et le bouleau, çà et là
« quelques bouquets de cèdre et quelques pins dont
« les meilleurs ont été enlevés par les commerçants.
« Les rivières et les ruisseaux sont bordés d'aulnes
« et de frênes, d'ormes et de noyers. On trouve
« quelques érablières, mais en petite quantité et com-
« me perdues au milieu des autres espèces de bois,
« excepté pourtant dans la partie nord-ouest du can-
« ton Brassard et dans une grande partie du canton
« Provost. Lorsque je visitai ces lieux pour la pre-
« mière fois, je fus surpris de ne pas trouver d'érables
« sur une terre d'une nature aussi riche, mais en voi-

« ci la raison. Quand le feu passe dans la forêt et « fait mourir le bois, le sol abandonné à lui-même ne « produit pas la même espèce de bois, mais une « autre toute différente. Je suis convaincu que c'est « là ce qui s'est passé sur les rives de la Mantawa ; « que cette terre était autrefois couverte d'érables, « mais que, ravagée plus tard par le feu, alors ont « poussé les différentes espèces de bois qu'on y voit « aujourd'hui. Au reste, est-il dit dans ce rapport, la « riche nature du sol est attestée par les essais de « quelques colons qui ont commencé des établisse- « ments à Mantawa. Je ne saurais mieux faire que « de produire ici les statistiques qui m'ont été four- « nies par l'un d'eux. »

M. l'arpenteur Laurier parlait ainsi en 1864 : « Le « nommé François Gougé a commencé le 30 avril « dernier à abattre le premier arbre sur sa terre et il « ensemençait au fur et à mesure qu'il défrichait. Il « a semé un demi-minot de blé dans lequel sont tom- « bés un pin, un cèdre et deux sapins ; de plus la « moitié a été étouffée par une espèce de lierre abon- « dant en ces lieux, et il en a recueilli six minots et « trois quarts, encore en est-il resté une grande partie « dans la paille, vu qu'il n'avait qu'un plancher de « terre pour la battre. Il a semé un demi-minot d'orge, « il en a recueilli vingt-quatre minots et la moitié au « moins avait été étouffée par le lierre. La semence « de neuf minots d'avoine lui en a rapporté cent « douze. De deux minots et demi de patates il en a « récolté trente-quatre. Enfin il m'a fait voir des na-

« vets qui avaient plus de trois pieds de circonfé-
« rence. »

« C'est une opinion assez généralement répandue
« que par delà les Laurentides le climat est plus ri-
« goureux ; c'est loin d'être le cas pour la vallée de
« Mantawa, et si l'on peut juger par l'expérience
« d'une année, j'affirmerai que la température y est
« plus douce que sur le St-Laurent. Depuis le 20
« mars jusqu'au mois de mai ; le thermomètre n'a pas
« descendu plus bas que 13°, et depuis le 23 octobre
« jusqu'au 30 décembre que 20°. »

On observe annuellement qu'il y a toujours beaucoup moins de neige que dans les Laurentides, que les gelées y sont moins fortes et qu'on y sème plus à bonne heure. Cette vallée est singulièrement protégée par les montagnes contre les vents et les tempêtes qui nous arrivent du Golfe.

Relativement à l'opinion de M. l'arpenteur Laurier sur les causes de la nouvelle pousse du bois, je dois dire que de fait une grande partie de ce territoire a été ravagée par de grands feux, des feux terribles qui ont consumé toute sa forêt primitive ; quelques rochers nus et blanchis attestent par endroits les désastres causés par ces anciens incendies ; c'est ce qui a trompé et pourrait tromper encore, s'ils n'en étaient prévenus, bon nombre de visiteurs passagers sur l'estimation de ces terres par leur valeur forestière. Mais une saine appréciation ne verra rien en cela de défavorable au sol lui-même, surtout après ces observations.

Dans le rapport qui suivit la première grande exploration que je fis de cette région de la Mantawa, je constatais justement que le sol est composé comme suit : 1° un lit d'engrais végétal de quelques pouces d'épaisseur ; 2° assez généralement ensuite de quelques lignes de sable gris qui a plutôt l'apparence de cendre ; 3° un lit profond de terre jaune très-grasse ; 4° au-dessous terre grise, ou sable et glaise, terrain silico-argileux. Des arpenteurs viennent plus tard confirmer l'exactitude de ces renseignements, comme on le voit dans le rapport cité plus haut. Enfin l'honorable Ministre de l'Agriculture et des travaux publics, dans son rapport général de 1869, après un examen minutieux de ce territoire au point de vue des exploitations agricoles qu'on y pourrait faire, emploie les mêmes expressions pour désigner la nature de ces terres. Je suis donc en mesure d'affirmer de nouveau avec plus d'assurance que jamais, que la *Mantavaisie* est un pays fertile et dont on peut signaler avec avantage les richesses territoriales.

On a trouvé il y a quelques années sur les bords du lac St-Louis, à St-Zénon, une carrière d'où l'on tire de la pierre qui fait d'excellente chaux. Une autre carrière plus considérable a été trouvée à quelques milles du mont Roberval dans St-Michel-des-Saints. Cette chaux n'est pas blanche comme celle que l'on peut appeler de première qualité sous ce rapport, mais en revanche elle fait un mortier qui résiste à tout ; c'est un vrai ciment. La nature a ainsi

diminué une qualité secondaire pour augmenter la principale ; ce qui est loin, comme on le voit, d'être un désavantage.

Un gisement de cuivre mêlé à une substance terreuse a été signalé dans la même localité. On en a transporté quelques fragments à Montréal pour les faire analyser et l'on a obtenu d'excellents résultats. Il peut se faire que dans quelque temps on en organise l'exploitation sur un bon pied.

L'on vient de découvrir sur les bords de la rivière du Milieu, à trois milles environ de son embouchure, une matière nuancée de jaune, de rouge et de brun, substance terreuse qui a la plus parfaite ressemblance possible avec la grosse peinture du commerce. Broyée et délayée avec l'huile ordinaire, elle s'étend, se pose et se durcit comme la peinture elle-même. Déjà, il en a été fait des essais qui ont donné et qui donnent encore la plus entière satisfaction. Belle et importante découverte qui ne saurait manquer de fixer l'attention générale. Cette matière ne sera pas épuisée de sitôt, car elle s'étend sur un rayon de plusieurs milles à partir de la rivière. Est-ce une argile ocreuse, ou de l'ocre proprement dite, ou bien une espèce de terre de sienne, ou plutôt de terre bolaire peroxidée de fer ? C'est ce qu'une analyse compétente nous dira bientôt. Dans tous les cas, à l'état même de nature où on la trouve aujourd'hui, elle est fort utile et rend déjà d'importants services.

A deux lieues au nord du mont Roberval, il y a de plus une carrière considérable de mica. Le mica est

bien répandu dans la nature, il se présente sous plusieurs formes, souvent il est en paillettes disséminées dans les schistes, les sables, mais on sait qu'il forme aussi les parties constituantes de plusieurs montagnes. Dans ces cas il est à l'état compact ; ici il est à lames distinctes sous une couleur gris de cendre avec tendance au brun : on le trouve sur le revers de la montagne au pied de laquelle coule la rivière des Aulnages. Il en a déjà été enlevé plusieurs tonnes qui ont été livrées au commerce. En ce moment même on y travaille avec activité. Après ceci il n'y a rien d'étonnant que l'on ait trouvé du phosphate dans les environs. Des schistes micacés et argileux en sont un indice assez certain. La découverte d'une carrière de phosphate de chaux dans Mantawa a été le sujet d'une réjouissance publique. Ce sel important en agriculture constitue à lui seul une richesse incalculable. A l'état natif il forme des mamelons considérables. Soit qu'on en vienne à l'exploiter en dehors de cette localité, soit qu'on le prépare sur place pour le faire servir aux besoins particuliers des colons de cette vallée, il n'en est pas de moindre valeur ; c'est un article précieux dont la Providence a su doter avec bonté ce territoire un peu éloigné, et dont le transport des autres parties du pays où il abonde, aurait nécessité des dépenses considérables aux cultivateurs de la *Mantavaisie.* L'agriculture dans ces nouveaux cantons en bénéficiera, et peu à peu les colons, en constatant la prompte amélioration des terres au moyen de ce fa-

cile et puissant engrais, se hâteront de doubler leurs revenus en s'assurant ainsi plus efficacement encore, j'oserais dire, dans un avenir prochain, la *Bourse et la Vie.*

CHAPITRE IX.

La vallée de Mantawa, suite. — La rivière du Poste. — Le lac Clair. — La rivière au Brochet. — Qualité des terres. — Quelques récoltes. — Le climat général de ce pays. — La vallée du St-Maurice. — L'utilité et les avantages d'un chemin de fer dans ces territoires. — Localisation proposée de quelques lignes secondaires. — Examen des lieux. — Divers renseignements.

A tous points de vue, à tous égards, sous le rapport des richesses naturelles, de la fécondité du sol, des établissements industriels à y faire, le territoire de la *Mantavaisie* est avantageux et mérite d'attirer l'attention de ceux qui s'intéressent à la cause de la colonisation. J'ai montré ce qu'étaient les deux rives de la Mantawa sur une largeur de deux lieues au sud, de cinq à six lieues au nord, depuis la rencontre de la vallée de la rivière Rouge à l'ouest jusqu'en bas de la ligne du district des Trois-Rivières à l'est. Mais ce n'est pas tout. Allons plus loin. Poussons une reconnaissance en profondeur vers le nord et voyons ce qu'il peut y avoir là de remarquable encore.

En remontant la rivière du Poste depuis son embouchure jusqu'au lac Clair, c'est-à-dire en longeant la ligne la plus orientale que je connaisse de cet im-

mense quadrilatère dont nous cherchons l'étendue cultivable, nous rencontrons sur les bords mêmes de cette rivière, des lisières de terre longues de deux et trois lieues qui, de distance en distance, entrent de toute cette longueur dans un groupe de collines qu'elles effrangent vers l'est. Les unes, comme les hauteurs avoisinantes, sont couvertes de beau bois, les autres sont jonchées de grands troncs calcinés qui gisent en désordre, croisés et entassés sur le sol, comme des morts sur un champ de bataille. Qu'il arrive un homme de courage en ces lieux, et ces tristes dépouilles, livrées à de nouvelles flammes, laisseront pour récompense au second vainqueur un champ fertile, le plus beau du monde ; terre jaune comme ailleurs et très-grasse.

Voici le lac Clair ; on y monte en hiver par un chemin qui cotoye généralement la rivière de ce nom. Dans une certaine partie néanmoins, ce chemin dévie vers le sud-ouest et vient même traverser la rivière du Milieu en haut des grands brûlés. En été le chemin est tout tracé par la rivière elle-même et par les portages de ses rapides. Sur une distance de sept à huit milles, la rivière forme des élargissements considérables qui peuvent être regardés comme des lacs. La rivière du Poste se divise en deux branches à quelques milles en deçà du lac Clair, l'une qui va dans le nord-nord-est et qui aboutit au grand lac, l'autre qui monte dans l'ouest et qui va chercher les eaux du lac Long. Cette dernière branche n'est pour ainsi dire qu'une suite de lacs très-rappro-

chés : en hiver la glace y est perforée presque partout ; elle est très-mauvaise.

La branche du nord-est mène au lac Clair. La décharge du lac est très-étroite et très-courte, elle tombe dans un étang d'une grande étendue, beaucoup plus large que long et qui forme une croix passablement régulière avec la décharge elle-même. Toutes les terres arrosées par ces eaux sont un peu rocheuses, quoique en général de bonne qualité. Quand on a franchi les quelques arpents du portage de la décharge et que la vue porte tout à coup sur le grand lac, un vaste et magnifique panorama se déploie devant nous. L'étendue de la perspective se marie à la grâce et à la beauté des alentours. Ce lac est de forme circulaire, son diamètre est d'environ six ou sept milles. Pas une île, pas une batture, rien ne brise la vue. L'œil embrasse d'un seul coup toute cette plaine liquide ; celle-ci est bornée au loin par la ligne bleue du rivage, élevée seulement de quelques pieds ; pas de montagnes à l'entour. Il y a du bois franc à l'est ainsi qu'au fond du lac, en plein nord. La courbe nord-ouest paraît fermée comme les autres, cependant au sommet de l'arc, il y a une rivière longue de quelques arpents ; quand on l'a franchie, on débouche sur une nappe d'eau comme celle de la rive opposée du sud, est beaucoup plus large que longue. Elle est séparée en deux par une langue de terre qui la traverse presque en entier de l'est à l'ouest ; il est ainsi formé deux grandes baies : l'extrémité de celle du nord

s'ouvre encore pour nous faire voir un autre lac d'une certaine grandeur dont les rives sont planes et couvertes de bois mêlé. Enfin il y a un autre petit lac attenant pour ainsi dire à ce dernier, et qui n'est séparé de la rivière Vermillon que par une distance d'un mille. Trois collines régulières qui se suivent, et entièrement séparées, quoique très-rapprochées l'une de l'autre, forment une partie des bords de cette rivière. A part ces trois collines le terrain qui borde au loin toutes ces eaux est plan, de bonne qualité et facile à cultiver. Les alentours du lac Clair jusqu'aux sources de la Vermillon sont un endroit charmant, et deviendront plus tard sans aucun doute le centre d'établissements importants dans cette partie de la Mantawa.

Maintenant, à mi-distance à peu près entre les rivières du Poste et du Milieu, se déploie dans un très-joli paysage un cours d'eau fort et puissant que l'on appelle la rivière au Brochet. Tantôt ses rives se resserrent, tantôt elles s'élargissent au point de former de larges bassins qui baignent des terrains unis et couverts de bois francs, du côté de l'ouest surtout ; à l'est ce sont des éminences sur lesquelles croissent différentes espèces de bois : on a retiré autrefois beaucoup de billots et autres bois de service dans ces environs : il y a quelques passes rocheuses et sablonneuses par-ci, par-là, mais en petite quantité. En général les terrains, les bois sont magnifiques, principalement lorsqu'on arrive au grand lac du Brochet, lequel peut être considéré comme la

source de cette rivière. La partie supérieure de ce grand lac touche au plateau où les deux grandes rivières du Poste et du Milieu vont prendre quelques filets d'eau. Des établissements très-avantageux peuvent être faits sur le parcours et à la tête de ces cours d'eau. Plusieurs rapides disposés en bonne place peuvent être utilisés pour faire mouvoir de bons moulins. A quelques lieues plus haut, au nord de la rivière Vermillon, ainsi que sur la ligne de l'ouest, on retire encore à l'heure qu'il est, du bois de service de première qualité. Enfin tout ce que l'on peut désirer de plus avantageux dans un commencement de colonisation se trouve en ces lieux. Et si l'on dirige ses pas vers l'ouest en suivant une ligne parallèle au quarante-septième degré de latitude, on retrouve un territoire bien arrosé, une forêt dense et vigoureuse, beaucoup de bois franc, un sol profond de terre jaune aussi grasse que dans le bas de la plaine et riche de toutes les ressources déjà mentionnées sur les autres points. Cette grande lisière de terrain fertile que j'appelle le second plan de la vallée de Mantawa, se confond comme le premier avec la vallée de la rivière Rouge et des autres tributaires de l'Ottawa ; champ immense où peuvent se placer avantageusement encore au moins vingt mille familles.

Les deux sections de cette vallée que j'ai essayé de décrire dans ces derniers chapitres contiennent une superficie arabie d'environ six cents lieues. Les lignes de circonscription formeraient un carré plus

ou moins régulier dont les hauteurs seraient d'environ vingt-cinq lieues. Les grandes explorations, les longues courses, les fréquentes excursions que j'ai pu faire dans ce territoire tant en hiver qu'en été, tant en voiture qu'à pied ou en canot, donnent par la distance parcourue d'un côté comme de l'autre, quinze lignes complètes explorées, examinées, étudiées dans les différentes parties de ce grand carré. Mes observations se sont portées sur les bois, le sol, les minérais, les pouvoirs d'eau, le climat. Je les donne telles que je les ai recueillies sur les lieux, après un sérieux examen, et voilà pourquoi je ne saurais redouter la contradiction.

Je dois dire avant de terminer ce rapide exposé qu'il faut se défier du jugement que l'on serait tenté de porter au premier aspect général d'une partie de ces lieux. Cependant si, à première vue, l'apparence de certains endroits prête à faire erreur de jugement quant à la nature du sol, il en est d'autres sur le compte desquels on ne se trompera pas, assurément, même du premier coup. Ainsi en est-il de la plus grande partie de St-Zénon où une forêt riche et abondante, où de gros et longs bois francs dominent et couvrent tout le sol de cette paroisse, à peu d'exceptions près. A voir cette végétation gigantesque qui s'attache aux flancs des collines, qui bordent les lacs ou qui tapissent l'intérieur des vallons, il est facile de juger que ces terres où elle se produit sont d'une puissance et d'une fertilité étonnantes. Le bouleau géant, l'orme, le frêne, le merisier, l'érable,

le cèdre et l'épinette sont la génération actuelle des bois de St-Zénon que le feu n'a pas encore ravagés. Mais que ce feu vienne à y passer et que l'incendie balaye cette première génération, on verra croître sur ses débris des sapins, des trembles et quelques bouleaux rabougris. Si cette nouvelle pousse disparaît à son tour sous les mêmes accidents, ses successeurs dégénéreront encore, il s'y ajoutera quelques maigres framboisiers ou autres *fredoches* semblables. C'est ce qui est arrivé dans une grande partie de St-Michel-des-Saints, comme sur tant d'autres points de la Mantawa. D'où il faut conclure qu'on ne doit juger d'un terrain par la pousse du bois que lorsqu'on l'a bien examiné et constaté la génération à laquelle il appartient. S'il y a eu certains rapports défavorables sur Mantawa de la part d'observateurs de passage, c'est qu'effectivement l'on a passé d'une manière trop rapide, c'est que le coup d'œil n'a été que superficiel et que l'on n'a pas cherché à examiner les choses au point de vue le plus sérieux et le plus certain, c'est-à-dire en scrutant les différentes couches de terre dont se compose le sol entier. Heureusement qu'il existe une démonstration bien éloquente dans les produits de toutes les récoltes qui ont été faites depuis dix-sept ans. Une en particulier dans St-Zénon, qu'il est à propos de mentionner, a rendu cent minots de blé d'une semence de quatre minots et demi. Cette même année-là, à St-Michel-des-Saints, il en avait été recueilli quatre cent vingt-cinq minots de vingt-deux minots de semence. Dans le même

temps M. Brassard et ses neveux, d'une semence de deux cent soixante-sept minots de grains et de légumes récoltaient quatre mille quinze minots, ce qui donne un revenu moyen de quinze pour un. Voilà des faits qui parlent très-éloquemment et qui montrent encore une chose, que les grains mûrissant bien dans ces terres, la différence de température d'avec les rives du fleuve ne doit pas y être bien sensible. Bien que l'altitude d'un lieu imprime à sa température un décroissement assez rapide, on sait toutefois que ce décroissement ne dépasse pas un degré pour cinq cents pieds d'élévation dans notre zone, et encore ces nombres varient-ils beaucoup suivant les circonstances locales. Or le niveau général de la *Mantavaisie* est à peine de huit cents pieds au-dessus de la surface du fleuve. Cette hauteur est donc insuffisante pour opérer dans l'atmosphère une variation qui puisse être nuisible aux plantes et aux grains. Le climat général est à peu près le même que celui du district des Trois-Rivières, avec cette différence toutefois, que les vents du nord-est, qui ravagent si souvent la vallée du St-Laurent, y sont de peu de conséquence, la plaine de Mantawa étant située à l'ouest et au nord-ouest des Laurentides. La hauteur de la neige dépasse rarement deux pieds. Les glaces de la rivière fondent sur place dans les premiers jours d'avril et ne font jamais de dégats. Le 15 avril, année commune, la neige est fondue partout où la terre est défrichée. Une année, en 1865, les animaux ont été mis en pacage le 30 de mars dans les pointes de

la rivière, et ils y sont demeurés cette année-là jusqu'à la fin de novembre.

De 1863 à 1868, il y a eu cinq bonnes récoltes consécutives ; le trente août de cette dernière année la moisson é ait mûre partout et on commençait à l'engranger. Ainsi en fut-il des années 1870 et suivantes. Dans ces derniers temps le grain a donné un bon rendement, mais le foin a généralement manqué comme ailleurs, je veux parler de 1881 surtout. A part les années que je pourrais appeler accidentelles, le foin pousse bien, il constitue un fourrage abondant, une nourriture excellente pour les chevaux. Il se conserve très-longtemps, et surtout quand il est pressé, on peut le garder presque indéfiniment dans un état toujours convenable.

Les gelées n'y sont ni plus tardives ni plus précoces que dans la vallée du grand fleuve, du moins il n'y a pas lieu d'en faire une objection spéciale. Il est vrai que quelquefois les grains ont souffert de la gelée à Mantawa, mais c'est dans des circonstances que j'ai déjà expliquées, c'est-à-dire par le retard des semailles sur la terre neuve du printemps. Et d'ailleurs la gelée n'a-t-elle pas fait sentir ses atteintes sur les grains jusque dans les paroisses même qui bordent le St-Laurent, en certaines années ? Est-il donc étonnant qu'au milieu des bois, dans un coin entouré de tous côtés d'ombre et de fraîcheur, le froid ait quelque peu sévi ? Que l'on veuille bien remarquer qu'il n'a péri du grain à Mantawa par la gelée qu'accidentellement et dans le temps même

que cela est arrivé ailleurs dans les plus anciennes localités.

Il est à faire sur ce sujet une observation que l'on peut consigner ici avec beaucoup d'à-propos, basée sur des faits palpables, et propre à encourager le travail de défrichement dans les cantons les plus reculés. On a constaté, et c'est une chose bien reconnue aujourd'hui, que depuis plusieurs années le climat de notre pays s'est adouci d'une manière très-sensible. Il y a beaucoup moins de neige qu'autrefois, les froids de notre hiver sont moins longs et moins intenses qu'il y a vingt ans, qu'il y a dix ans même. Est-ce dû au déboisement qui s'opère partout avec tant d'activité et qui soustrait à lui seul tant de causes d'humidité ; est-ce dû à certaines perturbations sidérales qui auraient pu causer quelque variation de l'axe terrestre ? Toujours est-il certain que le fait existe à notre grand avantage. Si l'accroissement de la température continue longtemps encore dans de semblables proportions, nous en viendrons presque à espérer le climat des contrées européennes situées sous notre latitude, c'est-à-dire la douce atmosphère, le soleil radieux, le beau ciel de la Lombardie et de la Vénétie. Dans tous les cas, il suffit de constater pour le moment la variation profitable de la température qui nous permet d'entretenir de nouvelles et de grandes espérances. Cependant, et remarquons-le bien, n'eussions-nous aucune raison d'attendre pour la suite des changements plus favorables sous le rapport du climat, nous savons qu'en le prenant

tel qu'il est aujourd'hui, les chances de succès sont bien meilleures que dans le passé. Or nous le connaissons bien, l'agriculture, la colonisation ont réussi merveilleusement sur tous les points du pays, ainsi que dans tous les temps, depuis sa découverte jusqu'à nos jours.

Il y a des établissements situés sur la rivière au Rat, sur la Wessonneau, à l'embouchure de la Croche, dans le haut du St-Maurice, au lac Manowan, lesquels ont donné et donnent régulièrement de bonnes récoltes de foin, de grains et de toutes espèces de légumes. Toutes ces fermes sont isolées, sont plus au nord que celles de l'embouchure de la Mantawa ou que celles qui bordent ses rives ; celles-ci ont donc un avantage de position qui mérite d'être apprécié. L'embouchure de la Mantawa est une place fort belle, avantageuse et qui prendra de l'importance à mesure que la colonisation avancera dans le St-Maurice. Il y a de bonnes terres, d'excellentes terres sur cette rivière en la remontant jusqu'au lac des Pins. Plusieurs fermes ont été défrichées ; sur les deux côtés de la rivière on ne voit pas seulement des lots isolés, mais d'immenses étendues de terres propres à la culture, et si l'on s'avance dans l'intérieur, on découvre d'autres vallées encore, composées d'un très-bon sol et superbement boisées, telles que les vallées de la Wessonneau, de la rivière au Rat, de la Paimbelo-genang qui forment comme un territoire à part, étant circonscrites par les quatre grandes rivières St-Maurice, Vermillon, Mantawa et

du Poste. D'après le rapport d'explorations exactes et bien connues, les deux tiers de ce grand plateau sont éminemment propres à la colonisation. A part ce que je puis connaître et attester moi-même, j'ai sous les yeux une carte d'explorateurs officiels qui désignent les grandes régions de ce territoire sous les diverses dénominations de " bonne terre, bois franc, terre d'alluvion, bois mêlé, vallées fertiles " ; il n'y a qu'une partie respectivement minime qui soit désignée sous les noms de " terre montagneuse ou rocheuse ou incultivable. " Combien de paroisses et quelle immense population ne pourrait-on pas encore établir et voir figurer avec avantage dans ces nouveaux cantons !

Mais ce qu'il faudrait pour diriger rapidement un fort courant de colonisation dans ces lieux, on le sait, on le comprend, c'est la pensée générale, tout le monde l'exprime, ce serait un chemin de fer. Aurons-nous donc un chemin de fer dans cette direction ? N'entendrons-nous jamais le cri strident d'une locomotive soulever les échos endormis de ces grandes solitudes ? Quand verrons-nous une machine à vapeur traîner de longs chars de *freight* et de passagers à travers les Laurentides et se promener triomphalement dans la vallée de Mantawa ? Le temps n'en est pourtant pas bien éloigné si l'on fait attention aux prodigieux travaux, aux progrès incessants qui s'accomplissent partout. De grandes richesses, d'inépuisables ressources sont à la portée des capitalistes. Que ces capitalistes soient le gou-

vernement ou quelque compagnie, un particulier même, peu importe. L'important est de savoir qu'une semblable entreprise sera réalisée avec avantage et qu'il s'établira immédiatement un double courant d'affaires sur cette ligne. L'infaillible et puissant élan qu'un chemin de fer donnera de suite à la colonisation, compensera dans un court délai les déboursés qu'on aura pu faire. Il est certain que des milliers de personnes iront se fixer dans ces lieux d'une manière permanente. Combien de fois n'avons-nous pas entendu dire : « Ah ! s'il y avait un chemin de fer dans les montagnes, j'irais certainement m'établir dans la Mantawa. » Des essaims de colons, s'envolant avec empressement et se groupant ainsi sur les divers points de la vallée du St-Maurice, auront bientôt fait un beau pays de cet immense territoire. Et outre le trafic relatif aux besoins ordinaires de la vie, quelle alimentation cette ligne ne fournirait-elle pas au transport et au commerce du bois ? Que de bois de toute espèce et de toute description le *Grand Tronc* n'a-t-il pas transporté et ne transporte-t-il pas encore journellement des cantons de l'est dans toutes les paroisses sur sa ligne ? Un cultivateur a-t-il une grange, une maison, une bâtisse quelconque à construire, a-t-il de la clôture à faire ou à réparer ; une commande qu'il envoie dans les cantons est exécutée à la lettre. Le transport à prix modéré, l'achat peu dispendieux, la promptitude avec laquelle il est servi sont pour lui des avantages incalculables, mais c'est aussi pour le chemin de

fer un bénéfice qu'il a intérêt à ne pas négliger.

A peine le nivellement d'une partie de la ligne du lac St-Jean est-il fait que déjà cette ligne est couverte de bois de charpente, de bois de chauffage et de billots, toutes choses qui promettent un bon et sûr trafic. Quant à l'exploitation des forêts des montagnes et de celles de la Mantawa, il serait fastidieux d'attirer sur ce point l'attention des entrepreneurs et des commerçants autrement que par une simple mention. L'importance de la question s'impose d'elle-même et donne la mesure des bénéfices que les vendeurs, les actionnaires et les commerçants seraient en droit d'en attendre. Le combustible se vend à un prix élevé dans les grands centres, le bois de charpente, le madrier, la planche, le bardeau, le bois de clôture, tout est en demande et se vend bien partout. Le marché de ces différents articles étant bon, la source qui les fournira sera une mine précieuse. Et les propriétaires des limites forestières, ces grands commerçants qui transportent nos forêts sous une autre forme dans tous les pays du monde, ne font-ils pas à eux seuls une dépense énorme pour l'approvisionnement de leurs chantiers? Cette dépense, ne la verseraient-ils pas sur la ligne d'une voie ferrée? Que l'on veuille bien observer encore qu'il y aura des chantiers à faire dans quarante ans comme aujourd'hui, si le feu ne dévaste point nos forêts. Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que la première ligne de chemin de fer qui traversera les Laurentides sera singulièrement favorisée.

Maintenant que cette ligne parte d'un point ou d'un autre pour arriver à Mantawa, la chose peut ne m'être pas tout à fait indifférente, mais je ne veux ni ne désire faire aucune suggestion particulière, ce serait contre mon intention de susciter des récriminations de localité. Ce que je tiens à faire connaître c'est la possibilité, la facilité même de faire un tel chemin à travers les montagnes. Les quelques observations que j'ai à soumettre ici, avec prudence d'abord et ensuite avec toute l'exactitude possible, sont de nature à montrer et font voir réellement que la construction d'une voie ferrée vers ces régions ne demande qu'un travail ordinaire.

Je dis donc que j'ai traversé la chaîne des Laurentides en sept endroits différents depuis la ligne du district des Trois-Rivières jusqu'à celle du district d'Ottawa. Dans les distances à peu près parallèles de douze et quinze lieues que j'ai eu occasion de parcourir, tant pour le tracé et l'ouverture de quelques chemins que pour l'exploration et l'examen de ces terres, je n'ai point trouvé de surface plus avantageuse pour localiser un chemin à lisses que n'en offre à peu de chose près aujourd'hui le chemin Brassard. Encore une fois, je ne saurais prétendre qu'il n'en existe point d'autres, mais je crois qu'il serait difficile de trouver une ligne plus unie dans tout ce territoire. En effet prenons momentanément Joliette pour point de départ. De Joliette à Ste-Emmélie, par St-Jean-de-Matha, la différence de niveau, telle que mesurée au baromètre, n'est que de quatre

cent quarante-deux pieds. De Ste-Emmélie à St-Zénon, distance de sept lieues, la différence en altitude est de six cent douze pieds, et de St-Zénon au lac Kaïakamak ou à St-Michel-des-Saints, sur une distance de trois lieues, il y a un niveau descendant de cent quatre vingt trois pieds. Ces mesures ont été prises deux fois sur le parcours actuel du chemin et j'ai lieu de croire qu'elles sont exactes. Elles font voir indubitablement que, sous le rapport des hauteurs, les obstacles à franchir ne sont pas très-considérables. Voilà une ligne que je connais tout particulièrement pour l'avoir mesurée et parcourue maintes fois.

Une autre également en perspective et dont le point de départ serait encore Joliette se dirigerait à St-Gabriel-de-Brandon. De St-Gabriel à St-Damien, la hauteur ne m'est pas connue, mais en général les rapports sont favorables. De St-Damien au grand Brûlé du sommet des Laurentides, c'est à-dire au lac Mondor, il a été ouvert un chemin dans lequel on a circulé pendant quelque temps et que l'on a donné comme avantageux et assez plan. Il est regrettable de le voir encore inachevé, l'œuvre de la colonisation profiterait beaucoup de son parachèvement. Du point où il se réunit au chemin Brassard jusqu'à St-Zénon, la différence de niveau n'est que d'environ cent cinquante pieds. Cette ligne venant de St-Gabriel et de St-Damien peut être aussi avantageuse que la précédente, je ne suis pas en mesure d'en faire la comparaison ; je ne la connais pas suffisam-

ment, mais il est facile d'arriver à cette connaissance.

Pour l'information du lecteur ou du voyageur qui visitera ces lieux, notons ici en passant que j'appelle lac Mondor celui qui a été connu jusqu'ici sous les noms divers de lac Robert, lac au Foin, lac du Chantier, lac de la chaussée des Castors, lequel se trouve sur le chemin, à cinq milles à peu près de St-Zénon. Ce lac a toujours été très-poissonneux et aujourd'hui encore il fourmille de truites rouges dont la chair est vraiment délicieuse. J'en connais plusieurs qui se souviendront longtemps de l'appétit avec lequel ils en ont mangé. Quelquefois même certains exercices nocturnes, violents et de longue durée, ont été jugés prudents et nécessaires pour hâter le travail digestif d'un faible estomac bourré de cette nourriture succulente.

Pour une raison analogue de meilleure et définitive entente, j'appellerai lac Daigneault celui qui se trouve à un mille et demi plus haut que ce dernier, sur la droite du chemin, lui aussi, et qui n'a jamais été désigné jusqu'à ce jour autrement que par d'interminables circonlocutions : il est à deux milles environ du lac St-Louis. A l'exception d'un pan de montagne abrupte qui borde la grande baie de sa décharge, ce lac est entouré de terrains et de bois magnifiques ; partout le sol de ses rives est gras et glaiseux, toutes les pierres sont mouvantes et en seront facilement enlevées. Il y a de bons lots à prendre aujourd'hui encore, et sur le chemin même, depuis le lac Mondor jusqu'à St-Zénon, en sorte que la

suite régulière d'établissements commencée sur cette ligne peut être poursuivie avec beaucoup d'avantage et de facilité jusqu'au lac St-Louis.

Reprenons maintenant la ligne qui nous est la mieux connue, et ajoutons quelques remarques. Tous ceux qui ont voyagé dans ces parages ou qui les visiteront dans la suite, ont pu voir ou pourront constater la facilité qu'il y a d'arriver à St-Emmélie-de-l'Energie avec un chemin de fer. La chose est indéniable et à part le premier échelon des montagnes qui donne une montée assez longue, mais douce et régulière, le reste de la distance entre Joliette et Ste-Emmélie est une surface très-unie, un terrain très-avantageux. Nous voici du coup à dix lieues en profondeur et très-certainement sans frais énormes, ni travaux extraordinaires. La vallée de la rivière Noire, faisant suite au plateau de St-Jean-de-Matha et de Ste-Emmélie, donne en terrain plan une longueur de quatre lieues, si l'on en excepte une distance de trente-six arpents, dans les sept Chutes, où quelques coups de mine peuvent ouvrir dans ces pierres et ces rochers déjà fracassés, un passage sûr et assez facile. Plus haut que la crique à Lazare, dans la dernière des quatre lieues susdites, la falaise granitique de la rivière Noire, qui fait face à la Grande Muraille, présenterait quelques difficultés ; l'élargissement du chemin en certains endroits serait d'absolue nécessité, mais la distance n'est pas considérable, n'étant, on peut dire, que de quelques arpents par-çi par-là. Au delà du coude que fait cette

même rivière Noire en changeant de direction vers l'ouest, et à l'endroit où le chemin carrossable cesse de la longer, il y aurait une légère ascension à faire, mais c'est sur un sol profond, composé de terre jaune, de sable et de gravier, par conséquent les excavations nécessaires y seraient bien faciles. De là au lac Mondor, le plateau est régulier, pas le moindre obstacle à surmonter. Les trois lacs Mondor, Daigneault et St-Louis, qui sont sur le chemin, ne diffèrent entre eux, on l'a vu, que par un faible niveau, et dans cet espace de deux lieues, point de montagnes à trancher, point de précipices à combler, point de détours à faire, mais une ligne droite, presque horizontale, longeant à l'est le chemin actuel de voitures. De St-Zénon à St-Michel-des-Saints, il y aura l'embarras du choix sur deux lignes très-avantageuses et parfaitement planes, dont l'une peut suivre le côté ouest de la rivière Darro, et l'autre la hauteur régulière du grand chemin actuel. Il est certain que l'on déboucherait ainsi dans la grande vallée de Mantawa par un travail ordinaire et sans dépenses formidables.

Etant donné le chemin de fer de St-Gabriel, il est certain que l'intérêt général demandera alors qu'on se dirige à Mantawa de ce point-là même, et l'on trouvera sans aucun doute, pour la continuation de ce chemin à travers les Laurentides, un passage aussi favorable et plus opportun peut-être que tout autre, eu égard au fait accompli de sa construction jusqu'à cette florissante localité.

Mais quelque soit le point que l'on choisisse pour lancer une voie ferrée dans l'intérieur, il est certain que cette entreprise n'est pas une affaire extraordinaire, sous le rapport des difficultés à vaincre ou des calculs à faire. Et puis cette ligne transversale ne sera-t-elle pas la soudure au chemin de fer de la rive Nord de cette autre grande voie qui, un jour ou l'autre, mesurera dans toute son étendue, comme un immense cordon, la section nord de la province de Québec depuis Témiskaming jusqu'au lac St-Jean et Tadousac. Sur cette ligne se trouveraient le lac Nominingue, le lac Bourget, St-Zénon et St-Michel-des-Saints, le lac Clair, la rivière au Rat et la Wessonneau. Des groupes d'habitations sont déjà formés sur plusieurs de ces points. Les bords du St-Maurice offrent ici des plaines unies et fertiles ; entre les Piles et la Tuque il n'y a rien de comparable à ces belles terres. La vallée de la rivière Croche, dont la réputation est aujourd'hui bien établie, donnerait ensuite entrée au territoire du lac St-Jean, et soit que l'on suivît cette direction ou que l'on revînt prendre la route des Piles et de St-Tite, il est certain que ce projet, rêvé depuis longtemps, ouvrirait enfin des communications faciles entre les vallées de l'Ottawa, du St-Maurice et du Saguenay. Un avenir prospère serait assuré du coup à ces différentes localités, des villes et des villages s'y érigeraient en peu de temps ; ce qui s'est fait dans les cantons du sud et de l'est se reverrait ici, et partout dans ces nouveaux et immenses domaines, la colonisation marcherait à pas de géant.

Justé au moment où j'écris ces quelques pages, il se fait un mouvement considérable, des démarches sérieuses relativement à ce que nous pourrions appeler le premier tronçon de cette importante voie du grand Nord. Un appel au gouvernement dans les formes usitées se signe partout afin de voir à la manière la plus prompte et la plus efficace possible de réaliser un grand plan, un noble dessein, une entreprise aussi patriotique que nécessaire au développement de la province. On veut construire pour première étape une ligne directe de St-Jérôme à Ste-Agathe. Ici elle se bifurquera à l'est et à l'ouest : à l'ouest pour se diriger à Maniwaki à travers la Rouge, la Nation, la Lièvre et la Gatineau ; à l'est pour montrer les champs fertiles du lac Bourget et de la Mantawa, puis arriver au St-Maurice par la Wessonneau et la rivière au Rat, ou plus bas vers les Piles. Noble entreprise, ai-je dit, et que chacun doit patroniser de sa part d'influence. L'exécution de ce projet versera des flots de population sur ces terres qui, sans cela et malgré bien des efforts, resteront peut-être encore longtemps inhabitées. Celui ou ceux qui contribueront à l'accomplissement de ce grand ouvrage mériteront une page d'honneur dans les annales de notre histoire, car ils auront travaillé d'nne manière très-fructueuse à l'agrandissement de la patrie. Il est bien certain que l'ouverture de ce chemin suscitera de nobles émulations, et que des lignes transversales, telles que celles qui sont mentionnées plus haut par exemple, auront plus que

jamais leur raison d'être. Ne faudra-t-il pas en effet que les centres les plus rapprochés fassent converger sur eux les produits de l'intérieur ? Leur existence, leurs progrès seront intimement liés à cette concentration, et de loin comme de près, moyennant ces communications faciles, on s'assurera des revenus importants. Hâtons-nous donc de tous côtés, travaillons avec énergie, poursuivons unanimement le même but et favorisons de toutes nos forces l'œuvre des chemins de fer ; c'est la *Bourse*, c'est la *Vie*, non-seulement pour ceux qui se disposent à coloniser directement par la culture de la terre, mais aussi pour tous ceux qui se livrent au commerce ou à d'autres occupations nécessaires à la société.

CHAPITRE X.

Avenir de la Mantawa. — Considérations générales. — Succès et insuccès, raisons des premiers, principales causes des seconds. — Réponse à quelques objections. — Conclusions pratiques.

En jetant les yeux sur la carte des territoires du Nord, on ne peut se défendre d'un sentiment de jouissance et de malaise tout à la fois ; de jouissance à la vue de cette immense propriété ; de malaise en pensant que quelques années d'apathie peuvent nous en priver. Le quarante-neuvième parallèle de latitude au nord, la rivière des Outaouais et le

Saguenay à l'ouest et à l'est, voilà les limites qui doivent circonscrire notre action colonisatrice. Un sol d'une terre plus particulièrement calcaire et magnésienne existe dans la partie supérieure, tandis que les terres alumineuses et siliceuses constituent principalement la partie inférieure. Or l'un et l'autre de ces sols sont également propres à l'agriculture. Dans maints endroits ils se ressemblent au point qu'il devient difficile de les distinguer. Cette région d'une immense étendue n'a besoin que de la main de l'homme et de quelques années pour devenir l'égale des plus florissantes parties du Canada. Arrosée par de magnifiques rivières, parsemée de beaux et grands lacs, possédant des pouvoirs d'eau d'une force motrice illimitée, des bois en abondance, elle offre de précieux avantages à toutes sortes de travailleurs. Des bandes d'alluvion, dont les sols variés formés par les dépôts des rivières, sont toujours extrêmement fertiles, augmentent encore ces avantages d'une manière extraordinaire pour le cultivateur qui veut se créer un chez soi. On cite en particulier et comme spécialité, on pourrait dire, les terrains du lac Bourget, le haut de la Mantawa, la tête de la rivière du Milieu, une grande partie de la Vermillon, le lac Clair et la Wessonneau.

Si la vraie connaissance de ce beau territoire était assez répandue chez le peuple et si les habitants de chaque localité dans la plaine connaissaient les trésors qu'il renferme, ni le chef de famille, ni le jeune homme, ni qui que se soit ne s'éloigneraient de ce théâ-

tre avantageux. Obligés de se déplacer, ils s'y rendraient avec joie dans le but et avec la certitude de rétablir au moins un équilibre honorable entre leurs besoins et les revenus qu'ils en pourraient tirer. Recueillant alors plus que le nécessaire sur l'élément qui lui est propre, chacun, pour ainsi dire, renaîtrait à la vie dans la glorieuse indépendance d'une position libre et assurée. Une grande erreur domine dans le corps populaire en agriculteur, c'est de croire à la possibilité de se sauver de la ruine en s'accrochant jusqu'à la fin à quelques misérables débris de fortune ou de possession territoriale tout à fait insuffisants. Il est bien vrai qu'une prospérité subite et passagère peut quelquefois ramener à flot, mais il est toujours facile de juger qu'elle ne sera que de courte durée, si elle n'est pas appuyée sur une propriété foncière qui soit pure de toute charge et libre de tout engagement. Et dans ce cas, l'on ne saurait trop avertir les intéressés d'employer les ressources que leur offrent les terres nouvelles à se procurer à eux-mêmes et à leurs familles un avenir confortable.

Venez donc, chers amis, bien-aimés compatriotes, vous surtout habitants de la rive nord qui n'en êtes qu'à deux pas, au lieu de morceler vos terres, venez donc en tailler à votre gré de grandes et de belles pour vos enfants dans ces vastes domaines. Venez y porter votre infatigable activité, votre esprit d'entreprise, cette énergie conquérante qui feront surgir des entrailles mêmes de la terre la bourse et la vie pour ceux que vous aimez. Que de victimes de la misère

seraient ainsi arrachées à leur déplorable état si vous veniez habiter à temps ces fortunées contrées où la richesse et la puissance se donneraient infailliblement rendez-vous dans vos mains industrieuses et infatigables.

Il est impossible de traverser cette belle *Mantavaisie* sans pressentir qu'elle est destinée à devenir tôt ou tard l'heureux séjour de populations canadiennes, qu'elle se couvrira de leurs églises, de leurs écoles, qu'elle retentira du bêlement de leurs troupeaux, du beuglement de leur bétail, qu'elle possédera de riches greniers, d'agréables demeures.

On aurait pu croire, il y a vingt ans, qu'un obstacle insurmontable s'opposait à la réalisation de ce beau rêve dans la chaîne de montagnes qui semble barrer le passage vers le nord. Mais il n'en est plus de même aujourd'hui que ces montagnes se dépouillent peu à peu de leurs sombres forêts, que de nouveaux et prospères défrichements couronnent le sommet des collines comme le fond des vallées, que des chemins de terre et de fer s'y ouvrent de tous côtés et facilitent aux progrès de la culture un envahissement général. Plusieurs endroits reculés, où l'on n'osait autrefois pénétrer qu'avec frayeur, ne sont-ils pas aujourd'hui aisément atteints au moyen de bonnes routes ? Le formidable silence de ces grandes solitudes d'autrefois ne fait-il pas place à la joyeuse animation de hardis propriétaires disséminés sur tous les points ? Oui, la hache du défricheur finira par percer graduellement la chaîne des Laurentides,

elle n'arrêtera son œuvre que sur les bords de la Mantawa, où l'auront devancée les colons entreprenants, fermes et courageux que nous aurons décidés et poussés par une active coopération. C'est là que de nouvelles paroisses, de nouveaux villages seront érigés et que de ces agrandissements de la patrie couleront des produits nombreux, importants vers les centres commerciaux et industriels de la grande vallée du St-Laurent. La colonisation du grand Nord sera un immense trésor pour toute la province.

Il est facile de le voir, on le pressent, c'est immanquable, avec cette œuvre tout grandira autour de nous. Un avenir brillant que nous tenons dans nos mains resplendit à la distance de quelques années. Je salue d'avance avec un inestimable plaisir l'aurore d'un beau jour, d'une époque mémorable, d'une ère de prospérité pour ces nouvelles limites de mon pays, quand au moyen des chemins de fer et des autres voies de communication rendues faciles, le trop plein de nos vieilles paroisses y aura fixé son séjour. Que cette robuste jeunesse pour laquelle nous écrivons particulièrement, dans un élan général et patriotique, secoue généreusement la malheureuse léthargie dans laquelle elle s'endort ; qu'elle vienne travailler dans ces nouveaux cantons avec entente, économie, persévérance, et les crêtes de nos montagnes, le creux de leurs vallons, les plaines immenses et fertiles de la Mantawa, tous ces terrains se couvriront en peu de temps d'habitations paisibles,

heureuses, où se perpétuera la race canadienne-française dans les âges lointains.

En vue de l'avenir d'autres idées se présentent à nos esprits. Qui sait ce qui nous est réservé? On entend souvent parler de guerre et de bruits de guerre ; un mot, un rien en suscitent aujourd'hui. Qui sait si le peuple canadien ne sera pas trop heureux un jour d'aller chercher un asile dans ces montagnes ou de cacher derrière elles les restes de sa nationalité? Les guerres et les persécutions font monter les hommes vers les hauts lieux. Et puis quelles populations ont plus d'énergie et de force que celles des montagnes? Nulle part les convictions ne sont aussi profondément enracinées. Il y a du roc dans les âmes comme dans la nature. C'est là que s'emporte le feu sacré de la foi lorsqu'on menace de l'éteindre : les persécutions et les guerres de religion ont peuplé les Cévennes et le Tyrol. Lorsque Henri VIII brûlait des églises et des couvents en guise de cierges aux immenses funérailles qu'il prétendait faire de la foi catholique, celle-ci, refoulée dans les hautes terres de l'Ecosse, s'y conservait intacte. Comme une lampe au fond d'un sanctuaire, elle ne s'éteignit point. Ses rayons ont illuminé depuis bien des intelligences, et au jour du triomphe de l'ancienne foi de l'île des Saints, elle brillera d'un nouvel éclat. Les montagnes sont le boulevard de la liberté, elles sont une vraie sécurité contre la tyrannie. Ce glorieux coin de terre qu'on appelle le Monténégro ne nous montre-t-il pas qu'une poignée de paysans héroïques, au

milieu des montagnes, a su tenir en échec pendant quatre siècles toute la fortune et la puissance de l'empire ottoman ! Nos montagnes pourraient être aussi un jour un boulevard de liberté, une barrière infranchissable à toute armée qui envahirait notre pays : habitées et cultivées elles seraient notre salut, car nous y pourrions puiser les ressources nécessaires. Les populations groupées en arrière continueraient d'y vivre en pleine sécurité. Du haut de ces remparts crénelés, élevés par le bras tout-puissant du Créateur, nous pourrions voir flotter à toute heure et sans trembler le drapeau de la liberté sur la tête de nos ennemis, nous pourrions même leur crier comme ce héros des siècles passés : « Viens si tu l'oses. » Oui, que le feu de la guerre éclate sur nos rives, tout l'avenir du pays se concentre dans nos montagnes et dans tout le territoire au delà. Ainsi, puisqu'il peut se préparer dans notre avenir des choses d'une gravité telle que cet avenir, ici comme ailleurs, pourrait être mis en danger, il est donc rationnel de chercher à s'assurer un agrandissement de territoire dans des endroits où l'indépendance et la nationalité canadiennes seront toujours à l'abri.

Passons à un autre genre de considérations. Eu égard à la qualité des terrains, la colonisation n'a peut-être pas été aussi vite en ces lieux qu'on aurait pu s'y attendre. Mais aussi qui aurait pu prévoir tant de mauvais rapports, tant de verbiage à tort et à travers ? Par ce qui en a été dit de temps à autre et dans toutes les directions, on a pu croire en effet

que tout était, dans ces cantons, au rebours des autres. On a presque laissé entendre que les arbres y perdaient leur écorce et non leurs feuilles, que les fruits y croissaient le noyau en dehors, que les fleurs y étaient sans parfum, les plantes sans vertu, les oiseaux sans voix. Tout cela est le fruit d'une crédulité fort niaise et trop souvent, par malheur, d'un voyage fait à la légère, sans précautions, sans calculs, sous l'impression du moment et sans avoir la moitié du nécessaire pour un tel voyage. Combien de personnes, pour ma part, n'ai-je pas rencontrées, réduites par la fatigue, en proie à la faim, découragées par le mauvais temps, sans abri sur la route ! Un homme sur lequel toutes ces contrariétés tombent à la fois, sans qu'il les ait prévues, sans même qu'il s'en soit douté, se désenchante très-vite des châteaux en Espagne qu'il a bâtis dans sa maison, au coin de son feu. Il ne franchit pas même toute la chaîne de montagnes, il rebrousse chemin de mauvaise humeur et jure qu'on ne l'y prendra plus. Puis il raconte son voyage, comment il a perdu ses effets, usé ses chaussures, retaillé ses pantalons, effilé tous ses habits dans les roches, les cèdrières, les brûlés, les renversis, les savanes ; il énumère les flaques d'eau où il a barbotté dans la boue à moitié jambes après s'être écarté dans le bois. Il recompte ses déceptions une à une, donne ses impressions comme il les a reçues, à travers le prisme d'une fort mauvaise humeur, et finit par certifier que Mantawa est un pays affreux. L'on conçoit que de semblables données sont de na-

ture à dérouter bien du monde. Et pourtant voilà très-souvent quel a été le résultat du voyage d'un homme parti pour aller visiter la Mantawa et qui s'en est à peine rendu à moitié chemin.

D'autres se sont rendus à St-Zénon et même à St-Michel-des-Saints, mais il a été impossible de leur faire faire un mille de plus pour visiter les terres. Leur rapport sur Mantawa serait à peu de chose près celui d'un visiteur étranger qui, n'ayant jamais vu Montréal, s'étendrait avec force détails sur les rues, les édifices, les places publiques, parce qu'il se serait rendu à Hochelaga. Nos établissements sont à l'entrée de la *Mantavaisie,* et pour juger de la moindre partie de ce territoire, il faut au moins se donner la peine d'en parcourir quelques lieues au nord, au sud, à l'est et à l'ouest, descendre et remonter la rivière, puis de distance en distance sonder les profondeurs. Celui qui veut parler des terres avec connaissance et raison, n'a pas qu'à gravir une hauteur et chercher de l'œil dans le lointain ce qui peut lui convenir. Mais il en est de plus sages et qui, instruits par une double expérience, y sont allés en vrais voyageurs, dans le but de se renseigner d'abord et ensuite de renseigner les autres. Ceux-ci ont franchi les Laurentides, descendu et remonté les différents cours d'eau, pénétré dans l'intérieur, et après un attentif et un sérieux examen, sont revenus enchantés de leur voyage, munis de renseignements encourageants ; ils nous ont trouvé même extrêmement réservés dans nos appréciations. Le fait est

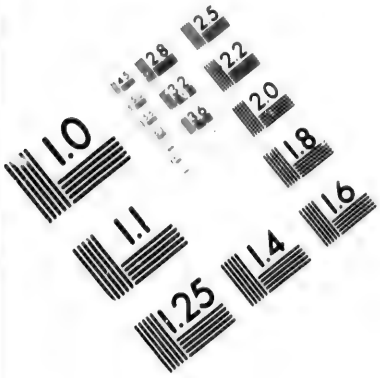

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

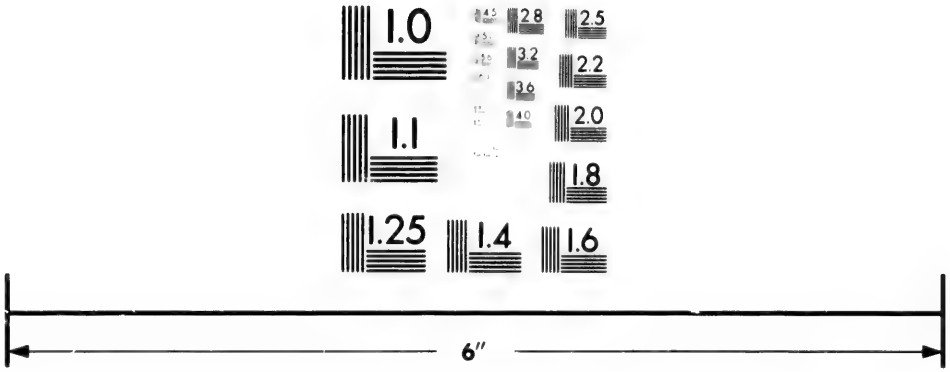

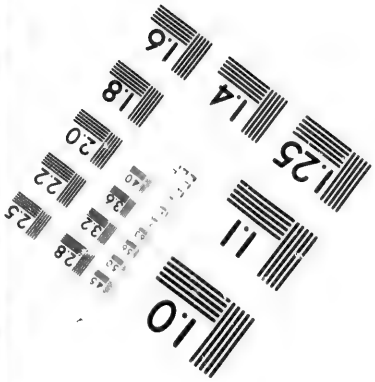

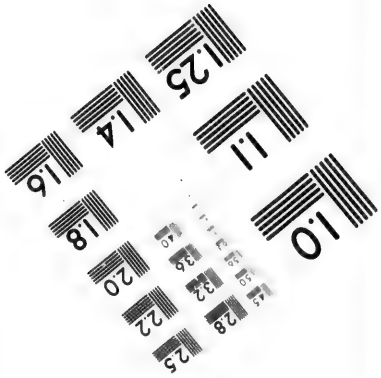

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
2.5
3.6
2.2
2.0
1.8
1.6
1.2
1.1
1.0

qu'il y a là une colonisation avantageuse à faire, nous croyons l'avoir montré suffisamment, et le temps maintenant nous donnera plus ample raison.

Il est une difficulté que l'on élève à propos de l'établissement de ces cantons de la Mantawa et que l'on formule à peu près en ces termes : « Pourquoi « aller si loin tout d'un coup, vous ne savez pas ce « que vous faites, vous vous ruinez sans profit, avan- « cez donc graduellement plutôt. » En résumé, la colonisation à distance, voilà l'objection. Et cependant, observerai-je à ceux qui la formulent, en quoi les bords inhabités du golfe et du fleuve St-Laurent ont-ils affecté les premiers établissements de ce pays ? En quoi les centaines de milles inhabités de la rivière St-Jean ont-ils affecté les établissements de la Madawaska ? En quoi les quatre-vingt-dix ou cent milles de la rivière Gatineau ont-ils affecté les établissements de la rivière du Désert ? En quoi toute la longueur sans habitations de la rivière Saguenay a-t-elle affecté les établissements de cette vaste région du lac St-Jean ? Dira-t-on qu'il y avait moins de difficultés à faire cent, ou cent vingt, et jusqu'à cent quatre-vingt milles en canot sur des rivières *rapideuses* et dangereuses, chargé de tout le bagage nécessaire pour un établissement, que de faire douze lieues en charette, quelque mauvais que l'on suppose le chemin ? Vingt portages, à eux seuls, sur une telle distance n'occasionnent-ils pas plus de troubles et de misères que vingt lieues du plus mauvais chemin ?

Comment s'est faite l'ouverture des cantons de l'Est ? Quelle ligne d'habitations conduisait jusque là ? Quelle prévision, en ce temps, d'un chemin de fer passant par là plutôt que sur les rives du fleuve, soit au nord, soit au sud ? Qu'on aille donc aujourd'hui poser la main sur l'épaule du premier colon des Bois Francs et lui dire : « Mon ami vous avez mal fait. » En présence du développement qui s'était déjà opéré dans ces lieux avant le passage des locomotives, et maintenant en face du progrès qui s'y est accompli depuis, n'aurions-nous pas raison de demander si c'est lui qui a mal fait ou bien ceux qui ont refusé de le suivre en disant : « Vous ne savez pas ce que vous faites, vous vous ruinez. » Ah ! le temps a bien parlé depuis ces jours, et l'époque actuelle détruit bien des illusions. Avançons donc sans crainte et pleins de confiance dans les progrès de l'avenir. D'ailleurs n'avons-nous pas perdu assez de terrain déjà par cette colonisation à reculons ? Qu'on veuille bien s'instruire des efforts surhumains qu'il faut faire aujourd'hui pour ressaisir tant et de si belles terres qui semblaient posées là tout exprès pour nous. Quant à moi, j'admire et je publie avec honneur les efforts de cet homme plein de dévouement, de patriotisme et de foi, le Révérend M. Marquis qui travaille depuis des années, dans les cantons de l'Est, à réparer ces retards de colonisation.

Parce qu'il y a quelques lieues de terres inhabitées ou montagneuses avant d'atteindre les rives de la Mantawa, on dira que c'est mal penser, mal agir que

de chercher à diriger un courant de colonisation dans cette vallée ! Mais c'est la plus futile, la plus vaine de toutes les raisons. La fertilité de son sol, l'avantage de ses grandes prairies, son bois de service, ses fôrets si grandes et si boisées, ses mines, ses carrières, ses grands lacs et ses rivières, sa position et la perspective des chemins de fer qui vont s'y diriger, tout est donc compté pour rien ! Tout cela serait donc inutile pour nous dans le moment, et il faudrait laisser à d'autres, à des étrangers par exemple, le soin d'exploiter ces richesses, sous prétexte qu'il y a pour nos colons quelques lieues à faire le sac sur le dos ou dans un chemin un peu difficile. Mais on doit le comprendre, on le comprend, je n'en doute, pas, il est utile, il est important, il est nécessaire de s'emparer de ces vastes domaines aussi vite que possible. Il est de notre plus haut intérêt d'y pousser sans délai l'excédant de population qu'il y a dans nos vieilles paroisses, afin que ces nouvelles familles puissent se dire plus tard avec bonheur et en nous remerciant : « Nous avons donc un chez-nous. » Un chez-nous !...parole qu'elles sauront apprécier dans le cours du temps à sa juste valeur, car elle renferme, cette parole, les plus grandes, les plus belles idées ; l'idée de la famille, l'idée de l'autorité et du devoir, l'idée fraternelle de tous pour chacun et de chacun pour tous. Mot plein de vie, d'espérance et de rayonnements. Chez-nous ! mot que l'on prononce toujours avec l'accent indicible des plus pures et des plus douces jouissances. Chez-nous !

n'est-ce pas là que l'on revient toujours avec plaisir à tous les âges de la vie ? N'est-ce pas à la fois notre berceau et le trésor de nos souvenirs ! Ah ! nos joies comme nos malheurs nous y ramènent incessamment. On peut s'en éloigner, mais l'oublier, jamais ! tel sera aussi le « chez-nous » certain, assuré, prospère, de ces nouvelles populations. La vie, la vertu, le cœur, l'âme entière, tout sera concentré sous ces toits hospitaliers au milieu des plus chères délices. Ah ! qu'il sera beau, qu'il sera bon, ce « chez-nous » dans la patrie !

Mais pour en venir à se créer un chez-soi définitif et assuré, pour que le succès réponde à l'attente et couronne l'entreprise, il ne faut conseiller l'éloignement vers ces terres qu'à ceux dont les moyens pourraient leur permettre de s'y soutenir au moins une année en cas d'accidents pour la première récolte ; car une triste et malheureuse expérience constate qu'une colonisation dans un endroit reculé et à quelque distance des grands centres, commencée sous les seuls auspices de la charité, sans autre fondement de résistance aux épreuves qui peuvent survenir, n'est souvent qu'une pénible charge au public en attendant que le fardeau lui revienne avec un cortège de misères. Favoriser la prise de possession des terres nouvelles par ceux seulement qui pourraient s'y soutenir par eux-mêmes une première année, voilà l'unique moyen de créer un noyau résistant et puissant de colonisation qui assurera d'une manière permanente dans chaque famille la jouissance des biens

que les chefs se seront appropriés. Dans de semblables établissements en effet, l'on ne verra point de lots passer, après quelques années, entre les mains d'un second propriétaire, lors de la ruine du premier qui aura peut-être usé dans un travail inutile ou insuffisant sa santé, sa force et sa vie. Il est facile de constater qu'un détriment réel à la cause de la colonisation est l'occupation des terres par des personnes qui ont trop retardé, attendant qu'elles fussent devenues radicalement pauvres avant d'en aller prendre possession. Entièrement privées de ressources, de telles personnes se sont vues souvent obligées d'abandonner ces terres en renvoyant sur elles la cause de leur insuccès. On ne peut donc prendre trop de précautions pour que le mouvement de colonisation qui se fait annuellement dans nos vieilles paroisses devienne fructueux. Aux encouragements puissants déjà offerts par l'autorité ecclésiastique doit se joindre, dans le même but d'entente et d'union, le travail des associations comme celui des particuliers. Ces efforts réunis assureront l'efficacité de l'entreprise dans la vallée de Mantawa, comme il est arrivé dans plusieurs autres parties du pays. En courant ainsi droit au nord et en élargissant tout d'un coup notre sphère d'expansion, soyons certains que les espaces intermédiaires ne resteront pas longtemps vides de population, qu'ils se combleront graduellement et rapidement jusqu'à ce qu'enfin notre race s'implante solidement et rayonne sur tous les points de cet immense territoire ; territoire chéri,

apanage précieux que nous a legué le désintéressement de nos pères.

Je nomme nos pères ! mais ici un sentiment profond de vénération m'arrache un tribut de louanges à leur égard et je proclame chacun d'eux un héros !... Qu'auraient dit et fait nos pères s'ils eussent eu les moyens que nous avons à notre disposition de nous agrandir comme peuple avec l'héritage précieux qui nous écheoit par leurs vertus ? Eprouvés tour à tour par l'oubli, la guerre et les persécutions, ils surent s'encourager, combattre et résister pour sortir triomphants d'une lutte qui se fatigua de leur constance. Ils ouvraient un avenir qui, dans leur idée, devait nous amener à ces jours de prospérité, nous leurs descendants, pleins de gloire et de foi, pleins de patriotisme, de force et de vie. Tel était leur but et tel fut le résultat de leur œuvre. Et nous maintenant, légitimes héritiers d'un si grand héroïsme, allons-nous nous croiser les bras sur la poitrine, contempler stoïquement tant de vaillance et envisager l'avenir d'un œil indifférent ? N'avons-nous pas à conserver religieusement ce qu'on nous a légué au prix de tant de sacrifices ? N'avons-nous pas à consolider cet avenir, à le grandir, à lui ouvrir de nouvelles portes sur le chemin de la gloire ? Ah ! c'est ici qu'il faut parler de zèle, de sacrifice, de dévouement même de la part de chacun. Si l'avenir d'un pays appartient à ceux qui sont les maîtres de son sol, empressons-nous de nous approprier celui qui est à notre disposition ; des efforts énergiques et

surtout persévérants conduiront infailliblement au succès dans cette noble et patriotique entreprise.

Et je le dis avec l'accent d'une conviction, qui existe également chez tous, je n'en doute pas, le temps est venu de coloniser, il n'y a plus de tergiversations à faire, c'est la volonté en activité, en action directe qu'il nous faut. Un fait général sur lequel personne n'entretient de doute c'est que la colonisation renferme le secret de notre force dans le présent et qu'elle le renferme surtout en vue de l'avenir. Que l'on demande aux grandes paroisses échelonnées au pied des montagnes ce que vaut pour leur commerce la population des cantons qui les avoisinent. Demandez à la ville de Joliette ce que valent pour son commerce et ses hommes de profession les cantons de Rawdon, de Chertsey, de Kildare, puis St-Alphonse, St-Côme, Ste-Béatrix, St-Jean-de-Matha, Ste-Emmélie et Mantawa ; demandez à St-Lin ce que lui valent Kilkenny, Wexford, Duncaster, Ste-Julienne ; à St-Jérôme ce que valent pour cette localité St-Sauveur, Ste-Adèle, Ste-Marguerite, Ste-Agathe, St-Hippolyte et autres places. Partout les statistiques d'exportation sont surprenantes et l'échange des produits se fait sur une grande échelle. Le mouvement se soutient par la continuité des besoins et peu à peu les cantons augmentent, et ces centres progressent.

Sous un autre rapport, par cette œuvre éminemment patriotique de la colonisation canadienne, la croix brillera sur le sommet des montagnes comme dans le creux des vallons, au flanc des collines com

me aux bords des lacs et dans les plaines fertiles que nous avons décrites ; et l'on sait que partout où resplendira le clocher du village, nous verrons des Canadiens à genoux chanter les hymnes de la religion et de la patrie. La langue, la foi, les mœurs et les usages, c'est-à-dire la nationalité, se conserveront. Oui, que le prêtre ouvre le sentier de la solitude de concert avec le colon, et l'on verra des choses merveilleuses. Le désintéressement de l'un fait l'encouragement de l'autre, et tous les deux puisent leur énergie dans un même sentiment de conservation. Qu'on fournisse donc à celui qui s'y dévoue les moyens de coloniser, n'en doutons pas, son œuvre sera sûre et fructueuse. Personne plus que lui n'ébranlera les populations et ne les attachera plus sûrement au sol des nouveaux cantons.

Qu'elle est malheureuse et déplorable, qu'elle est fatale l'obstination qui semble avoir saisi la plus grande partie des sujets dans la jeune classe de la société ! Bercés d'un fol espoir d'avenir, rêvant une existence imaginaire dans des conditions aisées, ils ont pris la route de l'étranger insultant quelquefois leur patrie jusqu'à la traiter d'ingrate. Aujourd'hui encore nous sommes témoins du renouvellement de ces choses attristantes, et cependant la faute en est-elle inhérente au sol ? Est-il infécond ou stérile ? A-t-il jamais refusé ses richesses aux bras industrieux qui l'ont cultivé avec soin ? L'expérience s'est chargée de répondre précisément à ces questions et de nous faire voir que la seule et principale faute se

trouve dans un manque de patriotisme et d'énergie. Ceux en effet qui abandonnent leur terre natale, pour aller ailleurs servir de mercenaires, doivent s'apercevoir que les vides qu'ils font sont bientôt remplis par l'émigration européenne qui va et vient sur la surface du pays, disséminant partout ses sujets dans les meilleures places. Ils ne la trouvent pas si ingrate, eux, cette terre qui leur cède toutes ses richesses.

Serrés de toutes parts par des étrangers, nous sommes menacés d'un blocus qui sera notre perte, si nous ne nous répandons pas au delà du cercle dans lequel on veut nous entourer. Il nous reste en possession assurée, pour le moment, tout le territoire du nord ; dans ce cas il faut s'efforcer d'y diriger l'excéde la population qui se déplace annuellement ; soyons certains que l'industrie et l'activité en tireront toutes les ressources nécessaires au bien-être de ceux qui s'y établiront.

Ce qui encourageait nos ancêtres dans leurs travaux héroïques au milieu des difficultés qu'ils avaient à surmonter, c'est la conscience qu'ils créaient un avenir et que leur postérité se souviendrait d'eux dans tous les cas. Notre avenir est bien ouvert, il est vrai, mais pourquoi ne pas dire qu'il n'est pas encore assuré ni déterminé d'une manière bien tranchée ? Ceci pourtant ne tient qu'à nous-mêmes. Le colon qui pénètre aujourd'hui dans la forêt, la hache à la main, pour y commencer des défrichements, doit savoir que son œuvre sera fructueuse à la patrie

comme à lui-même, et qu'il porte dans sa main, avec le poids de sa cognée, les destinées de son pays. D'un autre côté, le temps viendra de même où l'on parlera de ceux qui désertent annuellement la terre natale, ou qui ont peur de coloniser, comme de traîtres ou de lâches qui auront refusé leur contingent de sueurs et de travaux en faveur de leurs compatriotes et par conséquent de la patrie. Oh ! si le peuple voulait mesurer sa bonne volonté sur son véritable intérêt et si la jeunesse voulait prendre une décision finale en rapport avec le besoin où elle est de coloniser pour se maintenir forte et unie, nous verrions peu à peu le sol passer en des mains canadiennes, et dans cette action unanime de chacun de ses membres, ne trouverait-on pas infailliblement le salut de la nation ? Mais, malheureusement, tant qu'il reste en mains quelques piastres, l'on s'obstine à demeurer sur des morceaux de terre insuffisants, et ce n'est qu'après avoir dépensé le dernier centin, que l'on se détermine enfin à prendre la route des cantons. Quelle existence peut-on se créer en arrivant dans la forêt sous ces circonstances ? Quelle espérance d'un succès rapide peut-on raisonnablement entretenir dans de semblables conditions ? Il faut donc tâcher de prévaloir sur la détermination de ceux qui se trouvent, ou qui se verront bientôt dans la nécessité de quitter leur demeure, d'abandonner la maison qui les a vus naître, afin qu'ils viennent coloniser à temps, et dans des conditions avantageuses pour eux-mêmes, pour leurs familles

comme aussi pour leur patrie. Nous leur épargnerons une aventure qu'ils méditent peut-être, mais dont ils n'ont sans doute qu'une imparfaite idée, je veux dire l'expatriation, avec les privations, les ennuis et les dangers qui l'accompagnent.

Car on doit le savoir, ou qu'on l'apprenne si on ne le sait pas, le pain de l'exil est toujours amer, la terre étrangère est toujours stérile, même au milieu de sa fertilité, et quand il faut que le cœur dise adieu à sa patrie, c'est-à-dire à ses proches, à ses amis, à tout ce qui lui est cher, c'est toujours avec un sentiment, une émotion d'inexprimable tristesse, c'est un moment pénible dans la vie. J'en atteste tous ceux qui nous ont laissés. Que de pleurs versés au départ d'un père, d'un enfant, trop souvent même d'une faible jeune fille ! Que de larmes recueillies par les parents, les amis au départ d'une famille entière s'en allant à l'aventure sur les chemins désolés de l'exil ! Combien de malheureux néanmoins livrés au fol espoir de trouver fortune ailleurs s'en vont ainsi végéter et mourir sur un sol étranger, abandonnant leurs foyers avec tout ce qu'ils y chérissent ! Ils laissent en partant comme la moitié de leur vie ; et cependant notre beau pays n'est-il pas digne de posséder, n'est-il pas capable de nourrir tous ceux qui naissent sur son sol ! Ah ! je le dis, appuyé sur des faits nombreux, sur des succès exemplaires, qu'un homme s'en aille aux terres nouvelles avec la bourse qu'il lui faut pour chercher une place aux Etats-Unis ou avec la somme d'argent nécessaire pour travailler

une année activement sur son lot sans être obligé de s'absenter, et je réponds qu'il réussira. Le succès est infaillible, surtout, si c'est un fils de cultivateur qui se dirige à Mantawa, par exemple, avec le secours de ses parents et muni de quelques appareils d'agriculture. Le terrain partout est facile à cultiver, et moyennant économie et bon travail, il paiera jusqu'au centuple les peines du colon. Le prix des terres n'est rien ; il n'est généralement que de trente centins l'acre, en sorte que pour la bagatelle de trente piastres, payées au Gouvernement dans l'espace de cinq ans, un colon devient propriétaire d'un lot de cent acres, outre l'étendue additionnelle accordée sur tous ces lots dans le cas où il serait nécessaire d'y ouvrir des chemins. Tout ceci n'est-il pas de nature à faire voir que le cultivateur ou le fils de famille qui néglige de se prévaloir de ces immenses avantages refuse véritablement la *Bourse et la Vie* qui lui sont pour ainsi dire gratuitement offertes ?

Mais on dit : « Un tel y est allé et a été très-content d'en revenir ; au lieu d'une terre promise, il n'y a trouvé que déception et misère, il s'y est rendu pauvre, il en est revenu mendiant. » Cela s'est dit, je le sais, pour Mantawa, cela s'est dit pour les cantons de l'est, pour la colonisation des Bois Francs si prospères aujourd'hui, cela s'est dit pour Témiscouata, pour le lac St-Jean même, où se rencontre le sol le plus riche et le plus fécond, cela s'est dit pour tous les endroits où les premiers défrichements ont été faits avec quelque peine, au prix de certains

sacrifices. Mais que voulez-vous ? C'est l'histoire de tous les temps. Il y a toujours eu et il y aura toujours des hommes qui, quelque part qu'ils aillent, passeront leur temps à se tenir la bouche ouverte pour y recevoir les ortolans tout rôtis. Le jardin des Hespérides et l'île des Plaisirs resteront à jamais gravés dans l'imagination de la race dont le père a été chassé du paradis terrestre. Malgré que les terres soient bonnes à Mantawa, que le climat soit favorable, on n'y vit cependant qu'avec du travail et un travail constant. On pourra peut-être même y endurer de la misère quelquefois, mais ce sera une misère féconde, d'une année ou deux au plus, qui sera suivie d'un temps illimité de prospérité et de jouissance. Tout ceci est relatif au personnel d'un établissement, à la circonstance dans laquelle les travaux ont été commencés, à la bonne volonté, à l'énergie que l'on aura déployées tout d'abord, ainsi qu'à la plus ou moins grande persévérance que l'on aura mise à poursuivre le but désiré.

On se préoccupe aussi d'une autre question dont la solution paraît embrassante au premier coup-d'œil. Quels frais, quels voyages n'aura-t-on pas à faire, dit-on, pour aller vendre le produit de ces terres ! Qu'on veuille bien observer d'abord qu'il se fait tous les hivers des chantiers nombreux et considérables dans les profondeurs de la Mantawa, et sur les rivières qui arrosent ce territoire. Les maîtres de ces chantiers cherchent toujours à s'approvisionner le plus près possible de leur centre d'opérations, car les

frais de transport en voiture, à une grande distance, sont trés-dispendieux. Ainsi, à la saison dernière, l'on a acheté, dans tous les nouveaux établissements, ce qu'il y avait en disponibilité de foin, d'avoine, de pois, de fleur, de lard, de patates, articles que l'on a payés comme s'ils eussent été pris à Montréal, aux Trois-Rivières, à Joliette, ou à Berthier, y compris ou à peu près les frais de transport en faveur des colons. De plus, les nouveaux colons en arrivant sur les terres qu'ils ont choisies, sont heureux de pouvoir se procurer sur les lieux mêmes ce qui leur est nécessaire, tant leur nourriture pendant le défrichement que le grain de semence dont ils ont ensuite besoin, et les animaux qui leur sont indispensables dans la suite. Tant qu'il y aura des chantiers à faire, des bois à exploiter, des terres à prendre, il y aura un marché convenable ; et d'ailleurs pourquoi le colon ne consommerait-il pas son grain sur place par l'engrais d'animaux dont le transport ne lui coûtera que peu de chose ? N'est-ce pas ce commerce d'animaux gras qui a enrichi des centaines de propriétaires et de fermiers dans les cantons de l'est ? Ceux qui se sont occupés particulièrement de l'élevage des animaux, surtout de ceux provenant de race améliorée, ont toujours été abondamment rémunérés. On se plaît à citer les fermiers de nationalité étrangère qui, spécialement adonnés à cette branche d'agriculture, se sont enrichis en peu de temps sur des terres souvent de médiocre qualité. En effet, j'ai vu maintes fois pour ma part des Irlandais, des

Ecossais, tirer par ce moyen des richesses considérables d'une terre de sable sur laquelle de pauvres Canadiens s'étaient ruinés. Mais est-ce que le fermier Canadien, en s'y appliquant sérieusement ne pourrait pas se procurer les mêmes avantages? Pourquoi ne pourrait-il pas se créer les mêmes ressources que l'étranger sait développer avec tant d'avantages et de succès? Un peu d'attention, une application soutenue résoudraient aussi bien le problème en sa faveur. Il n'a qu'à s'y mettre et ce commerce deviendra aussi lucratif pour lui que pour tout autre. Dans la *Mantavaisie*, les prairies de castor et les autres prairies naturelles qui produisent chaque année un foin bien supérieur à la paille, y facilitent tout particulièrement l'engrais des bestiaux.

Une autre chose importante à noter: la culture de graine de trèfle et de mil se pratique sur une grande échelle chez quelques habitants des cantons du nord ; mais cette culture n'est pas assez générale. Le colon de Mantawa en s'y livrant avec soin, s'épargnera bien des voyages et réalisera dans un seul coup, un bénéfice égal à dix voyages de grain. Et puis quand le chemin de fer, comme cet été par exemple, ne sera plus qu'à dix lieues de chez lui, pourra-t-il raisonnablement faire une objection décisive contre l'établissement de ces belles terres, de la crainte de ne pouvoir écouler ses produits? D'ailleurs, quand on a la valeur en mains, et c'est le principal, mille occasions de l'échanger se présentent d'elles-mêmes.

Je résume en quelques mots et je dis, 1° que le colon qui désire s'établir sur les terres nouvelles doit être vigoureux et apte aux travaux des champs, 2° qu'il doit avoir quelques moyens devant lui afin de pouvoir vivre, la terre ne rapportant que la seconde et quelquefois la troisième année. Avant de recueillir dans l'abondance, il faut semer dans les sueurs, 3° qu'il doit compter avant tout pour vivre sur les revenus de sa terre. Compter pour vivre sur le travail fait par les autres, c'est s'exposer à ne jamais exploiter sa terre, ni à jouir de ses produits : Compter sur les secours étrangers, c'est s'exposer à de cruelles déceptions. Puisque la terre est assez riche pour nous nourrir par elle-même, pourquoi demander à d'autres ce qu'elle est prête à nous donner ? 4° Il doit en outre mettre sa principale richesse, son espoir le plus fondé dans ses animaux domestiques. Ces animaux ont été donnés à l'homme pour l'aider dans son travail, pour le nourrir et le vêtir. Ne serait-ce pas une grande imprudence de les négliger ? Qu'arrive-t-il à ceux qui mettent de côté cette source féconde de revenus et de bien être ! C'est qu'ils vivent misérablement toute l'année, n'ayant qu'un pain très-peu substantiel pour les sustenter au milieu de leurs rudes travaux et qu'ils dépensent le peu d'argent qu'ils ont gagné pour se procurer des vêtements, tandis que ceux qui élèvent du bétail ont toujours pour leur table des aliments confortables sans parler de l'argent qu'ils font du surplus de leurs animaux. Les colons doivent donc donner une at-

tention spéciale à l'élevage de ces animaux. 5° Il doit pour assurer le succès de toutes ses entreprises profiter de l'expérience des autres. Dès lors il doit s'enquérir des moyens qu'emploient ceux qui réussissent le mieux et savoir quelles sont les terres les plus susceptibles d'être mises soit en prairies soit en culture, quels sont les engrais qui conviennent le mieux, quelles sont les semences qui produisent d'avantage, quel profit on peut faire des récoltes et sur quel marché on doit les vendre, quel usage on peut tirer du bois, etc. Aucune de ces données n'est inutile, et c'est le cas surtout de dire que tout sert en ménage.

Que le colon prenne tous ces moyens, toutes ces précautions qui lui sont si faciles, et avec un sol aussi fertile que l'est celui de la *Mantavaisie*, nous pourrons lui prédire qu'avant peu d'années, non seulement il aura payé sa terre, ses dépenses et ses dettes, mais que de plus il se sera créé un bel avenir, une honnête aisance dont il jouira avec bonheur au sein de sa famille.

Mais nous avons besoin d'insister sur le cinquième numéro des conclusions précitées et c'est ce qui va faire en partie l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE XI.

Nécessité pour le succès du colon de bien connaître la nature et les besoins du sol, l'importance de ne pas l'épuiser et de lui rendre ses forces s'il l'a appauvri. — Exemples de peuples et de particuliers qui ont négligé l'application de ces principes et qui ont tout perdu. — Une plante comme un animal a besoin d'être nourrie. — Calcul de ce qui se perd de valeurs par une mauvaise culture. — Plaintes intempestives du colon dont l'aveuglement et la négligence laissent tout perdre. — Comment il est son propre ennemi et l'ennemi de ses compatriotes. — Principes de succès. — Connaissances pratiques des besoins de la terre et remise de fonds. — Enseignements de la nature sur ce point et comment s'accomplit le cycle de la transformation universelle. — Conclusions pratiques qui s'harmonisent avec l'admirable économie de la Providence, et qui sont la base d'un système de travail rémunérateur.

Il est ici nécessaire de nous arrêter sur des considérations qui nous semblent de haute importance, et que les nouveaux colons surtout devraient graver dans leur mémoire.

Plusieurs familles ou groupes de familles iront, supposons-nous, en un temps fixé, s'établir dans les terres nouvelles. Les chefs auront soigneusement visité les vallons, les forêts, les coteaux, les montagnes ; ils auront choisi le lieu de leurs travaux, le théâtre de leurs futurs exploits. Ils vont commencer, pensent-ils, une œuvre de régénération. Une nouvelle vie, de nouveaux horizons s'ouvrent devant eux. Pleins de confiance, ils s'attendent à de grandes choses, à de solides succès. On les a encouragés, on leur a vanté la terre ; ils espèrent y trouver *la Bourse et la Vie.* Afin qu'ils ne soient pas frustrés dans leurs espérances, disons-leur donc toute notre pensée, faisons-leur part de certaines connaissances utiles, et montrons-leur par l'expérience de quelques siècles

et des années passées comment on peut s'enrichir ou se ruiner sur des terres de bonne qualité.

Ce n'est pas tout de se choisir un bon lot, d'y monter avec courage, d'en entreprendre le défrichement avec énergie, de le pousser avec vigueur et de montrer de la persévérance dans son ouvrage, que dis-je, tout ceci n'est rien si l'on ne travaille que machinalement, c'est-à-dire sans se bâser sur la connaissance solide des besoins du sol. En vain le colon s'attaquera à la forêt avec vaillance, en vain il y mettra la hache et le feu, en vain il en fera disparaître les souches, les pierres, les racines et les broussailles, en vain il égouttera, il assainira convenablement sa pièce de terre, celle-ci pourra le payer une première, une seconde, peut-être une troisième année, mais tout sera fini s'il ne calcule pas les besoins de son champ, et s'il ne prend pas les moyens de lui rendre ses forces. La fertilité de sa terre diminuera aussitôt, elle déclinera d'année en année, et l'âge d'or sera bientôt passé. Lorsque l'agriculture des Romains commença à déchoir par le manque de soins qui, à la fin, la fit périr, certains cultivateurs pensèrent que ce résultat était dû à quelques enchantements perdus que la tradition avait oublié de transmettre. Il y aura peut-être quelque chose d'analogue dans la croyance du colon qui ne sera pas instruit des exigences du sol avant de reproduire de nouvelles moissons, et il se laissera circonvenir par des préjugés dommageables.

Une science que bien des gens connaissent de

nom, mais dont peu de personnes savent appliquer les conséquences à la terre cultivée, nous dit et nous prouve positivement que certaines parties constituantes du sol entrent dans la constitution essentielle des plantes et des racines, et que comme conséquence nécessaire, ces parties constituantes du sol qui forment sa richesse et sa fertilité, en changeant de nature et en le quittant, lui ôtent ses forces, l'affaiblissent et l'épuisent. Ces parties substantielles du sol, une fois perdues pour lui, ne lui sont point remises en entier par la nature, et alors la nouvelle végétation est privée d'autant de ses ressources. C'est le cultivateur qui, par des amendements convenables, lui rendra ses forces et sa fécondité. Il faut bien savoir et continuellement se rappeller que chaque récolte diminue la puissance productrice de la terre et que cette diminution peut arriver en peu de temps à l'épuisement. Cette année de l'épuisement, quand elle viendra, sera une année de colère légitime de la part de la terre, une année de découragement et de ruine pour le colon. Triste expérience malheureusement trop générale.

Les champs aujourd'hui stériles, dévastés, de pays autrefois riches et florissants, sont des monuments de vengeance contre l'ingratitude de leurs populations. Celles-ci n'ont point su payer la terre des richesses qu'elle leur a cédées, aussi ont-elles disparu misérablement de la surface du globe. Que sont devenus ces pays célèbres de la Grèce, des îles de l'Archipel, de l'Asie-Mineure, avec leurs nations

jadis si prospères? Que sont devenues les côtes de l'Etrurie, la Calabre et la Campagne romaine, ce jardin de l'Italie qui nourrissait autrefois des millions d'habitants? Que sont aujourd'hui, comparées à ce qu'elles étaient dans l'antiquité, les productions de la Sicile, de la Sardaigne, de l'Egypte et de la côte d'Afrique, ces anciens greniers de l'empire romain? Où sont les immenses ressources que les siècles passés ont tirées de l'Espagne d'un côté et de la Perse de l'autre, de la Perse si bien cultivée de Cyrus? Tous ces pays à demi-ruinés, toutes ces populations disparues avec leurs traits caractéristiques et les marques distinctives de leur nationalité, ne sont-ils pas des exemples sérieux, des preuves frappantes que le mépris des lois de l'agriculture et des soins de la terre mène à la ruine, et y mène les peuples aussi bien que les particuliers? Sans doute des événements d'un autre genre, des guerres, des révolutions, etc, ont aussi contribué à la décadence de ces peuples; néanmoins, ce que je dis du dépérissement de l'agriculture dans ces contrées est loin d'être une illusion.

Que n'est-il pas arrivé dans notre Amérique depuis soixante ans? Le colon de la Nouvelle-Angleterre après avoir amaigri, épuisé sa propriété, a émigré dans l'Etat de New-York, de New-York dans l'Ohio et le Wisconsin, de là dans le Minnesota et le *Far West*, abandonnant ainsi successivement des fermes qu'il avait su établir, mais qu'il n'a pas su conserver. Avec le système ruineux de récoltes sur

récoltes sans compensation, des terres fertiles et apparemment inépuisables ont été appauvries, détériorées, au point qu'on les a quittées comme désormais improductives. Dans certains Etats où, il y a soixante ans, on récoltait en moyenne trente minots de blé par arpent, on retirait à peine dans ces années dernières, douze, treize et quatorze minots! Déjà en 1850 la Virginie, les deux Caroline, l'Alabama étaient descendues à cinq et sept minots. Quelle est la raison de diminution si considérable? C'est évidemment l'imprévoyante culture du colon qui ne rend rien à la terre.

Et que de belles propriétés dans notre jeune pays même ont été ruinées, mises de côté et finalement abandonnées comme étant sans valeur! Les terres de nos cantons, dont le sol est plus léger et moins capable de résister à une culture épuisante que celui de la plaine, sont en partie délaissées, dans certaines localités surtout, sous prétexte qu'elles ne valent plus rien. Y a-t-il là quelque chose d'étonnant quand on connaît la déplorable coutume d'une foule de colons qui labourent, creusent et retournent annuellement la même terre pour arracher cruellement de ses entrailles, pendant quelques années, la substance de leur vie sans lui rien remettre? Il est pourtant facile de comprendre que si nous ne rendons au sol aucun des principes fertilisants qu'on lui enlève par une récolte, que si nous refusons à la terre et à la moisson les substances nutritives dont elles ont besoin pour changer leur nature, se reproduire et nous

payer, nous tarissons infailliblement la source de nos revenus.

Une plante a besoin d'être nourrie absolument comme un animal. C'est un être vivant, et qui, comme tous les autres, vit au moyen d'organes de digestion. Donnez à cette plante, à cette tige de blé, à cette paille d'avoine, une bonne et suffisante nourriture, alors vous les verrez s'épanouir avec grâce, monter, grossir, se fortifier et vous sourire avec une espèce de reconnaissance. Le matin d'un beau jour d'été, pleines de fraîcheur et de jeunesse, ornées des perles d'une abondante rosée, elles vous salueront agréablement lorsque vous sortirez de votre demeure pour aller à vos travaux. Le soir, quand vous reviendrez de votre champ, si vous passez près d'elles et que la dernière brise du jour vous accompagne pour sécher vos sueurs, elles baiseront doucement la main qui les a si bien nourries. Vous serez heureux de vos soins et vous vous en féliciterez avec raison.

Mais comme c'est la terre qui fournit les trois quarts de ce qu'il faut pour arriver à ce résultat, il est de toute évidence que nous devons lui rembourser sous d'autres formes certains équivalents, à moins de vouloir à tout prix l'anéantissement de ses forces vitales. Et il faut que le colon se rattache à cette idée, qu'il en pénètre son esprit, qu'il travaille généreusement à l'accomplissement de ce devoir, car c'est vraiment un devoir pour lui que cette réintégration d'un capital aussi précieux et entièrement

affecté à son usage comme à son profit. Autrement, c'est-à-dire, pour ce colon, constater la détérioration annuelle du sol, la diminution alarmante de ses revenus, ne point chercher ni porter remède à cet état de choses, délaisser comme ingrat ou stérile un champ qu'il a conquis sur la forêt, qui ne produit plus par sa faute, et s'en aller par suite répéter ses procédés de dévastation sur une autre terre dans les nouveaux cantons, c'est un métier ruineux, déshonorant, c'est une chose impardonnable, c'est une indignité. Si le colon est inconscient, cela n'empêche pas qu'il porte préjudice à d'autres comme il se fait tort à lui-même. Il propage des préjugés dangereux qui font dommage à la société comme à sa propre famille ; oui, surtout à sa pauvre famille, car en la promènant ainsi de localité en localité, il la pousse inévitablement à la ruine, à la misère, au désordre même.

Sait-on combien il se perd d'argent dans une année par cette colonisation et cette culture ineptes ? Prenons seulement deux des principaux éléments que le sol fournit à la constitution des plantes. Il est facile de voir par l'analyse la quantité de cette matière qui sort de la terre pour se répartir, par exemple, dans une tige et un épi de blé-d'inde. On fait de là un calcul très-simple qui, au prix ordinaire des ingrédients en question, s'élève à un million de piastres pour huit millions d'acres de terre, et cela par année. Que l'on subdivise ce calcul et que l'on ramène le chiffre à une terre ordinaire de cent acres

l'on aura une perte moyenne de douze à treize piastres, c'est-à-dire un capital net d'éléments producteurs perdus dont l'estimation se monte à cette somme, tandis que le renouvellement et le bon entretien de ces mêmes éléments auraient, par leurs revenus, décuplé ce montant. Pour peu maintenant que cet état de choses se continue, est-il possible, je le demande, de croire qu'une famille, qu'une nation vont prospérer par l'agriculture et par le défrichement de leurs terres? N'est-il pas ridicule, au contraire, de penser que, sous des pertes aussi sensibles, et sous les blessures renouvelées qu'on lui fait, la terre continuera ses largesses et ses prodigalités à l'infini? La partie la plus essentielle de sa vitalité lui est enlevée, et ses forces resteront les mêmes? Cela n'est pas possible. D'année en année, pour ainsi dire, son cœur bat, palpite et soupire sous un système qui la tue, elle ne peut y tenir. En vain des remontrances sont faites à l'aveugle colon, celui-ci n'en continue pas moins de s'acharner sur elle comme sur un ennemi implacable. Il suce, il tire de son sein fatigué, livide et meurtri, tout ce qu'un dernier effort, un effort désespéré, lui inspire de s'approprier, de lui arracher, et quand il a réduit sa victime à l'impuissance complète, il regarde d'un œil de dédain ce prétendu cadavre, et ajoute à l'espèce d'assassinat dont il s'est rendu coupable, la barbare insolence du mépris et de l'outrage.

Il crie sur tous les toits et à tous ceux qu'il rencontre que les terres neuves poussent bien pendant quelques

années, mais que ça ne dure pas, qu'on ne peut pas faire de calculs sur le fond de ces terres, qu'elles s'épuisent trop vite ! qu'après quelques années elles ne produisent plus que de mauvaises herbes, que les engrais mêmes devant être renouvelés souvent deviennent trop coûteux, et mille autres balourdises et absurdités de ce genre.

Mais de quel droit cet homme ignorant ou malicieux veut-il donc priver sa famille et toute sa postérité peut-être, d'une carrière de progrès, de positions honnêtes et convenables ? N'est-ce pas assez d'avoir détruit la fertilité du sol et d'en avoir dissipé les éléments par l'inconcevable folie d'un système absurde et meurtrier ? Après avoir rapidement dépouillé sa terre de ce qui lui était indispensable pour assurer l'existence d'une famille, aprés l'avoir laissée en ruine à l'homme courageux qui lui succède, va-t-il encore chercher à déraciner du cœur des colons qui ont l'expérience des choses, l'espoir d'un succès dans lequel on se confie avec bonheur ? Vraiment, c'est tenter la Providence, cela se comprend aisément. Cacher, en effet, ou soustraire à l'homme de bonne foi qui les cherche avec ardeur, les ressources qu'il peut tirer du sein de la terre par une culture améliorante au bénéfice de son avenir, c'est aller beaucoup trop directement contre cette loi antique et divine, solennellement promulguée sur le Sinaï : « Vous ne déroberez point. » C'est tendre malheureusement, sans trop le savoir peut-être, vers l'extinction de notre race dans cette province même, ou ce qui est

aussi pernicieux, la relancer vers la sauvagerie des siècles passés, alors que, luttant à la fois contre des ennemis nombreux et cruels, elle avait à pourvoir à sa conservation et à faire face à mille exigences diverses.

Voilà le fait d'un colon qui ne comprend pas son rôle, sa mission, que l'inconnu environne de toutes parts, que l'ignorance a graduellement perdu, et auquel on peut demander pourquoi il est venu dans les terres nouvelles. A ceux qui avaient déjà quelques préjugés, des antipathies, quelques systèmes, un petit point de vue individuel, il a fait dire, il a fait croire que la colonisation était une œuvre ingrate et qui ne payait pas. Imbécile et aveugle, il n'a pas su fixer la plus légère attention à la merveilleuse transformation du sol, ni regarder à l'assurance du secours divin, soit dans l'abondance des pluies qui font germer les grains, soit dans la limpidité d'un beau ciel, cette vive peinture de l'espérance. Il a voulu tout laisser à d'autres ; eh bien, d'autres en ont profité, et ils en profiteront à sa honte comme à son regret.

Le principe du succès chez le colon comme chez le cultivateur d'une vieille terre, nous disent les lois de l'agronomie, c'est de savoir que chaque plante, chaque tige, chaque brin d'herbe tirent en grande partie leur substance du sol, et que ces ingrédients, ces matériaux n'y existent pas en quantité inépuisable. Il faut qu'ils s'y renouvèlent et comme ce renouvellement ne peut s'opérer de lui-même ni sans

matière essentielle, il est nécessaire que l'homme y supplée par son travail, ses connaissances et des substances fertilisantes. Tout ce qui est pris du sol doit lui être remis sous quelque forme convenable, et doit être adapté aux exigences auxquelles on veut l'astreindre. La violation de ce précepte tue l'agriculture dans un pays, déconsidère et ruine ses habitants. Quelles que soient les expériences que l'on exécute en fait de succession de récoltes, en fait de rotation ou autre chose semblable, il faut toujours en venir à la remise des fonds empruntés. Les bouleversements du sol opérés par la charrue fourniront bien aux racines des plantes quelques nouvelles particules de terre dont les principes fertilisants n'ont pas encore été extraits, l'action du soleil sur la nouvelle surface exposée à ses rayons pourra bien développer certaines ressources végétatives encore inexploitées, mais tout ceci ne fera que prolonger le délai de quelques jours avant le jour de l'épuisement.

Il faut de toute nécessité rendre à la terre sous une autre forme une partie de ce qu'elle nous donne. C'est une compensation exigée pour de nouveaux produits et d'ailleurs toute naturelle. Jetons un coup d'œil sur le travail de la nature. La divine sagesse qui a formé le monde et qui préside à sa conservation nous montre ce que nous avons à faire dans l'œuvre de notre propre conservation et de notre avancement, pour nous perfectionner à son imitation et en retirer un bénéfice matériel, sûr et considérable.

Dans son infini domaine, depuis le sol que nous foulons ici-bas sous nos pieds, jusqu'au dernier des astres dans la profondeur de l'espace, rien de perdu, rien d'inutile, pas un atôme de matière, pas une force, pas même la moindre vibration de lumière. L'éclair qui fend les rochers comme les nues, le tonnerre qui secoue le firmament et purifie les airs, la pluie qui remet à la terre des vapeurs empruntées, la tempête qui renverse et déracine les forêts, les convulsions du globe qui entr'ouvent des abîmes, bouleversent et engloutissent des cités entières, toutes ces choses sont les grandes et parfois terribles opérations au moyen desquelles la nature combine et recompose ses diverses et perpétuelles substances. Un cercle sans fin de mouvements proportionnés, avantageux et puissants, soutient en équilibre la balance de ses harmonies. Il n'y a pour ainsi dire qu'un changement de fonctions dans les substances terrestres par les mutations de la nature. La fin d'une chose devient le commencement d'une autre ; tout est transition. Les flots de la mer absorbent les eaux fugitives des fleuves et des rivières, puis l'océan les retourne par la voie atmosphérique à leurs sources diverses. Les arbres vieillissent, se gâtent et périssent ; de leurs racines profondes ou de leurs troncs vermoulus surgit un bois puissant qui aura son printemps, son âge mûr et sa vieillesse. La poussière de la terre deviendra une tige et un épi de grain. Cette tige et cet épi, après bien des changements successifs et sous des formes nouvelles, s'uniront de

nouveau à la terre d'où ils viennent. Et c'est ainsi que sous l'inévitable décret de la puissance infinie : « Tu es poussière et tu retourneras en poussière, » le cycle de la transformation universelle s'accomplit en son temps.

Mais où trouverons-nous dans la grande association agricole le principe d'opérations qui s'harmonisera avec l'admirable économie de la nature et qui sera la base d'un système d'agriculture perpétuellement rémunérateur ? Nous le trouverons dans l'industrie particulière de chaque propriétaire, dans le travail consciencieux de chaque colon bien intentionné et bien renseigné qui voudra faire de sa ferme une fondation avantageuse. Nous le trouverons dans cette règle de la bonne culture qui exige une remise de fonds, qui recommande et enjoint la consommation sur place des produits de la ferme, qui ne tient pas à porter au marché le foin, les grains et les légumes dans leur nature, mais plutôt sous forme d'animaux engraissés. Nous le trouverons, je viens de le dire, dans mille autres industries privées que je ne saurais signaler ici, mais qu'un homme de jugement sait créer de toutes sources.

Les fermiers actuels du nord des Etats-Unis sont un exemple pour tous sous ce rapport, et une justification en même temps de ce que je veux dire. Le sol montagneux de ces Etats est rocheux, léger, sablonneux. Les premiers colons l'ont épuisé et l'ont quitté. D'autres les ont remplacés ; hommes de mérite, ils en ont changé la face par un système de cul-

ture judicieux et approprié. Nous trouvons aujourd'hui dans ces endroits les meilleurs fermiers de l'Amérique. Et comme ce ne sont point généralement des hommes qui s'arrêtent à une seule idée, leurs terres produisent toute espèce de grains et de plantes légumineuses, leurs troupeaux sont nombreux et superbes, et ces champs abandonnés de leurs aïeux sont pour eux aujourd'hui pleins d'attraits et de délices. Ils les engraissent, voilà le secret de leur fécondité.

Il en est beaucoup dans notre pays qui réussissent à merveille très-certainement, et auxquels la nature ne refuse rien de ses productions les plus riches et les plus abondantes parce qu'ils savent tout mettre à profit, mais j'ai cité cet exemple du nord des Etats-Unis, parce que les accidents de ce sol, ainsi que sa composition, le rapprochent beaucoup de celui de nos propres cantons, au moins dans la province de Québec. Et ceci m'autorise à dire tout particulièrement aux colons de nos terres nouvelles que le résultat de leur travail sera plus que doublé par une remise de fonds fertilisants sur leurs propriétés, comme il est ainsi arrivé chez nombre de cultivateurs aux Etats-Unis.

« Tant vaut l'homme, tant vaut la terre. » Voilà un proverbe bien connu de tous et qui revient à dire que, bien tenues toutes les terres sont bonnes, mal tenues elles sont toutes mauvaises.

Il y a quelques années, je demeurais dans une des bonnes paroisses de la rive sud du fleuve St-Laurent.

Un mauvais cultivateur de l'endroit avait, par une culture épuisante, inconsidérée, ruiné sa terre. Un voisin plus capable et plus connaisseur l'achète pour la somme de dix mille francs. Il la cultive, la pacage, l'engraisse successivement, mais sans dépenses extraordinaires. Six années s'écoulent. On lui demande sa terre ; on veut l'acheter. Il la revend vingt-deux mille francs. — « Tant vaut l'homme, tant vaut la terre. » — Souvent on n'abandonne une terre que parce qu'on ne sait pas la cultiver, et on ne sait pas la cultiver parce qu'on n'étudie point l'agriculture. Elle en vaut cependant la peine ; car c'est en agriculture surtout que l'instruction est mère de fortune. Une autre preuve en passant.

Celui qui a étudié tant soit peu la science agricole, sait, par exemple, que l'ammoniaque est la nourriture propre du blé, et que plus il y aura d'ammoniaque dans le sol, plus celui-ci sera apte à produire une bonne récolte de cette importante céréale. En conséquence, celui qui voudra nourrir son blé avec des engrais verts y perdra son temps et son travail. Il faut que l'engrais puisse céder sa puissance nutritive pendant la germination de la semence. Il y a deux ans, un homme de haute réputation agricole achevait une série d'expériences fort démonstratives. De 1860 à 1880, il ensemença régulièrement trois arpents de terre en blé. Il prit cette terre toute neuve et, dès la première année, il divisa ce morceau en trois parties égales d'un arpent chacune. Le premier arpent fut toujours ensemencé sans engrais, le se-

cond avec divers engrais minéraux, tels que phosphates, sels de potasse, de soude, de magnésie, cendres, etc, le troisième avec riche engrais ammoniacal, c'est-à-dire bon fumier, soigné et bien conservé. Inutile d'ajouter que la culture de ces trois arpents fut toujours faite avec les plus grandes précautions. Dans l'espace des vingt années susdites, le premier champ après avoir rendu d'abord seize et quatorze minots descendit à la fin à cinq minots. Le second champ rendit généralement dix-huit minots. Enfin le troisième, dès la première année, rendit trente-quatre minots et trois quarts, et une année entre autres, il donna cinquante-cinq minots. De plus, ce dernier champ avait ordinairement huit jours d'avance sur les autres. « Tant vaut l'homme, tant vaut la terre. » Que le colon l'apprenne au moins par ces faits.

D'un autre côté, la Providence ayant établi des lois pour la reproduction des plantes, des moissons et de tout ce qui peut contribuer, matériellement parlant, à l'existence de l'homme, la connaissance de ces lois associe de plus près encore l'intelligence humaine à celle qui a fait le monde. Cette connaissance agrandit la sphère des idées, elle stimule, elle exalte les efforts de l'étude et de l'observation. Elle dit ce qu'un grain de blé reçoit de l'atmosphère, du soleil et de la pluie en même temps que ce qu'il tire de la terre. Elle énumère les substances qui composent le sol et détermine les plus sûrs produits qu'il peut donner. Et comme la main de Dieu a libéralement semé en tout lieu les matériaux de répara-

tion pour le sol appauvri, elle dit aussi quelle est la meilleure nourriture à lui présenter, elle dit comment combiner et appliquer les engrais nécessaires aux différentes moissons que l'on se propose de recueillir. La culture de la terre, dans ces circonstances, devient donc l'œuvre de l'homme selon les vues de Dieu et suivant les lois de sa divine Providence. Comment pourra-t-il alors manquer de réussir? Il réussira comme le marinier réussit à trouver le port au moyen de la boussole, du chronomètre et de la carte marine. Profitant des expériences faites, des connaissances reçues, le colon travaillera avec courage et satisfaction à la noble tâche d'assurer son avenir et celui de sa famille, et il réussira, car il saura qu'il exerce son industrie sur des terres qui sont prêtes à lui céder leurs plus précieux trésors.

CHAPITRE XII.

Fondation de la colonie de Mantawa. — Exploration de Messieurs Brassard et Provost en septembre 1862. — Ils remontent la rivière de l'Assomption et visitent la vallée de Mantawa. — M. Brassard se décide à y tenter un établissement. — Ses misères, ses épreuves, par qui encouragé, persévérance. — Premiers arpentages, tracé et ouverture d'un chemin d'été. — Ce que sont les chemins de colonisation dans les nouveaux cantons. — Travaux de M. Brassard dans l'hiver de 1863. — En 1864, il s'installe sur le mont Roberval. — Feu dans les environs. — Explorations de M. Provost en 1864, 65 et 66, et tracé d'un chemin dans l'ouest du district.—Fondation de St-Zénon, détails, premiers succès. — Ce que M. Brassard fait à St-Michel-des-Saints pour encourager les colons. — Grand feu de 1868. — Visite de l'honorable Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, M. Louis Archambeault en 1869. — Ses excursions, son appréciation des terres de la Mantawa, etc. — Nouvelles chapelles à St-Zénon et à St-Michel-des-Saints. — Etablissement de trois bureaux de poste dans la *Mantavaisie*. — M. Brassard protecteur et père des colons. — Monument qui rappellera toujours sa mémoire. — Première visite pastorale de Mgr Fabre à Mantawa. — Succès généraux, progrès étonnants. — Seconde visite pastorale en 1882. — Détails et encouragements. — Sur quelle distance et en quels endroits la population de Mantawa est aujourd'hui répartie.

L'histoire des commencements de la colonie de Mantawa est grosse de peines et de misères, elle est toute remplie de sacrifices ; c'est ce qui me fait croire au succès de cette entreprise, car il est dans l'ordre des choses, que, pour durer, l'œuvre de l'homme a besoin d'être imbibée de sueurs, de larmes et quelquefois de sang : c'est avec ce liquide qu'on pétrit le ciment des monuments immortels. Cette histoire devra conserver en particulier le nom et la mémoire des actes de M. Brassard, parce que cet homme vénérable restera comme une de nos gloires, comme un type incomparable de force, d'énergie et de dévouement à la cause nationale. Quelques-uns se sont associés à ses peines, à ses sacrifices

dès le début, mais M. Brassard est resté l'inspirateur et le gérant de toute cette œuvre dont voici du reste une courte et bien pâle analyse.

Ce fut le 1er septembre 1862, que les deux Messieurs Brassard et moi entreprîmes l'exploration de cette région de la Mantawa qui correspond aux comtés de Montcalm, de Joliette et de Berthier, et dont cette partie forme quelque chose comme l'arrière-plan d'un vaste district au delà des Laurentides. Dès le jour précédent, j'avais adressé à l'un de mes amis, alors journaliste à Montréal, M. A. N. Montpetit, une lettre explicative faisant connaître le dessein que nous avions en vue. « Mon cher ami, lui disais-je, je t'écris ces quelques mots bien rapidement à la veille de notre départ pour l'excursion projetée depuis longtemps vers le Nord. Tu sais que nous avons l'idée de fonder une colonie quelque part par là si les choses s'y prêtent tant soit peu. Le pieux Enée n'est pas parti pour l'Italie avec des intentions plus pures ou plus solides que celles qui nous animent en faveur de notre peuple. Les deux Messieurs Brassard, dont le désintéressement égale le courage et qui font en partie les frais de cette expédition, sont arrivés hier dans mon humble village aux détonations du mousquet. Nos collines ont répété ce souhait de bienvenue, et il ne sera pas tard demain quand leurs échos rediront notre adieu. Demain, tout est préparé pour cela, nous laisserons les dernières habitations derrière nous et nous nous lancerons hardiment dans la forêt. Nous remonte-

rons la rivière de L'Assomption jusqu'au Grand Lac où elle prend sa source. De là tournant droit au nord en courant sur le soixante-quatorzième de longitude, nous irons couper quelque part la grande rivière Mantawa. Nous camperons sur ses rives en réparant nos forces, et nous chanterons, s'il se peut, les vieux airs de la patrie que des compatriotes, plus tard, viendront sans doute continuer après nous. Car j'ai la ferme conviction qu'un courant de colonisation, dirigé vers ces terres, qu'on dit être de belles plaines, réussira merveilleusement. Cependant nous n'engagerons personne à s'y rendre et à s'y établir si nous ne trouvons là des terrains de choix ; et pour être encore moins exposés au danger de nous tromper, nous emmenons avec nous des hommes d'une expérience reconnue et d'une science pratique en fait d'agriculture. Comme terme moyen de la durée de notre excursion, nous prenons un mois ; nous partons huit hommes à cause des canots et des provisions, mais il y en a deux qui ne nous accompagneront que jusqu'à la moitié du chemin, nous poursuivrons six seulement jusqu'au but du voyage... »

Ainsi nous remontâmes la rivière de L'Assomption jusqu'à sa source. Plus loin lorsque nous fûmes arrivés à la hauteur des terres, nous suivîmes les cours d'eau qui gagnent le nord ; ce ne fut que le troisième jour que nous pûmes apercevoir la vallée de Mantawa. Ayant finalement atteint la rivière de ce nom, nous la descendîmes jusqu'au lac des Pins, tout en sondant à droite et à gauche les profondeurs

de cette vallée, ainsi que la qualité de son sol. Un mois s'écoule pour nous dans cette occupation et M. Léandre Brassard, pour un, emporte au retour, dans ses rêves, l'image de la vallée de Mantawa, avec la belle chute de sa rivière, avec ses sites pittoresques, ses puissantes forêts, ses grandes plaines, ses prairies naturelles, ses pointes fertiles, etc, etc, etc.

Tourmenté par l'idée qu'il y avait là des germes féconds de grandeur et de richesse à développer, il partit dans le mois de janvier suivant, 1863, précédé par un machiniste et quelques ouvriers qui devaient préparer les matériaux nécessaires à la construction d'un moulin au pied de la chute Roberval. Une épouvantable tempête de neige le force à s'arrêter à St-Gabriel. Ses hommes et ses voitures de charge avaient cependant pris de l'avant : ils sont bloqués sur le versant nord des montagnes. Impossible, de toute impossibilité, de se rendre à Mantawa. On représente à M. Brassard le danger qu'il y a pour lui de rester et même de périr en chemin s'il part. Qu'importe, dit-il, allons toujours, marchons au devant de ces braves gens, ouvrons le plus long de chemin que nous pourrons : peut-être arriverons-nous avant qu'ils soient épuisés.

Après quatre jours de marches et de travaux incessants, M. Brassard entend des cris de détresse au delà d'un lac au bord duquel il arrive. C'étaient les ouvriers. Il était temps, ces malheureux étaient à bout de force, l'un d'eux était dans le délire, il ne disait qu'une chose : « Laissez-moi, laissez-moi aller

mourir chez mon ami. » On ne les sauve qu'avec beaucoup de difficultés, et grâce à la prévoyance et à l'énergie de M. Brassard. On revient à Joliette reprendre des forces et de nouvelles provisions.

Quelques jours plus tard on retrouve M. Brassard sur les bords glacés de la Mantawa poursuivant son projet chéri avec l'aide de quelques hommes seulement. Ils construisent à la hâte un petit chantier. Malgré toute diligence, ils ne peuvent dans la journée qu'élever les quatre pans et ne faire que la moitié de la couverture. Il fit ce jour-là un froid des plus intenses. Toute la nuit suivante les hommes furent obligés de travailler activement pour ne pas geler debout. M. Brassard succombant à la fatigue s'enveloppe dans son capôt de fourrures, rabat les oreilles de son casque et prenant son chien dans ses bras, il réussit à fermer l'œil, grâce à la chaleur que lui communique cette bonne bête. Il dort, mais le froid l'éveille bientôt, il dort encore, mais plein d'inquiétude ; la crainte de l'engourdissement par le froid, avec la mort pour conséquence, l'éveille de nouveau, ce n'est plus un sommeil, c'est une lutte entre l'énergie des forces vitales et la nature accablée qui demande merci. Pour un homme dans la force de l'âge ces misères sont extraordinaires, mais pour un vieillard de soixante ans elles sont à peine croyables. Et ce vieillard n'était pas un homme accoutumé à de telles privations et à de telles fatigues. Il vivait heureux et entouré de l'amour des fidèles dans sa paroisse de St-Paul.

En dépit donc de la nature qui lui oppose mille obstacles, il se rend à Mantawa entraîné par une invincible mission. Ses paroissiens, ses amis, ses parents s'opposaient à son entreprise ; il n'avait en sa faveur que son Evêque qui le bénit au départ et sa vieille mère âgée de plus de quatre-vingts ans qui lui disait : « Puisque c'est du bien que tu veux faire, va mon enfant. » Ces deux personnages étaient tout pour lui, et sans leur approbation il n'eût jamais rien fait. Et sachons bien remarquer ici que cet homme ne faisait entrer aucun calcul d'intérêt personnel dans son dévouement, c'eût été l'amoindrir, presque l'anéantir. Ce dont il peut disposer, il l'emploie en œuvres pies. Deux de ses neveux viennent se placer à côté de lui. « Je leur aiderai, dit-il, autant que possible, durant ma vie, mais à ma mort ils n'auront rien de moi. » Dieu et sa colonie, voilà M. Brassard, ajoutons voilà l'homme, voilà le patriote, voilà le prêtre, voilà le père !

Son établissement peut-il périr maintenant ? Il faut espérer après cela ou renoncer à l'espérance, il faut croire à l'avenir ou renoncer à la foi. Tant de dévouement, tant de sacrifices doivent provoquer l'action de la Providence sous forme d'un grand succès, en d'autres termes, l'assistance divine sous toutes ses faces.

Ainsi l'impulsion est donnée, tout marche en accord. Sur les demandes que nous lui adressons, le gouvernement ordonne les arpentages de première nécessité. Pendant que M. Laurier circonscrit les

deux cantons, M. Dorval trace les divisions d'une partie de l'intérieur. En même temps une somme d'argent est octroyée pour ouvrir un chemin dans la direction de Mantawa. J'en fais l'exploration et le tracé dans les premiers jours d'août de cette même année 1863. Quelques semaines après, de concert avec M. Crépeau, qui travaillait dans la partie inférieure, il fut résolu que je me rendrais dans l'autre ; et avec les hommes qu'il put me procurer, je déboisai toute cette partie supérieure du versant nord de la chaîne de montagnes. Je me rendis alors jusqu'à la chute faire à M. Brassard l'heureuse annonce de l'ouverture du chemin depuis l'Energie jusqu'à la rivière Sauvage. Il y eut à cette nouvelle, on peut aisément le concevoir, toute une démonstration de joie. Je fus reçu comme on l'eut fait dans une circonstance solennelle d'un libérateur. On ne pouvait en ce temps-là sortir de Mantawa qu'à pied ou en canot, à travers une suite de lacs et de portages très-difficiles, aussi n'entreprenait-on le voyage qu'avec répugnance et pour des affaires exceptionnellement graves. M. Brassard me serrait les mains, multipliait ses questions à l'infini sur l'exploration, le tracé, la nature du chemin. « Heureux mortel, dit-il, vous nous sauvez tous, notre emprisonnement est fini. » Avec un reste d'allocation que M. Crépeau fut autorisé à dépenser de suite, ce Monsieur fit faire dès l'automne tous les ponts exigés, et déboisa la partie du chemin qu'il restait à ouvrir sur la rive ouest du Kaïakamak. Alors la circulation commença sur

toute la ligne et se continua graduellement.

L'on conçoit qu'il a dû s'élever tout d'abord bien des récriminations de localités au sujet de l'ouvrage préliminaire et même du tracé du chemin, mais on comprend d'un autre côté qu'il n'était pas facile de résoudre toutes les difficultés du premier coup, dans un espace de temps aussi court et avec les moyens si faibles que nous avions à notre disposition. Ce chemin a été travaillé depuis et parachevé en quelques endroits. Il serait hautement désirable et grand temps qu'il le fût maintenant partout. Aucun chemin ne sera plus utile à la colonisation dans toute la région du nord que celui-ci. Malgré l'état déplorable dans lequel sont restées certaines parties, il est surprenant de constater le mouvement de va-et-vient qui s'y fait. Ce serait une chose bien autrement encourageante pour les chercheurs de lots s'ils avaient un bon et solide chemin pour les conduire à Mantawa. Il semble que c'est le moins que le gouvernement doive faire que de procurer de bonnes routes à ceux qui veulent coloniser la *Mantavaisie ;* des centaines et des centaines de lots seraient occupés aujourd'hui, en sus de ceux qui le sont actuellement, si le chemin n'eût pas été pour un si grand nombre un sujet de découragement et une malencontreuse occasion de se laisser préjuger sur la prétendue difficulté d'établissement de ces terres pourtant si belles et si fertiles. Espérons que de nouveaux octrois judicieusement employés en feront bientôt un chemin facile et avantageux.

Il est à remarquer que sur les différentes sommes affectées à l'ouverture de cette grande artère de colonisation, une notable partie a été employée à en corriger le tracé primitif, et à réparer les désastres causés par les incendies ; mais en fin de compte la localisation étant bonne et définitive aujourd'hui, il ne faudrait qu'une somme relativement minime pour parachever ce chemin. Aucun ouvrage ne presse autant que celui-ci pour le moment, car enfin qu'avons-nous dans toute cette partie orientale du grand nord, pour fixer l'excédant de notre population, à part cette vallée si belle et si riche qui est si près de nous, et à laquelle on devrait se hâter de donner un plus facile accès ? Les colons en général suivent le chemin, ou bien ils l'attendent, quelquefois ils le devancent de quelques milles, de quelques lieues, comme cela s'est vu dans St-Michel-des-Saints ; dans tous les cas ils s'y jettent avec empressement quand il est fait, et d'année en année l'on entend partout répéter le cri « en avant, en avant ! » Nous travaillons ici à une cause qui est chère à tout le monde, dans des endroits où le succès n'est pas douteux et où le gouvernement doit voir lui aussi un bel avenir pour les habitants de la province. N'est-ce pas là pour lui un motif puissant d'octroyer de nouvelles allocations afin d'arriver à faire de cette grande route un chemin fini, solide et définitif.

Les chemins de colonisation sont la vie de tout nouvel établissement dans les cantons ; partout où ils sont ouverts et parachevés, on voit les familles

s'échelonner avec rapidité sur leurs parcours, quelquefois à deux et trois rangs de profondeur, quand, du reste, les terres sont colonisables. Il en a été ainsi dans les cantons de Gaspé, de Bonaventure, au Saguenay, dans les cantons de l'est et dans l'Ottawa. C'est une vérité unanimement reconnue que c'est le moyen le plus efficace d'avancer la colonisation, et si les sociétés organisées dans le but d'activer cette œuvre eussent consacré leurs ressources à cette fin au lieu de distribuer des secours en argent ou en nature à des individus ou à des familles qui ne leur offraient aucune garantie d'établissement, elles seraient arrivées à de bien meilleurs résultats. Il a fallu une énergie, un travail et une constance hors ligne pour arriver à Mantawa et y demeurer dans les premiers temps ; les épreuves, les pertes, les mécomptes que nous avons eu à subir, faute de chemins, sont à peine descriptibles. Il semble que l'on devrait aujourd'hui tenir quelque compte de tout cela et favoriser par le parachèvement d'un bon chemin principal, et la circulation de ceux qui y sont établis, et l'arrivée de ceux qui n'attendent encore que cela pour s'y aller fixer.

Pendant toute l'année 1863, M. Brassard s'occupa de défrichements et de constructions. Les saisons de l'hiver et du printemps avaient été défavorables, mais celles de l'été et de l'automne furent très-belles, en sorte qu'il put faire beaucoup d'ouvrage. Ces travaux lui coûtaient à la fin de cette première année trois mille six cents piastres. Le mou-

lin qu'il construisit au pied de la chute devint prêt vers la mi-septembre, et de suite l'on se mit à scier ; 933 morceaux de bois furent livrés quelques jours après. La population ne se composait encore que du personnel nécessaire à M. Brassard pour son établissement, c'est-à-dire de cinq familles, parmi lesquelles douze communiants ; en tout dix-neuf âmes.

En 1864, M. Brassard dirigea et surveilla les travaux du chemin de Montawa. Personne plus que lui n'avait à cœur de le bien faire, d'ailleurs il résidait sur les lieux. En même temps, les travaux de son établissement se poursuivaient avec activité. Un moulin à farine fut aussi érigé au même endroit et, dès le 27 octobre, il commençait à fonctionner. On fit moudre ce jour-là quelques minots de blé et deux minots de gaboûrage : ce fut tout un événement dans la petite colonie. Deux nouvelles familles arrivèrent dans le cours de l'été. D'un autre côté le mont Roberval que M. Brassard avait choisi pour y construire sa demeure fut en partie dépouillé de sa triste forêt, on revêtit son sommet d'un nouvel ornement ; dès le 8 mai M. Brassard bénit la maison qui devait lui servir de résidence, il s'y installa de suite, mais ce ne fut que le 31 juillet suivant, un dimanche, qu'il put dire la messe pour la première fois sur ce monticule. Un feu dévastateur fit cette année-là des ravages considérables. Depuis le 14 de juin jusqu'au 2 de juillet, l'incendie dévora les forêts des alentours, menaça à plusieurs reprises les bâtiments faits, ceux qui étaient en construction, et fit périr une partie

des grains ensemencés. Nouveau genre d'épreuves fondant inopinément sur une colonie commencée déjà sous de bien tristes auspices. Le 8 septembre, je passais au mont Roberval en route pour l'exploration des sources de la Mantawa et des terres adjacentes. Le fonctionnement des deux moulins, le défrichement de plusieurs lots, la construction de certains édifices, tout donnait une nouvelle vie à cette solitude. Le moulin à scie livra dans le cours de la saison 4511 morceaux de bois. Plusieurs colons étaient venus se choisir des lots et faire quelques ouvrages préliminaires, mais la population fixée à la fin de l'année n'était encore que de sept familles, dont dix-huit communiants ; total quarante trois âmes.

Le printemps de 1865 fut long et pluvieux. Le temps ne devint favorable aux semences que le 14 de mai. On se hâta de faire les travaux des champs ; la saison d'été fut remarquablement propre au développement rapide de la moisson, et la récolte fut abondante. Je fis cette année-là l'exploration des profondeurs, par la route des rivières du Milieu et du lac Clair. En passant au mont Roberval, je vis que M. Brassard avait presque complété son établissement ; la grande maison et la chapelle y attenante étaient en partie terminées ; le tout formait une magnifique construction de cent trois pieds de longueur.

A cette époque il n'y avait encore que onze familles résidentes sur les lieux. Dans le mois de janvier suivant, c'est-à-dire en 1866, M. Brassard m'exprimait sa surprise et son inquiétude de ne pas voir

plus de colons à Mantawa. Il comprenait bien que le mauvais état du chemin et une longueur de douze lieues dans les montagnes sans établissements où l'on pouvait loger, étaient des causes certaines de découragement chez un grand nombre de personnes. « Vous devriez faire, me dit-il alors, et pour la centième fois peut-être, mais avec plus d'instance que jamais, vous devriez faire un établissement dans le Bois Franc, vous abrégeriez la distance de trois lieues, vous donneriez un nouvel élan à l'œuvre de la colonisation et vous rendriez le plus important comme le plus nécessaire de tous les services. » — Depuis longtemps je songeais à cette œuvre qui avait bien toutes mes sympathies, mais j'avais toujours été jusqu'à cette époque privé des moyens indispensables pour arriver à ce but. Enfin dans le cours du mois de mars de l'année dont je parle, 1866, je me décidai à tenter cet établissement dans le dessein de contribuer, en effet, à la colonisation plus rapide de ces terres, et de rendre plus utile aussi le dévouement de M. Brassard. J'envoyai en conséquence tout le bagage et toutes les provisions nécessaires, et je me proposai de commencer ces ouvrages à la fonte des neiges. Le 10 avril, je quittais ma paroisse pour aller présider aux travaux ; j'avais huit hommes avec moi. Nous élevâmes à la hâte un petit chantier de dix-huit pieds carrés où nous nous logeâmes d'abord fort à l'étroit pendant quelque temps. Ce chantier fut ensuite un peu amélioré, quelque peu agrandi, de manière qu'il pût me servir de résidence jusqu'au

mois de décembre. Ce fut dans cette humble et primitive construction qu'après avoir préparé le plus convenablement possible une place à cet effet, je célébrai, pour la première fois, le 22 avril, à huit heures du matin, le saint sacrifice de la messe ; c'était le jour de la fête du Patronage de St-Joseph. Il y avait 22 personnes présentes à cette première messe dans le désert de St-Zénon. M. Brassard, ce jour-là même, faisait de son côté la bénédiction solennelle de la chapelle de son établissement, dédiée à Notre-Dame-de-Bonsecours. Depuis le mois de juillet de l'année précédente il avait dit la messe dans sa maison. Il y eut grand'messe, sermon, et dans l'après-midi vêpres solennelles et bénédiction du saint Sacrement. Un chœur de cinq chantres s'était fait entendre pendant ces diverses cérémonies. Ce jour là tout Mantawa rendit à Dieu des actions de grâces et lui demanda de rendre fécondes les terres qu'on allait arroser des sueurs d'un généreux travail.

J'avais réussi à faire abattre dans la belle saison quarante arpents de bois et à préparer les pièces d'une maison de quarante-six pieds sur vingt ; cette maison fut levée à la fin de l'automne et l'on y entra dans le mois de décembre. La nouvelle d'un établissement commencé à St-Zenon ayant eu quelque retentissement au dehors, le résultat de ces travaux, que l'on avait justement prévu, arriva fort heureusement. Un grand nombre de lots furent pris et défrichés dès cette année-la même sur la route de St-Michel-des-Saints. Plusieurs personnes s'y fixèrent, et

au mois de décembre l'on comptait dans la Mantavaisie vingt-cinq familles, dont quatre-vingt-dix communiants, formant une population de cent trente-cinq âmes.

Au point de vue de ceux qui s'occupaient de l'avenir de Mantawa, il devenait important de donner accès aux terres qu'arrose la partie supérieure de cette rivière. De là l'utilité d'ouvrir un chemin dans l'ouest du district qui arriverait à ce territoire par le lac Bourget. Autorisé par le gouvernement, je fis dans le cours de la présente année (1865) l'exploration et le tracé de ce nouveau chemin qui limitait avec le chemin Brassard, déjà ouvert dans l'est, un immense quadrilatère de bons terrains. L'ouverture et la confection en furent poussées avec activité dans les années subséquentes, et aujourd'hui la paroisse de St-Donat sur les bords du lac Archambeault est le dernier poste établi sur cette route. Quelques lieues seulement séparent cette dernière place du lac Bourget, et nul doute que sous peu de temps maintenant, on débouchera par ce chemin sur le haut de la Mantawa. Alors les établissements se joindront à ceux de St-Michel-des-Saints, et cette belle partie dont je parle se couvrira rapidement d'habitations prospères. St-Donat est bien situé pour favoriser le courant de colonisation qui s'établira du lac de L'Assomption, du lac Bourget et de la Mantawa aux centres de population du versant méridional des Laurentides tels que Ste-Agathe et St-Jérôme. Il y a là, à St-Donat, tous les éléments pos-

sibles de succès : l'église, l'école, les moulins, du bois en abondance et de bonnes terres surtout sur la ligne du nord et du nord-ouest. Le révérend M. Coutu a travaillé pendant de longues années avec une énergie et une persévérance dignes de louanges à consolider cette fondation qui ne peut manquer maintenant de progresser rapidement. Son successeur, le révérend M. Bérard est animé du plus grand courage. Travail, recherches, démarches, fatigues, rien ne lui coûte quand il s'agit de favoriser l'œuvre de la colonisation. Sous son active surveillance, le chemin Provost se poursuit rapidement vers le lac Bourget ; artère importante que ce chemin puisqu'il doit donner accès à l'une des plus belles et des plus fertiles parties de la Mantawa. M. Bérard le sait, il les a vues, il les connaît ces terres, aussi son ardeur égale-t-elle son courage dans l'utile entreprise dont il s'est chargé. Puisse-t-il être secondé dignement par les autorités compétentes.

L'année 1867 fut une très-bonne année pour la colonie de Mantawa. Les grains produisirent un bon rendement, les patates surtout vinrent en abondance ; un air de prospérité s'épanouit sur la figure de nos pauvres colons, leurs établissements furent visités avec avidité ; on se disputait déjà des lots sur le parcours du chemin. Bientôt de nouvelles terres furent prises dans d'autres directions, on cherchait à se grouper le plus près possible néanmoins des fondations commencées. La construction des moulins et le site des chapelles dans les endroits où sont au-

jourd'hui ces édifices, l'assurance que rien ne serait dérangé plus tard, parce que la localisation de ces centres était calculée d'avance sur le développement qui devait naturellement se produire dans ces limites, ont fait choisir aux colons les lots respectifs qu'ils occupent actuellement, et leur ont fait faire des sacrifices importants et très-considérables sous plusieurs rapports. Aussi quand il a été parlé dans ces derniers temps de faire des changements dans les sites des établissements religieux de St-Zénon et de St-Michel-des-Saints, l'horizon de Mantawa s'est-il attristé de ces exigences irréfléchies, inconsidérées, qui ont été mises au jour sous de futiles prétextes. Il en coûte toujours fort peu à ceux qui n'ont rien fait de détruire une œuvre qu'ils ne comprennent pas. Pour nous, nous sommes bien persuadés que toutes choses étant pesées dans une sage et judicieuse réflexion, on ne fera jamais qu'approuver et confirmer ce qui a été fait d'après les motifs du plus pur intérêt public, et sur mission d'ailleurs de l'autorité ecclésiastique.

Au mois d'août de l'année 1868, il devenait nécessaire d'ériger à St-Zénon un édifice spécialement destiné au culte ; la maison privée qui avait servi jusqu'alors ne pouvant plus être employée à cet effet. Je me rendis sur les lieux et moyennant une forte main-d'œuvre que je mis à l'ouvrage sur-le-champ, nous pûmes dans le cours d'un mois élever une petite chapelle qui fut dédiée à St-Louis-de-Gonzague. L'autorisation de Monseigneur de Montréal m'en

avait été donnée le 5 février 1866. Nous y fîmes le premier dimanche de septembre, après la bénédiction, le premier office public et dans l'après-midi, j'y érigeai le chemin de la croix en vertu du décret de Monseigneur l'évêque de Montréal en date du 31 juillet précédent. Par une remarquable coïncidence le premier baptême de la mission fut fait ce jour-là dans la nouvelle chapelle.

J'avais déjà fait transporter à mon établissement dans le mois de mars précédent tous les matériaux et instruments nécessaires à la construction et au bon fonctionnement d'une scierie. Mon ouvrier s'étant mis à l'ouvrage de bon printemps confectionna d'abord toutes les machineries qui devaient être faites en bois, n'ayant acheté et fait monter que celles qui devaient être en fer ou en fonte, en sorte qu'au milieu de l'été, tout étant prêt, on s'occupa des ouvrages du dehors tels que la chaussée, la charpente, etc. Le tout fut prêt à l'automne, mais trop tard pour être utilisé cette année-là. Néanmoins voilà la chapelle et le moulin construits à St-Zénon à la grande satisfaction des résidents : ce sont là les deux premiers éléments nécessaires à toute colonisation, si l'on veut qu'elle réussisse.

M. Brassard de son côté parachève peu à peu ses établissements, en construit de nouveaux, défriche ses terres, bâtit de nouvelles granges en prévision de la magnifique récolte qui s'annonce avec bonheur sur tous les lots sans exception. A la fin de l'année, il avait une dépense de trois mille cinq cent quatre-

vingts piastres. Il donne de l'ouvrage aux colons résidents comme à d'autres qui surviennent, il tient à garder ceux qui se rendent sur les lieux et qu'il juge dignes de protection. Les sacrifices ne lui coûtent pas. De pauvres qu'ils étaient quand ils sont montés, ces colons s'en vont sur les lots qu'ils ont choisis, avec un peu d'argent et quelques provisions. Tout leur avoir est sorti de ce cœur généreux, sa main libérale et bienfaitrice a versé bien des consolations dans l'âme de ces pauvres déshérités de la fortune. Plus tard ils reviendront peut-être offrir leurs bras et leur travail à ce bienfaiteur afin d'en obtenir quelques nouvelles ressources, et comme la première fois, il s'intéressera à leur sort d'une manière efficace. Puis il les encouragera plus fortement que jamais, et saura fixer au fond de leur cœur l'espérance de beaux jours pour eux-mêmes et pour leurs familles.

En 1868, M. Brassard continue les travaux sur le chemin de Mantawa ; ils sont poussés avec activité dans tout le cours de la belle saison. Il y eut dans cet été-là une sécheresse considérable. Le 10 de juin, le feu se déclare dans les bois de St-Michel-des-Saints, en arrière du mont Roberval. Ce feu violemment activé par le vent menace l'établissement de M. Brassard, il prend même dans la basse-cour. Heureusement éteint sur ce point, il éclate ailleurs et se propage plus loin d'une manière alarmante. Le 29 de juin il est au paroxysme de sa fureur ; on est obligé de garder pendant plusieurs jours le pont

de la chute ainsi que les moulins qui coururent les plus grands dangers. Le 6 de juillet, huit grands ponts sur le chemin de Mantawa sont incendiés. Le 15, M. Brassard perd dans cette conflagration une semence de vingt-six minots d'avoine, de laquelle augurait la plus abondante récolte. Ce n'est que vers le 19 qu'une pluie torrentielle et d'assez longue durée vient faire cesser ces ravages. Si d'un côté la Providence permettait ainsi de dures épreuves, de l'autre elle ne voulait pas décourager les colons, car jamais la récolte sauvée du feu ne fut meilleure que cette année-là ; très-abondante en grains et en légumes, elle fut engrangée dans le bon temps et en parfait état. Sept nouvelles familles étaient montées dans le cours de l'année, et avaient pu faire beaucoup d'ouvrage sur leurs propriétés. La petite colonie se développait peu à peu : nous allons voir qu'on s'y intéressait en haut lieu.

Le 15 septembre 1869, Mantawa était honoré d'une visite qui devait avoir un excellent résultat. L'honorable Louis Archambeault, alors commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, accompagné de M. Royal en ce temps rédacteur du *Nouveau-Monde*, de MM. Hétu et Martel de L'Assomption, et de MM. Baby et Leprohon de Joliette, se rendait d'abord à St-Zénon, puis à St-Michel-des-Saints, dans le but de visiter ces terres ainsi que les territoires adjacents, et de constater s'il y avait lieu, vraiment, de faire des efforts pour y encourager la colonisation. Cet honorable Monsieur vit de ses

yeux, foula de ses pieds le sol de la *Mantavaisie.* Il se dirigea à droite et à gauche, au nord et au sud, fit des marches nombreuses dans toutes les directions, scruta tous les endroits qu'on lui indiqua comme susceptibles de colonisation, ordonna quelques explorations complémentaires, et après un voyage de trois semaines, dans lequel il se renseigna par lui-même de la manière la plus exacte possible, il revint, par le lac Bourget et le haut de la Mantawa, descendre à Ste-Agathe, Ste-Lucie et Ste-Marguerite de Wexford, c'est-à-dire par la ligne du chemin Provost, tracée dans l'ouest du district. Son rapport fut des plus favorables, nous eûmes lieu de nous en réjouir, et de puissants encouragements s'ajoutèrent à nos exhortations. Au retour de son voyage une adresse lui fut présentée à St-Henri de Mascouche. Cette adresse provoqua de sa part un long et remarquable discours, dans lequel il parla de l'avenir prospère qui attend les groupes de colons qui vont s'établir dans les Laurentides, ainsi que des grands avantages réservés à la colonisation dans la vallée de Mantawa. Il parla avec éloge des membres du clergé qui travaillaient à cette œuvre et ajouta que, sans leur concours, là comme ailleurs, on ne ferait que peu de chose. Il assura que le ministère dont il faisait partie était bien disposé à donner une attention spéciale à la colonisation de ces belles terres, qu'il s'efforcerait pour sa part d'y affecter les plus grandes sommes possibles, et qu'il chercherait à soutenir par de bonnes lois ou de nouvelles ordonnances, l'initiative

d'encouragement donné par l'administration de la province. L'honorable M. Archambeault a tenu parole. Le ministère dont il faisait partie a secondé ses vues. Des progrès importants ont été accomplis sous sa direction. Puisse-t-il, pour l'avantage de ces localités et de la colonisation en général, s'en répéter de semblables dans la suite !

A part les six mois que Messire Brien avait passés à St-Michel-des-Saints dans les premiers temps de l'établissement, M. Brassard avait jusqu'à la présente époque presque seul et sur sa propre responsabilité, desservi la colonie. Mais il ne pouvait y demeurer constamment. Les affaires de sa propre paroisse, la surveillance des chemins du gouvernement, les longs et fréquents voyages qu'il avait à faire tant d'un côté que de l'autre, l'obligèrent à demander avec instance à l'évêque de Montréal, un prêtre qui résiderait sur les lieux et desservirait St-Michel-des-Saints et St-Zénon. Enfin le 20 septembre 1869, le Rév. M. C. Daigneault fut nommé curé de ces deux missions. Il y arriva quelque temps après, et en attendant qu'une chapelle paroissiale fût érigée dans la première de ces missions, il résida chez M. Brassard. et se servit de la chapelle du mont Roberval. Il avait été réglé qu'elle devait ainsi servir aux paroissiens jusqu'au 29 septembre de l'année suivante. Durant ce laps de temps, on devait se mettre à l'œuvre et construire un premier édifice, qui, tout en admettant la population pour les exercices du culte, serait en même temps la résidence du

curé. On éleva en effet dans le cours de l'année 1870 une spacieuse et confortable maison dont le haut fut converti en chapelle et l'étage inférieur affecté à l'usage du missionnaire. Ce bâtiment existe encore aujourd'hui, et se trouve sur le bord de la rivière à une vingtaine d'arpents à l'ouest du mont Roberval. Le curé et ses paroissiens en prirent possession, un dimanche, le 30 octobre 1870. On a ajouté depuis à cette première maison plusieurs autres dépendances qui en font pour longtemps, à part de l'église, un établissement bien convenable. Il se fait à l'heure qu'il est des préparatifs pour construire une église qui puisse répondre aux besoins religieux d'une population toujours croissante.

Quelque temps après l'arrivée du nouveau curé de Mantawa, le titulaire de la chapelle de l'établissement Provost, qui était St-Louis-de-Gonzague, fut changé, afin d'éviter certains inconvénients, parfois très-graves, qui se présentent fréquemment pour des localités qui portent le même nom. Le 18 février 1870, en vertu d'un décret porté par M. le grand-vicaire Truteau, la mission fut définitivement établie sous le vocable de St-Zénon, nom qu'elle porte depuis ce temps.

Il y avait déjà près de quatre-vingts familles résidentes sur le territoire de Mantawa au commencement de l'année 1870 ; elles se trouvaient sans communications postales et par conséquent bien isolées du reste du pays. Une requête signée par soixante-douze pétitionnaires fut présentée dans le mois de

janvier au maître-général des postes. Après plusieurs correspondances avec le département des postes à Ottawa, cette demande fut enfin prise en considération, puis accordée dans le cours du mois de mai. Le 20 juin suivant, je reçus instruction d'aller installer officiellement les bureaux de poste aux endroits mentionnés dans la requête : Ste-Emmélie-de-l'Energie, St-Zénon et St-Michel-des-Saints. J'arrêtai de suite un engagement avec un courrier de St-Jean-de-Matha qui s'engageait à transporter la malle une fois par semaine au poste le plus éloigné, moyennant une somme qu'à mon retour l'inspecteur des postes s'empressa de ratifier. Le courrier commença ses voyages réguliers le 1er août suivant. Ce fut tout un événement pour la place, car faute de telles communications, la position de ces braves gens devenait évidemment pénible ; cette amélioration était hautement requise.

M. Brassard dans le même temps termine ses travaux au moulin, au manoir, à ses dépendances, sur ses terres et partout. Ce généreux fondateur de la colonie a mis là tout son avoir, seize mille piastres. Telle était sa dépense générale à la fin de l'année 1870. Mais aussi, il faut dire que cent arpents de terre étaient dans un état parfait de culture, que rien ne manquait à l'établissement sous quelque rapport qu'on pût le considérer ou l'examiner. Huit ans se sont écoulés avant qu'il ait pu dire : « Maintenant l'établissement de Mantawa se suffit » ; parole qui s'est vérifiée dans toute sa teneur. Depuis

cette époque jusqu'à ce jour il s'est grandement suffi en effet, grâce au persévérant travail et à l'active surveillance de celui aux soins duquel M. Brassard a confié les dernières années de sa vie. Sous les attentions délicates de M. Alexandre Ménard et de sa bonne épouse, il vit heureux dans sa solitude bien-aimée, au milieu de colons qui le regardent comme un père, qui le bénissent comme un bienfaiteur. Aucun désir ambitieux ne séduit son âme, et dans cette sphère où la divine Providence l'a placé dans sa vieillesse, il ignore combien il inspire encore de zèle et de courage. Quand il sort de son manoir et qu'il va se promener sur la terrasse qui aboutit à son jardin, on le voit de loin ; s'il se fait attendre, longtemps on le cherche des yeux, on se permet une question, l'inquiétude va prendre ; mais aussitôt qu'il paraît en face de sa chapelle de Bonsecours, au coin de son jardin, sur le sentier qu'il a tant de fois battu et rebattu de ses pas et démarches, de suite on se tranquillise, on se rassure, on a comme plus de courage et l'on se dit avec satisfaction : « Ah ! le père est encore bien aujourd'hui, Dieu merci. » M. Brassard est toujours un protecteur visible pour les habitants de Mantawa, ils savent qu'il ne les abandonnera pas. Là dans cette solitude est son cœur, là est son âme toute entière, là aussi un jour sera sa dépouille mortelle selon les intentions qu'il en a maintes fois exprimées lui-même. Vivant, il aimait ses chers colons, mort, il leur léguera ses os ; sa tombe reposera au milieu d'eux, sur ce mont Roberval, qui

deviendra pour lui tout un monument. Et si l'histoire, souvent trop ingrate envers ceux qui ont fait le bien, vient à oublier son nom, ce monument granitique parlera éternellement de ses œuvres aux générations futures. Cette immortelle inscription de la générosité, du zèle et des sacrifices de ce vénérable vieillard, homme de bien et de mérite s'il en fut, publiera glorieusement, avec les Livres sacrés, une partie de la récompense qui écheoit si légitimement sur la terre à la mémoire du juste. *Et nomen sempiternum dabo ei quod non peribit.*

La population s'étant accrue considérablement à St-Zénon dans les années 1871 et 1872, il devint nécessaire d'affecter à la desserte de la mission une maison plus considérable que celle qui y avait d'abord été érigée. Déjà une cloche du poids de deux cents livres, donnée par M. Joseph Allard de Mascouche, avait été transportée sur les lieux pour servir à la future église. Alors je construisis une habitation nouvelle à mon établissement et dans un endroit plus convenable aux exigences de la ferme ; puis au mois d'août 1873, je convertis en chapelle une maison de cinquante pieds de longueur sur vingt-deux de largeur. Nous pûmes y faire les divisions ordinaires, nef, sanctuaire, sacristie. Autels, bancs, balustrade, vestiaire, tout fut préparé dans l'espace de huit jours. Monseigneur Fabre, alors évêque de Gratianopolis et coadjuteur de Monseigneur Bourget, dans sa visite pastorale du 5 octobre 1873, bénit cette nouvelle chapelle de St-Zénon, y érigea le chemin de la croix

et y confirma cinq personnes. C'était la première fois que Mantawa avait l'honneur de recevoir un évêque.

C'est toujours pour les fidèles un moment solennel, une circonstance émouvante que de voir arriver au milieu d'eux leur premier Pasteur ou son représentant. Mais pour les pionniers d'une nouvelle colonie, c'est un jour d'indicibles jouissances. Un compatriote puissant, un ami véritable, un homme généreux, dévoué qui vient les voir et les encourager, c'est la moitié de leur vie par la joie qu'il cause, la satisfaction qu'il procure, le courage qu'il donne et répand partout. Que sera-ce maintenant quand ce compatriote, cet ami, cet homme de cœur, sera un prince de la cité de Dieu sur la terre, un évêque, un protecteur, un père enfin dans toute la force du mot ! Ah ! ce sera un jour de bonheur pour tous, la foule se pressera de toutes parts, les chapelles seront trop petites, l'on usera d'un saint respect, mais l'on violera bien des règles du cérémonial de visite pour approcher de la personne vénérée du premier Pasteur. L'Evêque ! voilà l'Evêque ! on s'empressera, on se groupera autour de lui pour recueillir un premier salut, une première bénédiction. Il vient au nom du Seigneur distribuer des grâces et des consolations à tout un peuple : *Benedictus qui venit in nomine Domini.* — C'est bien ce qui arriva à Mantawa dans la visite pastorale du 5 octobre 1873. Cette imposante cérémonie fut l'occasion d'une manisfestation solennelle et touchante de foi et de piété chrétiennes. Comme il dût être consolant pour le cœur

de l'Evêque de voir cette partie éloignée de son troupeau, ces courageux fidèles engagés dans la lutte acharnée du défrichement de leurs terres, laisser là leurs occupations et accourir avec empressement autour de sa personne, pour renouveler leurs intentions de demeurer fermes dans l'accomplissement de tout devoir de religion et de famille, c'est-à-dire d'être pour toujours d'aussi fervents chrétiens que de bons colons. Ces âmes vaillantes comptaient ainsi sans doute sur une plus abondante bénédiction du Seigneur, et de fait cette bénédiction ne leur manqua pas. Elle porta d'heureux fruits de salut et même de prospérité matérielle, car les années qui suivirent amenèrent de nouveaux cultivateurs, et parmi ceux-ci, plusieurs avaient des ressources au moyen desquelles ils firent progresser rapidement les deux localités. D'une année à l'autre on compta quatre vingt-dix, cent, cent-douze, cent-vingt, cent-trente familles, le nombre croissant en progression presque régulière. Enfin cette année donnait, au commencement, cent soixante-quatre familles régulièrement établies, soit une population de neuf cents âmes, parmi lesquelles environ cinq cents communiants.

Cette population est répartie sur une distance de près de huit lieues en ligne droite, et sur une ligne transversale d'environ trois lieues. Cette dernière ligne d'établissements coupe la première en suivant les rives de la Mantawa de l'ouest à l'est. Parmi les cultivateurs établis dans ces limites, il en est qui méritent d'être cités pour le prompt succès qu'un tra-

vail intelligent et une sage économie leur ont procuré. J'en ai plus haut mentionné quelques-uns. Un grand nombre d'autres sont sur la voie d'une florissante prospérité ; sous peu de temps leurs aspirations légitimes seront réalisées. Dans un avenir prochain toute cette population, du premier au dernier de ses membres, sera digne de mention. Ces braves colons, au moyen d'une énergie et d'une persévérance inébranlables, se seront créé un véritable bien-être, une existence pleine de joies et d'honnêtes satisfactions ; ils auront enfin trouvé ce qu'ils cherchaient avec tant d'avidité et d'espérance pour eux-mêmes et pour leurs familles, je veux dire la *Bourse et la Vie.*

Il est maintenant facile de comprendre qu'une seconde visite pastorale à Mantawa devenait nécessaire en 1882. Neuf ans s'étaient écoulés depuis la précédente. Le noyau de population béni par le premier Pasteur en 1873 s'était accru considérablement. D'un autre côté, il devenait urgent d'y localiser les établissements religieux d'une manière définitive. Comme toujours en de semblables cas, certaines contestations s'étaient élevées. De part et d'autre on invoquait diverses raisons pour et contre les changements projetés, il était temps de ramener à une entente générale les esprits des fidèles dans ces deux localités de St-Zénon et de St-Michel-des-Saints.

Le 18 juin était le jour fixé pour l'arrivée de l'Evêque. Déjà les colons de St-Zénon avaient réparé convenablement leur chapelle. Les murs fraîche-

ment blanchis à la chaux, le toit peinturé d'une couleur brune, un petit clocher terminé de la veille et surmonté de la croix, tout redisait l'empressement avec lequel pendant les derniers travaux mêmes du printemps, on avait préparé l'humble maison du Seigneur dans cette nouvelle mission. L'on avait aussi, comme décor extérieur, jalonné la route de nombreuses plantations, noué des arches de verdure, orné quelques maisons, improvisé des drapeaux, enfin partout c'était fête, bonheur et gaieté.

Le matin de ce jour est longtemps triste et sombre. De gros nuages entrelacés, suspendus dans l'air au-dessus des montagnes, dérobent la vue du ciel. Ils portent la pluie dans leur sein. A deux ou trois intervalles ils laissent tomber des averses qui ne durent néanmoins que quelques minutes. Un vent léger se met à souffler et déchire peu à peu cette noire tenture. Quelques flocons moins denses se détachant de çà et de là, prennent leur course sous l'impulsion de la brise. Ils passent rapidement sous le nuage comme pour lui dire que, fatigués de sa lenteur, ils se hâtent vers de nouveaux horizons. D'autres en apparence trop pressés au départ et n'ayant pas équilibré leur ligne de course comme les premiers, s'accrochent au sommet des montagnes ; ou bien effrayés de la distance qu'ils ont à parcourir s'essaient au début, se reposent, prennent haleine avant de se lancer dans l'immensité. Pendant ce temps-là le vent prend des proportions nouvelles, et s'élevant au-dessus des Laurentides, il s'attaque vic-

torieusement aux nuages retardataires. Des trouées sont faites dans les parties les plus faibles, et des rayons d'or échappés comme des coursiers rapides de l'astre-roi, nous annoncent que l'atmosphère va changer de condition et revêtir une nouvelle parure qui sera conforme aux intentions, à l'attente et aux désirs de chacun. En effet, les flèches ardentes du soleil, serrées comme des gerbes lumineuses et en nombre incalculable, achèvent de percer le nuage et de le dissiper, il s'évanouit complètement. Alors une avalanche de lumière envahit l'horizon, inondant de joie la nature aussi bien que ceux qui contemplent cette heureuse transformation. A neuf heures du matin, il fait donc un soleil radieux, un vent doux et bienfaisant, un beau temps enfin. C'est une circonstance favorable. La montée sera moins pénible, moins ennuyeuse, elle se fera sans encombre, elle sera même agréable.

Trois voitures partent à huit heures de Ste-Emmélie-de-l'Energie. Les chemins sont assez beaux, les chevaux sont alertes, le trajet se fait en quelques heures. Vers midi, des jeunes gens placés en observation sur une pointe de terre qui s'avance dans le lac St-Louis, aperçoivent de loin les voitures qui débouchent de la forêt dans les nouveaux défrichements de la rive nord-ouest du lac ; ils donnent le signal de convention et les cloches répandent la nouvelle dans tous les environs. La population se concentre au lieu de réception. A peine quelques minutes se sont-elles écoulées qu'elle reçoit à genoux

comme premier salut la bénédiction du représentant de Jésus-Christ sur la terre. Déjà plusieurs membres du clergé étaient rendus sur les lieux : ils étaient arrivés la veille et l'avant-veille, deux par deux, dans des voitures séparées : ils voulaient préparer dignement les voies au premier Pasteur. On eût dit qu'ils en avaient la mission spéciale et qu'ils voulaient vérifier de nouveau le *Misit illos binos ante faciem suam*. De fait, leur présence rehaussa de beaucoup l'éclat des cérémonies, et ce nombreux clergé, cette multitude de fidèles accourus de tous les points, présentaient un imposant coup-d'œil. Une humble adresse lui ayant été faite et présentée par M. Joseph Champoux de St-Zénon, Monseigneur prit occasion de féliciter la paroisse du progrès qui s'y était accompli depuis sa première visite. Il remarquait aujourd'hui des centaines de personnes à la place des vingt ou trente qu'il y avait rencontrées la première fois. Il espérait que le progrès matériel qui s'était accompli en peu d'années présageait l'avancement religieux et moral qu'il venait constater, encourager et bénir. La colonisation est une œuvre de salut sous les deux rapports spirituel et temporel, voilà pourquoi il est heureux de venir fortifier les colons dans leurs résolutions, et il demandera instamment à l'Esprit-Saint qu'il vient aujourd'hui communiquer à leurs enfants, la grâce de les faire tous persévérer dans les bonnes voies de sanctification et de prospérité matérielle qu'ils ont choisies.

La cérémonie de la confirmation a lieu vers deux

heures, puis la visite de la chapelle, des ornements nécessaires au culte, enfin de tout ce qui appartient à la mission. Le tout se termine par une de ces instructions de circonstance que Sa Grandeur sait trouver dans le secret de son cœur, et qu'Elle applique toujours avec tant d'habileté, de sagesse et généralement de si heureux résultats. Il y avait eu vingt-deux personnes confirmées.

Le départ pour St-Michel-des Saints devait se faire à quatre heures. Déjà quelques voitures étaient venues de l'avant dans la prévision qu'elles pourraient être utiles, et vraiment ce fut une bonne idée de la part des propriétaires et du missionnaire, car l'affluence des visiteurs nécessitait ce surcroît de voitures. Nous partîmes donc en assez grand nombre pour St-Michel-des-Saints. Jamais promenade en *barouche* dans les montagnes ne fut plus agréable. Monsieur le curé Mondor avait l'honneur de conduire Monseigneur et par conséquent de battre la marche. Il le fit avec une rare prudence, redoutant sans doute les secousses, les contre-coups d'une voiture dont le cheval est au trot. Chacun eut le temps d'examiner à loisir la beauté du paysage, l'apparence des moissons, la qualité des terres, etc. Par intervalles même, on put vérifier, sur la lecture qui s'en faisait à haute voix, l'exactitude des renseignements donnés dans un manuscrit sur la colonisation de ce lieux. La marche d'un bout à l'autre fut donc grave solennelle et d'une lenteur majestueuse. Ce qui n'empêcha pas d'arriver assez tôt néanmoins pour faire

quelques-unes des cérémonies de la visite le soir même.

Toute la population de St-Michel-des-Saints stationnait aux abords de la chapelle à l'arrivée de Monseigneur. La foule était grossie de quelques familles sauvages venues des lacs Wabaskoutayunk et Manowan où demeurent les restes de l'ancienne tribu des Atticamègues. Plusieurs habitants de St-Zénon, qui n'avaient pu assister à la première réunion du jour, voulurent et purent ainsi assister à la seconde. Il était alors six heures et demie. Le soleil baissait à l'horizon, les ombres s'allongeaient démésurément dans la plaine, un ciel d'azur enluminé de pourpre se mirait avec splendeur dans les lacs et les rivières en face de nous. On eût dit un second firmament sous les ondes. Le tableau de la nature était admirable. Mais un autre tableau grave et solennel aussi venait de se préparer. L'évêque, revêtu de ses ornements pontificaux et entouré de douze membres de son clergé, se présentait au balcon du presbytère. La première partie de la visite se fit au milieu d'une pompe inaccoutumée dans cette localité nouvelle. Tout à coup les chants cessèrent, il se fit comme un plus grand recueillement, la foule agenouillée se releva pour entendre l'instruction et les avis du premier Pasteur.

A deux pas de l'évêque, au coin nord-est du balcon, se tenait un modeste vieillard, sur lequel de temps en temps tous les regards se portaient. Malgré ses soixante-dix-sept ans, sa pose est encore fière et ma-

jestueuse. Il contemple la scène qu'il a sous les yeux avec un sentiment de satisfaction qui l'émeut. Des larmes de joie s'échappent de ses paupières et perlent en abondance sur ses joues. Il se reporte à vingt ans en arrière, alors que le silence et l'immobilité de ces solitudes en faisaient le sauvage ornement. Dans la poursuite de son noble dessein de colonisation, il a enduré toutes les fatigues, il a éprouvé d'innombrables déceptions, essuyé beaucoup de revers. Il a lutté avec une vaillance non commune contre les éléments, le feu, l'eau et le vent, qui, tour à tour et d'année en année, pour ainsi dire, se sont acharnés sur lui. Il a combattu toute sorte de préjugés, fait mentir de sinistres prédictions, étouffé la voix du découragement, relevé le moral de plusieurs colons, et maintenant il voit les conséquences de son œuvre, les heureux fruits de ses sacrifices et de son dévouement. Rapide comme l'éclair, la pensée de toutes ces choses traverse son esprit au moment même où l'Evêque, en présence d'une population fière de ses succès et heureuse de sa position, rend à M. Brassard le juste tribut de louange et d'honneur qu'il mérite. Ce noble vieillard était attendri. Il y avait bien de quoi l'émouvoir en effet. La corde sensible était touchée, le cœur ne vit que de ce qu'il aime. Qui, dans la mesure de ses forces, autant ou plus que M. Brassard, a travaillé à cette œuvre patriotique et religieuse, la colonisation ? La colonisation de Mantawa, depuis vingt ans c'est sa vie. Il s'est épuisé pour elle. Cependant il n'a

pas succombé sous le fardeau. L'amour de sa chère colonie, l'intérêt qu'il lui a toujours porté, ont été sa force. Dans vingt ans d'ici, pense encore M. Brassard, que se passera-t-il sur les rives de la Mantawa ? Alors, il est permis de l'espérer, il n'y aura pas une ou deux paroisses à visiter, mais plusieurs ; on y arrivera en quelques heures par un chemin de fer ; de grandes industries s'y seront développées, grâce aux nombreux et puissants pouvoirs d'eau disséminés dans toute cette région ; les mines et les carrières y seront exploitées, l'agriculture y sera prospère. Alors et pour toujours nous aurons acquis à notre peuple un terrain propice et favorable où des jours fortunés récompenseront son labeur. Voilà ce que pense M. Brassard.

Telle est aussi l'espérance que tous ceux qui connaissent la *Mantavaisie* entretiennent sur l'avenir de cette partie du pays.

Monseigneur sut encourager les colons qui étaient rendus sur les lieux, et les pria de faire connaître à leurs amis qui ont besoin d'établir quelques membres de leurs familles, les avantages et les succès qui les attendent sur le sol qu'il foulait en ce moment de ses pieds, où l'on avait fait tant de sacrifices et où la main de Dieu, il n'en doutait pas, allait distribuer de nouvelles et abondantes bénédictions.

La confirmation fut donnée le lendemain à une soixantaine de personnes. Ce fut aussi ce jour-là qu'après les cérémonies religieuses, Monseigneur alla rendre visite à M. Brassard dans son manoir du

mont Roberval. C'est sur cette colline et aux alentours de ce monticule que les premiers défrichements ont été faits, que les premières sueurs ont été versées, que la colonie a pris naissance enfin. On visite toujours ces lieux avec intérêt. Sa Grandeur, pendant le court séjour qu'elle fit à Mantawa, recueillit toutes les informations désirables. Elle en revint avec une impression visiblement favorable, et ce passage du premier Pasteur du Diocèse ne pourra, j'en suis sûr, que servir hautement les intérêts de la religion et de la colonisation. *Pertransiit benefaciendo.*

CHAPITRE XIII.

Desservants et curés de Mantawa. — Les premiers juges de paix. — Erection de la municipalité scolaire. — Les premiers commissaires d'école. — Position en latitude de certains lieux et comparaison avec les établissements du St-Maurice. — Nombre d'acres de terre dans les cantons Brassard et Provost. — Beauté des terres de la *Mantavaisie*. -- Espérance de les voir bientôt occupées.

Dès le commencement de ses travaux à Mantawa, M. Brassard demanda qu'un prêtre fût envoyé sur les lieux afin de mieux répondre aux besoins de la desserte dont il ne pouvait s'occuper lui-même que très-difficilement dans cette première année. Les détails de la grande entreprise qu'il venait de faire absorbaient tous ses loisirs et la plus grande partie de son temps ; aussi Monseigneur de Montréal s'empressa-

t-il de seconder ses vues en nommant Monsieur André Brien missionnaire à Mantawa. La première chapelle fut une bâtisse de structure fort primitive, construite à l'endroit même où nous avions campé le 13 septembre 1862, lors de la première exploration des territoires de Mantawa. Elle servit au culte jusqu'à l'époque où M. Brassard prit possession de sa chapelle sur le mont Roberval. Messire Brien, nommé curé de St-Michel-des-Saints, le 14 mars 1863, y demeura jusqu'au 11 octobre de la même année. Monsieur Moïse Brassard, curé de St-Roch de l'Achigan et frère du fondateur de la colonie, ayant, dans le cours de l'année susdite, décidé de faire des établissements au profit de ses neveux sur des lots avoisinants, crut devoir se charger conjointement avec son frère de la desserte de Mantawa, afin d'éviter un surcroît de dépenses inutiles. C'est pour cette raison que nous voyons alternativement l'un et l'autre présider à la dite desserte jusqu'au 2 novembre 1869, à l'exception pourtant de quelques mois pendant lesquels la mission fut confiée à Messire P. Beaudry, alors vicaire de St-Paul. Ce Monsieur demeura à Mantawa depuis le 18 juin 1864 jusqu'au 29 août de la même année. A la date du 20 novembre, M. Brassard écrivait du fond de sa solitude : « On apprend ici avec douleur que Monsieur P. Beaudry a cessé d'être vicaire de St-Paul et par conséquent de m'aider à la desserte de St-Michel-des-Saints. Ce jeune prêtre comprenait bien les intérêts de la nouvelle colonie et montrait beaucoup de dé-

vouement dans tout ce qui la concernait. Son départ est une de mes dures épreuves. » Beau témoignage, comme on le voit, en faveur de M. le curé actuel de Joliette, dont les services étaient alors requis pour la paroisse du Bienheureux Alphonse. J'ose croire que cet aimable et digne ecclésiastique a conservé un bon souvenir de Mantawa par le vif intérêt qu'il prend au succès de la colonisation dans ces lieux.

On voit aussi M. P. O. Renaud desservir la localité pendant quelques mois de l'année 1868. Il y eut encore le missionnaire des chantiers qui, pendant les années 1867, 1868 et 1869, contribua également à la desserte des colons établis. J'avais été chargé de la mission de ces chantiers dans l'hiver de 1867, et à différents intervalles pendant ces trois années, comme j'avais à passer un assez long temps sur ce territoire, je dus répondre aux besoins religieux de la population durant les absences de M. Brassard. Ainsi dans ces premières années, la mission fut donc alternativement entre les mains de Messieurs Brassard, Brien, Beaudry, Renaud et Provost ; il est juste de remarquer néanmoins que M. Brassard en fut chargé lui-même les trois quarts du temps et que tout se faisait à ses dépens.

Le 2 novembre 1869, Messire Camille Daigneault fut nommé curé des deux missions de St-Michel-des-Saints et St-Zénon, il y demeura jusqu'au 1er février 1876.

Il fut remplacé par Messire Joseph Bonin qui y

résida depuis le 1er février susdit jusqu'au 8 mai de la même année.

Messire Charles Larose en fut le quatrième curé. Nommé le 20 janvier 1877, il y demeura jusqu'au 24 septembre 1880.

Quelques mois après, le 3 janvier 1881, Messire F. Mondor fut désigné pour lui succéder, et ce jeune prêtre, plein de tact et de dévouement, dessert depuis cette époque les deux missions avec un talent et un zèle admirables. L'encouragement qu'il sait donner dans l'occasion à ceux qui ont besoin de ses conseils ne contribuera pas peu au rapide établissement des belles terres qui sont encore disponibles dans les différents rangs des deux cantons. Sa bonté de cœur, ses manières affables, ses prévenances générales qui s'étendent à tous indistinctement, en font un auxiliaire puissant dans l'œuvre de la colonisation.

A la fin de l'année 1871, il fut nommé des magistrats pour la nouvelle colonie. En date du 30 décembre, il plut à son Excellence le Lieutenant-Gouverneur d'adjoindre à la Commission de la Paix pour le district de Richelieu, Messieurs Louis Narcisse Ferland et Jérémie Laporte, Ecuiers, de St-Michel-des-Saints, et Félix Misaël Trudeau, Ecuier, de St-Zénon, dans le comté de Richelieu.

Déjà par ordre en conseil du 18 septembre précédent, le Lieutenant-Gouverneur avait bien voulu ériger en municipalité scolaire, sous le nom de St-Michel-des-Saints, la mission du même nom dans le comté de Berthier, s'étendant au nord-est jusqu'à la

ligne du district des Trois-Rivières ; au sud jusqu'au lac St-Joseph sur le chemin Brassard ; au sud-est jusqu'au lac à la Truite ; à l'ouest jusqu'au Portage Brûlé sur la rivière Mantawa ; au nord jusqu'au deuxième rang inclusivement. Les premiers commissaires d'école furent Messieurs Charles Bellarmin Brassard, Thaddée Miville dit Deschênes, Charles Gougé, Louis Narcisse Ferland et Louis Ménard.

La latitude de quelques points des terres du St-Maurice et du Saguenay ayant été déterminée dans le cours de l'année 1877 par M. l'arpenteur Deville, il ne sera pas hors de propos d'en consigner ici les résultats. La connaissance de la position de ces lieux, par rapport à ceux qui nous sont plus connus, ne peut qu'être avantageuse au public qui s'occupe de colonisation, et qui serait tenté de croire que les divers théâtres indiqués dans ce livre, la *Mantavaisie* par exemple, sont l'extrême nord habitable. Rapportons la position de ces lieux aux Trois-Rivières qui est un point de repère bien connu de tous.

1°	Trois-Rivières, latitude	46° 20' 24"
2°	Ste-Emmélie-de-l'Energie, comté et canton de Joliette, en face de l'Eglise, latitude	46° 19' 20"
3°	Lac des Pins, latitude	46° 44' 56"
4°	Embouchure de la Mantawa, latitude	46° 53' 50"
5°	La Tuque, sur le St-Maurice, latitude	47° 26' 15"
6°	Weymontachinque, latitude	47° 54' 24"
7°	Ligne d'exploration depuis la rivière	

	du Lièvre jusqu'au St-Maurice entre les 65e et 66e milles, latitude	47° 10' 45"
8°	Ligne d'exploration de la rivière du Lièvre au St-Maurice près le chemin de Weymontachinque, latitude	47° 48' 36"
9°	Chicoutimi, sur le Saguenay, latitude	48° 25' 48"
10°	Embouchure de la Metabetchoan dans le lac St-Jean, latitude	48° 27' 37"

Si l'on fait attention maintenant que dans les latitudes les plus élevées qui sont ici mentionnées, l'agriculture est des plus florissantes comme au Saguenay, au lac St-Jean, on comprendra qu'à deux degrés ne deçà, le climat ne doit pas être plus défavorable. Toutes les fermes échelonnées sur le St-Maurice et dans les environs sont d'une grande richesse, les produits en sont abondants et surprenants. Citons en passant l'appréciation d'un écrivain distingué qui a visité ces lieux, il y a quelques années. « Il est impossible, dit M. Gérin, de voir de plus beaux terrains pour l'agriculture que la vallée qui s'étend depuis la Tuque jusqu'à l'embouchure de la Croche en passant devant la Bostonnais. C'est une vaste plaine, unie comme les terres de la banlieue des Trois-Rivières. MM. Armstrong et Elliot ont là, à l'embouchure de la Croche, une ferme extrêmement riche. Les terres de la vallée de la rivière Croche ont une réputation bien établie aujourd'hui parmi les gens qui s'occupent des affaires du St-Maurice. Il y a quelques années, un homme des Trois-Rivières, plus habitué à la vie d'aventure qu'à celle de cultivateur,

arrivait de Californie, sans rapporter la moindre parcelle des mines d'or de cette riche contrée. La fantaisie lui prit de se faire colon. Il emprunta de l'argent, acheta les choses indispensables et s'en alla s'établir au fond de la Croche à près de 150 milles d'ici. Aujourd'hui cet homme possède une ferme d'une très-grande valeur, il a tous les instruments d'agriculture perfectionnés et il ne doit rien. Ce brave colon est M. Adolphe Larue. En face de la ferme de M. Larue, M. Blondin en possède une autre aussi très-florissante.

Un grand avenir est réservé à la Tuque. Il y aura là une ville avant longtemps. Qu'on ne s'en moque point. Qui aurait dit, il y a trente ans, que St-Christophe, Stanfold, Sommerset seraient ce qu'ils sont aujourd'hui ? Dans un avenir prochain tout le commerce du haut St-Maurice se concentrera à la Tuque. C'est là qu'est la tête de la navigation à vapeur sur le St-Maurice. Plus haut il sera difficile d'y mettre jamais des bateaux. Mais des Piles à la Tuque, 70 milles, le St-Maurice est fait exprès pour des bateaux-à-vapeur. Il y a tout le temps un chenal suffisant même dans les eaux basses de l'été.

Si le projet de relier le St-Maurice au lac St-Jean vient un jour à s'effectuer, il est certain que les communications avec la vallée de l'Ottawa, par la *Mantavaisie*, deviendront une autre cause importante de la future prospérité de ces lieux. La vallée de Mantawa s'établira rapidement, et tous ces centres, métamorphosés par les progrès de la colonisation, assure-

ront à leurs habitants un heureux avenir.

Quelle immense population ne trouvera pas sur ces terres la *Bourse et la Vie!* Nous l'avons vu, des royaumes sont là partout en disponibilité. Jugeons-en par la quantité de terres colonisables seulement dans les cantons Brassard et Provost, qui ensemble forment à peine la dixième partie de la *Mantavaisie;* le premier contient quarante-trois mille cinq cents acres de terre, le second quatre-vingt-neuf mille sept cents. Presque tous ces lots sont susceptibles d'une culture florissante et remunératrice, il y en a pour tous les goûts. Il en est qui sont boisés, d'autres où le feu a passé et qui sont à moitié préparés pour l'ensemencement, il en est qui sont sur le bord des rivières et des lacs, d'autres qui renferment des collines, d'autres en plus grande quantité qui sont plans et unis, tous à peu d'exceptions près sont composés d'un sol fertile et très-favorable à toute espèce de culture. Ces deux cantons ne sont qu'un point de la *Mantavaisie,* et si l'on réussit à diriger un courant de colonisation vers les principales parties de ce beau territoire, nous aurons là, dans l'espace de quelques années, une section de notre province extrêmement riche, populeuse et fort importante.

Qu'elles sont belles ces terres de la *Mantavaisie,* qu'elles sont avantageuses et par la nature de leur sol et par la qualité de leur bois! Cependant elles sont isolées, elles sont désertes. En vain le soleil les illumine de son éblouissante clarté, les réchauffe de sa bienfaisante chaleur, en vain les innombrables

cours d'eau disséminés dans toutes les directions les arrosent et les fertilisent depuis des siècles, elles sont encore pour la plupart remplies de solitude et de silence. Ces forêts, ces collines, ces plaines, tout ce panorama surabondant d'une gracieuse végétation d'une fraîcheur vivifiante, de parfums exquis, de senteurs sans rivales, est encore, il faut dire, inconnu. Est-il possible que de si grandes beautés, tant de richesses, de si précieux trésors, un avenir brillant, le confort, le vrai bien-être soient ici dans la patrie, à nos pieds, sous nos yeux, et que nos campagnes se dépeuplent toujours au profit de l'étranger? Ah! pourquoi les bras manquent-ils à l'agriculture dans les vieilles paroisses, à la colonisation dans les terres nouvelles, tandis qu'ils fourmillent dans les villes et les cités où rien n'est moins assuré qu'un avenir souriant et définitif? Grave inconvénient, double malheur, nous oserions dire, dont les suites sont déjà trop senties!

Nous avons cru présenter un remède utile, efficace, en faisant connaître les parties de ce territoire les plus favorables à la colonisation, à quelles distances elles sont situées, comment on y arrive, quels sont les centres de population les plus rapprochés quelle est la nature du sol, quelle est la richesse de toute cette région sous le rapport des forêts, des mines, des carrières, etc. quels sont les pouvoirs d'eau, quelles sont les expériences qu'on y a faites, les succès qu'on y a obtenus, en faisant connaître enfin comment on y a trouvé la *Bourse et la Vie.* Nous

avons montré en outre le dévouement du vénérable vieillard qui a fondé une colonie dans ces parages, nous avons dit ce que M. Brassard a entrepris sur les rives de la Mantawa, nous avons fait voir l'énergie qu'il a déployée dans ces grands et difficiles travaux, le zèle qui l'a toujours animé, la persévérance qui l'a conduit au succès. Nous avons aussi montré les démarches, les explorations, les entreprises que nous y avons faites nous-même et qui ont réussi dans la même proportion. Nous avons montré les beaux succès d'un grand nombre de colons. Or toutes ces choses sont autant de sujets, de faits qui, bien développés et bien connus, ne peuvent qu'encourager la colonisation de ces lieux.

Il est des spectacles qui peuvent passer inaperçus devant nous ; beaucoup de choses en ce monde nous trouvent tièdes et indifférents. Il n'en est pas ainsi d'un noble dévouement, d'une énergique entreprise de bien public dont on connaît l'heureuse issue ; notre impartialité se fait jour à travers une insensibilité apparente, nous applaudissons même, et lorsque nous en sommes rendus à ce degré d'approbation, nous sommes tout près de l'imitation.

Nous avons donc confiance que l'on regardera avec bienveillance et quelque intérêt même aux renseignements qui sont contenus dans cette brochure, aux informations, aux faits, aux exemples qui y sont donnés en détail et avec une parfaite exactitude. Nous sommes convaincu qu'après avoir pris connaissance de toutes ces choses, l'on sera plus disposé à

favoriser la Mantawa d'une attention sérieuse d'abord, et ensuite d'une action prompte, généreuse, efficace, qui sera le salut de nos colons et l'avenir de leurs familles. Et c'est ainsi que cette œuvre deviendra un bien réel et solide à celui qui l'aura accomplie. Et puis, n'est-ce pas une attestation universelle, toutes les fois que l'on bannit de son âme l'étroit égoïsme et que l'on surmonte une répugnance personnelle afin d'accomplir un devoir, n'y a-t-il pas comme une sensation divine qui coule dans l'âme? Le cœur n'est-il pas plus content, le front plus serein, la gaieté plus naïve? Emotions saintes et sublimes, elles planent au-dessus de la terre, c'est la récompense de la vertu. Un philosophe païen, Sénèque, ne s'y est pas mépris : « Dans le sein de l'homme vertueux, dit-il, je ne sais quel Dieu, mais il habite un Dieu. »

Quel est celui qui ne regarde pas au futur succès d'une nouvelle position, à la somme de bonheur qu'il va recueillir dans telle ou telle occupation, à la jouissance indéfinie qu'il en espère? Il y a longtemps, je suppose, qu'il réfléchit sur le parti qu'il va prendre, il a tout calculé, tout comparé, tout prévu. D'émouvantes pensées accompagnent son projet définitif. Une résolution absolue, une détermination irrévocable le fixe avec solidité dans sa nouvelle carrière. Sous de telles circonstances, s'il a tant soit peu d'énergie, s'il est persévérant, il est sûr de réussir admirablement. Et disons-le avec certitude, appuyé sur des faits marquants, indéniables, pas une carrière ne

lui présentera autant de chances de succès que la colonisation des terres nouvelles. Partout dans les nouveaux cantons, nous voyons des colons en grand nombre qui ont refait leur position, procuré le pain du jour à leurs enfants et fait ruisseler dans leur famille des torrents de consolations pénétrantes dont rien n'approche dans les délices d'ici-bas. C'est un fort argument, c'est une pressante invitation que je laisse, en terminant ce chapitre, à la méditation du lecteur.

CHAPITRE XIV

Résolution patriotique d'un Canadien-Français des Etats-Unis. — Les raisons de son retour au pays. — Visite qu'il fait dans les cantons du nord, à St-Alphonse, à St-Côme, au lac de l'Assomption, au lac Pouget, sur la rivière Mantawa, au lac Ignace, à St-Zénon. — Ses appréciations et sa décision. — Ses conseils à un colon qui vient de s'établir. — Bel exemple à suivre d'un défricheur anglais devenu riche en deux ans. — Il faut une société de colonisation à Joliette qui soit une société de District. — Nomination d'un surintendant de colonisation. — La *Mantavaisie* attire l'attention publique. — Avantage pour Mantawa du chemin de fer de St-Gabriel-de-Brandon et du chemin de colonisation de St-Damien au canton Provost. — Route actuelle la plus directe et la meilleure pour se rendre à St-Zénon et à St-Michel-des-Saints. — Distance de Joliette à ces deux localités.

CONCLUSION

Où le chercheur de lots doit aller en premier lieu. — Comment il doit chercher. — Il trouvera ce qu'il désire. — Résumé général. — Appel, invitation. — Un dernier mot au lecteur.

Pendant que nous écrivions la présente brochure, et à la veille de la terminer, nous reçûmes une lettre d'un Canadien résident dans les Etats de l'est. Par

un intermédiaire qui nous avait entendu parler de colonisation à St-Bruno, il avait eu connaissance des renseignements et des informations que nous avions donnés sur la *Mantavaisie* aux cultivateurs de cette paroisse réunis en assemblée. Il désirait constater si réellement nous avions dit ce qu'on lui en avait rapporté. Sur notre réponse affirmative, il examine sérieusement les avantages d'un établissement à son propre compte dans les montagnes, puis il consulte son épouse et de concert avec elle, il prend la résolution de venir explorer les terrains dont on parle avec tant d'avantage. Incontinent il se met en route et arrive en peu de temps à notre presbytère. Il passe deux jours à étudier avec nous les chances de succès que peut avoir un colon dans ces terres nouvelles. Nous prenons occasion de lui décrire ces terres de nouveau et très-minutieusement. Il désirait faire une recherche en règle ou plutôt une exploration aussi parfaite que possible, afin de se fixer d'une manière permanente dans un endroit convenable et avantageux. Nous le munissons à cet effet de données exactes, de cartes précises, de conseils utiles, et plein de confiance il prend la route des montagnes.

Nous allons suivre ce hardi pionnier de la colonisation qui s'aventure à travers les vastes champs de nos terres incultes et donner les appréciations qu'il nous a communiquées à son retour. Lui aussi cherchait la *Bourse et la Vie* dans l'intérêt d'une famille qu'il voulait établir honorablement et pour laquel-

le ces sacrifices préliminaires étaient déjà une certitude de futur bien-être.

Ce brave homme est âgé de trente-six ans, il jouit d'une bonne santé, il est alerte et vigoureux. Un séjour de dix-huit mois aux Etats Unis ne l'a pas comme tant d'autres dégoûté de son pays ; loin de là, il veut y revenir, il y revient avec empressement, vu que malgré son travail et sa bonne conduite, il ne trouve pas d'assurance pour sa famille dans la vie de mercenaire qu'il faut mener là-bas. Il a voulu, comme un si grand nombre l'ont fait, chercher la fortune sur la terre étrangère qu'on lui avait tant vantée. Il a vu beaucoup de progrès remarquables dans toutes les branches d'industrie, de commerce et d'agriculture, il est vrai, mais aussi il a vu une nombreuse population répartie en classes riches d'abord, puis en classes moyennes, et enfin en classes pauvres ; et malheureusement il a constaté que la plus grande partie de ses compatriotes appartenaient aux deux dernières. Quelques-uns, parmi lesquels certains hommes de profession surtout, ont réussi et réussissent encore assez bien, mais c'est l'exception, c'est le petit nombre, on pourrait dire *un sur cent.* Il n'est point pessimiste, il ne voit pas les choses autrement qu'elles ne sont, mais, tout bien compté, la population canadienne en général n'a pu sortir encore sur cette terre étrangère d'un état qui n'a rien d'assuré, de fixe, lequel dépend souvent du caprice d'un maître dûr et dédaigneux. Les travaux les plus pénibles et même les plus dangereux, lui sont réservés en

compagnie d'une autre population d'émigrés venue des quatre vents du ciel. L'amour propre de ce brave homme a été singulièrement blessé [illegible] spectacle navrant. Il nous a dit avec quelle [illegible] dans l'âme il avait souvent comparé la marche du peuple canadien [illegible] Etats-Unis au peuple hébreu dans la terre d'Egypte. [illegible] s'est naturellement rêvé [illegible] de vie misérable et de [illegible] moins de [illegible] comparaisons. [illegible] avant qu'il [illegible] « car travail pour travail, [illegible] « faire défricheur et colon [illegible] « avantage dans les terres [illegible] « que de poursuivre ici plus longtemps une carrière « sans espérance. » D'ailleurs, il ne connaissait pas lors de son départ ces terres nouvelles du nord, ni les succès qui ont enrichi [illegible] propriétaires vivant à l'aise aujourd'hui sur ces lots.

Sur les indications que nous lui donnons, notre futur colon se rend d'abord à Joliette, puis au lieu de continuer directement à Mantawa par St-Jean-de-Matha, il prend le chemin de St-Alphonse afin de suivre la rivière de l'Assomption et de la remonter jusqu'au Grand Lac où se trouve une région de bonnes terres qu'il désire explorer.

Les paroisses de St-Alphonse et de St-Côme attirent son attention par un mélange singulier de fermes, les unes bien cultivées et abondantes en divers produits, les autres mal soignées, en dépérissement

et en désordre. Il voit ici des pâturages excellents, des animaux gras et nombreux, une abondante récolte de grains et de légumes, là, une herbe sèche et rougie, un troupeau maigre, point de grains ni de légumes. Ici plus de souches, plus de roches, mais de belles prairies, un riche tapis de trèfle blanc, des sources bien nettoyées, de hautes et solides clôtures ; là quelques petits carreaux d'avoine et de sarrasin où les souches, les broussailles et les pierres se disputent la possession du sol, quelques brins de foin éparpillés sur une lisière de quelques arpents, enfin un champ mal entretenu sous tous les rapports. Tandis que dans les unes tout annonce l'aisance et la prospérité, dans les autres tout annonce la négligence et la pauvreté. Cependant la qualité du sol est partout la même. Donc, se dit notre voyageur, il y a faute, et faute impardonnable chez ces colons pauvres dont les terres ne sont pas de moindre qualité que celles de leurs voisins qui vivent dans le confort. Il allait repasser dans sa mémoire les causes probables et certaines de ces insuccès lorsqu'un homme qui l'avait aperçu de loin s'approche et lui parle en ces termes :

— D'après ce que je puis voir, Monsieur, vous êtes étranger dans les montagnes. Vous venez sans doute acheter quelque propriété qui vous plaira. Je vous ai suivi depuis quelque temps et l'examen que vous semblez faire de tout ce qui vous environne m'indique assez clairement que vous désirez vous procurer un établissement ; n'est-il pas vrai ?

— Précisément, mon cher Monsieur, répond notre voyageur. J'admire la facilité qu'il y a d'exploiter toutes ces terres et je pense à la somme de bien-être qu'elles peuvent procurer à leurs propriétaires. Vous demeurez en ce lieu ?

— Voyez-vous là-bas ce ravin qui descend à la rivière de l'Assomption ? Ma maison est tout près de là ; la côte nord fait la ligne du milieu de ma terre, celle-ci descend de la montagne que vous apercevez à votre gauche et elle se prolonge du côté du soleil levant jusqu'à la rivière elle-même. Belle terre comme vous voyez, elle a de la montagne, de la plaine, du ravin et de la rivière. Ici, j'ai fait de la potasse, là, sur la côte, j'ai fait des billots, au pied du cap est mon chantier de bardeau, le cèdre se trouve dans la petite savane à la tête du ravin. Cette terre est avantageuse sous tous les rapports, elle a une superficie de cent arpents, le fonds en est bon, il n'y a pas de perte, un homme y peut réussir magnifiquement. Combien me donnez-vous pour ma terre ?

— Elle me paraît si bonne que je ne vous en offre rien du tout. Loin de chercher à vous en déposséder, je vous prie d'en venir à une autre décision, c'est-à-dire de la garder, de la travailler convenablement et de l'améliorer de jour en jour. Vous y trouverez la vie et le bien-être, au lieu qu'en vous en désaisissant vous courez rapidement à votre ruine.

— Je n'ai pas les moyens de l'améliorer, je suis trop pauvre, *les forces me manquent*, il faut être riche

pour engraisser une terre.

— Détrompez-vous, mon ami, et cessez de faire preuve d'ignorance ou de mauvaise volonté. Je ne vous dirai qu'un mot en passant et ce sera un conseil bien simple. Procurez-vous quelques minots de sarrasin, dussiez-vous travailler à la journée pour les gagner. Enfouissez-en la levée quand elle sera en fleurs et semez de la graine de mil et de trèfle que vous gagnerez encore à la journée, si vous n'avez pas d'autre moyen de vous en procurer. Mieux vaut travailler une année à gages chez vos voisins pour sauver une propriété de mille piastres que de la vendre pour trois cents et de courir ensuite après l'incertain. Restez, restez chez vous, mon ami, tout vous y engage, et la bonne qualité de votre terre et la sûreté de ses revenus. Soignez-la, vous aurez du foin en abondance et des animaux gras. Sacrifiez une année de maigres revenus et vous triplerez vos produits l'année suivante. Au revoir, mon bon ami.

Puis il continue sa route.

Notre homme tout ébahi de ce discours et laissé subitement à ses réflexions rentre en lui-même et se dit qu'en effet, au lieu de tâtonner et de tirer des plans aussi vagues que futiles, il ferait peut-être mieux de suivre ces conseils qui paraissent après tout bien désintéressés. La Providence ne lui aurait-elle pas envoyé cet homme pour le rassurer et lui donner une importante leçon ? C'est un homme qui a l'air de s'y connaître, en fait de succès agricoles et l'essai de ce qu'il lui conseille ne saurait être désa-

vantageux dans tous les cas. Allons donc, se dit-il, à l'ouvrage et voyons ce qui en sera.

J'ai changé d'idée, dit-il à sa famille en rentrant chez lui. Il expose les incidents de sa rencontre et soumet son plan de travail à sa femme et à ses enfants qui le louent de ses bonnes dispositions.

Une année s'est à peine écoulée, et déjà une rude besogne a été accomplie. Il a d'abord enfoui son sarrasin pendant qu'il était en fleurs, ensuite les cendres de sa *potasserie* ont été répandues sur une pièce de terre, puis d'autres pièces ont reçu les riches engrais d'un grand fossé creusé dans le ravin précité. La rivière et quelques bourbiers qu'il a nettoyés ont fourni un contingent considérable à l'amélioration d'une autre partie, enfin ce cultivateur est en train de refaire à neuf une propriété qu'il était sur le point d'abandonner comme sans valeur. Un mot, un conseil en passant ont changé en mieux toute une existence. Il est sûr maintenant de réussir à merveille. C'est ainsi que le passage d'un compatriote plein de sens et d'expérience aura été pour lui et pour sa famille la meilleure fortune possible, un heureux événement enfin.

Que de colons appauvris par une mauvaise culture reviendraient à la vie s'ils emboîtaient le pas derrière celui-ci !

Je me trouvais un jour dans les chars en face de deux Canadiens qui revenaient de travailler dans les cantons de l'Est. Après les saluts ordinaires et les conversations d'usage sur le temps, les récoltes et

autres choses assez indifférentes, l'un deux me reconnut enfin, et sachant que je m'occupais un peu de colonisation, se prit à me demander des renseignements sur la Mantawa ainsi que sur les habitants qui y sont déjà fixés. Je puis affirmer que je satisfis amplement sa légitime curiosité. Il ne dissimula point le contentement qu'il en éprouvait et paraissait bien disposé à recevoir les avis que j'allais ajouter à son adresse, lorsqu'il me prévint par une information qui donnait beaucoup de force aux arguments que je me proposais de lui exposer.

— Nous revenons tous deux, dit-il, de faire les foins chez un Anglais des cantons de l'est. Imaginez, M. le curé, que nous avions fait l'année dernière pour cet homme, en compagnie de quelques autres, trente arpents d'abattis et que c'est dans ce champ-là même que nous avons fauché et récolté cette année dix mille bottes de foin.

— Certes ! Et ce cultivateur a des animaux ?

— Non, pas encore.

— Où va-t-il vendre son foin ?

— Il l'a vendu tout d'un bloc en notre présence la veille de notre départ. Ce foin est engrangé, pesé, assuré, et payé.

— Combien l'a-t-il vendu ?

— Huit piastres le cent.

— Voilà donc pour lui du coup une récolte de huit cents piastres ?

— Précisément.

— Il vous a payé ?

— Comme le roi.

— Quand ce colon est-il arrivé dans la forêt ?

— L'année dernière. Nous et d'autres lui avons fait l'abattis susdit. A la fin d'août, tout était fini, et le champ complet était semé en graine de mil.

— Quelle somme avait-il lorsqu'il est arrivé sur cette terre en bois debout pour en prendre possession ?

— Trois cents piastres. Sa terre faite lui coûte deux cents et quelques piastres, à part son propre ouvrage. Avec le reste de son argent, il s'est acheté une paire de bœufs, une grosse herse, de la graine de mil et des provisions. Lorsque nous sommes partis de chez lui avant-hier, il avait cinq hommes à l'ouvrage qui devaient lui préparer vingt autres arpents d'abattis. Il prendra là son foin l'année prochaine et le champ de cette année servira de pâturage à ses animaux. Il n'achètera ces derniers qu'au printemps.

— Pensez-vous que cet homme réusisse ?

— Réussir ! Mais il est déjà bien. L'année prochaine, avec ses cinquante arpents de terre faite, son foin, ses pâturages, son troupeau d'animaux, il sera riche.

— Il faudra qu'il se bâtisse.

— Oui, mais tout est prêt déjà. A mesure qu'il faisait abattre le bois, il a su mettre de côté tout ce qui pouvait servir à cette fin. Le reste est peu de chose en comparaison de son avoir, et il se rit des quelques dépenses que vont nécessiter ses bâtiments.

— Voilà donc un homme dont l'avenir, dans votre

opinion, à moins d'accidents extraordinaires, est assuré ?

— Oh, très-certainement, Monsieur.

— Alors que ne faites-vous la même chose au lieu de travailler à la journée ?

— Nous ne connaissions pas tout cela avant cette année. Et puis nous n'avions pas chacun trois cents piastres à notre disposition.

— En aviez-vous le quart au moins, c'est-à-dire soixante-quinze ?

— Oh ! pour cela oui, et un peu plus même.

— Dans ce cas vous auriez pu faire en petit ce qu'il a fait en grand. Et lors même que vous ne seriez pas devenus riches dans une année ou deux, l'essentiel était de prendre le chemin de la fortune suivant vos moyens. Et encore à l'heure qu'il est, mes chers amis, que ne suivez-vous cet exemple qui parle si haut et si fort ! Vous avez un modèle sous les yeux et à votre connaissance, qui vaut tous les grands raisonnements, tous les beaux discours que vous pouvez imaginer ou entendre. Allez donc sans retard vous faire colons sur...

— Mais, Monsieur, pardonnez mon interruption, c'est justement dans ce but que je vous demandais, il n'y a qu'un instant, des informations qui m'ont complètement satisfait. C'est là notre idée et notre idée fixe. Oui nous irons nous faire colons sur les terres de la Mantawa pendant que nous le pouvons encore, et au plus tard dans quinze jours, Dieu ai-

dant, nous essaierons le défrichement d'une pièce de terre à la manière de notre Anglais. Les lots du troisième rang du canton Provost dans St-Zénon dont vous m'avez donné la description me plaisent beaucoup, ils sont à proximité de nous, et puisqu'il y a moyen d'y trouver la *Bourse et la Vie*, je compte que nous réussirons.

Nos deux hommes ont tenu parole. Un peu plus d'un an s'est écoulé depuis que nous les avons rencontrés, et chacun peut s'assurer qu'ils sont aujourd'hui en pleine voie de succès, contents de leur sort et heureux de leur prompte décision.

Mais revenons à notre Canadien des Etats-Unis que nous avons laissé dans St-Côme. Après avoir traversé la rivière de l'Assomption au pont du village, il suivit en profondeur le chemin principal jusqu'au dernier rang du canton Cathcart. La frontière sud-est du canton Cartier, des deux côtés de la rivière, est montagneuse. Il existe néanmoins des lisières considérables de terres à surface plane, et vers le troisième rang elles s'élargissent au point de former des vallons d'une grande étendue, elles se continuent bien loin dans la direction du nord-ouest. L'arpenteur Quinn avait autrefois signalé et marqué même la ligne d'un chemin de colonisation qui aurait pu être ouvert à mi-distance entre la grande ligne de Chilton et la rivière de l'Assomption. Mais suivant ce tracé, on s'éloigne beaucoup de cette rivière et ses magnifiques pouvoirs d'eau sont difficilement atteints. Une autre considération importante

encore est que la rivière coule en plein milieu d'un territoire régulier propre à former toute une paroisse. Il semblerait donc désirable que, sous ces circonstances, les établissements se succédassent sur les bords mêmes de la rivière, en premier lieu. La rive gauche est passablement unie et, à quelques exceptions près, il est facile de s'y établir et d'y poursuivre un bon chemin jusqu'au Grand Lac.

Notre explorateur atteignit bientôt un endroit remarquable appelé les cascatelles de Bellevue. Un gros rocher, jeté comme une digue en travers de la rivière, forme une espèce de pont qui en joint les deux rives. Trois conduits parallèles le percent d'outre en outre et dégorgent comme de puissants robinets toute la masse liquide qui s'y précipite avec fureur. Deux d'entre eux feraient exactement l'office de canaux très-bien disposés pour faire mouvoir des moulins. De là jusqu'au Grand Lac, c'est-à-dire sur une distance d'environ cinq milles le terrain est bon et partout cultivable. Point de hauteurs considérables vers l'est surtout, à une profondeur d'au moins deux milles. Notre voyageur, en traversant ce beau terrain, le nota tout particulièrement et reconnut l'exactitude de la description qui lui en avait été faite. Il continue par l'ouest du lac et tombe dans un bois franc d'une grande étendue. Une large ceinture de terrain plan dont le sol est partout de première qualité, borde le lac de L'Assomption sur une profondeur d'un et quelquefois de deux milles. A cette distance, le sol s'élève peu à peu, mais il con-

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

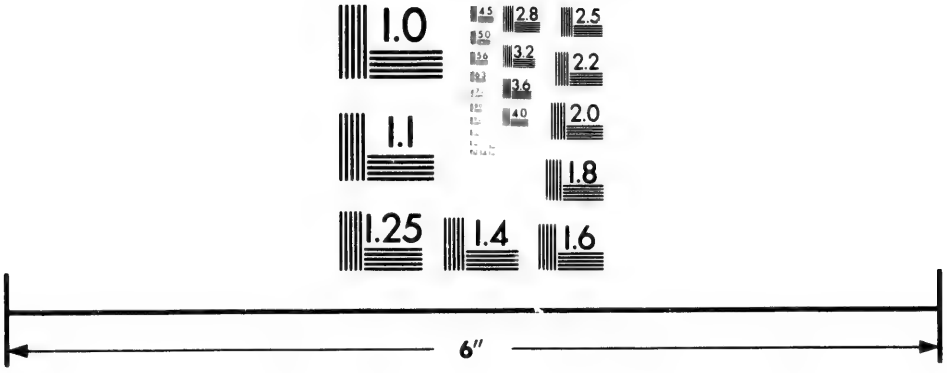

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
3.6
4.0
2.5
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

serve son bois et sa qualité. Le bois qui domine est l'érable, le merisier, le gros bouleau, le cèdre et des épinettes d'une longueur extraordinaire. Notre visiteur ne se contente point d'un rapide passage en ces lieux. Il s'y arrête pendant deux jours. Il va et vient dans toutes les directions, examine et scrute toutes les terres avoisinantes, calcule les chances d'établissement qu'il peut y avoir dans ces endroits, de quelles directions on y arrivera, quel sera l'avenir enfin de la belle colonie du lac de L'Assomption. St-Donat est à trois lieues à l'ouest, le lac Bourget à trois lieues au nord, St-Zénon à trois lieues à l'est. Elle ne sera pas isolée quand toutes ces localités seront reliées entre elles par de bons chemins. Le lac de L'Assomption appartient naturellement aux habitants de St-Alphonse, de St-Côme et de Ste-Béatrix qui devraient diriger leurs enfants de ce côté...

Malgré la beauté des lieux, la bonne qualité des terrains, le nombre et la force des pouvoirs d'eau, malgré les puissantes considérations qui le portaient à se tailler un établissement dans ces riches domaines, cet homme ne borna pourtant point là son exploration. Quelque chose le poussait ailleurs, dit-il, et cédant à cette espèce de pression il se dirige sans plus de retard vers le lac Bourget. Deux fortes journées de marche l'y conduisent. Au delà du lac l'Assomption, à deux ou trois lieues vers le nord-ouest, il règne une nature montagneuse jusqu'à l'extrémité sud du lac Bourget. Il y a néanmoins des lisières de terre larges et fertiles où des établissements de

colonisation peuvent être faits avec succès. Ainsi en est-il du portage qui précède ce Grand Lac. Ainsi en est-il également de la rive nord-ouest d'un grand cours d'eau qui se décharge dans le lac de l'Assomption. Mais au lac Bourget tout change d'aspect, on entre alors dans la vallée de Mantawa. Il serait inutile de répéter ici les descriptions qu'il nous en a rapportées, elles s'accordent parfaitement avec celles que nous en avons données dans les chapitres précédents. Disons cependant qu'il nous fit un détail particulier des terres qui se trouvent à l'embouchure de la rivière Bourget dans la Mantawa. Le portage des Trois Sapins, les îles de la rivière, le rocher du détour, les longues pointes et les beaux rivages du lac à la Hache, la grande prairie de la rive sud où le foin se croisait sur sa tête, la plaine à perte de vue vers les sources de la rivière du Milieu, tout ce territoire fixa son attention la plus sérieuse, et il se figura bien alors qu'il lui serait difficile de trouver mieux. Il passa trois jours à étudier ces vastes et riches terrains. Rien de tout ce qu'il avait vu ne pouvait dans son opinion soutenir comparaison avec ce qu'il venait dans ces trois jours de fouler de ses pieds. De plus il se trouvait à cinq lieues de St-Michel-des-Saints et à dix lieues de Nominingue, sur la ligne droite qui joint ces deux points. En somme cet endroit lui plaît beaucoup et lui semble avantageux sous bien des rapports. Il croit voir dans ce lieu, pour la suite, un lieu d'avenir.

Maintenant qu'il est entré dans la *Mantavaisie*,

il en visitera, se dit-il, les principales parties. En conséquence tantôt il cotoie la rivière à droite et à gauche, tantôt il s'avance dans l'intérieur de la forêt, plus il va, plus il veut voir. Huit jours entiers s'écoulent avant qu'il soit au mont Roberval. De là il continue ses perquisitions de tous côtés, descend à l'île de France, traverse la rivière et campe au lac Ignace. Ici on dirait qu'il veut s'établir de suite en permanence. Il est à deux lieues du mont Roberval, à trois lieues de St-Zénon, à trois lieues du lac des Sables, et à la tête de la Rivière-du-Loup. Des chemins de colonisation sont ouverts à travers les cantons Hunterstown, de Calonnes et Chapleau jusqu'au lac aux Ecorces et à la rivière des Pins Rouges, qui sont situés à quelques lieues du lac des Sables. Bientôt ils y arriveront sans doute ; et de là au lac Ignace, à l'île de France, à la rivière Mantawa, il n'y a plus qu'un pas qui se fera aisément au milieu de beaux et de riches terrains. St-Alexis, St-Bernard sont des postes avancés qui se développent avec de grands progrès dans cette direction. Il a pleine confiance dans l'avenir de ces belles localités.

D'un autre côté, d'après des indices fort rassurants, ces chemins ne seront que l'annonce de la voie ferrée qui montera de Louiseville à l'île de France ou au lac des Pins, et en faveur de laquelle on prépare actuellement les explorations nécessaires à la localisation. Notre Canadien est donc d'opinion que les terrains du lac Ignace et les rives de la Mantawa dans cette direction, seront, dans un avenir prochain,

le théâtre d'un développement considérable de colonisation. Les rivières du Milieu et du lac Clair dont les bois environnants sont encore exploités avec avantage et dont les terres sont aussi de bonne qualité, donnent du poids à cette opinion, et de fait tout ce territoire n'a jamais été visité avec autant d'intérêt que cette année.

Après un examen minutieux des lieux circonvoisins pendant quelques jours, notre infatigable marcheur se dirige vers St-Zénon. Il entre dans le canton Provost par le trentième lot du onzième rang et vient tomber à la pointe nord du lac St-Louis. Il traverse le Darro, gravit la colline de l'ouest et s'enfonce dans les bois francs jusqu'au Grand Lac Obomsawinn qui fait la frontière d'une partie des terres du premier rang. Tout ce terrain déjà décrit est d'une beauté remarquable. Il en reconnaît personnellement la fertilité et les avantages au point de vue de la culture. Les alentours du lac Obomsawinn, la tête de la rivière Darro, le triangle à l'est du lac St-Louis sont des places de choix dans la *Mantavaisie.* On ne trouvera nulle part ailleurs de plus belles forêts ni un meilleur sol. En explorant ces lieux, notre futur colon a reconnu qu'en effet la *Bourse et la Vie* s'y trouvaient indubitablement. Aussi a-t-il jeté sur ces terres un œil de prédilection, il est certain que plusieurs à sa place en auraient fait autant.

Qu'une société de colonisation s'organise à Joliette, par exemple, pour cette partie de la Mantawa, qu'elle

achète ces belles terres, qu'elle y commence les défrichements, qu'elle se fasse la protectrice des colons qu'elle y conduira, et l'avenir de cette belle paroisse est assurée du coup. Ce sera une puissante et favorable étape pour aller continuer des travaux semblables à une nouvelle distance en profondeur. Quant à nous, nous sommes prêts à donner le coup d'épaule à qui tentera cette patriotique entreprise. Que l'on se rappelle bien, pour information déterminante, que St-Zénon n'est qu'à seize lieues de Joliette, que sur ces seize lieues, il en est douze qui sont régulièrement bordées d'habitations, puis, que dans les quatre lieues qui restent, nous comptons sept ou huit établissements occupés par des familles canadiennes, la plus longue distance entre quelques-uns de ces établissements étant d'environ cinq milles. La *Mantavaisie*, on le voit, n'est plus un pays isolé ou dont la prétendue longueur du chemin sans habitations peut faire redouter le trajet.

Nous nous permettrons de faire ici un appel tout particulier à la ville et au district de Joliette. La *Mantavaisie* est son côté naturel d'expansion, elle doit être sa réclame. Que les hommes entreprenants et dévoués qui sont à la tête des affaires, ainsi que ceux qui les secondent de leurs avis et de leurs efforts, s'entendent unanimement sur cette question d'importance majeure et nous oserions dire de vitalité pour la suite. Cette augmentation du district dans une riche et fertile région est pour Joliette au point de vue de son progrès agricole et commercial

nécessaire et providentiel. Ses hommes d'affaires doivent la favoriser à tout prix, s'y créer des intérêts, et faire peser tout le poids de leur influence dans les améliorations désirées. S'il nous était possible de développer ici toute notre pensée, nous ferions voir la force de ces raisons au bénéfice de l'œuvre importante à laquelle nous travaillons. Mais on peut la déduire facilement de ces prémisses, et nul doute que tous les esprits sérieux ne soient déjà bien convaincus de tout cela par ce qu'ils peuvent en connaître eux-mêmes personnellement.

Notre ami, au retour de son voyage d'exploration, nous fit part des impressions que nous venons de rendre dans les pages qui précèdent. Les moyens qu'il avait à sa disposition ne lui permettant pas de faire un établissement comme il aurait désiré en faire un, avec plus de ressources, dans le haut de la *Mantavaisie* ou vers le lac Ignace, il choisit définitivement St-Zénon. Ses lots sont marqués dans le troisième rang ; dès le printemps prochain des travaux de défrichement seront poussés avec vigueur. Il sera sur les lieux avec sa famille pour y demeurer définitivement. Il est parfaitement convaincu que la culture de la terre et l'élevage des bestiaux dans ces endroits si favorables, seront pour lui une source inépuisable de biens et d'avantages. Conseiller et protéger ces sortes d'entreprises, ces occupations, ces travaux, c'est un devoir chez ceux qui s'intéressent au bien public. On doit faire le plus grand cas de cette question et s'en occuper partout.

De son côté le gouvernement vient de nous donner un encouragement puissant dans la nomination d'un surintendant de colonisation pour la Province. Nous augurons beaucoup de cette nomination. Les chemins, les arpentages seront poussés avec vigueur de tous côtés et dans les principales parties sur la recommandation de M. Hurteau, qui aura dans ses visites la facilité de se renseigner exactement sur toutes questions et sur toutes localités. Pour notre part, nous sommes heureux des pouvoirs qui viennent d'être conférés à ce digne et respectable Monsieur ; les attributions de cette charge dans les mains de M. Hurteau relèvent nos espérances et nous rendent plus confiants que jamais.

La *Mantavaisie* a droit à sa part d'attention publique. Elle ne peut que gagner à être connue, il ne faut rien négliger sciemment de ce qui peut toucher à son avenir, car un jour cette région, où se trouvent les matériaux d'une richesse assurée, sera pour la province entière un véritable grenier d'abondance. Quand les ch mins de fer s'y dirigeront, ce qui ne peut tarder maintenant, c'est alors que ces nouvelles voies en feront un pays prospère et agréable sous tous les rapports.

La question de la ligne de St-Gabriel-de-Brandon étant une affaire qui semble à peu près réglée aujourd'hui, il est important de savoir que le terminus actuellement proposé de ce chemin de fer nous met à sept ou huit lieues seulement de St-Zénon, c'est-à-dire de l'entrée de la *Mantavaisie.* Il est à espérer

que sur les représentations qui lui seront faites, le gouvernement ne refusera pas d'octroyer quelques mille piastres pour ouvrir d'un bout à l'autre et terminer définitivement le chemin qui a déjà été partiellement déboisé entre St-Damien et le canton Provost. Alors il sera très-facile d'atteindre la vallée de Mantawa et le voyage s'y fera en quelques heures. Ceux donc qui désireront faire des établissements dans cette belle région du pays auront toutes les chances possibles de succès, et l'on ne comptera plus comme une objection la longueur de la route ou la difficulté d'y arriver.

Jusqu'à ce que le chemin de fer de St-Gabriel soit en opération et que le chemin de colonisation de St-Damien au canton Provost soit ouvert et complété, la route la plus directe et sans contredit la meilleure est celle qui part de Joliette et se rend à St-Jean-de-Matha, distance de six lieues, soit par St-Félix-de-Valois ou par Ste-Mélanie d'Aillebout, et qui ensuite de St-Jean-de-Matha se poursuit jusqu'à Ste-Emmélie-de-l'Energie, autre distance de quatre lieues, par les rangs de Ste-Julie et de St-Joseph. De Ste-Emmélie la dite route se continue en droite ligne nord-ouest à travers les Laurentides jusqu'à St-Zénon et St-Michel-des-Saints.

La distance totale de Joliette au pont flottant de la rivière Mantawa est à peu de chose près d'environ vingt lieues. Il n'y a aucun mauvais passage, peu de côtes, point de fondrières ; en somme, si ce chemin était parachevé, on le franchirait aisément

dans l'espace de dix heures même en montant. Je ne parle pas de la descente qui s'en fait toujours et presque régulièrement dans les deux tiers du temps de la montée.

CONCLUSION

Un colon qui désire visiter la *Mantavaisie* pour y prendre des lots doit d'abord s'arrêter à St-Zénon chez M. Azarie Rivet, maître de poste de l'endroit et occupant l'établissement Provost. Il aura de ce Monsieur les renseignements désirés et sur l'exactitude desquels il pourra certainement compter. Il devra se rappeler toutefois que tous les lots qui bordent le chemin sont pris et en partie occupés. Quelques-uns peuvent être achetés des propriétaires, mais en petit nombre. Ces lots ont un mille de longueur, et à cette distance ils sont bornés par le trait carré du rang suivant. Ainsi pour visiter les terrains encore libres de cette localité, il faudra d'abord franchir cette distance d'un mille. Si le colon se dirige à l'ouest du chemin, il traversera le Darro, et du quatrième rang il remontera au troisième, puis au second, enfin au premier, s'il le désire. Lorsqu'il traversera les traits carrés appelés plus communément *cordons*, il pourra, en suivant cette ligne dans le sens de sa longueur, visiter les différents numéros de ces terres. Pareillement, si, au lieu de prendre l'ouest du chemin, il se tourne du côté de l'est, il remontera le quatrième rang, puis le cinquième, puis le sixième et les autres à volonté. De quelque côté qu'il dirige

ses pas, et sur une étendue nord et sud de trois lieues, il est sûr de parcourir une très-belle forêt boisée généralement de bois franc et reposant sur un sol de première qualité.

Sur le revers et au delà des collines qui paraissent à droite et à gauche du chemin, il trouvera de grandes érablières, des plateaux magnifiques, des terres de choix. Je le répète afin de bien faire saisir la chose, elles sont à peine à nn mille de la route centrale. Depuis le numéro premier jusqu'au numéro quarante, toutes ces terres sont de même valeur quant au bois et quant à la nature du sol. Plus loin, c'est-à-dire du côté du Kaïakamak et de la rivière Mantawa, les bois ont été brûlés, des lots entiers sont presque nettoyés, et le défrichement en est peut-être un peu moins dispendieux. Si l'on désire se procurer des pointes couvertes de foin, les bords de la rivière Mantawa, au dela des établissements actuellement faits, en présentent un certain nombre. Il en est ainsi le long de la rivière du Milieu, au lac Clair, et sur les grands plateaux où ces trois rivières prennent leur source.

Les pouvoirs d'eau sont nombreux dans toutes ces directions. Il en est un que je mentionnerai en particulier pour sa force et la facilité qu'il y a de l'utiliser. A quelques milles au delà de l'embouchure de la rivière Bourget dans la Mantawa, une île haute et portant un gros rocher sépare celle-ci en deux ; ses rives sont élevées, en sorte qu'il en résulte deux canaux de quelques arpents, étroits et réguliers, qui

donnent l'un et l'autre chutes et rapides. Cet endroit remarquable est le centre d'un vaste terrain parfaitement horizontal et d'ailleurs d'excellente qualité. C'est à près d'une lieue de là, en remontant la même rivière, que se trouve la grande prairie dont j'ai parlé dans un chapitre précédent.

Ainsi pour tout résumer en deux mots, si l'on veut des terres à surfaces inégales ou à surfaces planes, des terres boisées d'érables ou de bois mêlés, des terres presque nettoyées par le feu ou des pointes d'alluvion, des îles couvertes de foin ou quelques prairies naturelles; si l'on veut se placer en pleine terre ou sur le bord d'un lac ou d'une rivière, à proximité de pouvoirs d'eau ou sur le penchant de quelque colline, qu'on aille visiter la *Mantavaisie*, on trouvera tout à souhait, tous les désirs seront réalisés, toutes les exigences seront satisfaites. Partout, à peu d'exceptions près, on trouvera un sol excellent et fort productif que des siècles de repos et des débris de végétation ont rendu fertile.

Arrivez-donc, chers amis, vous dirai-je en terminant cet écrit, arrivez sur ce territoire important, venez vous placer ensemble sur le même sol, afin d'y vivre en paix en conservant vos mœurs et vos louables coutumes. Ces épaisses forêts, ces belles vallées n'attendent plus que vos bras vigoureux pour s'abattre et se changer en de jolis villages, en de riches campagnes. Ces fertiles domaines promettent de vous rendre au centuple la semence que vos mains laborieuses auront déposée dans leur sein. Ces char-

mantes rivières qui promènent leurs eaux fécondes à travers des plaines immenses et de riantes collines, vous offrent de nombreux pouvoirs d'eau, et attendent avec impatience le moment où des spéculateurs industrieux iront y déployer leur intelligence en les couvrant de manufactures et de moulins. Enfants de la même patrie, venez élargir les champs cultivés de la grande famille canadienne et vivre ici, comme dans les autres parties de la province, sous un gouvernement qui n'a d'autre but que le bonheur de ses sujets. Laissez-moi vous présenter une invitation précieuse, vous tendre une main secourable et vous presser d'en profiter. Un jour vous serez la gloire de la société, vos fils recueilleront avec abondance les fruits de vos travaux et de vos sacrifices ; ils les transmettront avec bonheur à la nouvelle génération. Ce sera pour vous une récompense immense de savoir que vous aurez ouvert pour vos fils et leurs descendants une carrière honnête et féconde en bons résultats. Tous les jours on bénira votre nom parceque vous aurez commencé l'exploitation de ces terres. En venant vivre ici comme des frères bien unis au sein de la patrie, que de sueurs, que de larmes vous éviterez en outre à d'infortunés concitoyens qui, sans cela, passeront peut-être comme tant d'autres à l'étranger.

O mes chers compatriotes, un cri d'espérance s'échappe ici de ma poitrine, mon cœur épanche devant vous le sentiment d'un doux espoir, oui, vous entendrez ma voix qui est celle de la religion et de

la patrie, vous viendrez coloniser ces terres avant que d'autres mains s'en emparent. L'amour de la religion, de la patrie et de la famille allumera dans votre âme un feu sacré qui assurera le succès de la plus noble de toutes les entreprises sur la terre, celle de votre propre bien-être et de celui de vos enfants.

Un dernier mot. — Il y aurait encore mille et une choses à dire sur la colonisation de la *Mantavaisie*, le sujet est si fécond que ma plume est impuissante à en faire saisir les grands avantages. D'autres s'y intéresseront plus tard sans doute. Vous avez néanmoins dans cet opuscule certains renseignements, plusieurs informations, divers détails qui sont de nature à fixer vos décisions dans le choix que vous devez faire pour placer convenablement vos enfants, vos neveux ou autres parents sur des propriétés de valeur dans les terres nouvelles de la Mantawa. C'est ce que je voulais faire connaître. Quant à moi maintenant, il est certain que je ne serais pas justifiable de mettre à une plus longue épreuve cette bonne volonté, cette bienveillante attention qui me font tant d'honneur et pour lesquelles je prends ici occasion de vous offrir mes plus sincères remercîments. — Pardon, chers lecteurs, d'avoir peut-être abusé de votre indulgence. En bon fils du sol, j'ai voulu dire quelques mots d'un coin trop longtemps ignoré de ma patrie, j'ai voulu les dire à son profit, pour votre intérêt personnel, et pour le bien général de la population agricole, sans m'occu-

per du peu d'expérience que je pouvais avoir dans l'art d'écrire, et à propos de quoi l'on pourra me critiquer avec beaucoup de raison. — Voilà mon excuse pour les lignes que j'ai tracées.

Puissent-elles, ces lignes, servir à quelque chose auprès de mes compatriotes, et susciter surtout de généreuses initiatives dans l'œuvre du défrichement de nos terres incultes, particulièrement de celles de notre chère *Mantavaisie.*

FIN.

n

c

D
p

M
de

pu
cia

Co
l'A
vir

Jé

TABLE DES MATIERES

Dédicace à l'honorable J. A. Mousseau, Premier Ministre de la province de Québec.

Lettre de F. Dugas, Ecr., M. P., Député du comté de Montcalm au Parlement fédéral.

Lettre de J. B. T. Richard, Ecr., M. P. P., Député du comté de Montcalm au Parlement provincial.

Lettre de Edouard Guilbault, Ecr., M. P., Maire de la ville de Joliette et Député du comté de Joliette au Parlement fédéral.

Lettre de V. P. Lavallée, Ecr., M. P. P., Député du comté de Joliette au Parlement provincial.

Lettre de l'honorable Louis Archambeault, Conseiller Législatif et ancien Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics pour la province de Québec.

Lettre du Rév. M. A. Labelle, curé de St-Jérôme. 25

AVANT-PROPOS.

Renfermant un résumé historique fort succinct

de l'agriculture chez les différents peuples du monde et dans tous les siècles, à partir du premier cultivateur de l'Eden jusqu'à nos jours. L'on fait voir dans ce résumé les hommes remarquables qui se sont adonnés à l'agriculture, qui l'ont encouragée de leurs écrits, honorée de leurs travaux ; et qui ont été de vrais modèles pour tous ceux qui se livrent à cet art. 1

INTRODUCTION.

Où l'on montre qu'il n'est pas nécessaire d'avoir de grands capitaux pour coloniser ; que le travail, l'ordre et une bonne méthode en sont les principaux ; que les succès de colonisation dans la vallée de l'Ottawa sont des exemples frappants de ce que l'on peut faire ailleurs sur d'aussi bonnes terres et particulièrement dans la vallée de Mantawa. 16

CHAPITRE I.

Avis important dans lequel l'auteur montre qu'il est loin de s'imposer aux lecteurs. — Observations sur la facilité d'acquérir des richesses solides et durables au moyen de la culture de la terre. — Bonheur de la vie agricole. — Erreur de ceux qui la déconsidèrent. — On offre véritablement dans le présent travail la *Bourse et la Vie.* — Examen de certaines localités sur la route de Mantawa et premièrement de Joliette. 27

CHAPITRE II.

St-Jean-de-Matha, St-Gabriel, St-Damien, St-Emmélie-de-l'Energie, St-Alphonse, Ste-Béatrix, St-Côme. — Ce que sont aujourd'hui ces localités. — Comment l'agriculture et certaines industries s'y développent. — Exemples de succès encourageants et dignes de remarque. 39

CHAPITRE III.

Le chemin de Mantawa, la rivière Noire, les *sept chutes*. — Etablissements isolés. — Descriptions. — Le sommet des Laurentides. 54

CHAPITRE IV.

Le versant nord des Laurentides. — St-Zénon. — Les établissements qui y sont commencés. — Ceux qu'on y peut faire. — Descriptions. —Détails. — Encouragements. 66

CHAPITRE V.

Suite du précédent. — Les alentours de St-Zénon. — Les grandes érablières de l'ouest. — La vallée de la rivière Sauvage ou du *Darro*. — Immense étendue de bonnes terres. — Premières récoltes sur certains lots. — Moyens de réussir. — Diligence à faire. — Conseils. — Appel aux colons. 81

CHAPITRE VI.

Le lac Kaïkamak et ses terres. — Etablissement de F.-X. Gougé. — La rivière Mantawa. — St-Michel-des-Saints. — Histoire et succès de quelques colons. — Chute et mont Roberval. — Etablissement de M. Brassard. — M. Alex. Ménard, ses propriétés, sa position, etc. 91

CHAPITRE VII.

Autres établissements de St-Michel-des-Saints. — Succès et comparaisons. — Le haut et le bas de la rivière Mantawa, le rapide Brûlé, l'île de France. — Partie de la rive nord, le ruisseau Micacé. — Partie de la rive sud, le site des établissements religieux. — Les terres du lac à la Truite. — Courage et dévouement de la veuve Thuot pour sa famille. — Récompense de ses sacrifices. 104

CHAPITRE VIII.

La vallée de Mantawa. — Sa position. — Son étendue. — Ses bois. — Ses terres. — Ses mines, ses carrières. — Nombre de paroisses qu'on y peut établir. — Population qui peut s'y placer. — Le lac Bourget, le plateau des Sources, etc. 124

CHAPITRE IX.

La vallée de Mantawa, suite. — La rivière du

Poste. — Le lac Clair. — La rivière au Brochet. — Qualité des terres. — Quelques récoltes. — Le climat général de ce pays. — La vallée du St-Maurice. — L'utilité et les avantages d'un chemin de fer dans ces territoires. — Localisation proposée de quelques lignes secondaires. — Examen des lieux. — Divers renseignements. 140

CHAPITRE X.

Avenir de la Mantawa. — Considérations générales. — Succès et insuccès, raisons des premiers, principales causes des seconds. — Réponse à quelques objections. — Conclusions pratiques. 161

CHAPITRE XI.

Nécessité pour le succès du colon de bien connaître la nature et les besoins du sol, l'importance de ne pas l'épuiser et de lui rendre ses forces s'il l'a appauvri. — Exemples de peuples et de particuliers qui ont négligé l'application de ces principes et qui ont tout perdu. — Une plante, comme un animal, a besoin d'être nourrie. — Calcul de ce qui se perd de valeurs par une mauvaise culture. — Plaintes intempestives du colon dont l'aveuglement et la négligence laissent tout perdre. — Comment il est son propre ennemi et l'ennemi de ses compatriotes. — Principes de succès. — Connaissances pratiques

des besoins de la terre et remise de fonds. — Enseignements de la nature sur ce point et comment s'accomplit le cycle de la transformation universelle. — Conclusions pratiques qui s'harmonisent avec l'admirable économie de la Providence, et qui sont la base d'un système de travail rémunérateur. 187

CHAPITRE XII.

Fondation de la colonie de Mantawa. — Exploration de Messieurs Brassard et Provost en septembre 1862. — Ils remontent la rivière de l'Assomption et visitent la vallée de Mantawa. — M. Brassard se décide à y tenter un établissement. — Ses misères, ses épreuves, par qui encouragé, persévérance. — Premiers arpentages, tracé et ouverture d'un chemin d'été. — Ce que sont les chemins de colonisation dans les nouveaux cantons. — Travaux de M. Brassard dans l'hiver de 1863. — En 1864, il s'installe sur le mont Roberval. — Feu dans les environs. — Explorations de M. Provost en 1864, 1865 et 1866, et tracé d'un chemin dans l'ouest du district. — Fondation de St-Zénon, détails, premiers succès. — Ce que M. Brassard fait à St-Michel-des-Saints pour encourager les colons. — Grand feu de 1868. — Visite de l'honorable Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, M. Louis Archambeault en 1869. — Ses

excursions, son appréciation des terres de la Mantawa, etc. — Nouvelles chapelles à St-Zénon et à St-Michel-des-Saints. — Etablissement de trois bureaux de poste dans la *Mantavaisie.* — M. Brassard, protecteur et père des colons. — Monument qui rappellera toujours sa mémoire. — Première visite pastorale de Mgr Fabre à Mantawa. — Succès généraux, progrès étonnants. — Seconde visite pastorale en 1882. — Détails et encouragements. — Sur quelle distance et en quels endroits la population de Mantawa est aujourd'hui répartie. 204

CHAPITRE XIII.

Desservants et curés de Mantawa. — Les premiers juges de paix. — Erection de la municipalité scolaire. — Les premiers commissaires d'école. — Position en latitude de certains lieux et comparaison avec les établissements du St-Maurice. — Nombre d'acres de terre dans les cantons Brassard et Provost. — Beauté des terres de la *Mantavaisie.* — Espérance de les voir bientôt occupées. 240

CHAPITRE XIV.

Résolution patriotique d'un Canadien-Français des Etats-Unis. — Les raisons de son retour au pays. — Visite qu'il fait dans les cantons du nord, à St-Alphonse, à St-Côme, au lac de

l'Assomption, au lac Bourget, sur la rivière Mantawa, au lac Ignace, à St-Zénon. — Ses appréciations et sa décision. — Ses conseils à un colon qui veut vendre sa terre. — Bel exemple à suivre d'un défricheur anglais devenu riche en deux ans. — Il faut une société de colonisation à Joliette qui soit une société de District. — Nomination d'un surintendant de colonisation. — La *Mantavaisie* attire l'attention publique. — Avantage pour Mantawa du chemin de fer de St-Gabriel-de-Brandon et du chemin de colonisation de St-Damien au canton Provost. — Route actuelle la plus directe et la meilleure pour se rendre à St-Zénon et à St-Michel-des-Saints. — Distance de Joliette à ces deux localités. 25

CONCLUSION.

Où le chercheur de lots doit aller en premier lieu. — Comment il doit chercher. — Il trouvera ce qu'il désire. — Résumé général. — Appel, invitation. — Un dernier mot au lecteur. 27

140
2637/13c

Imprimerie du Collège Joliette.

r la rivière Man-
n. — Ses appré-
onseils à un co-
Bel exemple à
evenu riche en
de colonisation
de District. —
le colonisation.
ntion publique.
chemin de fer de
emin de colo-
on Provost. —
et la meilleure
St-Michel-des-
ces deux loca- 25

ler en premier
. — Il trouvera
éral. — Appel,
ecteur. 27